





S

JÉROME

SAVONAROLE

JÉROME

SAVONAROLE

OUVRAGE DU MÊME AUTEUR

QUI SE TROUVE A LA MÊME LIBRAIRIE :

DEUX ANS DE RÉVOLUTION EN ITALIE

(1848-1849). Paris, 1857.

Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, rue de Fleurus, 9.

JÉROME

SAVONAROLE

D'APRÈS LES DOCUMENTS ORIGINAUX

ET AVEC DES PIÈCES JUSTIFICATIVES EN GRANDE PARTIE INÉDITES

PAR F. T. PERRENS

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TROISIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie
RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14

1859

En publiant la troisième édition de ce livre, je crois devoir reproduire les lignes que j'avais mises en tête de la seconde, car elles expliquent pourquoi l'une et l'autre ont infiniment moins d'étendue que la première.

J'ajouterai seulement que, pour satisfaire au vœu de personnes considérables, je rétablis une partie des notes que j'avais supprimées. Je persiste à laisser de côté, pour ne pas dépasser les limites d'un volume, toutes celles qui n'ont d'autre intérêt que la discussion des textes originaux; mais on trouvera reproduites dans cette troisième édition les notes de la première qui ont pour objet d'éclaircir les faits et d'ajouter des détails curieux, qu'il n'était pas possible d'introduire dans le corps de l'ouvrage, sans ralentir le récit.

Avec le respect qu'un auteur consciencieux

doit à la critique, j'ai mis à profit toutes les observations qui m'ont été adressées, pour rendre ce livre de plus en plus digne, par une rigoureuse exactitude, du succès qu'il a obtenu.

Paris, 16 mai 1859.



AVERTISSEMENT

POUR LA SECONDE ÉDITION.

L'accueil bienveillant qu'a reçu la première édition de cet ouvrage m'engage à dire ici pourquoi la seconde, quoique soigneusement *revue*, paraît, malgré l'usage, *considérablement diminuée*. Je ne voulais, il y a deux ans, qu'appeler l'attention du public lettré sur un homme mal connu et donner aux faits nouveaux que j'apportais, comme à ceux que je rectifiais, le caractère de la vérité acquise et démontrée. De là un certain appareil scientifique, des notes nombreuses, de longues citations, des analyses détaillées d'ouvrages rares et que personne ne lit. Mais aujourd'hui je puis peut-être me flatter d'avoir atteint le but que je me proposais : honoré, à l'occasion de ce livre, par la Faculté de Paris, du grade

de docteur ès lettres, par l'Académie française d'une de ces hautes couronnes qu'elle décerne avec tant d'équité par le gouvernement sarde de la croix de l'ordre des saints Maurice et Lazare, par l'Académie royale des sciences de Turin du titre d'associé correspondant, par la presse, française, anglaise, italienne, allemande[1] d'une bienveillance que j'oserais à peine croire équitable, si M. Villemain, avec l'autorité de sa parole, ne s'était exprimé sur *Jérôme Savonarole* dans le même sens, il m'est permis désormais de regarder la vérité comme établie et, pour m'adresser à un plus grand nombre de lecteurs, de dégager le récit de tout ce qui en ralentissait la marche, de supprimer les analyses et les détails d'histoire littéraire dont le second volume était rempli.

Je prierai seulement ceux qui, en parcourant cette seconde édition, concevraient des doutes sur tel ou tel fait, sur telle ou telle assertion, de recourir à la première, où ils ne trouveront pas un mot qui ne soit appuyé de preuves, pas une citation dont la source ne soit rigoureusement indiquée.

Malgré mon vif désir d'abréger, j'ai cru devoir conserver les textes rares ou inédits qui ont porté bonheur à ce livre, et forment par eux-mêmes une instructive histoire : le récit suffira à en relier entre eux les fragments disjoints.

1. Cette seconde édition a été traduite en allemand, avec une parfaite exactitude, par M. le docteur Frédéric Schröder (Brunswick Vieweg, 1858).

Je maintiens aussi mes conclusions. Après deux ans de publicité et de discussion, je n'ai rien à y changer.

A ce propos, je dirai un mot de la seule critique sérieuse qui m'ait été adressée. Quelques personnes m'ont reproché de n'avoir pas conclu d'une manière précise, et de laisser le public dans cette incertitude où il est depuis trois cents ans, de savoir, comme parle M. Villemain, dans son éloquent rapport à l'Académie française, si Savonarole est un charlatan ou un martyr. C'est que notre imagination se figure toujours les hommes célèbres tout d'une pièce, à la façon des héros de l'antiquité, qui ne nous paraissent ainsi que parce que nous les voyons de trop loin. Je ne puis croire, quant à moi, que parce qu'on a vécu trois siècles avant nous, on doive être tout vertu ou tout crime, exempt de faiblesses et de contradictions. La contradiction, c'est l'homme même, jamais il n'est exclusivement bon ni exclusivement mauvais. Savonarole, moins que tout autre, car il était entré honnêtement dans une voie où il rencontra des tentations et des écueils à chaque pas. Il voulut être vertueux, et fit le mal quelquefois, non par un effet de sa volonté, mais par entraînement ou par difficulté de position. Il ne fut pas prophète, mais il crut l'être, et cette illusion fut tout ensemble pour lui une cause de puissance et une abondante source de fautes ou d'erreurs.

Voilà tout ce que je puis dire. S'il est possible de conclure autrement, pourquoi, depuis deux ans, aucun de ceux qui ont écrit sur Savonarole, à l'occasion de cet

ouvrage, n'a-t-il osé tirer la conclusion absolue qui
faire du célèbre dominicain un saint ou un scélé
Qu'on la tire enfin, cette conclusion, puisque je me
fuse à le faire, et je ne croirai pas entreprendre
tâche difficile en prouvant qu'elle ne soutient pas l'e
men.

Paris, 15 octobre 1855.



INTRODUCTION.

I

Caractère général du quinzième siècle.

L'ère moderne s'ouvre, dans tous les livres d'histoire, au milieu du quinzième siècle. La prise de Constantinople (1453), qui la sépare du moyen âge, n'a pas eu cependant assez d'influence sur les destinées de l'ancien monde pour être autre chose qu'une indication sans portée. Ce qui a fait la société nouvelle, ce n'est pas la dernière conquête de l'Orient sur l'Occident, quoique l'Europe soit dès lors à peu près constituée comme nous la voyons aujourd'hui, c'est une transformation radicale des faits, des idées et des mœurs. Mais ni les hommes ni les choses ne se changent tout d'un coup; leurs révolutions ne sont pas l'œuvre d'une heure, et pour apprécier la différence profonde qui sépare les temps modernes du moyen âge, il faut comparer entre eux le quatorzième et le seizième siècle. L'un, hérissé encore de ces mœurs barbares que la chevalerie tempérait à peine, était pénétré de cette foi ardente contre laquelle

l'hérésie était venue se briser; l'autre inaugure le règn de la politique et du libre examen, ouvre l'ère des inno vations extrêmes en philosophie et en religion, et joui déjà du triomphe.

Entre ces deux contraires se place le quinzième siècle destiné à rendre le choc moins fort et la pente plu douce. Dans cet âge de transition, de pêle-mêle, d luttes énergiques entre le passé et l'avenir, on voit l chevalier coudoyer le politique, l'incrédule essayer se forces contre le croyant, l'inventeur le plus sublime se débattre contre la défiance et les préjugés. Nul ne sait encore si l'humanité continuera de marcher dans l'ornière des siècles, ou si elle se frayera une voie nouvelle vers ses destinées. La révolution est partout : dans les faits, dans les hommes, dans les idées. L'Europe, divisée jusque-là en deux groupes principaux, la France et l'Angleterre d'une part, de l'autre l'Allemagne et l'Italie, brise les barrières qui séparaient ses antiques nationalités. C'est la guerre qui les rapproche, une guerre souvent impie, atroce, implacable, mais d'où sort la civilisation. La barbarie conquérante du Nord vient se transformer au contact des peuples brillants, mais un peu efféminés du Midi : elle apprend à substituer la politique de raison et d'intérêt à la politique de passion et d'instinct.

Le machiavélisme n'est pas une pure invention du grand homme dont il déshonore le nom; il est le catéchisme d'une foi, la grammaire d'une langue qui eû fait horreur au quatorzième siècle, que le seizième parlait couramment, et que le quinzième apprenait à bégayer. L'Europe se peuplait alors de princes et de roi qui appartenaient à leur temps par leurs faiblesses, mai dont le génie cauteleux et calculateur préparait l'èr

moderne. Louis XI s'agenouillait devant les madones en plomb de son chapeau, mais il préférait à la gloire de briller dans une ruineuse bataille celle d'agrandir son royaume par d'habiles négociations. Ferdinand le Catholique, Sixte IV, Maximilien d'Autriche, et, à l'extrémité orientale de l'Europe, Mahomet II et Iwan III, tels sont les rois qui gouvernaient alors les peuples surpris de la direction nouvelle qu'on leur imprimait.

Mais, comme les idées de politique, de diplomatie, d'équilibre, ne pouvaient triompher sans une vive résistance de l'esprit du passé, nous voyons, à côté de ces princes, des hommes dont le génie appartient au moyen âge. Pie II, ce héros sous la tiare, et Paul II, le continuateur de sa pensée, veulent en vain exhumer de glorieuses bannières et conduire les chrétiens à la croisade : l'Europe manque au rendez-vous. Le pape octogénaire se trouve presque seul à Ancône, et meurt en gémissant sur ses contemporains qu'il ne comprenait pas et qui ne le comprenaient plus. Charles le Téméraire défend, à la tête des barons français, ce qui restait de la féodalité. Il couvre de mépris son modeste adversaire; mais, après tant d'exploits, il ne laisse que des ruines en héritage à ses enfants. On dirait que Charles VIII fut le successeur du duc de Bourgogne plutôt que du roi de France : il entreprend une conquête que la sagacité toute moderne de son père avait plus d'une fois déclinée; il passe les Alpes avec l'imprévoyance et l'entraînement d'un preux du moyen âge. Mais, chose singulière! cette guerre transalpine, à laquelle il ne demandait que ses éperons de chevalier, inocule la civilisation à ses sujets. Qui peut dire combien de siècles encore ils l'eussent attendue avec une dynastie de princes bourgeois, comme celui du Plessis-lès-Tours? Tel est le caractère étrange

de cette époque transitoire, de donner au hasard ou à la folie les succès qu'elle refusa quelquefois à la science ou à la sagesse.

Même au seizième siècle on suit la trace de ces longues luttes. Il appartenait à la France, qui avait eu la première un avant-goût du génie moderne, de fournir au moyen âge les derniers et incertains représentants de son chevaleresque caractère. « Tout est perdu, fors l'honneur! » écrivait François Ier vaincu à Pavie, alors que Gonzalve de Cordoue avait déjà dit : « La toile d'honneur doit être d'un tissu lâche, » et que Charles-Quint mettait si bien en pratique cette honteuse maxime; mais, pour lutter sans trop d'infériorité contre son politique rival, le roi-chevalier est obligé de se servir des mêmes armes. C'est ce dernier des preux qui laisse au roi d'Espagne la gloire de défendre l'Europe chrétienne contre l'Afrique musulmane; qui refuse, sous de futiles prétextes, d'exécuter le traité de Madrid; qui faillit, pour prendre sa revanche, retenir Charles-Quint prisonnier à Paris, et qui fit alliance avec Soliman, sultan des Turcs, au grand scandale de la chrétienté.

Tout vint en aide à la transformation qui s'opérait au quinzième siècle. Nous venons de la voir dans les événements politiques et sur les trônes : elle n'est pas moindre partout ailleurs.

Dans un coin de l'Alsace, trois hommes obscurs inventent l'imprimerie. Répandre au loin les lumières, concentrées jusque-là dans des foyers trop peu nombreux ; rendre accessible à tous l'étude de la science, trop longtemps l'apanage des hommes riches de loisir; permettre à chacun d'apprendre chez soi ce qu'on n'apprenait auparavant que sur les bancs d'un trop petit nombre d'universités ; donner bientôt aux particuliers

plus de livres que les rois n'avaient de manuscrits; assurer l'indépendance de la pensée par l'impossibilité de brûler les livres comme on avait brûlé les hommes; lui donner des ailes; la semer aux quatre vents de l'Europe pour qu'elle fût recueillie dans toutes les intelligences et portât ses glorieux fruits, qui furent, au seizième siècle, la Réforme, et au dix-huitième la Révolution : tels ont été les résultats principaux de cette immortelle découverte. Le quinzième siècle ne put que les pressentir : il ne les vit pas. Les livres, et surtout les classiques anciens, s'imprimaient, il est vrai, mais à si haut prix qu'il était presque aussi coûteux d'en posséder que de posséder des manuscrits, et comme l'art nouveau, poursuivi par l'esprit de routine, était encore presque une hérésie, le danger retint longtemps les hommes studieux, mais timorés. Les puissants s'opposèrent, pour la plupart, à la diffusion des lumières; il eût fallu, pour triompher sur-le-champ de leur mauvais vouloir, que les inventeurs eussent une foi vive dans leur mission, et, si l'on peut dire, dans leur apostolat. Mais ils ne virent dans leur industrie qu'un moyen de faire fortune, et ils méritèrent par là, comme on l'a dit, l'obscurité où leur nom est resté. Tout le monde, excepté eux, eut bientôt mesuré la portée de la nouvelle découverte. Chacun, de près ou de loin, de la parole ou de l'action, prit part à la lutte, et cette justice est due au quinzième siècle que, par la voix de l'opinion publique, il en hâta le dénoûment. Il n'était pas fini qu'on n'avait plus à craindre pour l'imprimerie le sort du feu grégeois; le triomphe en était assuré.

Presque dans le même temps où les idées obtenaient, par l'invention de Guttemberg, leur affranchissement définitif, elles se voyaient ouvrir un champ plus vaste

par la découverte de Christophe Colomb. Le hardi Génois, en cherchant un passage aux Indes, donnait l'Amérique à l'Europe, tandis que Barthélemy Diaz, rectifiant à l'avance, par un heureux hasard, les calculs erronés de Colomb, trouvait le chemin le plus court. Ils ne voulaient tous deux que venir en aide à l'ambition mercantile de leurs contemporains; mais ce goût pour le commerce, ce courant d'idées qui poussait les hommes vers les lointains rivages, c'était déjà toute une révolution. Ce fut bien autre chose lorsqu'on sut qu'il y avait par delà les mers un nouveau monde. En voyant s'ouvrir l'océan devant lui, l'homme découvrait non-seulement pour sa fortune, mais aussi pour sa pensée, des horizons nouveaux. Cette Europe, dont il avait fait tout l'univers, ne lui parut plus qu'une faible partie du globe. Il se fût senti plein de mépris pour tant de petitesse, s'il n'avait eu conscience en même temps de la supériorité que l'esprit et la civilisation lui donnaient sur la force brutale des sauvages. Victorieux parce qu'il était plus habile, il rendit à l'intelligence les hommages qu'on adressait auparavant à la vigueur du corps. Ainsi la découverte de l'Amérique vint contribuer d'une manière inattendue à la révolution intellectuelle que l'invention de l'imprimerie avait commencée. Ce fut même presque le seul résultat qu'on en obtint immédiatement : les perturbations que la nouvelle route ouverte à l'activité humaine et les trésors du Pérou apportèrent dans les rapports sociaux, c'est l'histoire du seizième siècle; mais cette double conquête marque la transition entre les habitudes casanières de la vieille Europe et l'essor qu'elle prit plus tard vers de lointains climats, et elle est la gloire du siècle précédent.

Le génie de ces temps agités n'est pas moins forte-

ment empreint dans le mouvement des idées religieuses. On voit succomber l'hérésie et se terminer le grand schisme. Ces luttes féroces, ces querelles désastreuses appartiennent au moyen âge : le seizième siècle, plus absolu, procédera différemment. Entre ces deux périodes d'un caractère si opposé, il y a place pour près de cent ans d'un débat imprévu, mais nécessaire. La partie héroïque jouée par Jean Hus, Jean Ziska, Jérôme de Prague, avait été un mouvement politique et national autant que religieux : grâce à cette complication, ces hardis réformateurs avaient payé de leur sang de trop complexes projets. Il appartenait aux hérésiarques modernes d'assurer le triomphe de l'indépendance religieuse, en concentrant sur ce point tous les efforts de la pensée et même des armes pendant de longues années. Mais, après la sanglante défaite de leurs précurseurs, l'idée réformatrice aux abois avait besoin de se retremper dans le repos : l'œuvre de Luther était impossible, alors que le bûcher de Jean Hus fumait encore. Une seule lutte n'était pas prématurée et vint à son heure : c'est la lutte des vrais chrétiens contre le pape, représentant incontesté, mais infidèle, des antiques traditions de l'Église. Dans cette guerre, les novateurs ne combattent plus avec l'épée pour l'extermination, mais avec la parole pour la restauration; ils s'attaquent non plus seulement aux personnes, non pas encore aux dogmes, mais à la discipline ecclésiastique et aux vices du clergé. C'était une tentative profondément sensée, qui montre tout ce qu'il y avait de fondé dans les attaques et les griefs du passé. Si elle eût réussi, elle aurait pu empêcher la réforme de Luther, ou en amoindrir singulièrement la portée. Le concile de Trente vint trop tard pour remédier au

mal déjà fait, et ne put que l'empêcher de s'étendre encore.

La réforme ecclésiastique fut prêchée, au quinzième siècle, par de nombreux prédicateurs; mais nul ne jeta autant d'éclat que Jérôme Savonarole. Outre les talents qu'il avait reçus de la nature, ce moine réformateur trouvait les voies préparées par l'hérésie et par les dégoûts que les déportements d'Alexandre VI et de sa cour inspiraient à tous les cœurs vraiment chrétiens. Il remplit sa tâche en homme de son temps, et la transition du moyen âge à l'esprit moderne ne fut nulle part plus frappante que dans son génie et sa conduite. Il voulut faire marcher de front la réforme religieuse et la réforme politique, et, par cette tendance synthétique, il se rattache au passé; mais par ses vues sur l'un et l'autre point, et surtout par la manière dont il essaya de mener son œuvre à bien, il appartient aux temps modernes. Le rôle même qu'il a joué dans l'histoire est une transition nécessaire entre la défaite de Jean Hus et le triomphe de Luther. La réforme du second eût échoué comme celle du premier, pour être trop radicale, si l'insuccès d'une tentative intermédiaire et plus modérée n'eût donné lieu de croire aux chrétiens indignés que jamais la cour de Rome ne s'amenderait, ne condamnerait tant d'abus et de scandales, et ne rendrait à l'Église son ancien éclat. C'est en ce sens seulement qu'il peut être permis de dire que Savonarole fut un des précurseurs de la Réforme. Il le fut malgré lui et sans le savoir; il eût fait amende honorable aux pieds d'Alexandre VI lui-même, s'il eût pu soupçonner à quelle œuvre il mettait involontairement la main.

Ainsi, le quinzième siècle fut agité par les convulsions d'une société expirante et prête à se renouveler. Il ne vit

point le triomphe de l'avenir, mais il le prépara. Au prix de quels labeurs, de quelles souffrances, l'histoire le dit assez, et l'on ne ferait, en les rapportant, que répéter ce que chacun sait. Gardons-nous de jeter l'anathème à ce siècle pour ses fautes, ses vices et ses crimes. S'il fut agité, c'est que la séve débordait en lui, et qu'il s'apprêtait à donner la vie. La mort seule est paisible, et tout enfantement est laborieux.

II

État de l'Europe et principalement de l'Italie, dans les dernières années du quinzième siècle.

Depuis le moment où les Anglais furent expulsés de la France jusqu'aux guerres d'Italie, il serait impossible de faire une histoire générale de l'Europe. Les peuples se replient sur eux-mêmes pour accomplir les transformations que l'apparition de l'esprit nouveau rendait nécessaires. Ils s'habituèrent ainsi à vivre dans un isolement qui rompit ce vaste corps qu'on appelait la chrétienté. La papauté était dès lors impuissante à en relier les membres. Depuis les croisades, elle avait singulièrement abusé de son autorité. Les excommunications prodiguées sans mesure, non-seulement aux hommes rebelles à la foi, mais encore aux adversaires passagers de la politique pontificale, avaient achevé de miner le pouvoir spirituel du saint-siége. Il ne lui en reste pas dès-lors beaucoup plus que ce qui est garanti par sa puissance temporelle, et le degré de considération qu'il obtient se mesure presque au degré de terreur que ses armes peuvent inspirer. Toutefois, il eût été facile

au pape de reconquérir une partie du terrain q avait perdu, s'il eût su se borner au rôle glorieux successeur de saint Pierre ; car les fidèles savaient core distinguer l'indignité personnelle de l'homme e caractère sacré dont il était revêtu ; c'était une hardie qu'on payait quelquefois de sa vie que de conclure l'une à la déchéance de l'autre. Les princes mêmes pouvaient le plus facilement se mettre à l'abri des f dres pontificales n'entreprenaient pas la guerre cor le saint-siége sans consulter leurs docteurs ; ils cessai au plus tôt une lutte qui paraissait impie, et avaient h d'en recevoir l'absolution. Mais, loin de prétendr dominer par l'esprit, les papes n'entendaient point fa bon marché de leur puissance temporelle. Dès lors devaient prendre rang parmi les princes italiens, et tenir des plus puissants monarques juste autant de c sidération qu'un duc de Ferrare, ou tout au plus qu roi de Naples.

L'anarchie était donc dans la chrétienté : mais chac croyait encore à la nécessité d'un chef suprême qui co mandât à toute l'Europe, et l'on attendait qu'il fît ser son autorité. Un seul prince eût pu, en raison de l' fluence que ses ancêtres avaient exercée, prétendre sceptre que la débile main de quelques pontifes lais tomber à terre : c'était l'empereur d'Allemagne. M l'empereur est aussi déchu de tout prestige, et Frédéric allant se faire couronner à Rome, est dépouillé par brigands. Les grandes ambitions n'habitaient plus l'â de cet indigne héritier des Habsbourg ; il ne rêvait q d'arrondir ses domaines par l'adjonction de quel misérable comté : le duc d'Autriche avait détrôné l'e pereur. Le temps n'est plus où les successeurs de Ch lemagne allaient faire en Italie des guerres sans fruit

est vrai, mais riches de gloire; Frédéric est le plus pauvre, le plus timide prince de l'Europe et le moins respecté. Son titre ne lui donne que le futile privilége d'être servi à table par les électeurs, qui, s'il leur commandait partout ailleurs, ne répondraient pas à son appel. Seuls, ses sujets immédiats du duché d'Autriche obéissent encore à sa voix.

L'Allemagne participe à la décadence de son chef. Aucun souffle de vie ne paraît l'animer. Un grand danger est à ses portes; menacée incessamment par les Turcs, elle reste impassible et perd un temps précieux à contempler les querelles de ses électeurs et de ses archevêques. Elle eût péri dans sa léthargie, si les héroïques populations placées à l'avant-garde de l'Europe n'avaient versé leur sang pour la sauver de la conquête. Sa gloire, c'est alors Georges Podiébrad, Mathias Corvin, Scanderbeg, c'est-à-dire à peine des Allemands. Frédéric III vit et meurt occupé de s'assurer par voie d'intrigue et d'héritage les royaumes de Hongrie et de Bohême. Son fils Maximilien, qui voulut être tout et ne sut être rien, perd plusieurs années en négociations, en combats, en efforts infructueux pour se rendre maître du duché de Bourgogne, dont Louis XI lui retient la partie la plus considérable. Moins étroit dans sa médiocrité que son père, il veut reparaître en Italie : il n'en rapporte que de la honte. Ce prince, que les bourgeois de Bruges mettaient en prison pour dettes, n'était pas encore celui qui devait réveiller l'Allemagne.

L'Espagne, associée, quelques années plus tard, à l'empire, dans cette gigantesque domination qui menaça un instant de devenir universelle, avait à reconquérir auparavant son sol, occupé sur tant de points par les infidèles. Ses trois royaumes, n'étant pas même unis

entre eux par un lien fédératif, avaient d'ailleurs besoin de s'observer réciproquement. La Navarre, à moitié française, n'avait qu'une existence précaire, et se voyait destinée à disparaître plus tard dans les heurts de ses redoutables voisins. L'Aragon n'était pour le souverain qui possédait le royaume de Naples qu'une province dédaignée. La Castille, enfin, noyau de la future unité espagnole, portait attachés à ses flancs les Maures de Grenade, et, pas plus que ses rivales, elle n'était en état de faire sentir son influence au delà des Pyrénées et de ses rivages.

La France, au contraire, confinant, par sa position géographique, à presque tous les grands États de l'Europe, avait une sorte de droit, pour ce temps-là, ou au moins de fréquentes occasions de prendre part à toutes les guerres, de faire craindre son épée et respecter ses volontés. L'œuvre de son unité, plus avancée que celle des autres peuples, lui en donnait le loisir. L'expulsion des Anglais n'ayant eu lieu qu'à force de sang versé et de batailles perdues, avait éteint la plupart des grandes familles qui tenaient tête à la royauté. Les gentilshommes avaient remplacé les seigneurs, et n'étaient pas à craindre pour elle. Délivrée des ennemis du dehors, elle se voyait entourée de la reconnaissance publique. Elle se sentait portée, pour ainsi dire, sur les robustes épaules du peuple, qui, n'ayant jamais eu qu'à pâtir sous ses maîtres féodaux, s'abritait derrière l'institution monarchique, comme derrière son boulevard naturel. L'œuvre entreprise instinctivement, et presque à leur insu, par Jean le Bon, Charles V et Charles VII, fut poursuivie avec suite et succès par Louis XI. La dernière ligue de la féodalité aux abois dut prendre, indice certain de la ré-
ion qui s'opérait, le *bien public* pour drapeau, et le

fils d'un roi si habile put quitter son royaume et porter la guerre à l'étranger, sans craindre le plus léger soulèvement des ennemis de sa race. Devenus de fidèles sujets, la plupart d'entre eux couraient, à la suite de leur jeune maître, chercher la gloire en Italie.

L'Angleterre, trop à l'écart pour prendre encore intérêt à d'autres affaires, en dehors des siennes, qu'à celles de la France, dont elle n'était, en quelque sorte, qu'une fille ingrate et dénaturée; la Turquie, qui, malgré ses efforts pour entrer dans le concert européen, ou plutôt pour prendre part aux démêlés de l'Occident, était condamnée à l'isolement par les armes de quelques héros, et l'espèce de cordon sanitaire dont la chrétienté l'entourait, ne peuvent trouver place dans ce rapide tableau. L'Italie, au contraire, y doit occuper le premier plan.

Au quinzième siècle, la civilisation florissait surtout dans cette heureuse contrée. Les arts, les sciences, les lettres y étaient en honneur, non moins que par le passé. Si, à cette époque, entre les deux grandes périodes de sa gloire littéraire, entre le siècle de Dante et celui du Tasse, les productions originales paraissent trop rares, l'ardeur qu'on met de toutes parts à découvrir, à copier, à imprimer les écrits des anciens, et à les propager, à les lire, à les commenter, donne une grande importance au quinzième siècle dans l'histoire des lettres. L'inspiration recommençait d'ailleurs à disputer le pas à l'érudition. Laurent de Médicis rouvrait, non sans éclat, la carrière poétique où le suivaient les Pulci et le Bojardo. La cour de chaque petit prince était un foyer de lumières. On y brûlait du désir de rivaliser avec celle de Florence. C'était à qui attirerait, hébergerait, pensionnerait les traducteurs, les commentateurs de l'anti-

quité. Milan possédait le quinteux mais savant Filelf(Modène, Jean Aurispa ; Florence, Ambroise Traversa Marsile Ficin, Ange Politien; Rome, Platina, Jacqu Ammanati. Ce n'était pas assez de les accueillir et de l fêter : on leur confiait de hauts emplois dans la pol tique. Cecco Simonetta était premier ministre de Fra çois Sforza ; Antonio Beccadelli (le Panhormita) était conseiller ordinaire du roi de Naples; Léonard Aréti Poggio Bracciolini, et plus tard Machiavel, furent secr taires de la république florentine. Quelle supériorité n devait pas avoir un tel peuple sur tant d'autres nations o la noblesse se faisait un point d'honneur de ne savoi pas lire, et où le vulgaire ne savait pas si cette ignoranc était un sujet de gloire ou de honte !

A côté de cette supériorité intellectuelle, combie d'autres éléments de prospérité ne possédait pas l'Italie Le sol, naturellement fertile, y était cultivé sur tous le points avec amour, et cette terre promise semblait u véritable jardin, aux endroits mêmes aujourd'hui le plus déserts et les plus désolés. L'aisance que l'agricul ture répandait dans les campagnes y rendait aux pay sans la vie plus facile et plus douce que n'était, au del des Alpes, celle des bourgeois. Le commerce produisai le même effet pour les villes. Personne ne dédaignait d s'y livrer. L'Italie servait d'entrepôt au monde entier, e cette heureuse industrie y faisait couler des flots d'o Quel plus beau spectacle que cet honneur rendu au tra vail par les premiers hommes d'une nation ! Quelle re commandation plus engageante que celle de l'exempl joint au conseil ! Quel prince était alors plus grand qu Laurent le Magnifique, partageant son temps entre l politique, le commerce et les lettres, et, simple banquie négociant d'égal à égal avec les papes et les rois ! L'ac

tivité que de si hauts exemples imprimèrent aux citoyens fut incroyable : tous les arts manuels atteignirent leur plus haut degré de perfection. Malgré l'abondance des matières premières que l'Italie fournissait à ses ouvriers et à ses artistes, ce n'était pas une petite branche de son commerce que d'aller, sur tous les points du globe, chercher de quoi suffire à tant d'activité.

Les arts de la paix étaient soutenus et protégés par ceux de la guerre. Une population plus nombreuse et plus pressée, dans ces temps-là, qu'en aucun lieu du monde, avait dû s'exercer aux combats dans ses luttes intestines. Les héros et les tacticiens ne lui manquaient pas pour diriger ses armées. Elle s'enorgueillissait, à juste titre, d'avoir vu sortir de son sein et grandir au milieu d'elle les Sforza, les Braccio de Montone, les Piccinini, les Malatesta. Plus tard, les Jean des Bandes noires, les Ferrucci, d'autres encore, firent bien voir que la valeur et les talents militaires n'étaient pas en Italie une exception. A défaut du bras de ses enfants, l'Italie eût pu, comme la France et l'Autriche, solder des lances mercenaires. Grâce à ses incomparables richesses, elle les eût mieux payées que François Ier ou Charles-Quint, et eût pu compter sur leur fidélité. Qui peut dire que le concours des Suisses, malgré l'inconvénient des troupes mercenaires, si bien montré par Machiavel, eût été pour l'Italie une cause d'infériorité, dans un siècle où l'on ne faisait rien sans elles ; et qui sait si leur contact n'eût pas achevé d'aguerrir les enfants de Florence et de Naples?

Il semble qu'avec tant d'avantages, l'Italie eût dû se rendre une seconde fois la maîtresse du monde; et pourtant elle n'avait cessé d'être le champ de bataille des nations: à chaque invasion, elle avait perdu une nouvelle part de cette indépendance qu'elle appelait sa liberté.

Les causes de cette triste et surprenante destinée furent en petit nombre, mais profondes, et, à ce qu'il paraît, incurables. La principale, c'est l'absence de tout esprit national, et le trop grand nombre d'États qui se disputaient la prépondérance. Que l'Italie fût soumise à différents princes, ce n'est pas ce qui fit son malheur; mais deux ou trois grands royaumes, unis étroitement dans une alliance offensive et défensive, eussent rendu à la Péninsule les forces que lui ôtait cette multitude d'imperceptibles principautés, en lui faisant sentir plus vivement son impuissance. Le mal fut surtout qu'habitués à ce morcellement extrême, les peuples ne virent dans le nom de l'Italie qu'un vain mot qui ne répondait à aucune réalité dans les faits, à aucune espérance dans les esprits. Au lieu de se considérer comme les membres accidentellement séparés d'une seule nation, ils furent constamment ennemis les uns des autres. Ces rivalités n'étaient pas seulement de province à province, mais de ville à ville. Une querelle venait-elle à éclater, l'un des partis appelait les Barbares; ceux-ci ruinaient pour l'ordinaire les deux cités rivales, et ravageaient le territoire des pays neutres qu'ils traversaient.

Si même ces principautés, sans diminuer de nombre, avaient su former deux ou trois grandes fédérations, le sentiment municipal, les rivalités de clocher se seraient perdues dans des intérêts plus généraux et plus sérieux, et cette élévation dans les vues des citoyens, en donnant du ressort à leurs âmes, eût peut-être sauvé leur patrie. Mais il serait injuste de demander à l'Italie du quinzième siècle des combinaisons politiques sur lesquelles, après tant de maux, les Italiens sont encore aujourd'hui divisés.

Cette cause suffirait pour expliquer la destinée de ce malheureux pays; elle fut loin d'être la seule. Le nom-

ɔre des États italiens étant très-considérable, chacun l'eux dut être de peu d'importance. Les citoyens riches y acquirent donc une puissance qui s'accrut d'autant plus qu'on y faisait d'abord moins d'attention, et ils purent aspirer à la tyrannie. S'ils avaient vécu au sein d'États plus importants, leur fortune aurait paru moins disproportionnée et se serait perdue dans la grandeur de l'empire. La fatalité voulut qu'à cette époque, avec une telle dissémination des forces, il se trouvât, dans les différentes cités d'Italie, une génération d'hommes supérieurs, prêts à profiter des conjonctures et à s'emparer du pouvoir. Les Sforza venaient, à Milan, remplacer la race épuisée des Visconti; à Florence, les premiers Médicis rendaient le despotisme aimable; à Naples, un prince distingué succédait à une femme décriée pour ses faiblesses et ses vices, et devait, par le contraste, passer sans peine pour un grand homme; à Rome, enfin, la tiare, trop souvent placée sur une tête affaiblie par les années, tombait en partage à deux hommes éminents, Nicolas V et Pie II, qui purent, grâce à l'admiration qu'inspirait leur caractère, le premier ôter aux Romains une partie de leurs droits, le second déposséder, au profit du saint-siége, plusieurs princes romagnols.

C'est à peine si, pour conjurer les dangers dont cette servitude menaçait l'Italie, deux tentatives eurent lieu sur des points isolés. Étienne Porcaro à Rome (1453), Savonarole à Florence (1494), font inutilement le sacrifice de leur vie. Milan ne sait pas mettre à profit la mort de Galéas Sforza pour recouvrer ses anciens droits, et Venise est insensible à l'esclavage, pourvu que ses maîtres soient nés à l'ombre des coupoles de Saint-Marc.

Il n'est pas étonnant que la perte de leur liberté ait si peu coûté aux Italiens. Constamment en guerre les uns contre les autres, ils avaient dû, presque à chaque instant, suspendre l'exercice de tous les droits, et se remettre aux mains de la dictature, pour sauver leur indépendance. Obligés d'avoir toujours l'œil sur leurs plus proches voisins, d'être toujours prêts à la défense, sinon à l'attaque, ce n'était pas au bruit des clairons et d'une multitude en armes qu'ils pouvaient espérer de voir fleurir la liberté, qui ne répand ses dons bienfaisants qu'à la faveur de la paix.

Les discordes intestines n'étaient pas un obstacle moins insurmontable. Il n'y avait pas une ville qui ne fût déchirée par les factions, et ne tînt continuellement une partie de ses citoyens dans l'exil. On vivait armé du poignard ou de l'épée ; on croisait le fer, on assassinait en plein jour, pour de futiles motifs, quelquefois même sans motifs, car les enfants ne savaient pas toujours la cause des guerres domestiques dont ils avaient reçu de leurs pères le triste héritage. Guelfes et Gibelins, Blancs et Noirs, Montaigus et Capulets, Maltraversi et Scacchesi, Bergolini et Raspanti, Gieremiei et Lambertazzi, Torriani et Visconti, Orsini et Colonna, ce n'étaient pas les noms qui manquaient aux querelles, tantôt les plus grandioses, comme celles du sacerdoce et de l'empire, tantôt puériles, comme celles de Pistoia. Pour ne parler que de la plus célèbre, que de haines diverses s'abritèrent, en moins d'un siècle, sous le drapeau des Guelfes et des Gibelins ! Parmi tant de discordes et de conjurations, sur ces places publiques couvertes d'armes ou de sang, qu'avait à faire la liberté ?

Et comme si ce n'était pas assez de la guerre au dehors et au dedans pour en comprimer l'essor, il man-

qua toujours à l'Italie un bien précieux, sans lequel elle est impossible : la bonne administration de la justice. Quand il n'existe point de magistratures tutélaires ; quand de pleins pouvoirs sont confiés aux juges, et qu'ils n'ont pas à répondre de leurs actes ; quand, enfin, les pouvoirs politiques et judiciaires sont confondus, le citoyen le plus honnête n'a rien d'assuré, ni sa fortune, ni sa liberté, ni sa vie. Quel autre intérêt peut-il prendre dès lors aux affaires publiques, que d'amener, par tous les moyens en son pouvoir, la chute de la faction dominante, non pour réformer des institutions vicieuses, mais pour se mettre, lui et les siens, à l'abri des maux soufferts, et exercer de cruelles représailles ?

Ce n'est donc ni à la liberté, ni à ses institutions, que l'Italie fut redevable de sa prospérité au moyen âge. De la première, on peut dire qu'elle n'en jouit jamais, et le jeu des autres fut toujours entravé par la guerre au dehors et les discordes au dedans. Cette situation, trop durable, quoique contre nature, développa les germes d'une décadence prématurée, et l'on en peut facilement constater les progrès dans chaque État.

Venise, depuis longtemps minée par ses institutions, recevait de la prise de Constantinople un coup funeste ; les navigateurs qui donnèrent à l'Europe une route nouvelle pour aller aux Indes achevèrent sa ruine. Frappée deux fois dans son commerce qui lui versait la vie, la sérénissime république essaya, en se mêlant aux affaires de l'Italie, de regagner sur terre ce qu'elle perdait sur mer. C'était méconnaître son génie, et, dans cette lutte sans issue, elle dépensa vainement ses finances et son sang. Néanmoins ses débuts furent heureux : elle avait encore de trop grands restes de son ancienne puissance pour ne pas rendre redoutables à l'Italie ses empiéte-

ments et ses armes; mais, enfin, Louis XII vint appre dre aux ennemis de Venise qu'elle n'était pas invincib et, une fois le prestige détruit, la reine de l'Adriatiq tomba de chute en chute, jusqu'à ce qu'elle fût ray du nombre des nations.

Il n'avait pas fallu tant d'efforts pour amener la rui de Gênes, son éternelle rivale. Reléguée au second ra par Venise, et trop pénétrée peut-être du sentiment son impuissance, la cité de marbre s'était donnée tou tour à tous les princes, qui l'avaient dédaignée, et retrouvait quelques vestiges de son ancienne flamm que pour prendre part à la querelle des Adorni et d Frégosi, se disputant les lambeaux de pouvoir q l'étranger protecteur voulait bien leur laisser. Il se pr senta pour Gênes une occasion unique de se relever. l de ses citoyens lui offrit un monde : elle n'en voul pas.

Entre ces deux villes rivales s'étendait le Milanais, q eût pu devenir l'arbitre de l'Italie, si la famille d'ave turiers qui y dominait n'eût été absorbée par le soin se maintenir, de se faire craindre et de jouir. Elle ne qu'intriguer et appeler les armes étrangères, ce q loin de la mieux asseoir sur le trône, finit par l'en pr cipiter. Dans les petites cours de Ferrare, de Bologn de Rimini, de petits tyrans étaient tout occupés à pre dre les Sforce pour modèles, et leur influence ne d passait pas leurs étroites frontières. Il n'en était pas même des Médicis, qui avaient doucement imposé le domination à Florence, l'avaient fait accepter par le bonté naturelle, par leur goût éclairé pour les lettr par leur magnificence, et avaient récompensé leur p trie de s'être remise entre leurs mains, en la mett au premier rang des cités de l'Italie. Florence sembl

lonc, plus que toute autre ville, devoir supporter le oug : ce fut elle pourtant qui fit les suprêmes efforts pour le secouer.

La tentative que Porcaro avait faite à Rome, quelques années auparavant, n'avait pas même obtenu un triomphe passager. Si la ville éternelle rêvait encore de tribuns et de consuls, elle avait montré, par ses faiblesses et ses folies sous Colà Rienzi, combien elle était incapable de ramener ces temps glorieux. Habituée, pendant des siècles, à voir ses papes commander à l'Europe, elle s'enorgueillissait de leurs triomphes, vivait de leur vie, souffrait de leur captivité, gémissait de leur éloignement, célébrait pompeusement leur retour. L'amoindrissement de ses maîtres ne l'avait pas détournée de cette communauté d'idées et de volontés : c'était en eux qu'elle plaçait tout son espoir. En cela, elle faisait preuve de raison, et montrait l'intelligence de ses destinées. Puisque les papes ne savaient plus ou ne pouvaient plus être les maîtres de l'Europe, ils auraient dû aspirer au moins à l'être de l'Italie. S'ils ne pouvaient la réunir tout entière sous leurs lois, il leur était possible de former de tant de petits États une vaste fédération, dont nul ne leur aurait disputé la présidence. Armés de cette puissance matérielle, égale à celle des plus grands peuples de la chrétienté, placés au-dessus de tous par leur autorité spirituelle, les successeurs de Grégoire VII auraient pu espérer de refaire de l'œuvre du grand pontife tout ce que le temps permettait. Un échec du moins n'eût pas été sans gloire. Au lieu de tenter des hasards raisonnables, ils s'abandonnèrent à la funeste passion du népotisme, quand ils ne descendirent pas plus bas. Pousser un des leurs dans la chaire de saint Pierre ne fut plus, pour les familles considérables, qu'un moyen

de faire ou de refaire leur fortune. Aussi la papauté ne jouissait-elle pas de plus d'influence en Italie que dans le reste de l'Europe. Si, par ses forces temporelles, elle pouvait marcher l'égale de la plupart des princes italiens, elle perdait, vue de plus près, la considération qu'on avait encore pour son autorité au delà des Alpes[1]. C'est pourquoi l'on voyait Venise, Milan, Florence, tour à tour excommuniées et interdites, se rire de ses foudres, lorsqu'elles pouvaient résister à ses armes. Rome avait donc, pour ainsi dire, à refaire l'Italie; mais elle devait auparavant faire sa propre réforme, et ce n'était pas à l'ère des Borgia qu'il fallait la demander.

Le royaume de Naples, malgré son étendue et son importance, n'eût pas été un obstacle sérieux à cette entreprise. Relégué à l'extrémité de l'Italie, occupé par les étrangers, et prévoyant qu'il serait bientôt séparé de l'Aragon, il sentait bien que toute sa force était dans une alliance intime et durable avec le pape, dont il aurait adopté tous les projets. Au règne glorieux d'Alphonse V succédait celui de Ferdinand, obligé de disputer sa couronne à Jean de Calabre, et redevable de la victoire décisive de Troya à François Sforza et à Scandeberg, deux aventuriers (1462). Maître enfin de ses États, Ferdinand ne voyait pas sans ombrage qu'ils fussent peuplés en partie des partisans de son rival. Il crut s'affermir en les faisant tous mettre à mort, et ne réussit qu'à paralyser les forces vives de son royaume, en y répandant la terreur, et à faire désirer plus ardemment l'arrivée de Charles VIII.

1. Quelli popoli che sono più propinqui alla chiesa Romana, capo della religione nostra, hanno meno religione. (Machiavelli, *Discorsi*, lib. I, cap. XII.)

Telle était la situation de l'Italie à la fin du quinzième siècle. Courbée sous le joug, elle s'en était fait une habitude et ne songeait plus à s'en plaindre. Toute à son glorieux passé, elle vivait de souvenirs, ou s'enivrait de la connaissance des lettres anciennes et des progrès éclatants qu'elle voyait faire aux arts. Les princes seuls s'agitaient à sa tête, et les peuples ne se passionnaient plus pour des querelles où il n'y avait de profit que pour l'ambition de leurs maîtres. Une seule ville se souvenait encore assez de ses anciennes franchises pour tenter de les reconquérir : c'était Florence; encore fallut-il des circonstances extraordinaires pour la réveiller.

Sous l'autorité si habilement déguisée des Médicis, Florence jouissait du repos qui, après les agitations tumultueuses et stériles de tant de siècles, lui paraissait le premier des biens. La prospérité où elle s'éleva rapidement fit obtenir et peut-être mériter à Cosme l'Ancien le titre glorieux de père de la patrie. Son fils, Pierre le Goutteux, soutenu par les souvenirs encore récents d'une population reconnaissante, eut moins besoin de dissimuler son pouvoir (1465-1469). Il sut cependant user de prudence et se tint dans de justes bornes. Laurent lui-même, le magnifique Laurent, débuta sans éclat. Il n'est d'abord qu'un citoyen notable qu'on envoie en ambassade au pape Sixte IV (1471); mais bientôt la conjuration des Pazzi (1478) vient attester et accroître son importance; les négociations qu'il entame personnellement avec Naples, après l'échec des armes florentines, et qu'il mène à bonne fin (1479-1480); ses efforts habiles et couronnés de succès pour conserver la paix et l'équilibre politique en Italie, les persécutions du pape le rendent cher à ses concitoyens, illustre aux yeux de tous les

princes, et lui permettent de prendre leur titre et de les éclipser tous.

Laurent fit beaucoup pour Florence, et la plaça, par l'éclat qu'il jeta sur elle, au premier rang des cités; mais sa patrie fit pour lui plus encore : elle sauva sa fortune compromise par de folles prodigalités, au prix d'une banqueroute d'État et des plus violentes mesures financières. Ses titres à de si grands sacrifices furent sans doute aussi nombreux qu'éclatants; mais un de ceux qui lui concilièrent le plus la faveur publique, c'est qu'il sut, comme son aïeul, dissimuler son autorité. S'il eut l'amour du pouvoir, il n'en eut pas la vanité, et il fit habilement servir à ses fins toutes les anciennes institutions. Les Florentins, se voyant illustres, oublièrent facilement une servitude qu'on ne leur rappelait pas, et surent gré à leur maître de leur répéter qu'ils étaient libres.

Le gouvernement de la république était, en effet, le même dans la forme qu'aux temps de liberté : au sommet, un pouvoir exécutif dont la durée était de deux mois, composé des huit prieurs des arts, deux par quartier, sous la présidence du gonfalonier de justice; comme conseil habituel de cette *seigneurie*, les colléges, c'est-à-dire les *buonuomini* (bons hommes), et les gonfaloniers des compagnies. Tous les projets de loi, élaborés par la seigneurie et les colléges, étaient soumis à l'adoption successive de quatre conseils, établis ou maintenus en 1411, sauf quelques modifications que Laurent apporta dans la suite (1471) à ce système. Comme ressource extrême, il restait au peuple la création de la Balie et l'assemblée à parlement. Ce recours illusoire complétait le système des institutions politiques. Laurent n'eut garde d'y toucher, et il montra par là et par l'heureuse durée

le son règne qu'il suffit presque toujours d'user du pouvoir avec modération pour s'y maintenir.

La domination des premiers Médicis à Florence n'eut rien que de très-naturel. Ils étaient les plus éclairés, les plus riches, les plus considérés de cette classe moyenne à qui appartenait l'autorité. Ils obtinrent par là une influence inouïe, et ils furent assez habiles pour en user, le plus souvent, sans en abuser. On dit avec raison du gouvernement florentin qu'il fut une démocratie; mais on oublie toujours d'ajouter qu'il fut une démocratie bourgeoise, ce qui explique pourtant la prodigieuse élévation des Médicis. L'historien Nardi déclare expressément que la populace, ou menu peuple, n'eut jamais de part aux affaires publiques qu'une fois, et très-passagèrement, après le tumulte des Ciompi. Or, Nardi, qui était compté parmi les principaux du parti populaire, ne se contente pas d'énoncer le fait; il y donne son entière approbation : « Si de cet agrégat confus et pernicieux de sa nature on ôte les deux parties extrêmes, c'est-à-dire la tête et la queue, reste le corps intermédiaire qui est très-propre à constituer une parfaite république. » L'opinion de Nardi avait prévalu : presque jamais on n'admit à prendre part aux affaires que les citoyens inscrits dans les arts; encore fallait-il qu'ils fussent, ainsi que leurs familles, à l'abri de toute tache et de tout soupçon (*netti di specchio*), et que leurs pères eussent joui du droit de voter. De tant de conditions imposées à l'exercice des droits civiques, il arriva que, dans une ville d'au moins soixante mille âmes, on ne compta jamais plus de deux mille citoyens reconnus aptes à exercer leurs droits politiques.

Il semble du moins que cette domination des classes moyennes eût dû faire régner à Florence les vertus qui

leur sont propres ; mais la contagion de l'exemple s'étai glissée partout. La ville des fleurs s'était faite à l'imag de Rome : les caractères s'étaient abaissés, la vertu avai fait place au vice. Tous les historiens font de l'immora lité de cette époque un tableau repoussant :

« Les Florentins, dit l'un d'eux, ayant mis tou leurs soins à vivre dans la mollesse et dans l'oisiveté rompirent avec les traditions de leurs ancêtres, et, pa une licence insupportable et sans mesure, se frayèren un chemin vers les vices les plus honteux et les plu détestables. Leurs pères, à force de travaux, de fati- gues, de vertus, d'abstinence, de probité, avaient rend la patrie très-florissante; eux, au contraire, comm s'ils avaient laissé de côté toute pudeur, semblaien n'avoir plus rien à perdre : ils se livraient au jeu, au vin, aux plus ignobles plaisirs. Perdus de débauche, ils avaient d'infâmes amours, des orgies de toutes les heures. Ils étaient souillés de toutes les scélératesses, de tous les crimes. Le mépris des lois et de la justice leur assurait la plus complète impunité. Ils faisaient consister le courage dans l'audace et la témérité, la facilité des mœurs dans une coupable complaisance, la politesse dans la médisance et le bavardage. Ils fai- saient tout languissamment, avec mollesse et sans or- dre : la paresse, la lâcheté étaient la règle de leur vie.... »

Jamais Savonarole, qui tonna si souvent et avec tant d'énergie contre les mœurs de son temps, n'en dit plus que l'historien Bruto ne laisse entendre par ce peu de mots. Ce fut une fâcheuse coïncidence que celle d'une si grande dépravation morale avec la plus éclatante pros- périté matérielle. Mais ces deux causes contribuèrent également sans doute à rendre Florence insensible à

'te de sa liberté, et incapable de la conserver ou de onquérir. Ce n'est pas de secouer le joug qui était le, les événements le firent bien voir; c'était de se :er digne d'être libre. Pour relever ce peuple, il , avant tout, rétablir dans son esprit les saines no- de la morale et de la vertu. L'œuvre était ardue, ue impossible : elle ne rebuta pas la généreuse .r de Savonarole.



LIVRE I

DEPUIS LA NAISSANCE DE SAVONAROLE JUSQU'A SON INTERVENTION DANS LES AFFAIRES PUBLIQUES.

(1452-1494.)

CHAPITRE I.

Naissance de Savonarole. — Son éducation. — Ses goûts. — Il embrasse la vie religieuse. — Motifs de cette détermination. — Lettre à son père. — Ses fonctions au couvent. — Il se livre à l'enseignement. — Séjour à Ferrare. — Il est envoyé à Florence.

(1452-1482.)

Jérôme Savonarole[1] naquit à Ferrare, le 21 septembre 1452, de Nicolas Savonarole et d'Hélène Buonaccorsi, de Mantoue. Du côté paternel, sa famille était originaire de Padoue, et elle y avait jeté assez d'éclat pour qu'une porte de cette ville, voisine du lieu où sa maison était bâtie, ait longtemps gardé un nom si illustre. Son aïeul,

1. Le vrai nom est *Savonarola*. Les auteurs français l'ont souvent dénaturé. Il peut être permis, comme Bayle l'a très-bien remarqué, de

le médecin Savonarole, homme de bien qui soignait les pauvres gratis, vint s'établir à Ferrare, où Nicolas d'Este l'avait appelé, sur le bruit de sa réputation. Le second fils de ce Michel, appelé Nicolas, fut le père de deux filles et de cinq garçons, dont Jérôme se trouva le troisième[1]. Destiné, ainsi qu'Albert, son plus jeune frère, à soutenir dans la médecine l'honneur de son nom, Jérôme recevait une éducation très-soignée, particulièrement dans les lettres. Il sut en tirer beaucoup de profit. Peut-être même oublia-t-il un peu trop ses études médicales, pour se plonger dans les abstractions de la métaphysique. Aristote, saint Thomas d'Aquin, devinrent ses auteurs favoris, et son amour passionné pour le travail lui inspira des goûts sédentaires et retirés. Il aimait à vivre seul, à se promener à l'écart; il évitait le palais d'Hercule d'Este et la cour, et jamais il ne mit le pied dans la forteresse de Ferrare, promenade délicieuse, rendez-vous de la bonne compagnie.

Ses biographes ont conclu de là, et donné comme un fait certain, qu'il avait eu, dès son enfance, une vocation décidée pour la vie religieuse. Pic de la Mirandole, neveu

donner à un nom si célèbre une terminaison française; mais il ne saurait l'être d'écrire *Savoranole*, *Sevanarola*, *Savonaroola*, comme l'ont fait Duverdier, Dupréau (Prateolus), Duplessis-Mornay, Florimond de Rémond, ni même *Savanarole*, ce qui est l'erreur la plus commune en France (Voy. Bayle, *Dictionnaire*, art. *Savonarole*). — Fleury dit : Jérôme de *Savonarolle*.

1. L'aîné, Ognibene, se fit militaire; le cadet se nommait Bartolommeo, le quatrième Marco (en religion Marco Aurelio et par corruption M. Aurelio et Maurelio) prit l'habit de saint Dominique des mains de son frère Jérôme et vécut dans l'intimité avec lui; le dernier, Albert, fut un médecin très-renommé. Des deux sœurs, l'une, Béatrice, ne se maria pas; l'autre, Claire, devenue veuve, revint habiter la maison paternelle avec son frère Albert. Il y a encore aujourd'hui des Savonarole à Ferrare.

de celui qui a illustré ce nom, ajoute même qu'étant à jouer avec ses camarades, il s'échappait souvent pour construire de petits autels. Si ces dispositions avaient été aussi prononcées, les parents du jeune Jérôme n'auraient pu les ignorer; or, nous verrons plus bas qu'ils durent être extrêmement surpris de la résolution prise par leur fils d'entrer en religion. Savonarole lui-même nous apprend que, dans le principe, il n'y songeait pas :

« Il me souvient d'avoir dit mille fois, quand j'étais au siècle, que jamais je ne me ferais moine; et cependant il me fallut prendre l'habit, quand cela plut à Dieu. J'avais perdu l'appétit, je ne savais à quoi me résoudre. Quand la pensée vient, elle chasse le sommeil; mais à peine a-t-on fait ce qu'elle commande, qu'on vit dans le contentement. Aujourd'hui que je suis moine, je ne changerais de condition avec personne. »

Comment donc cette pensée lui vint-elle? La lecture assidue qu'il fit des grands docteurs du moyen âge et surtout de l'Ange de l'École l'explique suffisamment, pourvu que l'on tienne compte des sentiments de piété qui étaient héréditaires dans sa famille, et qu'il était loin de répudier. Mais il nous dit encore lui-même à quelle occasion la lumière se fit sur ses propres désirs et ses vagues sentiments :

« Quand j'étais au siècle, j'allai un jour faire une promenade à Faenza; j'entrai par hasard dans l'église de Saint-Augustin, et j'entendis une remarquable parole d'un prédicateur de cet ordre. Je ne veux pas vous la dire maintenant; mais je l'ai là, gravée au cœur. Un an après, j'étais entré en religion. »

Ses historiens prétendent qu'il eut, en outre, une vision qui lui fit lire clairement dans sa destinée. Ce qu'il

serait plus curieux de savoir, ce sont les motifs qu
Jérôme pour prendre une détermination si grave; i
on ne les trouve nulle part. Était-il poursuivi du rem
de ses fautes, dont son esprit, porté à l'ascétisme, s'
gérait la gravité? Son but n'était-il pas plutôt de se f
une vie à sa convenance, une retraite où il vécût h
reux? Ses sermons, mine inépuisable, suppléeront
core au silence des historiens. On y voit que Savona
regardait la vie monastique comme le dernier refug
bonheur sur la terre, parce que, dans le cloître, on
s'occupe que de soi-même:

« Je vous dis que la vie du chrétien qui, plein de
mour du Christ, ne craint rien au monde, pas mêm
mort, a d'infinies félicités. Celui qui est en religion
parle du bon religieux, est souverainement heur
Viens ici, mon fils, viens en religion. Tu n'as plus
préoccuper de femme ni d'enfants; tu t'es donc affra
d'une grande misère. Vous autres, gens du monde, v
avez une femme et des enfants qui vous rompent la
tout le jour, et votre vie est pleine d'ennuis. »

Et ailleurs, appliquant ses idées à lui-même, il s'éc
« J'aimais deux choses par-dessus tout: la liberté
repos. Ce sont elles qui m'ont conduit au port. I
avoir la liberté, je n'ai pas voulu de femme; et pour a
le repos j'ai fui le monde, et j'ai gagné le port d
religion. »

Ce fut donc pour satisfaire un goût personnel, il
bien le reconnaître, que Savonarole embrassa la vie
gieuse. On aime à croire cependant que si ce qui lui
sait le plus dans la cellule, c'était d'être affranchi
soins domestiques, ce ne fut pas pour l'embarras et l
nui qu'ils nous causent, mais pour avoir le loisir d'
ver vers Dieu son esprit et son âme, et de sonder les

fondeurs de la métaphysique. S'il ne chercha que le repos, il en fut cruellement puni, car jamais existence ne fut plus agitée que la sienne.

Lorsque, après de mûres réflexions, il eut pris son parti, il s'enfuit furtivement de la maison paternelle, laissant dans son cabinet un livre qu'il venait de composer sur le mépris du monde. C'était le 23 avril 1475. Il avait pour lors vingt-deux ans et demi.

On ne peut trouver d'autre motif à ce départ secret que la crainte de rencontrer quelque opposition dans sa famille et de se laisser attendrir. Mais il est difficile de savoir s'il s'était déjà heurté à cette opposition, ou s'il ne faisait que la pressentir.

Il se rendit directement à Bologne pour se faire admettre dans le couvent dominicain de cette ville. Son choix avait été déterminé, disent les auteurs, par le désir d'imiter saint Thomas d'Aquin, qui avait appartenu à cet ordre. Deux jours après son entrée au couvent, il adressa à son père une lettre d'explications, premier monument écrit que nous ayons de lui, et qui mérite, à ce titre, d'être reproduite ici. Il y donne les motifs de sa résolution, et *démontre* qu'il y a lieu de se réjouir et non de s'affliger. Les regrets du cœur, la tendresse filiale y occupent toute la place que ces sentiments peuvent tenir dans la lettre d'un homme qui préfère à tout les félicités de la vie claustrale.

« A Messire Nicolas, son père, à Ferrare.

« Je ne doute pas de la douleur que vous cause mon départ. Elle doit être d'autant plus grande que je me suis éloigné furtivement de vous. Mais je veux, par cette lettre, vous expliquer ma pensée et mes desseins, afin de vous

faire comprendre que je ne suis pas parti comme un enfant, ainsi que plusieurs personnes le croient.

« Et d'abord, je veux qu'en sage appréciateur des choses périssables, vous ne vous laissiez pas aller à la passion comme les femmes, mais que, vous attachant à la vérité, vous jugiez, d'après votre raison, si je ne devais pas fuir le siècle et mettre mon projet à exécution. Le motif qui me détermine à entrer en religion est celui-ci: d'abord, la grande misère du monde, l'iniquité des hommes, les viols, les adultères, les brigandages, l'orgueil, l'idolâtrie, les blasphèmes cruels dont le siècle est souillé; car on ne trouve plus personne qui fasse le bien. Aussi plusieurs fois chaque jour, je récitais en pleurant ces vers:

Heu! fuge crudeles terras! fuge littus avarum!

« Je ne pouvais supporter la grande méchanceté de certains peuples d'Italie; je voyais partout la vertu dédaignée et les vices en honneur. C'était la plus grande souffrance que je pusse avoir en ce monde. C'est pourquoi je priais tous les jours mon Seigneur Jésus-Christ qu'il me voulût ôter de cette fange, et ainsi je faisais continuellement à Dieu cette fervente prière: *Notam fac mihi viam in qua ambulem, quia ad te levavi animam meam.* Dieu, quand il a plu à son infinie miséricorde, m'a montré cette voie, et j'y suis entré, quoique indigne de tant de grâce. Répondez-moi donc : n'est-ce pas une grande vertu chez un homme de fuir les souillures et les iniquités de ce misérable monde pour vivre comme un être raisonnable, et non comme une bête parmi des pourceaux? N'y aurait-il pas eu de l'ingratitude à refuser de suivre le droit chemin, quand Dieu, sur ma prière, a daigné me le montrer? O ciel! mon doux Jésus! plutôt mille morts que de te contredire jamais et d'être ingrat à ce point.

« Ainsi, mon père bien-aimé, loin de verser des larmes, vous devez remercier messire Jésus, car il vous a donné un fils ; il vous l'a conservé jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, et, non content de cela, il a daigné l'admettre parmi ses chevaliers militants. Dites, ne regardez-vous pas comme une grâce spéciale d'avoir un de vos fils chevalier de Jésus-Christ? Ou vous m'aimez, ou vous ne m'aimez point. Vous ne direz pas, je le sais, que vous ne m'aimez point. Si donc vous m'aimez, puisque je suis composé de deux parties, c'est-à-dire de l'âme et du corps, laquelle aimez-vous le mieux, le corps ou l'âme? Vous ne pouvez pas dire le corps : ce ne serait pas m'aimer, que d'aimer la plus vile partie de moi-même. Vous avez donc plus d'amour pour l'âme ; mais alors pourquoi ne cherchez-vous pas son bien? Vous devriez plutôt vous réjouir, et faire grande fête de ce triomphe. Je sais bien qu'on ne peut empêcher la chair d'éprouver quelque douleur ; mais il faut la refréner à l'aide de la raison : c'est le devoir d'un homme sage et d'un grand cœur.

« Croyez-vous donc que je n'aie pas éprouvé beaucoup d'affliction en me séparant de vous? Jamais, depuis que je suis né, je n'ai ressenti une plus grande douleur morale qu'au moment d'abandonner mon propre père pour aller faire à Jésus-Christ le sacrifice de mon corps, et rendre ma volonté dans les mains de personnes que je n'avais jamais vues. Mais depuis, en pensant à Dieu, et me souvenant qu'il n'a pas dédaigné de se faire esclave parmi nous, vermisseaux, je ne me suis plus senti la force de ne pas m'incliner à sa douce voix, à la voix de mon Seigneur Jésus-Christ, qui dit : *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos. Tollite jugum meum super vos, et invenietis requiem animabus*

vestris. Cependant vous vous plaignez de moi à cause de mon départ, j'allais dire de ma fuite : sachez-le donc, je souffrais tant de vous quitter, que si je vous avais ouvert mon cœur, il aurait éclaté avant mon départ, et m'aurait forcé de renoncer à mon dessein. Ainsi ne vous étonnez pas si j'ai gardé le silence ; j'ai d'ailleurs laissé quelques écrits derrière mes livres, sur la fenêtre, pour vous informer de ce que je faisais.

« De grâce, séchez donc vos larmes, mon cher père ; ne redoublez pas ma douleur et ma tristesse. Assurément, je ne suis pas fâché de ce que j'ai fait : je ne retournerais pas au siècle, quand je croirais devenir plus grand que ne le fût César-Auguste ; mais enfin je suis de chair comme vous, et mes sens combattent ma raison. C'est pourquoi il me faut livrer de cruels combats pour empêcher que le diable ne me saute sur les épaules, alors surtout que j'entends parler de vous. Ils seront bientôt écoulés, ces premiers jours si pénibles, et j'espère qu'ensuite nous serons consolés, vous et moi, par la grâce dans ce monde et par la gloire dans l'autre. Il ne me reste plus qu'à vous prier, vous qui êtes homme d'énergie, de consoler ma mère. Accordez-moi tous les deux votre bénédiction. Je prierai toujours pour vos âmes avec ferveur.

« HIERONYMUS SAVONAROLA, *filius vester*.

« De Bologne, 25 avril 1475. »

Un jeune homme qui donnait de si belles espérances devait être admis sans difficulté, et le fut en effet, comme cette lettre le montre. Par une exception qui prouve avec quelle faveur on l'accueillit, il obtint même de conserver au couvent le nom qu'il portait dans le siècle,

;'appela Fra Hieronimo [1]. Il était entré dans l'esprit sa nouvelle condition, au point qu'il préférait, dit-on, livrer aux modestes travaux des frères convers, et ercer les humbles fonctions de tailleur ou de jardi-er, que de poursuivre ses études littéraires et théologi-es, et de passer, suivant l'expression qu'on lui prête, Aristote dans le siècle à Aristote en religion. Il est dou-ux cependant que Savonarole ait éprouvé ce scru-ule; s'il eût voulu vivre de la vie matérielle, il eût choisi n autre ordre que celui de Saint-Dominique. Ce qui dut ii plaire dans cette congrégation, c'est, indépendam-ient du système électif qu'elle consacre à tous les de-rés, la grande liberté qu'elle laisse à chacun de ses nembres, et les facilités qu'elle leur donne pour l'étude le la science divine. Il devait comprendre d'ailleurs que 'il faut des frères convers, même dans un couvent où 'on se prépare à la prédication, ses supérieurs ne permet-raient jamais à une intelligence cultivée de remplir des onctions auxquelles les plus incapables pouvaient suf-fire. Aussi céda-t-il sans peine à la volonté de ses chefs,

1. M. Delescluze (*Florence et ses vicissitudes*) semble contester ce pré-nom de Jérôme. Non-seulement il donne au père celui du fils et au fils celui du père, ce qui pourrait n'être qu'une inadvertance, mais il ajoute plus bas que Savonarole ne prit le nom de Jérôme qu'en entrant en religion. C'était en effet l'usage que les moines, comme les papes, laissassent à la porte du couvent le nom qu'ils avaient reçu en nais-sant; mais on dérogea à la règle en faveur du jeune Ferrarais. Tous les biographes contemporains sont d'accord sur ce point. Burlamacchi dit même expressément : *Al battesimo ebbe i nomi di Gerolamo Maria Francesco Matteo.*

Ajoutons, pour ne pas revenir sur ce nom, qu'il se trouve dans les auteurs sous des formes assez diverses. La plus ancienne est celle de *Hieronimo*, qui se ressent davantage de son origine, et que Savonarole avait adoptée pour sa signature; mais, dans beaucoup d'ouvrages du temps, on trouve celles de *Gerolamo*, *Gerolimo*, *Girolimo*, et *Girolamo* qui a été, dans les temps postérieurs, plus fréquemment employée.

qui le destinaient à l'enseignement. Après une année de noviciat, il fit profession (1476), et continua, par obéissance, d'étudier la philosophie naturelle et la métaphysique. Mais il sut donner un tour religieux à ses études il rapportait tout à Dieu, et gémissait de voir que ses compagnons ne prenaient goût qu'à des occupations mondaines et profanes, à enrichir la communauté, ou à se plonger plus que jamais dans la lecture des anciens d'Aristote surtout, qui était pour lors le législateur suprême de la république des lettres. Il employait, au contraire, tout le temps que l'enseignement lui laissait à étudier les Pères de l'Église, et surtout les livres saints dont il annota de sa main plusieurs exemplaires [1], e qu'il finit par savoir de mémoire, comme nous l'atteste Pic, qui l'avait connu. Quoique ces matières ne fussent pas celles qu'on lui avait données à enseigner, il en fi plus d'une fois le sujet de ses leçons. C'était un indice d dégoût qu'il éprouvait à s'occuper encore officiellemen des sciences profanes ; et, quoiqu'on lui eût imposé cett tâche, moins peut-être parce qu'on l'y croyait propre qu' cause du peu de dispositions qu'on trouvait en lui pou la chaire évangélique, il pria tant ses supérieurs qu' obtint d'en être déchargé. On l'employa alors à confesse les fidèles, et même à prêcher dans l'occasion ; mais o rendit cette modification dans ses travaux quotidien moins sensible, en lui assignant une autre résidence.

1. Plusieurs de ces précieux exemplaires ont été conservés. Nous en avons vu deux à la Magliabechiana, un à la Riccardiana ; il en existe un quatrième à la bibliothèque du grand-duc de Toscane. Presque toutes les pages sont couvertes de notes latines, d'un caractère abrégé e d'une écriture si fine qu'il est presque impossible de les lire d'une manière suivie. On trouvera à l'appendice (n° 2) un curieux spécimen d ces notes, dans le texte abrégé, avec l'explication.

Suivant l'usage excellent des communautés religieuses, Savonarole avait été envoyé successivement dans diverses villes de la Lombardie pour enseigner ou pour prêcher. En 1482, il se trouvait à Ferrare, sa patrie, où il n'était venu que par obéissance et malgré lui, persuadé qu'il serait plus utile ailleurs[1]. On était alors en guerre. Les Vénitiens menaçaient de donner l'assaut à la ville et d'en massacrer les habitants, parce qu'elle tenait pour Florence. Par prévision des malheurs qu'une prise d'assaut pouvait amener, un grand nombre de dominicains que contenait le couvent de Sainte-Marie des Anges furent répartis dans diverses cités d'Italie, et Fra Hieronimo fut de ceux qu'on envoya à Saint-Marc de Florence.

A quoi tiennent les destinées humaines! Que Savonarole eût été envoyé à Pavie, à Brescia ou dans quelque

1. Dans une lettre à sa mère, Savonarole explique longuement pourquoi il ne veut pas céder au vœu de sa famille et se faire envoyer à Ferrare pour y habiter :

« Si je restais toujours à Ferrare, je n'y ferais pas, vous pouvez le croire, autant de bien qu'au dehors. Il est très-rare qu'un religieux fasse porter tous ses fruits à la vie chrétienne dans le pays où il est né. C'est pourquoi l'écriture commande d'aller hors de sa patrie; on a moins de confiance dans les prédications et les conseils d'un concitoyen que dans ceux d'un étranger; nul n'est prophète en son pays, a dit notre Sauveur, et lui-même ne fut pas regardé comme tel par ses compatriotes.... Si je voulais faire à Ferrare ce que je fais dans d'autres cités, comme on disait du Christ lui-même, quand il prêchait : « N'est-ce pas un artisan, fils d'un artisan et de Marie? » ainsi dirait-« on de moi : « N'est-ce pas maître Jérôme qui commettait tels et « tels péchés, et qui ne valait pas mieux que nous? Nous le connais-« sons bien. » Et ils n'écouteraient pas ma parole avec recueillement. On m'a dit souvent à Ferrare, en me voyant aller ainsi de ville en ville : « Votre ordre doit manquer de sujets. » C'est comme si l'on m'avait dit : « Si l'on t'emploie tant, toi qui as un si faible mérite, il « faut qu'on ait bien peu d'hommes capables. » Hors de ma patrie on ne me tient pas de tels propos; au contraire, quand je veux partir, hommes et femmes pleurent. »

autre ville obscure de l'Italie, le foyer ardent de son âme, faute d'une étincelle, ne se fût peut-être jamais embrasé. Même les plus brillantes cités n'eussent pas été le théâtre qui convenait à son génie. A Milan, sa voix, impuissante à produire une révolution politique, eût du moins prêché la réforme; mais, étouffée sous les voûtes du temple, elle y eût expiré sans écho. A Rome, la toute-puissance du pape l'eût enseveli vivant dans les profonds cachots du château Saint-Ange. Naples était trop lointaine et trop nonchalante. Il fallait Florence à Savonarole, c'est-à-dire un peuple d'Athéniens, susceptible d'enthousiasme, de découragement, d'héroïsme; un peuple qu'on pût remuer et gouverner par la parole; qui sût faire des révolutions, mais se sentît, livré à lui-même, incapable de les asseoir. Il fallait encore, au sein de cette population frémissante, un merveilleux concours de circonstances pour révéler le génie d'un politique sous l'humble habit de Saint-Dominique : il fallait la marche conquérante de Charles VIII, les fautes de Pierre de Médicis, la légitime indignation de ses concitoyens. Si tout cela eût manqué à Savonarole, après une vie obscure, il serait peut-être mort dans un lit; mais tout ce bruit autour d'un nom, tout ce monde autour d'un bûcher, toutes ces controverses passionnées qui durent des siècles, n'est-ce pas préférable, pour une grande âme, à une vie semblable à la mort? Et les douleurs du génie incompris, calomnié, persécuté, sont-elles une compensation trop amère à la gloire que Dieu lui donne dans la postérité?

CHAPITRE II.

Le couvent de Saint-Marc. — Artistes qui l'ont illustré. — Les Médicis le couvrent de leur protection. — Savonarole lecteur à Saint-Marc, 1482-1486. — Il prêche le carême à Saint-Laurent, 1483; à San Gemignano, 1484-1485. — Il quitte Florence, 1486. — Nécessité d'une réforme. — Tentatives infructueuses de réforme aux conciles de Lyon et de Constance. — Projets de réforme et plan de Savonarole. — Il prêche la réforme à Brescia, 1486. — Concile provincial de Reggio. — Savonarole appelé de nouveau à Florence. — Carême prêché à Gênes, 1490. — Retour de Savonarole à Florence.

(1482-1490.)

Le couvent de Saint-Marc, où Savonarole venait d'être envoyé, n'avait pas toujours été occupé par des disciples de saint Dominique. Un autre ordre religieux, les Sylvestriens, qui avaient vécu un temps dans les montagnes de Vallombreuse, se lassèrent, à la fin, de la vie qu'ils y menaient, et quittèrent leur retraite pour se fixer au sein de la brillante Florence. Les murs de Saint-Marc les reçurent pour hôtes dans les premières années du quatorzième siècle. Mais on vit bientôt que des motifs profanes les avaient attirés à la ville : leurs déportements furent tels qu'ils scandalisèrent le peuple et le pape ; on les chassa honteusement de leur résidence, et l'on y fit venir, pour la purifier et la sanctifier, une colonie des dominicains de Fiésole.

Avec eux commença l'illustration incomparable de ce couvent. Non-seulement il compta des saints parmi ceux qui vécurent à l'ombre austère de ses cloîtres, mais il produisit d'éminents artistes, et l'esprit religieux qui y

régnait, loin d'être affaibli par la gloire, en apparence mondaine, que ces fils des Muses chrétiennes firent rejaillir sur la pieuse maison, s'imposa fortement à eux, et fut comme le cachet de leur génie. Les autres couvents, Sainte-Marie-Nouvelle, par exemple, avaient dû faire appel, pour orner leurs murailles nues, au pinceau d'un Masaccio, d'un Orcagna, d'un Ghirlandajo; Saint-Marc ne dut qu'à ses propres enfants les admirables fresques égarées jusque dans ses plus humbles réduits. Fra Beato Angelico s'éleva jusqu'au sublime par le sentiment, quoique sa main fût encore inexpérimentée; et, avec une simplicité qui n'eut d'égal que son génie, il mit partout, sous les yeux de ses frères, les plus éloquents souvenirs des souffrances et du triomphe de l'Homme-Dieu. Plus tard, au temps même de Savonarole, dont il avait été le disciple, Baccio della Porta, en religion Fra Bartolommeo, prit, avec André del Sarto, le premier rang dans l'école florentine. Plus artiste, dans le sens profane du mot, que son illustre devancier, il n'en eut ni l'abnégation ni l'angélique douceur, mais ses éclatantes pages ne célèbrent pas moins haut les louanges divines, quoique sur un mode plus savant et plus étudié. Fra Benedetto, son contemporain, poëte et peintre en miniature, pour avoir jeté moins d'éclat, ne doit pas être laissé dans l'oubli, alors surtout qu'il s'agit de ce Fra Girolamo dont il se montra l'un des plus intrépides défenseurs. Deux frères enfin, d'une illustre famille d'artistes, Luc et Paul della Robbia, fidèles disciples du même maître, surent, sous l'habit religieux, rester dignes d'un nom déjà célèbre dans la sculpture, et contribuer à la gloire de Saint-Marc.

Les Médicis montrèrent de bonne heure beaucoup de goût pour ce couvent dont leur demeure était voisine, et les dominicains qui l'habitaient. Le premier Cosme

de Médicis y venait souvent converser avec saint Antonin, plus tard archevêque de Florence, et méditer à loisir dans un sombre réduit, illustré par une des plus merveilleuses fresques de Fra Beato Angelico. Le magnifique Laurent se regardait dans cette maison comme chez lui: il s'y venait souvent promener, et la comblait de ses dons.

Savonarole arrivait à Saint-Marc précédé d'une grande réputation de science, et déjà de sainteté. Le bruit de ses savantes leçons était venu jusqu'à Florence, et l'on n'ignorait pas qu'il commençait à faire des conversions, presque des miracles. On disait, en effet, qu'allant un jour de Ferrare à Mantoue, sur une barque où les matelots jouaient et tenaient des propos obscènes, il les avait catéchisés avec tant de succès, qu'au bout d'une demi-heure, onze d'entre eux s'étaient jetés à ses pieds, avaient confessé leurs péchés et demandé très-humblement pardon. On s'empressa d'utiliser les talents de Jérôme et l'expérience qu'il avait de l'enseignement, en le nommant lecteur. A ce titre, il fut chargé d'instruire les jeunes novices, et s'acquitta consciencieusement de ce soin pendant quatre années consécutives (1482-1486).

Mais, soit pénurie de prédicateurs, soit que le succès de Savonarole dans sa chaire de professeur fît mieux augurer de son avenir comme orateur sacré, il fut chargé, au bout d'un an, de prêcher le carême à Saint-Laurent (1483[1]). Toutes les espérances furent déçues. La science la plus profonde, les qualités les plus solides veulent être relevées, dans la chaire, par une foule d'avan-

1. Tous les auteurs disent 1482; mais chez les contemporains cela vient de ce qu'ils comptaient l'année à partir du 25 mars, et chez les écrivains postérieurs, ce n'est que par inadvertance.

tages extérieurs. Savonarole avait bien les traits expressifs, la physionomie animée; mais sa voix était faible, ses intonations fausses, son geste à contre-temps, son style lourd, et il manquait complétement d'art et d'adresse dans l'exposition des plus incontestables vérités. Aussi prêchait-il au désert : vingt-cinq personnes à peine assistaient à ses sermons, et ce petit nombre, se perdant au milieu de la vaste basilique, aurait suffi pour glacer toute inspiration.

Tant d'insuccès ne découragea pas l'âme énergique et tenace de Fra Girolamo. Il voulut faire une autre tentative, et ses supérieurs, pour qu'il n'achevât pas de se perdre de réputation à Florence, l'envoyèrent prêcher deux années de suite à San Gemignano (1484-1485). Il échoua une troisième fois. Renonçant pour toujours, il le croyait du moins, à l'éloquence sacrée, il reprit ses fonctions de lecteur, qu'il remplit à Saint-Marc jusqu'en 1486. Vers le commencement de cette année-là, une cause qu'on ignore, peut-être un caprice de ses chefs, le força de retourner en Lombardie, où il séjourna de nouveau, environ quatre ans.

Ces quatre années sont les plus obscures de sa vie. Elles jetteraient, si elles pouvaient être mieux connues, un grand jour sur cet homme extraordinaire et sur le plan de réforme qu'il voulut faire triompher. Dans la retraite où il se voyait contraint de vivre, son imagination dut s'échauffer, sa pensée s'exalter, se replier ensuite sur elle-même, et acquérir ce degré d'élévation inaccessible à ceux qui éparpillent leurs forces sur mille objets. On l'a vu, dès son jeune âge, pleurer sur l'effroyable corruption où la cour de Rome entraînait après elle toute la chrétienté. Peu à peu le tableau de ces désordres s'était gravé dans son esprit : il l'avait toujours

devant les yeux, tel qu'il le dépeignit plus tard à ses auditeurs. Il voyait « les prélats ne plus s'inquiéter de leur troupeau, mais le corrompre par leurs mauvais exemples; les prêtres dissiper les biens de l'Église; les prédicateurs prêcher de curieuses vanités; les religieux se laisser aller à tous les déportements; les fidèles ne plus obéir aux prélats; les pères et les mères mal élever leurs enfants; les princes opprimer leurs peuples, entretenir les dissensions; les citoyens et les marchands ne penser plus qu'au gain, les femmes qu'aux futilités, les paysans qu'au vol, les soldats qu'aux blasphèmes et à tous les crimes. » Le clergé était donc la cause de tant d'abominations; et ses pernicieux exemples avaient eu l'effet qu'on en pouvait attendre : ils avaient ôté des esprits toute idée, tout sentiment religieux. « Les iniquités et les péchés s'étaient multipliés en Italie, » dit Benivieni, « parce que ce pays avait perdu la foi du Christ. On croyait généralement que tout dans le monde, et les choses humaines surtout, n'avait d'autre cause que le hasard. Certains pensaient qu'elles étaient gouvernées par les mouvements et les influences célestes. On niait la vie future, on se moquait de la religion. Les sages du monde la trouvaient trop simple, bonne tout au plus pour les femmes et les ignorants. Quelques-uns n'y voyaient qu'un mensonge d'invention humaine.... Toute l'Italie, enfin, et surtout la ville de Florence, était livrée à l'incrédulité.... Les femmes elles-mêmes niaient la foi du Christ, et tous, hommes et femmes, retournaient aux usages des païens, se plaisaient dans l'étude des poëtes, des astrologues et de toutes les superstitions. »

Mais Savonarole, dans le silence de sa retraite et l'activité de son esprit, ne pouvait se borner à observer et

à gémir : il dut chercher un remède à tant de maux. Il reconnut qu'il fallait, avant tout, réformer les mœurs, et ramener la société à la pureté des temps primitifs du christianisme ; mais il n'eut pas de peine à comprendre que l'athéisme était plus sur les lèvres qu'au fond du cœur ; qu'il provenait en grande partie de l'excès d'ardeur qu'on mettait pour lors à étudier les auteurs païens, et que la religion tenait encore une place considérable dans les esprits. Il vit bien qu'il suffirait de souffler sur des cendres encore chaudes pour ranimer le feu sacré, et il en conclut avec raison que toute réforme morale qui n'aurait pas son point d'appui dans la foi, échouerait nécessairement. La rénovation de l'Église, c'est-à-dire la réforme du clergé par le réformateur et celle des fidèles par le clergé, le rétablissement des bonnes mœurs par la foi et la grâce, telle fut l'idée fondamentale de Savonarole.

Il n'y avait là rien de nouveau, et Jérôme ne faisait que suivre la tradition des âmes pures et droites que révoltait la dépravation générale, et qui aspiraient à un avenir meilleur. La corruption de l'Église était déjà fort ancienne : Dante l'avait peinte sous les plus vives couleurs[1]. Au deuxième concile œcuménique de Lyon (1274), « le pape dit que les prélats étoient cause de la chute du monde entier; il les avertit de se corriger, parce que, s'ils le faisoient, il ne seroit pas nécessaire de faire des constitutions pour leur réformation ; autrement il leur déclara qu'il la feroit sévèrement[2]. » Au concile de Constance (1414), la réforme de l'Église fut fréquemment le sujet des délibérations. Un ermite au-

1. *Paradiso*, cap. XXVII.
2. Fleury, *Hist. ecclésiastique.*

gustin de Mayence, l'évêque de Toulon, un docteur nommé Étienne de Prague la demandent énergiquement. En 1417, le même concile décide qu'après l'élection du nouveau pape, on s'occupera de ce point important. Ces délibérations n'étant pas suivies d'effet, les nations s'assemblent pour réclamer auprès de Martin V (novembre 1417). Le pape promet; mais il ne tarde pas à rendre certains décrets qui éludent la réforme demandée.

La prédication de la réforme n'avait donc pas perdu son opportunité. Sans parler de saint Bernard, d'Arnaud de Brescia et de Gerson, qui démontrait, dans ses écrits, que l'Église peut se réformer elle-même dans son chef et dans ses membres, et qu'elle a droit d'assembler les conciles malgré le pape, elle avait été prêchée dans tout le cours du quinzième siècle, Savonarole nous l'apprend lui-même, par saint Vincent Ferrier, saint Bernardin de Sienne et d'autres encore, qui annonçaient non-seulement la réforme, mais les fléaux, signes de la colère de Dieu, qui devaient la précéder[1]. A la fin de ce siècle, l'urgence était plus grande que jamais. Innocent VIII se voyait contraint (9 avril 1488) de renouveler une constitution de Pie II, par laquelle il était interdit aux prêtres de tenir des boucheries, des auberges, des maisons de jeu ou de prostitution, et de se faire, pour de l'argent, entremetteurs de courtisanes.

Savonarole jugea que le temps était venu de recommencer la croisade contre les vices et l'incrédulité; mais il se sépare de ses devanciers par le rôle important

1. On peut voir dans l'analyse que le P. Razzi nous a laissée des *Giornate* de Vivoli, la très-curieuse énumération des tentatives de réforme qui ont eu lieu, suivant cet auteur, avant celle de Savonarole (Voy. Appendice, Textes et documents, n° 1).

et actuel qu'il donne aux fléaux dans l'œuvre de la rénovation. On s'était borné, jusqu'à lui, à en menacer l'Italie d'une manière plus ou moins vague : il pensa que, pour atteindre le but, il ne fallait pas montrer si loin le spectre des vengeances divines, et qu'au lieu de rendre l'avenir redoutable, c'était par des maux présents et immédiats qu'il devait jeter l'épouvante dans les cœurs. Jérôme fut donc conduit à porter ses regards sur les affaires de ce monde, et à examiner de quel côté le fléau de Dieu paraissait devoir venir.

Il ne pouvait manquer, en examinant avec soin l'histoire et l'état de l'Italie, de comprendre que le morcellement de son territoire, les rivalités de ses princes et de ses cités, en avaient fait et continueraient à en faire le champ de bataille des nations. Déjà, depuis bien des siècles, l'étranger savait comment et par où l'on passe les Alpes. Brennus, Annibal, Attila, Charlemagne, les empereurs germains avaient fort bien marqué les étapes et les quartiers d'hiver des armées conquérantes. Au quinzième siècle, deux princes semblaient seuls en état d'envahir l'Italie : l'héritier des Césars et le roi de France. Mais le caractère faible et indécis de celui qui occupait le trône impérial le rendait impropre à remplir une mission quelconque, et Savonarole ne s'arrêta pas un instant à lui. Restait Charles VIII, héritier du royaume de Naples par testament de la reine Jeanne. Entreprenant, téméraire, ce jeune prince disait tout haut qu'il irait bientôt revendiquer ses droits, et fixait même l'époque de son départ. Il y avait donc lieu de croire que c'était de la France que viendrait l'invasion.

De la prévoir à la souhaiter, comme le seul remède efficace aux maux qui travaillaient l'Italie, il n'y avait qu'un pas, et Savonarole le franchit. Le patriotisme

plus raffiné des temps modernes repousserait une si extrême ressource; mais, à une époque où le nom d'Italie n'était qu'un mot ne répondant à aucune réalité, à aucune idée, on devait se montrer moins délicat. C'était, en effet, un usage consacré par d'illustres exemples, que d'inviter l'étranger à vider les différends qui s'élevaient entre les princes italiens. Dans ce temps-là même, Ludovic le More, pour un intérêt particulier, faisait prier Charles VIII de passer les Alpes, et, quelques années après, il lui envoyait en ambassade le comte de Belgiojoso, pour l'engager à faire la conquête du royaume de Naples. Enfin, le pape Alexandre VI l'invitait, de son côté, à venir le venger de son parjure voisin.

Savonarole lisait dans le triste avenir de l'Italie avec une facilité qui tenait à son intelligence supérieure, à ses études profondes, à ses relations nombreuses, grâce aux pays divers qu'il avait habités, à ses méditations solitaires. Le sort de ce grand peuple l'affligeait; mais il avait fini par s'accoutumer à ne plus voir de salut pour l'Europe chrétienne que dans un châtiment éclatant qui frapperait d'abord au cœur et dans les régions environnantes, pour s'étendre ensuite sur tout le corps et rappeler à la pénitence les plus endurcis. Mais si, à ce point de vue, le fléau était nécessaire et devenait désirable, il eût manqué son effet s'il avait éclaté sur Rome et sur l'Italie comme un coup de foudre. Il fallait que les peuples fussent avertis, afin qu'ils pussent le conjurer par leurs prières et leur soumission au Seigneur, ou du moins qu'ils comprissent bien pourquoi ils allaient être frappés, afin de voir dans leurs malheurs la main de Dieu, et de se convertir au moins après le châtiment, puisqu'ils ne le voulaient pas faire avant.

En d'autres termes, il ne pouvait s'empêcher d'ouvri la main, la sentant pleine de vérités, et il voulait fair partager à tous la conviction dont il était pénétré. Pou cela, quels moyens emploierait-il? Professer publique ment? C'était s'adresser à un trop petit nombre de per sonnes, par rapport aux grandes choses qu'il voulait an noncer; avec un tel sujet, il eût étouffé dans une étroit chaire d'université. Écrire? On imprimait peu et mal surtout les choses nouvelles; on lisait moins encore Restait donc la chaire évangélique, qui plaçait, suivan Jérôme, le prédicateur immédiatement au-dessous de anges dans l'échelle des êtres; la chaire, qui lui étai d'un accès facile, et qui offrait des ressources infinies L'alliance des choses divines et des choses humaines les pratiques religieuses dont les Italiens avaient con servé l'habitude en perdant la foi, les mouvements ora toires qu'elle permet au prédicateur, l'espèce d'inviola bilité dont elle l'entoure, tels en étaient les principau avantages. Savonarole avait bien quelques défauts exté rieurs; mais un exercice assidu, de patients efforts pou vaient en triompher; le ministre catholique se refusai d'ailleurs à croire que Dieu abandonnât à lui-mêm celui qui venait annoncer ses volontés.

Tant que Savonarole raisonna humainement, il eu des doutes, des hésitations, et garda le silence. Mais, force de prier, de faire intervenir Dieu entre sa pensé et lui, il finit par donner à ses imaginations une form réelle et précise; il se figura qu'elles lui venaient d Dieu, et ne douta plus d'aucune de ses conceptions. Il s vit prophète, presque au même titre qu'Amos, Ézéchiel Zacharie ou Jonas, car c'est un devoir pour celui qu entend la parole de Dieu de la porter aux hommes, et s'abandonna sans réserve à ses inspirations : résult

naturel dans une âme impressionnable et croyante, nourrie de l'Écriture sainte, dominée par les préjugés du siècle, enflammée par le soleil brûlant du Midi.

Mais le prophète ne vit pas toujours dans les cieux : il redevient homme quand il descend sur la terre ; il se retrouve sujet à nos passions et à nos infirmités. Si la pensée qu'on entre en communication directe avec Dieu suffit pour élever l'âme, la purifier et l'ennoblir, si Fra Hieronimo se ressentit de cette heureuse influence, il ne put néanmoins s'empêcher de redevenir homme à ses heures ; et, en tant qu'homme, si l'on peut dire, il ne dédaigna pas toujours les choses terrestres. Il se montra amoureux du succès et de la puissance ; il fit voir, dans sa personne, le calcul à côté de la passion, la ruse moderne à côté de la foi simple du moyen âge. Le rôle qu'il sut prendre témoigne d'une grande finesse d'observation et d'un tact qui nous étonnerait, si, dans tout le cours de sa vie, nous ne le voyions agir avec une prudence excessive, que des élans soudains et passagers n'excluaient pas ; marcher avec lenteur, mais toujours en avant ; regarder autour de lui, et observer de quelle manière on accueillait ses paroles et ses actions. Il cherchait, en effet, à se conformer au goût général ; mais c'était par désir du succès, et non par amour d'une vaine popularité.

L'occasion se présenta bientôt de débuter, ou plutôt d'entrer avec plus d'éclat dans la voie nouvelle où déjà il s'était essayé. Pendant son carême de San Gemignano, il avait annoncé le fléau et la rénovation de l'Église ; mais ses prédictions avaient passé inaperçues, et par la manière timide et obscure dont il les exposait, il ne s'était point séparé de ses devanciers. Prêchant à Brescia en 1486, car il n'avait pu rester longtemps éloigné de la

chaire, il revint sur son thème favori ; et quoiqu'il continuât à ne point donner à ce qu'il annonçait une plus haute origine que ses propres réflexions ou les textes de la sainte Écriture, il les présenta avec plus de fermeté, et parvint à attirer l'attention. Même ses auditeurs virent en lui un prophète avant qu'il se fût donné comme tel. Ils lui firent une légende qu'il repoussa tout d'abord : une dame de Brescia lui écrivit pour lui annoncer tout ce qui devait lui arriver dans la suite ; mais le Frère pensa que cette lettre était une missive du diable, et la jeta au feu. Razzi, qui nous rapporte ce fait, ajoute qu'à la même époque un certain Fra Angelo de Brescia disait partout que, la nuit de Noël, il avait vu la tête de Savonarole entourée d'un disque lumineux, et que ces visions s'étaient renouvelées plusieurs fois. Le prédicateur dominicain n'eut donc qu'à laisser faire. Enhardi par la considération extraordinaire qu'on avait pour lui, il hasarda bientôt quelques menaces plus précises. Ainsi, se trouvant à Brescia, il annonça aux habitants que Dieu leur réservait de grands malheurs. Il aurait fait de même dans toute autre ville ; mais, par une remarquable coïncidence, Brescia ayant été mise à feu et à sang quelques années plus tard (1500), cette catastrophe fournit, deux ans après sa mort, un argument victorieux à ses partisans.

Savonarole ne devait pas demeurer longtemps en Lombardie. En 1486, on tenait à Reggio un chapitre provincial de l'ordre de Saint-Dominique en Lombardie. Des hommes d'un grand mérite s'y trouvaient réunis, entre autres Pierre de Bergame, auteur de la savante table pour les œuvres de saint Thomas, et Louis de Ferrare, plus tard procurateur de l'ordre tout entier. Savonarole s'y fit remarquer par la profondeur de ses pensées, la justesse de ses vues, la précision et la netteté de

ses réponses, l'étendue de sa science. L'intérêt que les disputes théologiques excitaient à cette époque avait attiré à Reggio le fameux Pic de la Mirandole. Il fut frappé des talents supérieurs de Fra Girolamo, en fit part à Laurent de Médicis, dont il était l'ami, et l'engagea vivement à ne pas laisser une si belle intelligence dépérir et s'éteindre sous le gouvernement brutal des Sforce.

Les auteurs qui nous rapportent ces faits ajoutent que Laurent consentit, sur la prière de Pic, à rappeler Savonarole à Florence ; mais cela semble peu vraisemblable, si l'on songe qu'il s'écoula encore près de quatre années avant que Jérôme revînt en Toscane. L'initiative paraît avoir été prise par l'un des supérieurs de l'ordre, le vicaire général peut-être, qui écrivit au prieur de Saint-Marc pour l'inviter à reprendre le jeune religieux comme lecteur. Le prieur, ayant consenti, fit faire auprès de Savonarole (juillet 1489) les démarches convenables, et celui-ci fut renvoyé à Florence lorsqu'il eut accompli les différentes missions dont ses supérieurs de Lombardie l'avaient chargé. Ceux qui prétendent qu'il se rendit à la prière de Laurent de Médicis devraient expliquer comment ce prince aurait tardé trois ans à suivre le conseil de son savant ami, ou pourquoi Jérôme aurait mis tant de retard à répondre à une si flatteuse invitation.

Ce n'est qu'à partir de ce moment qu'il est possible de suivre Fra Girolamo sans interruption. Encore les textes récemment publiés par le P. Marchèse et quelques documents inédits ne permettent-ils que d'indiquer les villes où il séjourna avant de se rendre à Florence. En juillet 1489, nous le trouvons à Bologne, ou l'offre lui parvint de reprendre ses fonctions de lecteur ; le jour de Noël de la même année, il est derechef à Brescia ; en janvier 1490, il est à Pavie ; en février et mars suivants,

il prêche le carême à Gênes : pérégrinations qui paraissent avoir échappé à tous ses biographes. Ce n'est qu'après avoir rempli ces engagements, sans doute contractés à l'avance, qu'il put se rendre à Florence et rentrer au couvent de Saint-Marc (1490).

Il voulut faire le chemin à pied, sans doute pour donner l'exemple de la simplicité chrétienne, qu'il recommandait dans tous ses discours; mais ses forces ne furent pas à la hauteur de son courage. Arrivé à Pianora, petit bourg à huit milles de Bologne, la fatigue le força de s'arrêter. La légende le suit dans ce voyage : elle nous montre le Tout-Puissant envoyant à son serviteur un compagnon inconnu, qui lui fait servir à l'auberge des mets propres à le restaurer, qui poursuit la route avec lui pour le protéger, et qui disparaît à la porte San Gallo de Florence, sans qu'on ait pu savoir depuis ce qu'il était devenu.

CHAPITRE III.

Savonarole reprend ses fonctions de lecteur à Saint-Marc. — Succès de ses leçons.—L'affluence le force de parler dans l'église, 1er août 1490. — Développement progressif de sa doctrine. — Il prêche le carême à Santa Reparata, 1491. — Il commence à parler de ses visions. — Influence de Fra Silvestro Maruffi sur Savonarole. — Hésitations de Savonarole. — Il essaye de revenir sur ses pas. — Ses premières prédictions à Florence. — Effet qu'elles produisent.

(1490-1491.)

Savonarole reparut sans bruit à Saint-Marc et y reprit modestement ses fonctions de lecteur. Mais sa renommée

avait grandi, et l'on prêtait déjà plus d'attention à ses paroles. Aussi ses leçons, destinées aux novices, attirèrent-elles bientôt tous les religieux du couvent, et même des personnes du dehors, dont le nombre croissait de jour en jour. La salle où sans doute il parlait d'abord étant devenue trop petite, Jérôme dut descendre dans le jardin du couvent[1]. Là, se plaçant sous un rosier ou à l'entrée d'une chapelle, il poursuivit le cours de ses pieuses et savantes instructions. Mais, soit que la foule s'accrût encore, soit à cause des variations de la température, soit enfin que ses paroles se perdissent en plein air, on demanda au prieur de Saint-Marc, le père Dominique de Finario, qu'il accordât l'église aux leçons de Savonarole. Le prieur ne fit aucune difficulté, mais Fra Hieronimo demanda le temps de réfléchir. A la fin, il se décida et annonça qu'il prêcherait le lendemain, ajoutant, s'il faut en croire ses biographes, qu'il continuerait ainsi pendant huit ans.

Ce passage du jardin à l'église a une autre portée que celle d'un changement de lieu. La différence de sens qu'il y a entre les deux mots italiens *catedra* (chaire de professeur) et *pulpito* (chaire de prédicateur) l'indique assez. Cette dernière convenait mieux au grave sujet dont Savonarole se proposait de parler aux Florentins ; ses paroles devaient avoir plus de poids tombant du haut de la chaire évangélique, et, malgré ses hésitations apparentes, il dut être au comble de ses vœux. Il était prêt : il avait triomphé de l'indifférence générale. Bien qu'à cette époque il y eût encore dans sa manière, dans sa

1. Ce jardin est aujourd'hui séparé du couvent par la petite rue qui unit la *via Larga* à la *via del Maglio*. Il est une dépendance de la douane.

prononciation, dans ses gestes, quelque chose qui re poussait les auditeurs, la profondeur de ses pensées l'intérêt et la nouveauté des choses dont il parlait fai saient oublier les défauts extérieurs qu'il avait tant de peine à corriger.

L'autorité que ce changement de lieu allait donner à sa parole ne lui échappa point ; mais il sut ménager son succès avec beaucoup d'habileté, et ne le prendre que peu à peu sur un ton plus élevé. Il nous raconte lui-même comment il s'y prit dans ces premiers temps :

« Le 1er août de cette année (1490), un dimanche, je commençai à expliquer publiquement l'Apocalypse dans notre église de Saint-Marc. Pendant tout le cours de cette année-là, je continuai à développer aux Florentins ces trois propositions : 1° La rénovation de l'Église doit avoir lieu de notre temps; 2° Dieu frappera toute l'Italie d'un grand fléau avant cette rénovation; 3° ces deux choses arriveront très-prochainement. Je m'efforçai de démontrer ces trois points à mes auditeurs, et de les leur persuader par des arguments probables, par des allégories de l'Écriture sainte, par d'autres similitudes ou paraboles tirées de ce qui se fait dans l'Église. J'insistai sur des raisons de cette nature, et je dissimulai la connaissance que Dieu me donnait de ces choses par d'autres moyens, parce que les esprits ne me paraissaient pas alors en état de comprendre ces mystères. »

Le succès d'un enseignement si savamment calculé fut immense. L'église de Saint-Marc parut trop petite pour contenir les flots d'auditeurs qui s'y pressaient : beaucoup furent obligés de grimper sur les murailles du chœur ou de s'accrocher aux grilles des chapelles. Un triomphe si durable valut à Savonarole l'honneur de prêcher l

carême suivant (1491) à Santa Reparata, cathédrale de Florence. Il continua, suivant le même système, à ne parler jamais de ses révélations, et à ne s'adresser qu'à la raison de ses auditeurs. Il procéda ainsi avec lenteur et circonspection : « Peu à peu, dit-il, dans les années suivantes, trouvant les esprits plus disposés à croire, je me hasardai à introduire assez souvent dans mes discours le récit de quelques visions; mais je ne les donnai jamais pour des visions prophétiques : je me bornai à les proposer en guise de paraboles. »

Il ne s'enhardit qu'à la longue, et ne commença qu'assez tard à dire au peuple qu'il n'était, pour ainsi parler, que le porte-voix de Dieu, et qu'il avait des raisons plus sérieuses de soutenir les trois points de sa thèse que les raisons raisonnables. Cette nouveauté ne déplut pas, et Savonarole continua de marcher dans cette voie : annoncer les choses de l'avenir, non comme conjectures de la sagesse humaine, mais comme révélations d'en haut; s'identifier avec la Divinité, au point d'oser dire que s'il mentait, c'était Dieu qui mentait par sa bouche; condamner, par une conséquence nécessaire, tous ceux qui ne croyaient pas à la parole du prophète, et les envoyer en enfer, telle fut l'attitude que prit Savonarole. « C'est de ce ton là, dit Bayle, qu'il faut parler, quand on veut rendre efficace sur les peuples ce qu'on prêche prophétiquement; mais le retour de ce voyage est un peu à craindre. » Tout était donc nouveau dans Fra Girolamo : la forme et le fond. Il aurait fallu, pour trouver quelque chose de semblable, remonter jusqu'aux prophètes juifs, dont il s'était nourri et dont il prétendait renouer la tradition.

Il aurait peut-être tardé davantage à se lancer ainsi sur une mer inconnue, s'il n'avait subi, sans s'en douter,

l'influence d'un homme très-médiocre, Fra Silvestro Maruffi, qui vécut jusqu'à la fin dans son intimité, et dont le seul mérite était un dévouement sans bornes. Fra Silvestro croyait aveuglément à tout ce qui était d'un ordre surnaturel : et grâce à quelques accès de somnambulisme, il passait auprès des simples pour avoir des visions. Savonarole fut-il de ceux qui pensaient qu'un somnambule tient de plus près à la Divinité que les autres hommes? Il se peut qu'il ait participé par cette opinion, comme les plus grands esprits de son temps, à la crédulité générale ; mais on ne saurait admettre ce qu'on lui fait dire dans son procès, qu'il emprunta à Silvestro la plupart de ses visions[1]. On doit reconnaître seulement que l'amitié d'un homme si étrange ne dut pas être sans influence sur lui, et qu'elle put même hâter le moment où il parla sans restriction aux Florentins.

Tout l'éclat du succès n'empêcha pas qu'une partie de Florence ne se montrât scandalisée de la hardiesse du prédicateur. Des discussions eurent lieu entre ses partisans et ses adversaires. La querelle s'envenima et fit tant de bruit, que Savonarole, non encore aguerri aux luttes publiques et intimidé par l'opposition qu'on lui faisait, voulut s'arrêter et suivre désormais l'ornière où ses devanciers avaient marché. Mais son projet de réforme s'était à ce point rendu maître de lui, que tout autre sujet d'études ou de réflexions lui paraissait fastidieux. Un jour, pourtant, il essaya de préparer pour le lendemain un sermon sur des sujets rebattus; mais ce fut en vain : « Dieu m'est témoin, dit-il, que tout le samedi et toute la nuit du samedi au dimanche, jusqu'au jour,

1. On verra plus loin (liv. III, chap. IV) dans quelle mesure il convient d'accepter ou de rejeter les aveux du procès.

; ne pus fermer l'œil. Je ne vis aucune issue pour ortir d'embarras : j'avais perdu toute ma science, au ɩoint que je ne savais plus où me prendre. Lorsque le our fut venu, tout fatigué d'une si longue veille, j'en- endis une voix qui me disait : « Insensé! ne vois-tu pas que Dieu veut que tu annonces l'avenir, comme tu l'as déjà fait? » C'est pourquoi, le matin même, je prononçai un sermon terrible. »

Le sort en était jeté. Savonarole ayant échoué dans cette tentative à contre-cœur pour revenir sur ses pas, ne regarda plus en arrière et poursuivit sa course. Il s'abandonne désormais à ce qu'il croit l'inspiration divine, et dès qu'il monte dans la chaire, il revoit avec tant de vivacité les fantômes chéris de sa cellule, qu'il perd la conscience de sa personnalité, brouille ses propres visions, et confond les paroles qu'il y a entendues avec celles de l'Écriture sainte. C'est ainsi qu'il lui arriva souvent de donner pour un texte sacré des phrases qu'il improvisait à l'instant même, mais dont il croyait se ressouvenir pour les avoir entendues dans ses visions. De ce nombre était son fameux *Gladius Domini super terram cito et velociter*, et d'autres textes plus longs qu'il récitait tout d'une haleine. Il les rapporte lui-même dans son *Compendium revelationum*, et il ajoute : « Ces paroles ne sont pas tirées des saintes Écritures, comme on le croyait, mais elles sont nouvellement venues du ciel. »

Dans ce même temps, il essayait d'augmenter, par des prédictions faciles à faire, son crédit sur les Florentins. C'est ainsi qu'il annonçait la mort du pape Innocent VIII, ieux et malade; celle de Laurent le Magnifique, qu'on avait atteint d'un infirmité incurable [1]; la révolution

1. Laurent était travaillé depuis plusieurs années d'une maladie qui

prochaine, que la banqueroute imminente des Médicis, la discorde qui régnait dans cette famille et la haine qu'excitait leur usurpation rendaient très-probable : enfin, l'invasion du roi de France, dont les préparatifs se faisaient au grand jour. Il ne parlait encore de toutes ces choses qui touchaient aux affaires temporelles que dans les conversations particulières ; mais cela suffisait déjà pour lui donner un grand renom de sagesse ; et lorsque plus tard ces faciles prédictions se furent vérifiées, une grande partie de Florence, laissant de côté tous les doutes, tint Savonarole pour un prophète.

Pourtant il ne ramena point par là ses adversaires. Les uns ne virent dans la réalisation de ces prophéties particulières qu'une preuve de sagacité dont plusieurs étaient capables. Ils furent indignés que pour si peu l'on fît de Fra Girolamo un être surhumain, et surtout qu'il se donnât pour tel. Les autres se montrèrent hostiles, parce que la conduite austère et les paroles graves du réformateur déplaisaient à leur jeunesse et en contrariaient les plaisirs. Toutefois ces dissidences n'avaient pour lors rien de bien sérieux : on parlait pour ou contre Jérôme, après l'avoir entendu, comme de nos jours on s'entretient des prédicateurs en renom ; mais la paix n'en régnait pas moins à Florence.

l'avait forcé, à diverses reprises, d'aller prendre les bains, et que l'on déclarait incurable (Politien, lettre du 18 mai 1492).

CHAPITRE IV.

Savonarole prieur à Saint-Marc, 1491. — Il refuse d'aller voir Laurent de Médicis. — Motifs de son refus. — Visites de Laurent à Saint-Marc. — Ses tentatives pour gagner le nouveau prieur. — Incorruptibilité de Savonarole. — Ambassade de cinq citoyens à Savonarole. — Lutte oratoire avec Fra Mariano de Ghinazzano. — Savonarole prêche le carême à Saint-Laurent, 1492. — Succès de sa prédication. — Maladie de Laurent. — Son entrevue avec Savonarole : récit de Politien ; récit de Burlamacchi. — Mort de Laurent, 8 avril 1492. — Pierre de Médicis interdit à Savonarole de prêcher. — Carême prêché à Bologne, 1493. — Hardiesse de Savonarole. — Il quitte Bologne. — Sa correspondance avec Saint-Marc.

(1491-1493.)

Le succès que Savonarole obtenait dans la ville par la hardiesse et la nouveauté de ses discours, des qualités plus modestes et plus chrétiennes le lui donnaient à l'intérieur de Saint-Marc. Sa science profonde, sa simplicité, sa pureté de mœurs, sa bienveillance pour tous lui avaient acquis l'estime de ses compagnons ; et quand sa renommée l'eut fait connaître pour le flambeau du couvent, les religieux de Saint-Marc étaient tout disposés à le placer à leur tête. Il fut en effet nommé prieur dans le courant de la même année (1491).

Savonarole, qui mettait très-haut la dignité de l'Église et de ses ministres, saisit cette occasion de protester par un acte contre un usage qui lui semblait avilissant. Depuis que les Médicis gouvernaient Florence en maîtres, c'était l'habitude que tout prieur de Saint-Marc, à son entrée en charge, allât rendre hommage au chef de cette

famille. Une coutume qui paraît si peu digne des citoyens d'une république pouvait s'expliquer cependant par la protection constante dont les Médicis avaient entouré la communauté dominicaine. Savonarole ne voulant pas s'y conformer, feignit d'abord de l'ignorer. Les plus anciens du couvent l'avertirent de cette formalité, qu'ils regardaient comme un devoir : « Est-ce Dieu ou Laurent de Médicis, leur dit alors Jérôme, qui m'a nommé prieur? — C'est Dieu, lui fut-il répondu. — Souffrez donc, répliqua-t-il, que je rende grâces à Dieu et non à un homme. » Ces paroles étant venues aux oreilles de Laurent, il s'écria : « Un moine étranger est venu habiter ma maison, et il ne veut pas venir me visiter! »

Florence, ni même Saint-Marc, n'était la maison de Laurent de Médicis, et tant d'orgueil de la part de ce prince nous porterait à excuser le refus de Savonarole et à le tenir pour un acte d'indépendance; mais comme le prieur sut fort bien dans l'occasion faire acte de soumission, sinon à Laurent, du moins à son fils Pierre, quand il le crut capable de le servir [1], il est difficile de croire qu'un sentiment de fierté ecclésiastique ou républicaine l'eût poussé à commettre un acte que les courtisans durent pour le moins taxer d'impolitesse. Il est

1. Nous avons découvert dans les cartons de l'*Archivio mediceo*, à Florence, une curieuse preuve de cette souplesse inattendue; c'est l'autographe d'une lettre adressée, le 26 mai 1493, par Jacopo Salviati à Pierre de Médicis, au sujet de la séparation de Saint-Marc et de la province de Lombardie. A la suite de cette lettre, Savonarole avait écrit de sa main un curieux post-scriptum qu'on trouvera à l'Appendice (n° III).

Savonarole dit pourtant dans son procès qu'il n'entra point en négociations avec Pierre de Médicis, mais il ne veut parler alors que du temps où Pierre était exilé et où l'on conspirait pour le faire rentrer à *Florence*.

lus probable que Savonarole avait été blessé du peu 'empressement que Laurent de Médicis avait mis à le ıppeler à Florence, malgré les instances si pressantes e Pic de la Mirandole, et qu'èn se tenant à l'écart il oulait témoigner sa rancune, ou peut-être, par une ıste fierté, ne pas paraître avide d'une faveur qu'on vait semblé lui refuser.

Ce qui confirme cette hypothèse, c'est que Fra Giroımo, qui devait plus tard se montrer plein de déférence nvers Pierre de Médicis, ne manqua pas une occasion e manifester son mauvais vouloir au père de ce prince. aurent venait volontiers entendre la messe à Saint-Iarc, et se promenait ensuite dans le jardin. Comme il gissait simplement et ne se faisait point annoncer, uelque Père accourait tout affairé vers le prieur pour informer de la présence d'un hôte si illustre, et l'initer à descendre auprès de lui. « M'a-t-il demandé? épondait invariablement Savonarole. — Non; mais.... - Eh bien! reprenait-il, laissez-le se promener seul ınt qu'il lui plaira. »

Jérôme aurait dû comprendre que la meilleure maıière de protester contre l'espèce de droit de suzeraineté u de protection que Laurent prétendait sur Saint-Marc, 'était de lui faire les honneurs de la maison comme à n étranger, quand il s'y présentait; mais il ne voulut as sans doute qu'aucune de ses démarches prêtât à de ıalignes interprétations.

Laurent, étonné qu'un homme résistât si longtemps à s séductions personnelles, conçut une grande estime our celui qui montrait tant de fierté, et résolut de se ıttacher à tout prix. Suivant Burlamacchi, il lui fit offrir s présents. Savonarole, pour être conséquent et rester ıstère, aurait dû les refuser : mais, plus préoccupé des

intérêts du couvent que de sa propre gloire, il ne faisait pas difficulté de les accepter. Son intégrité étant au-dessus des attaques[1], on ne saurait douter du motif qui dictait sa conduite; d'ailleurs il persistait, après comme avant, à se tenir à l'écart. Il avait coutume de se défendre contre les reproches qu'on lui faisait à ce sujet, par les paroles suivantes, qui reviennent souvent dans ses sermons : « Le bon chien aboie toujours pour défendre la maison de son maître. Si le voleur vient et lui jette pour l'apaiser un os ou quelque autre chose, le bon chien continue d'aboyer et de mordre le voleur. »

Le prince imagina pour lors de mettre plus de mystère dans ses dons : il fit un jour déposer un certain nombre de pièces d'or dans le tronc aux aumônes de l'église Saint-Marc. Savonarole, comprenant très-bien d'où venait cet or, le sépara des pièces d'argent et de monnaie qui étaient l'offrande des fidèles, garda celles-ci, suivant l'habitude, pour les besoins du couvent, et, au lieu de renvoyer à Laurent ce qui venait de lui, il le fit porter aux *buonuomini* de Saint-Martin[2], pour être distribué aux pauvres de la ville.

1. Il vécut toujours dans une si grande pauvreté, qu'il ne pouvait rien faire même en faveur de ceux de sa famille qui en avaient le plus besoin. Dans une lettre qu'il écrivait à son frère Albert, en date du 28 octobre 1495, il lui recommandait de venir en aide à leur aîné Ognibene, qui était surchargé de famille, déclarant que, par lui-même, il ne pouvait rien: « Non bisogna che in me abbiate fiducia, quia mortuus sum mundo, e non posso aiutare alcuno di voi, senon in cose spirituali. »

2. Ces *buonuomini* étaient un simple comité de bienfaisance, ayant toutefois un caractère public, mais qu'il ne faut pas confondre avec les *buonuomini* dont il a été question dans l'Introduction, et qui étaient quelque chose comme les membres d'une commission consultative ou d'un conseil municipal. — Le mot de *buonuomini* (élus parmi ceux qui avaient une grande réputation de bonté) est une dénomination gé-

Il suffit de petits motifs pour expliquer cette petite guerre, et nous aimons mieux croire qu'une susceptibilité blessée fut la principale cause de la conduite de Savonarole, que d'admettre, avec Barsanti, qu'il agissait ainsi parce qu'il prévoyait la chute d'un gouvernement depuis longtemps odieux au peuple. A force de maladresse, l'apologiste, en cet endroit, devient un détracteur.

Le Médicis ayant reconnu que toutes les avances seraient en pure perte, voulut obtenir par des intermédiaires ce qu'il désespérait d'obtenir par lui-même; mais il continua d'agir avec ménagement. Il chargea donc cinq citoyens des plus considérables, Dominique Bonsi, Guidantonio Vespucci, Paolantonio Soderini, François Valori, et Bernard Ruccellai, qui était son propre cousin, de se rendre officieusement auprès de Savonarole, et de le prier, au nom de la paix publique, et sans dire de qui ils avaient reçu mission, de se modérer et de changer sa manière d'annoncer la parole de Dieu. Frère Jérôme, en voyant un parent du prince et ses plus intimes amis, n'eut pas de peine à comprendre qui avait suggéré cette démarche, et il leur fit la réponse suivante: « Vous dites que vous n'avez pas été envoyés, et moi je « vous dis que vous l'avez été. Allez, et répondez à Lau- « rent de Médicis qu'il fasse pénitence de ses péchés, car « Dieu veut le punir, lui et les siens. »

C'est là ce que Savoranole appelait prédire la mort de Laurent, et ses biographes n'hésitent pas à citer ce fait comme une preuve qu'il lisait dans l'avenir par la grâce de Dieu. Il ne paraît pas cependant que les témoins ocu-

nérale, à peu près équivalente à celle de conseillers en français, et tout aussi multiple dans ses acceptions.

laires, ni même celui qu'il menaçait, aient été vivement frappés de cette prédiction.

S'il fallait en croire l'historien Nerli, le Médicis, après cette tentative infructueuse, aurait intimé l'ordre à Fra Girolamo de ne plus entretenir son auditoire de ses visions; mais il est le seul qui avance ce fait peu en harmonie avec la réserve ordinaire d'un prince si prudent: aucun document historique n'indique un temps d'arrêt dans la marche du dominicain, à partir de 1491. Quelle que fût la clémence de l'homme qui disposait à son gré de Florence, il est peu croyable que le prieur de Saint-Marc eût osé enfreindre un tel ordre, s'il l'avait reçu. Le récit des biographes à cet endroit est plus vraisemblable. Ils racontent que Laurent fit venir un prédicateur très-renommé, Fra Mariano de Ghinazzano, et qu'il le chargea de détruire l'effet produit par Savonarole, et d'administrer aux Florentins le contre-poison.

Fra Mariano obéit, et prêcha, le jour de l'Ascension entre autres, sur ce texte, emprunté fort à propos aux Actes des Apôtres (I, 7) : *Non est vestrum nosse tempora vel momenta quæ Pater posuit in sua potestate.* C'était la guerre. Savonarole l'accepta, et, répliquant en chaire, il développa à sa manière le même texte. Il paraît avoir eu le dessus dans cette joute oratoire. Pic de la Mirandole, qui l'avait suivie, en sortit plus que jamais pénétré d'admiration pour le dominicain. Mais quelle qu'ait été l'issue, on venait de porter à Frère Jérôme un rude coup dont il devait se ressentir plus tard : les Florentins apprenaient, s'ils ne le savaient déjà, qu'on peut interpréter le même texte d'une manière plausible dans les sens les plus opposés. Cette dispute, au reste, se termina avec beaucoup de courtoisie : Fra Mariano invita Savonarole à venir chanter la messe au couvent des Augustins, près

e la porte San Gallo, et là les deux adversaires firent ssaut de politesse.

Cette dernière tentative n'avait servi qu'à mettre Fra Girolamo plus que jamais en relief; Laurent, qui ne pouvait commander à l'estime que ce religieux lui inspirait, résolut de ne plus l'entraver dans sa marche, et l'assister, paisible spectateur, à ses triomphes. Chargé, en 1492, de prêcher le carême à Saint-Laurent, théâtre de son premier échec, le prieur de Saint-Marc y continua l'explication de la Genèse, qu'il avait entreprise l'année précédente à Sainte-Marie de la Fleur. Vivoli nous rapporte ces succès, dont il avait été le témoin oculaire : Savonarole prêchait-il contre le luxe et les ajustements immodestes des femmes? on les voyait toutes quitter l'église pour aller déposer leur parure et revêtir les robes simples et de couleur sombre que recommandait le prédicateur. Tonnait-il contre les richesses mal acquises? aussitôt des restitutions avaient lieu : un citoyen, par exemple, s'empressait, en sortant du sermon, de restituer trois mille ducats dont sa conscience ne pouvait plus supporter l'injuste acquisition.

Ce brillant carême était à peine terminé que Laurent de Médicis se mit au lit pour ne plus se relever. Depuis deux mois, sa maladie avait fait des progrès effrayants. Sentant sa mort approcher, il ne voulut pas s'en tenir à son confesseur ordinaire, mais il commanda qu'on allât chercher Savonarole, le seul vrai religieux, disait-il, qu'il eût jamais rencontré. Le prieur se rendit à cet appel suprême, comme c'était son devoir. S'approchant du moribond, il lui demande s'il a la foi. — Laurent ayant répondu qu'il l'avait, il l'exhorte à vivre honnêtement désormais. — « Ainsi ferai-je, répond le prince. — Si la mort doit venir, poursuivit Jérôme, sachez la sup-

porter avec calme. — Rien ne saurait m'être plus agréable, si telle est la volonté de Dieu. » Savonarole allait se retirer, lorsque Laurent lui demande sa bénédiction. Le père la lui donne, et le malade fait avec piété les répons aux prières de l'Église....

Tel est le très-simple et très-vraisemblable récit que Politien fait d'une entrevue également honorable pour les deux illustres personnages. Ce qui donne une autorité considérable à sa parole, c'est qu'il avait été témoin de ce qu'il raconte, et qu'il écrit pour un ami, non pour la postérité. Les biographes de Savonarole rapportent la chose tout autrement.

Selon Burlamacchi, le père répondit avec dureté aux envoyés de Laurent qu'il ne se rendait point à son appel, parce qu'il ne pouvait espérer de se mettre d'accord avec le moribond. Celui-ci, sans éprouver aucune colère, fit dire à l'impérieux prieur qu'ils ne pourraient manquer de tomber d'accord, attendu qu'il était prêt à faire toutes les concessions qui lui seraient demandées. Savonarole dut donc se mettre en route pour la villa de Careggi, où Laurent se trouvait alors. S'étant fait accompagner par un vieil infirmier nommé Grégoire, il lui *prédit* chemin faisant, que le prince ne se relèverait pas de cette maladie. Lorsqu'ils furent en présence, le moribond témoigna le désir de se confesser, et avoua que trois péchés principalement pesaient sur sa conscience : 1° le sac de Volterre, où l'on avait vu mille horreurs[1] ; 2° le vol qu'il avait commis au Mont-des-Filles (institution de garantie pour les dots), et qui empêcha beaucoup d'entre les jeunes Florentines de se marier ; 3° la con

1. Le sac de Volterre eut lieu en 1472. Cette ville s'était révoltée à l'occasion des mines de Castelnuovo. Après quelques désordres, elle *demanda* à traiter. Laurent fut inflexible et fit décider le sac.

damnation à mort d'un grand nombre d'innocents, à propos de la conjuration des Pazzi. En entendant ce triple aveu, Savonarole imposa une triple pénitence. « Il faut, dit-il, à l'auguste malade, que vous ayez une foi vive et sincère. » Laurent ayant répondu qu'il l'avait : « Vous restituerez, poursuivit le père, tout le bien mal acquis, et ne laisserez à vos enfants que la fortune qui convient à des particuliers. » Après quelques hésitations, le Médicis promit de faire ainsi. En troisième lieu, Jérôme lui imposa l'obligation, s'il voulait faire sa paix avec Dieu, de rendre à Florence la liberté. A ces mots, Laurent lui tourna brusquement le dos, refusant de répondre davantage, et Fra Hieronimo se retira.

Ce récit fut traité de bonne heure comme une fable, et il mérite, en effet, d'être rejeté. Si les paroles échangées entre les deux interlocuteurs furent une confession, personne n'a dû les connaître ; si elles ne furent qu'un simple entretien, il est peu croyable que Laurent eût fait ainsi devant témoins l'aveu de ses plus grandes fautes. Dans tous les cas, entre Politien, qui assista aux derniers moments de son maître, et Burlamacchi, qui ne sait rien, comme il le déclare lui-même, que par le témoignage verbal de Silvestre Maruffi et du chanoine Dominique Benivieni, lesquels ne faisaient que répéter ce qu'ils avaient entendu dire, qui pourrait hésiter ? Si Politien avait voulu dissimuler ces faits, comme peu honorables pour la mémoire de Médicis, il aurait gardé rancune au dominicain, et n'eût pas parlé de lui en termes élogieux. Il y a d'ailleurs, pour la fin de cette scène, entre les autres auteurs et lui, une contradiction trop frappante pour qu'on puisse croire à une omission; et il ne faut pas oublier que Pic et Burlamacchi écrivant après le rétablissement de la liberté, il était de quelque

intérêt pour la mémoire de Savonarole de ne pas laisser croire qu'il avait donné sa bénédiction à l'homme qu'il flétrissait encore après sa mort dans ses discours et ses écrits. Pour conclure, en un mot, les biographes plaident et Politien raconte : cela fait pencher la balance en faveur de ce dernier [1].

Laurent de Médicis mourut donc en paix avec l'Église, qui lui accorda ses derniers sacrements. C'était le 8 avril 1492. Il était âgé de quarante-quatre ans.

La même année vit mourir le pape Innocent VII (25 juillet). Son successeur, Alexandre VI, est trop connu pour qu'il soit nécessaire de rappeler ses déporte-

1. Ces conclusions adoptées par M. P. A. Paravia, ont été combattues par M. Rubieri dans la *Polimazia*, et par M. Villari, dans l'*Archivio storico fiorentino*. Nous n'avons à parler ici que de M Rubieri, car M. Villari déclare s'en rapporter à ses arguments et n'avoir rien à y ajouter. M. Rubieri donc pense que Politien *peut* n'avoir rien voulu dire qui ternît la mémoire de son protecteur; que s'il fut présent à l'entrevue, il n'en fut *sans doute* que témoin oculaire et non auriculaire; que cette entrevue ne *dut* pas être une confession, mais une conversation pieuse, une consultation sur un cas de conscience; que Pic de La Mirandole, le neveu, est d'accord avec Burlamacchi, et qu'il *doit* avoir appris les détails de la bouche même de Savonarole qu'il voyait souvent; que Politien, ayant jusqu'alors parlé de Savonarole avec éloge, n'aurait *osé* changer subitement de langage; qu'enfin Savonarole ayant parlé en termes violents et injurieux de Laurent de Médicis, après sa mort, *quoique sans le nommer*, il est *peu probable* qu'il lui eût donné l'absolution.

On voit que l'argumentation de M. Rubieri repose sur d'ingénieuses conjectures plutôt que sur des faits positifs. Il n'y a pas une de ses assertions qui ne puisse être attaquée ou défendue avec vraisemblance. Nous ne trouvons donc aucune raison suffisante de nous ranger à son avis; d'autant moins que Savonarole, à cette époque, ne songeait point encore à se mêler des affaires politiques, ce qui rend peu croyable qu'il ait stipulé la liberté de Florence au chevet d'un mourant dont le repentir tardif n'eût point engagé son héritier.

Au surplus, le fait par lui-même n'a point assez d'importance pour qu'il ne nous suffise d'indiquer la version qui nous paraît *la plus probable*, après les avoir rapportées toutes les deux.

ments et ses vices : on en peut suivre la trace dans tous les historiens et les annalistes du temps. Nous nous bornerons à citer quelques paroles énergiques de Mgr Mansi, le savant éditeur de Baluze et de Baronius : « Il est plus facile de ne rien dire de ce pontife que d'en parler avec modération. Il réunit tous les vices les plus extrêmes et eut très-peu de vertus, ou, pour mieux dire, il n'en eut point du tout. Il avait dû sa dignité à la corruption, les moyens qu'il employa pour la conserver ne furent pas plus honnêtes. Je n'ai trouvé jusqu'à présent aucun auteur qui fît son éloge, ni parmi ses contemporains, ni dans les temps postérieurs. »

On comprend tout ce qu'un tel pape donnait d'à-propos et de force à la thèse soutenue par Savonarole. Comment s'étonner que tant d'effroyables excès attirassent sur l'Église la colère de Dieu, et comment nier qu'il fallût de toute nécessité la réformer ? Fra Girolamo poursuivit donc avec plus d'énergie que jamais le cours de ses prédications. Pendant l'avent de cette année (1492), il commença d'expliquer l'arche de Noé, et ses paroles eurent leur retentissement ordinaire. Tout ce bruit empêchait les Mineurs observantins de dormir, et ils voulurent en détourner une partie à leur profit. Ayant fait donner à l'un deux, Fra Domenico de Ponzo, la chaire de la cathédrale, pour cette même station de l'avent, ils le chargèrent de renchérir encore sur les menaces de sang que Savonarole faisait à Florence, mais en se plaçant à un point de vue différent. Ces rivalités et les dissensions qu'elles soulevaient fatiguèrent Pierre de Médicis, et ce jeune prince, inhabile à masquer le despotisme sous des formes agréables, fit dire au frère mineur de cesser ses scandaleuses prédications, s'il ne voulait être exilé, comme d'autres moines l'avaient été

avant lui. Il est probable que cette invitation fut adressée en même temps aux dominicains, quoique aucun auteur ne le dise; car la collection des sermons de Savonarole, pendant cet avent, s'arrête brusquement au treizième, tandis que ses autres stations de l'avent sont toutes plus considérables. Ne trouvant plus la chaire libre à Florence, Jérôme résolut de porter ailleurs la parole de Dieu, et accepta la proposition qui lui était faite d'aller à Bologne prêcher le carême suivant (1493).

Il paraît néanmoins que l'avertissement de Pierre de Médicis avait produit sur lui quelque impression; car, même à Bologne, il crut devoir baisser le ton et se renfermer dans l'exposition de l'Écriture sainte. Aussi les Bolonais montrèrent-ils dans le principe peu d'empressement à l'entendre : ils le tenaient pour un homme simple et un prédicateur bon pour les femmes. Mais bientôt Jérôme triompha de cette froideur, et vit se presser autour de lui un auditoire pris dans tous les rangs de la société, depuis l'humble artisan jusqu'à la famille de Jean Bentivoglio, qui gouvernait pour lors ce petit État. La femme de ce prince fut même cause d'un scandale qui peint mieux les mœurs du temps que ne ferait un long écrit.

Elle venait au sermon accompagnée de plusieurs dames d'honneur, et, contrairement à la modestie qui sied à son sexe, elle arrivait tard et faisait une entrée bruyante qui dérangeait l'orateur et l'assistance. Pour mettre fin à ce scandale, Savonarole invita un jour, en présence de l'auteur principal du désordre, tous ceux qui l'écoutaient à se rendre à l'église un peu avant l'heure du sermon. La superbe princesse feignit de ne pas prendre pour elle cet avertissement, et ne changea rien à sa manière de faire; alors l'orateur, s'adressant à elle, la

pria respectueusement de ne plus troubler les fidèles par une arrivée si tardive. Elle s'obstina. Pour le coup, Savonarole n'y tint plus, et la voyant entrer avec son entourage au milieu du sermon : « Voilà, s'écria-t-il, voilà le démon qui vient troubler la parole de Dieu. » La fureur de la princesse fut au comble. Elle ordonna aussitôt à deux de ses frères, qui étaient présents, de monter dans la chaire et de tuer le prédicateur. Ces deux hommes s'empressèrent de lui obéir, disent les biographes ; parvenus au pied de l'escalier, ils n'en purent gravir le premier degré. Ce n'était que partie remise. Deux sicaires furent envoyés au couvent où logeait Savonarole pour l'assassiner ; mais poursuit la légende, le dominicain ayant ordonné qu'on les laissât pénétrer jusqu'à lui, et leur ayant demandé ce qu'ils voulaient, ceux-ci, intimidés, répondirent qu'ils étaient mandés par la princesse pour prendre ses ordres. Enfin, pour compléter le merveilleux de cette histoire, on prétend que Savonarole, enhardi par l'insuccès de ces deux tentatives, termina son carême par cette bravade : « Je prendrai ce soir la route de Florence, avec mon petit bâton et ma bouteille de bois. Je coucherai à Pianora. Si quelqu'un a affaire à moi, qu'il vienne avant que je parte. Au reste, ma mort n'aura pas lieu à Bologne, mais ailleurs. »

Le travail de la prédication n'avait pas à ce point préoccupé Savonarole qu'il n'eût toujours les yeux sur son couvent de Saint-Marc. Il le dirigeait de loin. Il s'était tant fait aimer de ceux qui l'habitaient que les frères ne pouvaient supporter son absence, et il les en reprend avec douceur. Tout le temps qu'il séjourna à Bologne, il leur écrivit de fréquentes lettres, où il leur recommandait de se tenir éloignés du monde, et où il descendait quelquefois jusqu'aux moindres détails de la vie reli-

gieuse. Ces épîtres, sans prétention de pensée ni de style, peignent leur auteur au naturel ; elles le montrent plein de simplicité et de tendresse pour les âmes qu'il était chargé de guider dans la voie du salut [1]. Pour le connaître, il faut, quand on vient de le voir dans la chaire, au milieu d'une foule suspendue à ses lèvres, le suivre dans l'intérieur de son couvent et dans le secret de sa cellule.

CHAPITRE V.

Savonarole dans le couvent de Saint-Marc. — Nécessité de commencer la réforme de l'Église par celle du clergé. — Savonarole entreprend la réforme de Saint-Marc. — Opposition qu'il rencontre. — Réforme matérielle; le travail, les convers. — Chaires de théologie et de langues orientales. — Réforme morale opérée par la parole et par l'exemple. — Vie de Savonarole à l'intérieur du couvent. — Récréations des religieux. — Affluence à Saint-Marc pour prendre l'habit.

(1491-1493.)

Le jour où les dominicains de Saint-Marc l'avaient nommé prieur, Savonarole avait remercié Dieu de ce qu'il lui donnait le moyen d'opérer la réforme qu'il rêvait. Persuadé que les désordres du clergé régulier et séculier étaient la cause de la corruption qui se répandait de plus en plus dans la chrétienté, il pensait avec raison que, pour ramener celle-ci aux mœurs de la primitive

1. Ces lettres sont adressées à divers. Celles que Savonarole écrivit à sa famille et à ses religieux sont d'un mauvais style et même d'une mauvaise langue où les idiotismes lombards abondent; celles qu'il adressa aux princes et au pape sont, comme ses ouvrages, faites avec plus de soin.

Église, il fallait agir d'abord sur les ministres de Dieu, dont le premier devoir était de donner le bon exemple. Ce n'était pas un fantôme de son imagination que cette dépravation du clergé : les textes abondent sur ce sujet, et si Savonarole nous étonne par l'énergie de ses peintures, par des détails inouïs, il ne dit néanmoins que ce que les plus graves historiens laissent entendre. Pendant l'avent de cette année même (1493), il prononçait un discours qui contenait l'expression de ces griefs trop légitimes, sur lesquels, dans la suite, il revint si souvent. Vers la fin de sa vie, il les résumait encore avec crudité ; ils étaient pour lors aussi réels qu'au début de sa sainte croisade, car il n'avait trouvé nulle part plus de résistance que dans les rangs du clergé :

« Elle vient cette brebis, cette femme, cette enfant qui est tombée dans le péché. Christ l'a perdue : le bon prêtre la trouve, il doit la rendre à Christ. Mais le mauvais prêtre la flatte, il l'excuse, il lui dit : Je sais bien qu'on ne peut toujours vivre chastement et se garder du péché. Peu à peu il l'attire à lui; il l'éloigne de Christ plus que jamais. — O frère ! ne touche pas cette corde. — Je ne nomme personne, mais il faut dire la vérité. Le mauvais prêtre la flatte, il l'entraîne, de manière que cette pauvre brebis perd la tête. Loin de la rendre à Christ, il la garde pour lui. Toutes les cités d'Italie sont pleines de ces horreurs. Si vous saviez tout ce que je sais! des choses dégoûtantes! des choses horribles! vous en frémiriez! Quand je pense à tout cela, à la vie que mènent les prêtres, je ne puis retenir mes larmes....

« Comment défendent-ils leurs brebis? Je vous le dirai en un mot, sans manquer au respect que je dois aux bons : les mauvais pasteurs se sont faits entremet-

teurs [1] pour conduire la brebis dans la gueule du loup....

« Il ne faut pas que les prêtres et les religieux aillent tout le jour se promener sur les places et faire visite aux commères ; il faut qu'ils étudient l'Écriture....

« O prélats ! ô soutiens de l'Église ! ô seigneurs ! Regardez-le, ce prêtre, qui s'en va tout pimpé, avec sa belle chevelure, sa bourse et ses parfums. Allez chez lui, vous trouverez sa table chargée d'argenterie, comme celle des grands ; les chambres ornées de tapis, de draperies et de coussins. Ils ont tant de chiens, tant de mules, tant de chevaux, tant d'ornements, tant de soie, tant de serviteurs ! Croyez-vous que ces beaux seigneurs vous ouvriront l'Église de Dieu ? Leur cupidité est insatiable. Regardez : dans les églises tout se fait pour de l'argent. Les cloches sonnent toutes par avidité ; elles n'appellent qu'argent, pain et cierges. Les prêtres vont au chœur pour y recevoir de l'argent ; à vêpres, aux offices, parce qu'on y fait la distribution [2]. Voyez s'ils vont à matines ! c'est qu'on n'y fait pas de distribution. Ils vendent les bénéfices, ils vendent les sacrements, ils vendent la messe de mariage, ils font tout par cupidité....

« De leur luxure, que dirai-je ? Ils bavardent tout le jour avec les femmes. Ils vont tout le jour faire visite aux commères. Ils courent partout. Quand vous voyez qu'ils mènent mauvaise vie, ne permettez pas à vos enfants de rester avec eux. Ayez-y l'œil. On a vu plus d'une fois dans les églises des femmes, vêtues en enfants de chœur, se mêler comme eux aux offices [3]. »

1. Le texte dit : *ruffiani e mezzani*.
2. Il s'agit ici de la prébende.
3. Ce curieux passage se termine par les lignes suivantes que nous \[n'o]sons pas traduire : « Ma peggio ancora. Quello che sta la notte con

Alors même que Savonarole aurait chargé le tableau, et il prétend que beaucoup lui reprochaient de ne pas dire la millième partie de la vérité, il suffisait qu'il eût une telle opinion du clergé pour qu'il dût commencer par lui la réforme de la chrétienté. Mais, comprenant que e bon exemple donné par quelques-uns aurait plus d'ef'et que toutes les paroles du monde, il résolut de faire 'égner la vertu d'abord à Saint-Marc, pour qu'elle rayonıât de là sur Florence et sur l'Italie. Le premier succès ı obtenir était, dans sa pensée, de ramener ses disciples ı la simplicité évangélique : de cette source pure et féonde devaient découler toutes les vertus. Il avait quelue mérite à attacher tant de prix à la simplicité et à la auvreté, car les doctrines de son ordre n'étaient pas ien fixées sur ce point. Saint Dominique avait d'abord ermis à ses disciples de posséder; puis la pensée lui tait venue de le leur défendre; mais il avait reculé deant une détermination si grave, et était mort sans s'être rononcé. Savonarole lui-même n'avait pas d'opinion ien arrêtée sur la question de savoir si l'Église doit ou on posséder, et plus d'une fois ses paroles du haut e la chaire laissèrent percer ses incertitudes à cet gard; mais, du moins, il ne s'écarta jamais de ette sainte croyance que l'Église doit posséder aussi eu que possible, et abandonner aux pauvres ce ont elle n'a pas strictement besoin pour sa prone défense. Il était si sincère, qu'il ne voulait pas ême se charger des aumônes, suivant l'usage, ıur les distribuer aux nécessiteux, et qu'il recom-

concubina, quell' altro con il garzone, e poi la mattina va a dire ssa, pensa tu come la va. Che vuoi tu fare di quella messa? » (*Trat-ɔ o vero sermone fatto a molti sacerdoti religiosi e seculari in Marco*).

mandait de les porter au *buonuomini* de Saint-Martin [1].

Mais il vit bien que rien ne serait si difficile que d'opérer une telle réforme dans l'enceinte même de Saint-Marc, où tout rappellerait à ses religieux leur splendeur passée. Il conçut donc le projet de transporter hors de la ville la résidence de la communauté. Il avait déjà fait choix d'un emplacement au-dessus de Careggi, appelé *Monte-Cane*, avec une forêt pour annexe. Il aurait pu là faire tout à sa guise, puisque rien n'était fait. Il voulait que le couvent tout entier fût construit en pierres grossières, que les cellules fussent en bois; il allait jusqu'à supprimer les serrures en fer, comme une superfluité, et soumettait la chapelle même à cette austère et rigoureuse simplicité.

Ce projet souleva, comme on devait s'y attendre, une violente opposition. Les novices, les jeunes religieux étaient entrés avec l'enthousiasme de leur âge dans les vues du prieur; mais les plus anciens étaient trop accoutumés aux douceurs de l'opulence pour vouloir mériter le ciel par un changement aussi radical dans leurs habitudes. Ils agirent sur l'esprit de leurs jeunes collègues, ils portèrent leurs plaintes dans la ville. Bientôt ceux qui avaient des frères ou des enfants à Saint-Marc manifestèrent le désir de les garder auprès d'eux, et déclarèrent que *Monte-Cane* était un lieu malsain. Malgré la ténacité de son caractère, Savonarole dut céder à toutes ces clameurs et se contenter de quelques réformes partielles.

Il commença par faire vendre tous les biens du cou-

1. Nous avons vu Savonarole envoyer à ces *buonuomini* l'or déposé ar Laurent de Médicis dans les troncs de Saint-Marc.

nt de Saint-Marc et de l'hospice de Sainte-Marie-ıdeleine qui en dépendait, et qu'une âme pieuse avait té richement. Il ne voulut pas pour cela que ses frères ssent condamnés à vivre d'aumônes; le travail, et non mendicité, dut assurer leur existence. Mais comme ux qui avaient reçu les ordres devaient, d'après la gle, consacrer leur temps à l'étude et à la prédication, travail et le soin de nourrir les frères prêcheurs evint le devoir des frères convers. Pour les relever de ur condition ordinairement trop abaissée, à eux seuls fut permis désormais de cultiver l'architecture, la einture et tous les arts; eux seuls eurent la tâche et le rivilége de copier les livres et les manuscrits. Au ilieu de ces nobles occupations, les convers devaient ouver une compensation aux ouvrages vils qu'ils taient obligés d'accomplir, et que les pères d'ailleurs artageaient avec eux pour s'entretenir dans le salutaire entiment de l'humilité.

L'égalité était ainsi rétablie entre tous les religieux, malgré la diversité des fonctions, et elle se retrouvait ans tous les exercices de la vie commune pour lesquels ersonne n'obtenait de privilége. En supprimant le luxe, avonarole ne faisait qu'une chose toute naturelle, du moment que les propriétés du couvent avaient été aliénées. Il résume lui-même, dans une de ses lettres, toute a réforme somptuaire :

« Nous n'avons point adopté, écrit-il à la prieure du nonastère de Pise, d'autre manière de vivre ni pour e boire, ni pour le manger, ni pour les autres cérémonies, que celle de notre règle et de nos constitutions; nais il est vrai que nous avons supprimé quelques superfluités contraires aux enseignements de nos pères.... insi, nous avons résolu de bâtir des couvents très-

simples, de nous vêtir de drap grossier, de porter des habits vieux et rapiécés, de manger et de boire sobrement à l'imitation des saints, d'avoir des cellules pauvres et sans aucun luxe, d'observer le silence, et de vivre dans la contemplation et dans la solitude. »

Comme il le dit dans cette lettre, Savonarole se conformait aux constitutions de son ordre; mais il les rendait plus sévères sur quelques points. Saint Dominique n'avait prescrit ni la solitude, ni le silence, et donnait moins de place à la contemplation. Là ne se bornaient pas les austérités du nouvel apôtre : il réduisit les lits à une paillasse couverte d'un seul drap; il supprima les livres enluminés et les riches signets dont on les surchargeait; enfin, pour que les frères ne pussent s'attacher aux biens terrestres, il les faisait souvent changer d'habits, de livres, de cellule.

Tant de soins minutieux n'empêchaient pas Savonarole de concevoir les plus vastes projets. Loin d'oublier que le but principal de son ordre était de former des prédicateurs, il instituait, pour l'instruction de ceux qui se préparaient à porter la parole de Dieu, trois chaires où l'on dut enseigner l'Écriture sainte, la théologie morale et les canons, le dogme et la controverse. Mais comme l'institution dominicaine ne restreignait pas à l'Europe la propagande de ses membres, le réformateur, à l'imitation d'un des premiers généraux de l'ordre [1], organisa aussi à Saint-Marc une école de langues orientales, où l'on apprit le grec, l'hébreu, le turc, le moresque et le chaldéen, pour que ces religieux pussent étudier avec plus de fruit les livres saints dans le texte original, et

1. Saint Raymond de Pennafort, qui, de concert avec les rois d'Aragon et de Castille, avait fondé à Murcie et à Tunis deux collèges pour cette étude.

semer la vérité dans les plus lointaines régions. Plus tard même, par une louable libéralité, il appela tous les citoyens de Florence, lorsqu'il les eut entraînés dans sa voie, à venir à Saint-Marc étudier ces langues, afin d'être prêts à la grande œuvre de la propagation de la foi, dont, suivant lui, ils devaient être les premiers apôtres.

Les réformes morales, qui ne se font point par décrets, furent plus lentes à s'opérer. Savonarole se confia dans la persuasion de sa parole et de son exemple. Par lettres ou de vive voix, il ne cessait de donner à ses frères d'excellents conseils : tantôt il leur traçait d'admirables règles de conduite, tantôt il descendait aux moindres détails de la vie religieuse, leur enseignait comment on doit célébrer ou entendre la messe, et leur indiquait les moyens de résister à la tentation et de devenir parfaits autant qu'un homme peut l'être. Quelquefois même, poussant à l'excès les précautions, il leur recommande d'éviter la conversation des femmes, de leurs parents, de leurs frères en religion. Il attache un prix extrême à l'obéissance, et ne paraît pas éloigné de la doctrine du *perinde ac cadaver*. Il faut être obéissant, les religieux surtout; il faut être comme l'âne qui se laisse mener à droite et à gauche, crier après, dire des injures et donner des coups de bâton sans murmurer.

Savonarole prêchait aussi d'exemple. Les règles de conduite qu'il voulait imposer aux autres, il les suivait tout le premier, et ne se prévalut jamais de la dignité dont il était revêtu pour avoir quelque privilége. Comme toutes les autres, sa cellule se composait de deux petites chambres; la seule particularité qui la distinguât était une petite chapelle par où il fallait passer pour entrer

chez lui, et qui peut-être n'y avait pas été dressée pou sa commodité, ni pour lui faire honneur. Il était le plu simplement vêtu de toute la communauté. Un jour, deu abbés de l'ordre de Vallombreuse étaient venus le voi dans le plus brillant équipage; le P. Savonarole regar dait en souriant leur froc, qui était d'une laine très fine et très-belle. Les deux abbés s'en étant aperçus rougirent quelque peu et lui dirent pour s'excuser « Père Fra Girolamo, ne vous étonnez pas de la beaut de ce drap : nous le prenons ainsi, parce qu'il dur davantage. » A quoi Jérôme répondit : « Quel malheu que saint Benoît et saint Gualbert n'aient pas connu ce secret! ils auraient fait comme vous. »

Il avait réglé l'emploi de son temps, et rien n'étai plus nécessaire à cause de la multiplicité de ses occupations[1]. Il se contentait de quatre heures de sommeil; il donnait le reste de la journée à la direction de la communauté, à la correspondance que sa réputation de sainteté et de sagesse le forçait d'entretenir avec les plus grands personnages qui lui demandaient des conseils; enfin, à l'étude, à la prière, à la méditation, à la préparation de ses sermons. Il avait assigné à chacun, pour leur remettre en mémoire l'humilité de leur nature, quelques-uns des soins de la vie extérieure, et s'était imposé pour sa part la tâche de nettoyer les lieux les plus abjects et les plus dégoûtants. Il employait ses rares moments de loisir à s'entretenir particulièrement avec les plus jeunes religieux et les novices qu'il aimait beaucoup, et dont l'âme tendre était ouverte à ses affectueux conseils. Il savait ainsi utiliser jusqu'aux moments

1. Le nombre en était si considérable, qu'un jour, par exemple, écrivant à sa famille pour la consoler de la perte d'un oncle, il disait qu'il avait été cinq fois interrompu.

de repos. Il avait fait partager à la communauté tout entière ses goûts simples et naïfs, et, proscrivant tous les amusements mondains, il leur avait appris à prendre plaisir aux moindres choses. Mais il faut laisser la parole au P. Burlamacchi :

« Les religieux se rendaient en quelque lieu retiré et solitaire ; là, après avoir récité le saint office, ils s'entretenaient paisiblement de Dieu. Après le dîner, ils prenaient un instant de repos, puis ils se réunissaient gaiement autour du père, qui leur expliquait quelque passage des divines Écritures ; ils faisaient ensuite une petite promenade. Après avoir marché un peu, ils s'asseyaient à l'ombre. Le père offrait alors à leurs méditations quelque beau passage des livres saints, et interrogeait principalement les novices ; il leur faisait chanter quelque pieuse laude en l'honneur de Notre-Seigneur, ou leur faisait dire quelque beau trait de la *Vie des Saints*, dont il prenait texte pour leur donner de sages leçons. Parfois il les invitait à danser des rondes, en s'accompagnant de la voix ; après quoi l'on se remettait en route. Bientôt, faisant une nouvelle pause, Jérôme priait chaque frère de lui expliquer, comme il l'entendait, un verset des psaumes ou un passage de l'Écriture.... Un jour, ils passaient sous un figuier. Le père cueillit de petites branches qui croissaient au pied de l'arbre ; puis, en extrayant la moelle avec adresse, il en fit de blanches colombes, parfaitement imitées, et en donna une à chacun de ses compagnons, ce dont ils furent très-joyeux. Il les priait alors d'indiquer les qualités de la colombe, et, prenant la parole avec eux, il les leur exposait dans le sens spirituel, à la grande satisfaction de tous.... Souvent, le soir, ils chantaient des psaumes et des hymnes avec une grande ferveur ; ils faisaient venir un novice,

en guise d'enfant Jésus, et s'asseyaient en cercle autour de lui. Chacun lui donnait son cœur et lui demandait quelque chose pour soi ou pour d'autres: par exemple, que tel jeune homme du monde entrât en religion. Quelquefois ils choisissaient, parmi ceux qui étaient présents, un ambassadeur qu'ils feignaient d'envoyer à Dieu, pour obtenir de lui quelque grâce ; souvent ils faisaient apparaître parmi eux la très-sainte Vierge, qu'ils appelaient avec simplicité leur *maman*. Ils célébraient ses louanges et la remerciaient. De temps en temps, ils laissaient échapper quelque exclamation partie de l'âme et pleine d'amour, comme *mon doux Jésus! Jésus Seigneur des seigneurs! Vierge belle! Vierge mère de Dieu! Vierge pleine de miséricorde!* et chacun à la ronde faisait son compliment. C'est ainsi qu'ils employaient le temps et rendaient leurs récréations utiles tout ensemble au corps et à l'âme. Un jour, le père se trouvait à Saint-Dominique de Fiesole, avec un grand nombre de ses enfants; on venait de chanter quelques dévotes laudes, pour se récréer après souper. « Mes enfants bien-aimés, dit-il, pour nous occuper, que chacun de vous me fasse deux questions, l'une sur le paradis, l'autre sur l'enfer. » La variété et la finesse des doutes exprimés, ainsi que les belles réponses et les savantes solutions du père, donnèrent un agrément admirable à cette soirée. C'était merveille d'entendre de si belles pensées : on aurait dit que le paradis était descendu sur la terre, et qu'on se trouvait dans une compagnie d'anges incarnés. »

Tel était Savonarole au milieu de ses frères, et telle la discipline qu'il avait su doucement leur imposer et leur faire aimer ; mais, quand il se repliait sur lui-même et

u'il vivait avec sa pensée, il la portait naturellement ers les sujets les plus sérieux. Il aimait à réfléchir sur . mort, et s'était fait faire un petit crâne en ivoire qu'il sa à force de le tenir dans ses mains. Il s'attendait oujours à mourir de mort violente ou subite, et portait abituellement sur lui un crucifix, afin de pouvoir faire cte de foi, si la parole venait à lui manquer au moment de la mort. Ces sombres pensées, trop justiiées par l'événement, n'altéraient en rien sa sérénité. Même au dehors du couvent, il passa auprès le beaucoup de gens pour être de mœurs aimables, t, s'il excita des haines violentes, il sut se faire des mis dévoués jusqu'à sacrifier pour lui leurs jours, e qui n'appartient qu'aux grands caractères et aux grands cœurs.

Par ce soin de toutes les heures que prenait Savonarole de ne donner aucun précepte qu'il ne confirmât par 'exemple, et de se montrer toujours tel qu'il voulait que les autres fussent, il parvint, en peu de temps, à faire du couvent de Saint-Marc un rare modèle de sainteté. La renommée s'en répandit, et les fils des plus grandes familles de Florence vinrent prendre de ses mains l'habit de Saint-Dominique. On vit accourir à sa voix et se presser dans l'étroite enceinte de la pieuse maison, des Ruccellai, des Salviati, des Albizzi, des Strozzi, des Médicis. En peu de temps, le nombre des religieux fut de deux cents, et même de deux cent cinquante. On fut obligé d'accorder de nouveaux bâtiments à une congrégation si nombreuse, et Savonarole obtint qu'on lui cédât ceux de la Sapience, qui servent aujourd'hui d'écuries au grand-duc. Mais, quoique les murailles eussent été élargies et les limites de sa domination reculées, la dévorante activité de Jérôme eût été à l'é-

trait derrière elles : aussi pendant qu'il transfor
Saint-Marc au dedans, il poursuivait au dehors le m
but sur un plus vaste théâtre.

CHAPITRE VI.

Savonarole veut créer une congrégation nouvelle. — Il envoie des
putés au pape. — Le bref de séparation arraché à Alexandre VI
Intrigues du provincial en Lombardie. — Elles échouent. —
nombreux couvents entrent dans la nouvelle congrégation. — S
narole nommé vicaire général. — Attaques à Rome contre lui
Tentatives de corruption. — Savonarole refuse la pourpre. — Il
tinue ses prédications — Il prédit l'arrivée de Charles VIII. —
trée de ce prince en Italie.

(1493-1494.)

Le couvent de Saint-Marc relevait du père provin
de Lombardie, quoique l'ordre de Saint-Dominique
assez de maisons en Toscane pour qu'on pût former
cette contrée une province. Cet état de choses créait
obstacle insurmontable à toute réforme sérieuse, p
que le provincial, pour tout défaite, n'avait qu'à assig
au réformateur une autre résidence. Si, au contra
les couvents dominicains de Toscane venaient à être
parés de ceux de Lombardie, Savonarole, qui était
tous ceux de sa religion le plus en évidence, pouvait
pérer d'être nommé vicaire général. Cette dignité ne f
tait pas son ambition, elle devait augmenter sa confia
et sa force ; car, d'une part, il ne relèverait plus que
général de l'ordre, résidant à Rome ; de l'autre, il po
rait opérer ses réformes sur une large base, et les éten

lusieurs couvents à la fois, ce qui lui faisait gagner années. Il se proposa donc de demander et d'obtenir lisjonction de la Toscane et de la Lombardie, pour ce regardait les dominicains. Ce n'était point une innoion qu'il réclamait, mais un simple retour au passé, la Toscane avait auparavant formé une province à rt, et c'est par suite d'un accident fortuit qu'elle avait soumise au provincial de Lombardie.

Le projet de Savonarole avait le tort de relever une rrière. Dans l'état de dislocation où se trouvait alors alie, une seule chose lui donnait encore quelque appaice d'unité : c'était la religion. De Pise à Florence, de nise à Ferrare, de Milan à Rome, on était ennemi et ;t à s'entre-tuer; mais le plus humble citoyen d'une ces villes pouvait être appelé à donner des ordres iverains aux citoyens des villes rivales qui avaient reu, comme lui, l'habit de bure. Devant les insignes du iine toutes les barrières tombaient, toutes les portes uvraient, même en temps de guerre, et les hommes prenaient par là à ne pas se détester, parce qu'une monne ou une rivière les séparait. Restreindre les juridicns ecclésiastiques pouvait donc passer, dans ce temps pour un acte de mauvaise politique; mais la corruption i entraînait l'Église à sa perte obligeait Savonarole à mer l'oreille à ces considérations secondaires, et à blir un cordon sanitaire autour de ses religieux régérés. Il n'y réussit pas sans coup férir, et eut à comtre, à l'intérieur même de Saint-Marc, ceux qui, nés is d'autres cieux, ne faisaient pas de la séparation, nme les jeunes profès, presque tous les Florentins, e affaire où la religion et le patriotisme toscan étaient ilement intéressés.

Savonarole ne se contenta pas de négocier par écrit

avec le saint-siége : il envoya auprès d'Alexandre VI deux de ses compagnons, le P. Alexandre Rinuccini, d'une des premières familles de Florence, et le P. Dominique Buonvicini, de Pescia, son premier disciple et son plus intime confident. Ces délégués avaient mission de demander au pape l'érection d'un petit nombre de couvents de Toscane en congrégation particulière, ne relevant plus de la Lombardie. Le but de cette séparation était de ramener ces couvents à la règle de Saint-Dominique, peu à peu tombée en désuétude. La requête devait être présentée en leur nom et au nom du gouvernement de Florence, dont Savonarole avait obtenu l'approbation, par l'intermédiaire de Philippe Valori et du cardinal Jean de Médicis, qui fut plus tard Léon X.

Cette négociation n'ayant pas été conduite secrètement, tous ceux que le résultat devait déranger dans leurs habitudes, ou dont il devait restreindre la juridiction et l'influence, soulevèrent une formidable opposition. Leurs délégués arrivèrent à Rome munis de lettres du roi de Naples, des ducs de Milan, de Ferrare, de Bologne, des républiques de Gênes et de Venise. Jérôme eût succombé, sans l'appui que lui prêtèrent le P. Giovacchino Turriani, général de l'ordre des dominicains, et surtout le cardinal Olivier Caraffa, archevêque de Naples, qui jouissait d'une grande influence auprès du pape, et qui prit l'affaire à cœur. Alexandre VI n'était pas mieux disposé pour les uns que pour les autres; mais le grand nombre des princes qui appuyaient les adversaires de Savonarole faisait pencher la balance de leur côté. Tout semblait perdu, lorsqu'un jour, le pape ayant congédié les cardinaux et renvoyé au lendemain les affaires, Caraffa s'autorisa de sa familiarité avec lui pour ne pas suivre ses collègues. Revenant alors sur la

ıration de Saint-Marc, il prit l'anneau pontifical, sous leur de plaisanterie, et signa le bref désiré. Alexan- VI se récria pour la forme; mais, au fond, ces choses importaient peu, et il laissa le cardinal-archevêque e ce qu'il voulut [1].

. était temps : le provincial de Lombardie venait d'en- er de nouveaux députés avec des lettres plus pres- tes que jamais. Le pape ne put que leur exprimer le ret qu'ils ne fussent pas arrivés avant que le bref fût édié. Cependant tout n'était pas désespéré pour le vincial : il avait envoyé à Savonarole et à ses prin- ıux adhérents l'ordre de quitter Saint-Marc sur-le- ımp, et de se disperser dans d'autres couvents soumis ı juridiction et qu'il leur désignait. Il avait compté son ordre arriverait à Florence avant que le bref fût ıé, ou au moins avant qu'on en eût reçu l'expédition, ue Fra Girolamo ne pourrait se dispenser d'obéir, ce aurait tranché toutes les difficultés. Il est probable endant que celui-ci aurait trouvé des moyens dila- es pour retarder son départ jusqu'à ce qu'il connût onclusion de l'affaire; mais ses biographes attribuent hec du provincial à un hasard providentiel : l'ordre départ, disent-ils, avait été adressé au supérieur du vent de Fiesole, pour qu'il le communiquât aux in- ›ssés. Il se trouva que ce religieux était absent, et ;, par la négligence de ses vicaires, il ne reçut le pli lui était adressé que huit ou dix jours après. Le bref it déjà entre les mains de Savonarole. Ainsi échoua te intrigue.

lès que la décision du souverain pontife fut connue,

[1] Dans une lettre qu'il écrivit plus tard au pape, Savonarole semble la part qu'eut la ruse dans la conclusion de l'affaire (Lettre du ›ctobre 1497).

un grand nombre de couvents demandèrent à entrer dans la nouvelle congrégation de Saint-Marc. Le premier de tous fut celui de Saint-Dominique de Fiesole. Saint-Dominique de Prato, Sainte-Marie du Rocher, Saint-Romain de Lucques, San Spirito de Sienne en suivirent l'exemple. Plusieurs couvents de femmes voulurent aussi obéir à Savonarole, et le prirent pour directeur spirituel. Ce furent, entre autres, ceux de Saint-Nicolas de Lucques, Sainte-Lucie et Sainte-Catherine de Sienne : ces deux derniers fondés un peu plus tard à Florence. Pour se charger ainsi de guider des femmes dans la voie du salut, Savonarole avait d'illustres exemples, notamment le chef de son ordre, saint Dominique, fondant le couvent de Notre-Dame de Prouille au pied des Pyrénées; et la nécessité de réformer les congrégations des femmes était plus évidente de son temps, qu'au temps du maître celle de les fonder; car au quinzième siècle « les femmes, dit-il, devenaient, dans leurs couvents, pires que des courtisanes. »

Peut-être ces adhésions ne furent-elles pas toutes spontanées. Savonarole fit plusieurs voyages pour dissiper les hésitations et prendre possession. Le succès ne couronna pas toujours ses démarches. S'il fut complet à Lucques, les magistrats de Sienne firent poliment reconduire le célèbre voyageur hors des murs de leur ville ; mais à quelque temps de là, cette insulte fut vengée, et, malgré l'opposition des édiles de la cité, le couvent de San Spirito se rangea dans la nouvelle congrégation.

Quand l'organisation en fut définitive, Savonarole convoqua une réunion capitulaire des couvents réformés, pour arrêter différents points qui n'étaient pas encore réglés et choisir un chef spirituel. Il fut nommé par

acclamations vicaire général, et la sympathie de ses ouailles le maintint dans cette dignité jusqu'à la fin de ses jours. Si tant de succès et d'honneur augmentèrent sa hardiesse et son orgueil, les puissants s'en aperçurent seuls, et son humilité, sa douceur des premiers temps ne se démentit jamais dans la vie privée et dans l'intérieur du couvent.

Cependant l'affaire de la séparation avait fait à Savonarole un certain nombre d'ennemis auxquels s'étaient joints tous ceux qu'irritaient sa rigueur et sa supériorité. Tous ensemble faisaient entendre de vives plaintes, et quelques-uns, ayant accès à la cour de Rome, allaient les porter au souverain pontife. Comme personne ne croyait encore que Jérôme courût aucun danger, ses amis ne songeaient pas à le défendre, et l'accusation avait le champ libre. Elle ne pouvait manquer dès lors de faire quelque impression sur l'esprit d'Alexandre, et du reste, pour y parvenir, on n'avait rien épargné. On imagina d'aposter un scribe pour prendre par écrit un sermon de Savonarole à mesure qu'il le prononçait, et cette rédaction, probablement peu exacte, et, à coup sûr, amplifiée sur les points délicats, fut envoyée au saint-père. Le prédicateur y attaquait avec une extrême vivacité la corruption du clergé et des chrétiens; puis, remontant à la source, il en demandait compte « à cette cour éhontée de Rome, où tous les crimes que l'orgueil, la cupidité, la luxure font commettre, s'étalaient au grand jour. » Il lui reprochait tous les maux passés, présents et futurs de l'Italie et du monde, et l'en rendait responsable devant les hommes et devant Dieu.

Alexandre VI se sentit atteint, car il était question de vices; mais s'il avait le cynisme du mal, il n'en avait pas l'hypocrisie. Il aurait donc supporté peut-être qu'un

prêtre dît en chaire ce que chacun disait en tous lieux mais ceux qui l'entouraient ne lui permirent pas de rester indifférent à des attaques qui les touchaient autar que lui: exagérant la portée de l'outrage, ils décidèrer le pape à prendre des mesures pour qu'il ne se renouvelât pas. Alexandre s'adressa donc à un évêque d l'ordre des dominicains, et le pria de répondre vertement à Savonarole. L'évêque, qui avait sans doute soi franc-parler, et qui était fort avisé, objecta qu'il ne pouvait se charger d'une pareille tâche, qu'il ne saurai comment repousser des accusations fondées, et qu'il n connaissait pas de moyens de prouver que la simonie, l concubinage, l'inceste, n'étaient pas des vices ou des crimes; mais il ajouta qu'il ne fallait pourtant pas désespérer de réduire au silence un si redoutable adversaire Ce n'est que par la persuasion, disait-il, qu'on pourr soumettre cet esprit altier, et si toutes les subtilités de raisonnements théologiques n'y suffisent pas, il n'y a qu' lui promettre, pour prix de sa soumission, quelqu haute dignité ecclésiastique. Le pape goûta fort cet avis il ne lui en coûtait pas de combler un ennemi de faveurs, pourvu que par là il s'en fît un ami. Désignar aussitôt un dominicain, nommé Louis de Ferrare, pou remplir cette mission délicate, il lui ordonna de parti sans délai pour Florence. Ce théologien répondit à l confiance dont il venait d'être honoré : pendant troi jours, il disputa avec beaucoup de nerf et de subtilit contre Savonarole; mais, sur ces matières, celui-ci n pouvait être vaincu. De guerre lasse, le délégué cessa d s'adresser à sa conscience et à sa raison; il voulut parle à son ambition, et lui offrit d'abord l'archevêché de Florence, puis le chapeau de cardinal.

L'indignation de Fra Girolamo fut profonde; mais, pa

respect pour lui-même, il sut la contenir, et se borna, pour toute réponse, à prier le tentateur d'assister à son sermon du lendemain. Lorsque l'heure fut venue, il monta en chaire, et répéta avec énergie toutes les accusations qu'il avait déjà portées contre la chrétienté et surtout contre Rome, et il termina par ces paroles; « Je ne veux d'autre chapeau que celui du martyre, rougi dans mon propre sang. »

Quoique ce sermon ne nous ait pas été conservé, les faits qui précèdent ne sauraient être révoqués en doute. Souvent Savonarole répéta la même phrase, presque dans les mêmes termes, et il eut pour témoin une ville tout entière. D'autres fois il déclare que, s'il avait voulu flatter, il ne serait pas exposé à tant de persécutions. Enfin, dans un de ses écrits, intitulé *De veritate prophetica*, il affirme positivement qu'il lui a été fait des offres brillantes :

« Si je cherchais les biens temporels, quelles facilités n'aurais-je pas de plaire à certains grands personnages? Puisqu'ils ont essayé de me vaincre par les menaces et les persécutions, vous pensez bien que, poussés par l'amour-propre, ils m'ont également tenté par leurs promesses et leurs présents; car ceux qui poursuivent un but important ne négligent rien pour l'atteindre. »

On ne doit pas s'arrêter, après des témoignages si formels, aux doutes malveillants et peu justifiés de Rastrelli; le silence de Pic n'a rien non plus qui puisse nous étonner : l'ouvrage qu'il nous a laissé est moins une vie de Savonarole qu'une relation des miracles qu'on rapporte sur cet homme célèbre. On ne saurait admettre enfin qu'il est impossible qu'Alexandre VI ait fait faire à son ennemi de si belles offres, sous prétexte qu'il ne craignait personne, pas même les plus grands

princes. L'histoire nous apprend au contraire qu'il les craignait tous, et que, s'il employa souvent le poison, il ne dédaignait pas d'essayer auparavant ce que pourrait la corruption.

Il était important de bien établir la vérité de ces faits, car ils sont de ceux qui font le plus d'honneur à Savonarole. Ce n'est pas pour avoir résisté à une grossière tentation qu'il mérite d'être loué, mais pour avoir pris son parti sur-le-champ, et s'être engagé pour toujours par un refus public. Il était trop clairvoyant pour ne pas comprendre qu'à partir de ce jour il aurait dans le pape un implacable ennemi, et qu'il finirait par succomber. Ce ne fut pas un faible mérite de n'avoir pas reculé devant les menaces de l'avenir.

Toutefois, les apparences donnèrent tort quelque temps encore à ces prévisions. Alexandre VI, chez qui le premier mouvement n'était pas toujours mauvais, n'eut pas plus tôt appris l'échec de son délégué, qu'il s'écria que Savonarole était un vrai serviteur de Dieu, et défendit qu'on lui parlât jamais plus contre ce saint homme. Mais le caractère versatile du pontife permit à ceux qui le connaissaient bien de croire que la perte de leur ennemi n'était qu'ajournée, et ils se résignèrent à attendre. Quelques-uns des plus impatients n'y purent tenir ; ils s'adressèrent à Ludovic le More, qu'on disait irrité contre Jérôme, parce que celui-ci lui avait prédit, au temps où il prêchait en Lombardie, qu'il finirait ses jours dans une prison. Mais Sforza avait pour lors autre chose à faire : il écouta avec assez d'indifférence ceux qui voulaient l'animer contre un homme dont il n'avait plus à se plaindre depuis longtemps.

Savonarole eut donc toute liberté pour développer ses idées et poser les bases de sa réforme sociale. Il conti-

ma d'annoncer les tribulations qui devaient fondre sur l'Italie, et de prédire que Dieu prendrait par la bride un de ceux d'au delà des monts pour en faire le ministre de ses vengeances. A mesure que les temps approchaient, ses paroles prenaient plus d'énergie. Il annonçait avoir vu brandir l'épée sur l'Italie et sur Florence....

Enfin Charles VIII, après avoir traversé les Alpes, descendit dans les riantes plaines de l'Italie. Savonarole sut montrer encore dans cet événement une nouvelle confirmation de sa doctrine : « Une chose entre autres, dit-il, frappe d'admiration les hommes les plus distingués par leur esprit et leur savoir. Depuis l'année 1491 jusqu'en 1494, j'avais prêché tous les avents et tous les carêmes, un seul excepté, que je prêchai à Bologne, et j'avais pris pour sujet l'exposition de la Genèse, reprenant toujours mon texte, en commençant une station, au point où je l'avais laissée en finissant la précédente, et je ne pus cependant jamais atteindre le chapitre du déluge avant que les tribulations fussent venues. »

Il n'y aurait rien de merveilleux dans cette coïncidence, alors même que Savonarole aurait constamment pris la Genèse pour texte, puisqu'il était toujours le maître d'allonger ou de restreindre ses développements. Mais quoi qu'il en dise, il laissa la Genèse de côté quelquefois pendant des stations entières, en sorte qu'on pouvait croire qu'il s'était ménagé longtemps à l'avance ce moyen de produire une forte impression sur ceux qui l'écoutaient.

Ici finit la vie exclusivement monastique de Savonarole. Nous l'avons vu agiter toute une ville par le seul bruit des réformes qu'il opérait dans son cloître ; résister aux offres et aux menaces de la cour de Rome avec autant de dignité que de hauteur ; entreprendre la réforme

l'Europe chrétienne avec un courage admirable, alors qu'il ne pouvait compter sur le puissant levier qu'une révolution allait mettre entre ses mains. Le repos qu'il avait à peine su goûter au fond de sa cellule va le fuir pour toujours, et désormais, pour suivre ce moine, il faut quitter le monastère et descendre sur la place publique.

LIVRE II

DEPUIS L'INTERVENTION DE SAVONAROLE DANS LES AFFAIRES PUBLIQUES JUSQU'A LA SENTENCE D'EXCOMMUNICATION.

(1494-1497.)

—

CHAPITRE I.

Antique amitié de la France et de Florence. — Politique naturelle des Florentins. — Politique de Pierre de Médicis. — Haine que ce prince inspire. — Ambassade envoyée par Charles VIII aux Florentins. — Savonarole reparaît dans la chaire, 1er novembre 1494. — Ambassade de Pierre à Charles VIII. — Ses concessions. — Indignation générale. — Expulsion des Médicis, 9 novembre. — Dépôt fait à Saint-Marc. — Nouvelle ambassade à Charles VIII. — Savonarole en fait partie. — Résultats de l'entrevue. — Savonarole rend compte de sa mission. — Entrée de Charles VIII à Florence, 17 novembre. — Hardiesse de Pierre Capponi. — Nouvelle ambassade de Savonarole. — Charles VIII quitte Florence, 28 novembre.

(Novembre 1494.)

Lorsque Charles VIII, roi de France, envahit l'Italie, les Florentins avaient à examiner quelle conduite ils devaient tenir à son égard. Une invasion étrangère ne pouvait révolter leur patriotisme : le premier, Ludovic le

More avait appelé les Français ; Alexandre VI avait suivi son exemple, et rien n'était plus commun dans ces temps-là qu'un semblable appel. Moins que toute autre cité d'Italie, Florence avait à redouter les suites de l'expédition. Une vieille amitié la liait à la France, dont les rois avaient toujours protégé dans son sein le parti guelfe, et c'était presque une maxime de droit public de ne rien faire qui pût porter ombrage à ce puissant État. Cosme de Médicis et son petit-fils Laurent avaient eu le plus grand soin de ne pas prendre partie contre le duc d'Anjou dans la guerre qu'il soutint contre Ferdinand de Naples, et l'historien Nardi voyait une solidarité profonde d'intérêts et de sentiments entre la république toscane et le royaume de Charles VIII. Enfin, en témoignage d'une si durable amitié, Louis XI avait accordé aux Médicis, par lettres patentes (mai 1465), le droit de porter dans leurs armes les trois lis de France. La neutralité bienveillante que sa faiblesse imposait à Florence, cette ville la devait donc en outre à sa puissante alliée, en souvenir de ses bons offices.

Malheureusement, elle avait pour lors à sa tête Pierre de Médicis, à qui son père Laurent n'avait laissé que ses richesses et son pouvoir, la plus fragile part de son héritage. Ce jeune prince avait amassé contre lui des trésors de haine, tant par sa vie privée que par sa vie publique. « Il était, dit Nardi, amateur passionné du plaisir et des dames, très-enclin à la colère, mais sans caractère et sans aucune portée d'esprit. » Guicciardin, plus favorable que Nardi aux Médicis, nous montre Pierre haï, dès son jeune âge, pour son orgueil, sa violence et l'affectation qu'il mettait à répudier l'habile et feinte modestie de ses ancêtres. De si graves défauts n'avaient pu échapper même à son père, et le magnifique Laurent avait souvent

imé la crainte que cet enfant ne causât un jour la
: de sa maison. En effet, le mauvais gouvernement
: jeune prince avait ranimé les espérances d'une
le opposition : celle des grands, jaloux de rabaisser
famille de parvenus, et celle des républicains, qui
ient le retour au passé, et que Guicciardin, par une
niscence d'expression assez malheureuse, appelle
eux de choses nouvelles. Il fallait que Pierre de Mé-
marchât avec des précautions infinies entre ces
écueils, pour ne pas s'y briser. Il devait donc, dans
raves conjonctures où l'invasion plaçait l'Italie, sui-
a politique traditionnelle de son pays ; mais, peu
nt de l'autorité plus réelle qu'apparente que son
lui avait laissée, il voulait non-seulement régner en
e absolu, mais surtout, par une puérile vanité,
mbler toutes les marques du pouvoir, et se parer
itres pompeux que ses aïeux avaient prudemment
gés. Ayant cru trouver les Aragonais disposés à fa-
er ses prétentions, il s'était livré à eux corps et âme.
lles étaient ses dispositions, et l'occasion de les ma-
ter ne se fit pas attendre. Dans les premiers mois
494, les ambassadeurs que Charles VIII envoyait au
avaient reçu l'ordre de passer par Florence, et de
eler au chef de la famille *régnante* les bonnes rela-
qui avaient de tout temps existé entre les deux
Ils exposèrent combien le roi leur maître comptait
ne ville rebâtie par Charlemagne, constamment fa-
ée par ses ancêtres, et, dans ces derniers temps, par
i Louis, son père, dans la guerre injuste qu'elle eut
tenir contre le pape Sixte, contre feu Ferdinand et
e Alphonse, présent roi. Ils rappelèrent à la mé-
e des Florentins les avantages immenses qu'ils reti-
t, pour le commerce, de leurs rapports avec le

royaume de France, où ils étaient bienvenus et bien accueillis, comme si le sang français eût coulé dans leurs veines.

Pierre était trop préoccupé des avantages que semblait offrir à son ambition une alliance avec Naples, pour que de tels discours pussent le ramener à une plus sage politique. Il répondit d'une manière ambiguë qui mécontenta Charles VIII, et ce prince se disposa dès lors à traverser la Toscane en ennemi. L'indignation fut extrême à Florence : on n'avait pas assez d'imprécations contre l'imprudent qui repoussait les avances d'un si grand prince, et qui attirait sur sa patrie des maux qu'il eût été si facile d'éviter. Pour apaiser la fureur publique, les magistrats imaginèrent de s'adresser à Savonarole, dont l'influence sur la foule n'était un secret pour personne, et de le prier de contenir tout ce peuple. Le dominicain accepta la mission, et, le 1er novembre, il reparut dans la chaire de la cathédrale.

Il n'eut besoin, pour détourner les plus forcenés de leurs projets de vengeance, que de suivre le cours de ses idées ; de rappeler aux Florentins que, par leurs vices et leurs crimes, ils avaient mérité tous les maux qui allaient fondre sur eux, et que le seul moyen de les conjurer était de faire pénitence. En reportant ainsi leur attention sur eux-mêmes, il laissait généreusement Pierre de Médicis dans l'ombre, et lui sauvait peut-être la vie ; mais il ne put s'empêcher de triompher avec quelque orgueil de ce que les événements qu'il avait annoncés s'accomplissaient si promptement : « Vous le savez, s'écriait-il dans son premier sermon, je vous disais, il n'y a pas encore deux ans : *Ecce gladius Domini super terram cito et velociter*. Ce n'est pas moi, c'est Dieu qui vous annonçait ces malheurs, et voici qu'ils sont venus et qu'ils fondent sur

ls. Vous le savez, quand je vous disais : *Hæc dixit minus*, vous ne le croyiez pas. Maintenant vous êtes n forcés de le croire, puisque vous le voyez. »

Mais toutes les réticences, tous les raisonnements du nde n'empêchaient pas les Florentins de se dire que si rre de Médicis avait eu moins de vanité et plus d'inligence politique, les prédictions de Savonarole, vraies ut-être pour le reste de l'Italie, ne l'auraient pas été ur Florence. C'est pourquoi ce prince ayant voulu se ettre en état de défense par une première levée d'arnt, ne trouva partout que de la répugnance ou peu mpressement. Par sa maladresse, il poussait ses conoyens à séparer leur cause de la sienne. Pour parer x maux que la folie d'un seul attirait sur une ville enre, il n'y avait qu'à sacrifier le coupable : on se donnait r là le droit de répudier la solidarité de ses actes. De ls discours, avant-coureurs de la révolte, commenient à circuler dans Florence. Bientôt même la position rut si désespérée aux amis de Médicis, qu'ils lui conillèrent de s'éloigner provisoirement en toute hâte, et ne rentrer chez lui qu'après avoir fait sa paix avec le i très-chrétien. Pierre partit, mais avec les honneurs de guerre : il avait employé ce qui lui restait de crédit à faire nommer membre d'une ambassade qu'il avait roposé d'envoyer à Charles VIII. On crut qu'il allait réarer sa faute, et on lui laissa prendre, parmi ses collèues, le rang que personne, depuis longtemps, ne dispuit plus à la famille des Médicis. Mais à peine fut-il en résence du jeune roi qu'il ne vit d'autre moyen d'apaier son courroux que de lui laisser voir qu'il venait se ettre à sa merci. Charles fit ses conditions, et l'indigne ls de Laurent les accepta sans discuter ; trop heureux, royait-il, de détourner l'orage à ce prix. Il paraît même

qu'il offrit plus qu'on ne demandait; et il fut conven qu'outre les forteresses de Pietra-Santa, de Sarzana, d Sarzanella, qui étaient comme les clefs de la Toscane l'armée française occuperait Pise et Livourne, sous condition pourtant de les remettre à la république après la conquête de Naples. Enfin Pierre s'obligea de faire prêter au roi deux cent mille ducats par ses concitoyens.

Tant de lâcheté porta au comble l'exaspération des Florentins. Outre l'énormité des concessions, on rappelait, comme circonstance aggravante, que le Médicis les avait faites sans en avoir demandé ni reçu l'autorisation de la seigneurie, reproche injuste de la part de ceux qui avaient laissé, depuis tant d'années, l'autorité des prieurs s'effacer devant celle d'une famille ; mais on se plaignait avec plus de raison qu'il eût agi à l'insu des autres ambassadeurs, ses collègues, et comme s'il eût traité de ses propres sujets. Ceux des amis politiques de Pierre qui ne le soutenaient, et c'était le plus grand nombre, que parce qu'il était le pouvoir établi, l'abandonnèrent dès qu'ils le virent sérieusement compromis. Un soulèvement général eut lieu. François Valori, ami jusque-là des Médicis, mais révolté de tant de bassesse, se mit à la tête du mouvement. On le vit à cheval haranguer la multitude, à qui sa haute stature et ses cheveux blancs commandaient le respect ; on l'entendit exhorter le peuple à reconquérir sa liberté. La peine des rebelles fut prononcée contre le jeune prince et ses fauteurs. Tous ceux qui portaient le nom proscrit furent obligés de quitter furtivement la ville. Ils se retirèrent auprès de Jean Bentivoglio, tyran de Bologne [1].

1. Au nombre des fugitifs se trouvait le cardinal Jean de Médicis, encore fort jeune, et qui fut plus tard Léon X. Il avait voulu d'abord chercher un refuge à Saint-Marc; mais soit malentendu, soit que les

Après ce grave événement, qui avait remis Florence en ossession d'elle-même, on attendait avec impatience le rochain sermon de Savonarole ; car, les Médicis expulés, il était presque le plus important personnage de la ille. C'était la quatrième fois qu'il montait en chaire epuis le 1[er] novembre. Soit qu'il ne voulût pas laisser araître sa joie, soit qu'il ne songeât pas à se mêler acivement aux affaires publiques, son discours fut loin 'être à la hauteur des circonstances et de répondre à attente générale. Il se borna à développer ce thème, ue la miséricorde de Dieu est plus grande encore que a justice. « Crois-moi, Florence, dit-il, il devait y voir beaucoup de sang répandu dans cette révolution ; nais Dieu s'est apaisé en partie. Il t'a donné cette preuière salade, et te l'a fait manger doucement assaisonıée de raisiné ; tout s'est fait par la miséricorde de Dieu. 'u verras s'il en a été et s'il en sera ainsi dans les révoutions des autres villes d'Italie. » Il recommande au euple d'imiter Dieu, c'est-à-dire de se montrer clément, lans le triomphe, envers les Médicis.

eligieux ne voulussent pas se compromettre en l'accueillant, on l'atendit à une porte dérobée, tandis qu'il frappait inutilement à la grande orte, qu'on avait fermée à cause du désordre qu'il y avait ce jour-là lans la ville, de sorte que le cardinal perdant patience et craignant l'être pris, s'il attendait plus longtemps, s'enfuit par la porte San-Carlo qui était voisine.

Pour prouver qu'il n'y eut pas, en cette circonstance, mauvaise olonté de la part des dominicains, Thomas Neri, leur apologiste, épond à Paul Jove qu'on avait gracieusement accueilli à Saint-Marc ser iiovacchino da Pratovecchio, notaire aux *Riformagioni*, et chargé d'afaires des Médicis ; qu'à plus forte raison, par conséquent, on aurait reçu e cardinal. Mais il semble qu'il n'y avait pas le même danger pour les eligieux à accueillir le serviteur que le maître. Il y a donc lieu de roire qu'ils firent, en cette circonstance, un acte de prudence qui lut coûter d'autant moins à Savonarole qu'il n'avait jamais été porté our les Médicis.

Très-probablement Savonarole, qui n'avait jusque-là prédit que des fléaux, fut étourdi d'un événement dont il devait se réjouir au fond du cœur, et ne sut trop, de prime abord, comment le faire entrer dans le cycle de ses prophéties; mais il se remit bientôt, et comprit tout le parti qu'il pouvait tirer de l'arrivée imminente de Charles VIII et des légitimes craintes qu'elle inspirait aux Florentins. Payant donc d'audace, il leur annonce l'invasion de la ville comme le fléau qu'ils ont à redouter, et les invite, pour le conjurer, à célébrer l'avent avec toutes les rigueurs du carême.

En effet, Florence devait redouter la colère du jeune roi. En chassant celui qu'il devait après tant de concessions regarder comme un allié, elle venait de déchirer le traité conclu; aussi, au premier bruit des pas de l'armée française, tous les citoyens craignirent pour leurs biens et pour leur vie. Les plus compromis dans le parti populaire portèrent à Saint-Marc ce qu'ils avaient de plus précieux, espérant sans doute que cette sainte maison échapperait plus facilement au pillage que les palais des particuliers. Le cardinal Jean de Médicis lui-même et quelques-uns de ses amis leur avaient, en partant, donné l'exemple.

Après s'être mis en garde contre les dangers d'une occupation ennemie, les Florentins essayèrent de les prévenir et de les détourner, en envoyant une nouvelle ambassade à Charles VIII. On fit choix de quatre citoyens considérables, Tanai de' Nerli, Pandolphe Ruccellai, Pierre Capponi et Jean Cavalcanti; mais on leur adjoignit un homme que l'opinion publique désignait comme le plus capable de porter la parole, Fra Hieronimo de Ferrare.

Avant d'accepter une mission si délicate, Savonarole

voulut consulter Dieu et la communauté de Saint-Marc; mais il obtint sans doute l'assentiment demandé, car il ne tarda pas à se mettre en route avec les quatre ambassadeurs ses collègues. C'est ainsi qu'il fut appelé, sans l'avoir cherché, à prendre une part importante aux affaires publiques. Ce premier pas fait, les autres lui coutèrent peu.

Il partit pour Lucques, où se trouvait le roi. Charles, étant à la veille de se rendre à Pise, n'accorda que quelques moments d'entretien aux députés, mais il laissa entrevoir, sans toutefois s'engager, qu'il n'était pas mal disposé pour leur patrie. L'ambassade le suivit à Pise; mais, pendant le trajet, Pierre de Médicis était venu à sa rencontre et avait changé ses dispositions; aussi n'accorda-t-il à Jérôme et à ses collègues qu'une audience solennelle. Introduit devant le roi, en présence de toute sa cour, Savonarole éprouva une forte émotion. Lorsqu'il se fut remis, il prononça un long discours où il parlait à peine des affaires d'État. Débutant par des généralités sur la manière dont Dieu agit envers ses créatures, sur sa justice, sa miséricorde, sa patience envers l'Italie, il montra que Dieu s'était enfin lassé et voulait punir; mais ce n'est, ajoutait-il, qu'après avoir averti quatre ans son peuple par la voix de son serviteur inutile; et celui qu'il a chargé d'exécuter ses décrets, c'est Charles lui-même. « Si je ne l'ai pas nommé dans mes prédications, c'est bien de lui que je voulais parler. » S'adressant ensuite au roi, il le combla d'éloges en style pompeux, sans oublier cependant de lui recommander la justice et la mansuétude pour tous, mais en particulier pour Florence.

Ce discours, qui ne manque pas d'une certaine abondance cicéronienne, n'est du reste qu'un mélange du

langage de la chaire et de celui des rhéteurs. Il ne répondit certainement pas aux espérances que les Florentins avaient mises en leur ambassadeur ; mais il n'y eut pas de la faute de Savonarole. A Lucques, le roi avait ajourné tout entretien sérieux après son arrivée à Pise ; en chemin, Pierre de Médicis change ses dispositions. Jérôme vit facilement qu'il n'y avait plus qu'à se remettre aux mains du conquérant et à implorer sa miséricorde : c'est ce qu'il fit. Voilà sans doute pourquoi ce discours n'eut aucune portée politique : le roi ne l'écoutait que pour la forme ; il était plus sage de s'adresser à son cœur qu'à son esprit.

Lorsque, à son retour, Savonarole reparut dans la chaire, on s'attendait à de curieux détails ; mais il trompa l'attente générale, et usa de beaucoup de réserve touchant les circonstances et les résultats de son ambassade. Il commença par s'excuser, sur la mission dont on l'avait chargé, du peu de consistance qu'aurait son sermon ; puis, prenant autorité du caractère public dont il venait d'être revêtu, il invite les Florentins à se tenir à leur place pour éviter les désordres. Après avoir, comme toujours, recommandé de faire pénitence, il se donne pour le père du peuple, et se fait un mérite de son désintéressement : « Je me fatigue pour vous, comme vous voyez, et pour votre salut. Dieu vous a donné en moi un père, quoique je sois son serviteur inutile. J'ai tout laissé pour toi, Florence, et de toi je ne veux rien, sinon que tu fasses le bien et que tu deviennes véritablement une cité chrétienne. »

Charles VIII fit son entrée solennelle à Florence le 17 novembre 1494. Il affecta une douceur et une modération extrêmes ; mais comment aurait-il pu se montrer cruel ou sévère envers un peuple pénétré de sa fai-

blesse et prosterné à ses pieds? La seigneurie alla au-devant de lui, en compagnie des principaux citoyens; elle lui fit la réception la plus brillante, et le lendemain lui rendit officiellement visite au palais Médicis, qu'on lui avait donné pour résidence.

Pendant les jours qui suivirent, le jeune roi délibéra avec le gouvernement de la république sur les conditions de la paix. Il demandait pour Pierre de Médicis le droit de rentrer dans Florence avec tous ses priviléges, et pour lui-même la suzeraineté de la ville. Ces prétentions étaient exorbitantes, et les magistrats les repoussèrent, comme c'était leur devoir. C'est alors qu'eut lieu une scène demeurée célèbre. Charles VIII, fatigué d'une longue discussion, s'écria avec impatience: « Eh bien, je ferai sonner mes trompettes! — Et nous, » répondit Pierre Capponi, l'un des délégués florentins, « nous ferons sonner nos cloches. » Puis déchirant les conventions, il se retira aussitôt avec une noble fierté. Le roi, frappé de tant d'énergie, et ne croyant peut-être pas qu'on eût osé lui parler ainsi sans être en mesure de lu résister, fit appeler Capponi. Tranchant alors la difficulté par une grossière plaisanterie[1], il se réconcilia avec c courageux citoyen, qu'il connaissait déjà pour l'avoir vu ambassadeur à sa cour, et arrêta avec lui les conditions de la paix.

Cependant Charles VIII ne se pressait pas de partir:

1. « Ah! ciappon, ciappon, voi siete un mal ciappon. » (Nardi, liv. 1, p. 51.)

Le mot de Machiavel vaut mieux :

« Lo strepito dell' armi e de' cavalli
Non potè far che non fosse sentita
La voce d'un Cappon fra cento Galli. »

(*Decennale primo*, v. 34.)

même il n'avait pas encore signé officiellement le traité, et l'on craignait que, par un brusque revirement, il n'ordonnât de mettre Florence au pillage. L'anxiété était grande dans la ville, et la douleur profonde. Chacun tenait pour accompli le mal qu'il redoutait. On ne crut voir une dernière planche de salut que dans une nouvelle ambassade : Savonarole fut choisi pour la seconde fois, et chargé d'aller trouver le jeune prince, d'obtenir de lui sa signature et le départ d'une armée qui causait à Florence des maux incroyables. Il se rendit seul au palais. « Arrivé à la porte, dit-il, je fus repoussé, et l'on me dit : Ils ne veulent pas que tu entres, parce qu'ils craignent que tu ne les empêches de faire le sac de la ville. Je ne sais comment les choses allèrent, c'est Dieu qui fit tout. Je fus pris par la main, et conduit en un instant devant Sa Majesté. Le roi était dans sa chambre avec ses barons. Aucun Florentin n'était présent. Il me répondit avec beaucoup de bienveillance, et tout fut conclu. Et, pour empêcher ses courtisans de rien dénaturer, il me fit redire les chapitres par trois fois, en latin, en italien, et moitié italien, moitié français, pour ceux qui n'entendent pas bien notre langue. Tout étant ainsi arrêté, le roi sortit, et l'on déposa les armes[1]. » Le 26 novembre, les signatures furent données solennellement à Sainte-Marie de la Fleur, et, le 28, le roi quitta Florence avec son armée.

Tel est, d'après des témoignages authentiques, le récit

1. Dans un autre sermon, Savonarole fait entendre qu'il parla au roi d'une manière très-énergique. Il est probable que ce fut pure forfanterie de sa part, et qu'il avait dû, au contraire, pour réussir, mesurer ses paroles :

« O ingrate Florence! peuple ingrat envers Dieu ! j'ai fait pour toi ce que je n'ai pas voulu faire pour mes frères par le sang. Pour eux, je n'ai pas voulu parler aux princes, malgré les lettres qui m'y invi-

des faits importants qui ont été brouillés par tous les biographes, et que les historiens n'ont pas suffisamment éclaircis. Ces derniers n'ont tenu aucun compte de l'autorité de Savonarole, ou plutôt ils ignoraient de quelle utilité ses sermons pouvaient être pour l'histoire; c'est pourquoi ils ont passé sous silence sa seconde ambassade, ou ont cru, avec Nardi, qu'elle n'avait pour but que de presser le départ de l'armée française, puisque, selon eux, les capitulations étaient déjà signées. Quant aux biographes, ils supposent gratuitement, et malgré l'affirmation unanime des chroniqueurs, que Charles VIII ne rappela pas Pierre Capponi, et qu'on fut obligé, pour éviter le sac de la ville, de lui envoyer Savonarole, avec qui le traité fut conclu. En réalité, l'entrevue de ce Père avec le roi n'eut pour but et pour effet que de confirmer et de ratifier ce qui avait été déjà convenu avec le hardi magistrat; mais, sans cette nouvelle et pressante ambassade, Charles VIII eût probablement oublié qu'il avait donné sa parole; il n'aurait pas signé le traité, et Florence serait devenue la proie de ses mercenaires et de ses courtisans.

taient. Pour toi, j'ai été au roi de France; et quand je me suis vu là, au milieu de tout ce monde, il m'a semblé être en enfer. Je parlai alors à ce prince comme aucun de vous n'aurait osé le faire, et il s'est apaisé, grâce à Dieu. Je lui dis des choses que vous n'auriez pas supportées vous-mêmes, et pourtant il les a entendues patiemment. J'étais dans le secret, Florence, et je puis te l'assurer, tout cela devait tourner mal pour toi. »

CHAPITRE II.

État de Florence au départ de Charles VIII. — Mesures indiquées par Savonarole pour remédier aux maux soufferts. — Sa popularité. — Indifférence politique à Florence. — Opinions politiques de Savonarole. — Il propose une nouvelle forme de gouvernement. — Assemblée à parlement, 2 décembre. — Nomination de la Balie et des Accoppiatori. — Désaccord de ces magistrats. — Progrès du parti populaire. — Savonarole chef de ce parti. — Il développe son système. — Discussion dans les conseils. — Savonarole est consulté. — Son discours devant la seigneurie. — Organisation du nouveau gouvernement : grand conseil, conseil des Quatre-Vingts. — Lois de finances. — Amnistie. — Ce gouvernement n'est pas démagogique. — Dans quelle mesure il est juste de dire que Savonarole est démagogue. — Jésus-Christ proclamé roi de Florence. — Part de Savonarole dans le gouvernement. — Défauts de ce gouvernement. — Savonarole en prend la défense. — Il revendique la responsabilité de la révolution. — Il poursuit l'abolition des parlements. — Grande salle construite pour le conseil.

(1494-1495.)

Florence se trouvait, au départ de Charles VIII, dans la situation la plus critique. Forcée de remettre la plus grande partie de ses possessions entre les mains des Français, elle voyait Pise s'armer pour défendre la liberté que le roi venait de rendre à ses sollicitations, et les autres villes du territoire suivre cet exemple. Ses rapports avec les Français lui avaient aliéné l'esprit de tous les princes d'Italie, et elle se trouvait dans un complet isolement. Au milieu des dangers qui la menaçaient, elle ne pouvait compter sur l'armée conquérante, à peine assez nombreuse pour triompher de ses ennemis, si elle éprouvait une résistance sérieuse. Au dedans, Florence

saignait encore des blessures que ses mobiles alliés lui avaient faites; la crainte avait fermé les boutiques, et ce chômage forcé avait répandu la misère dans les classes nécessiteuses, qui ne font pas d'épargnes; enfin, les grosses sommes qu'il fallait payer à Charles VIII, *restaurateur et protecteur de la liberté florentine*, comme disait le traité, ruinaient les citoyens.

Le premier soin des magistrats devait être de fermer ces plaies. Savonarole, que sa dernière ambassade couronnée d'un prompt et entier succès, faisait regarder par un grand nombre comme le sauveur de Florence, se crut autorisé, par le crédit dont il jouissait, à indiquer ce qu'il y avait à faire. En conséquence, il proposa: 1° de subvenir aux besoins des pauvres, en faisant deux quêtes, l'une pour ceux de la ville, l'autre pour ceux de la campagne, et, si le produit en était insuffisant, de convertir en or et en argent monnayé les vases des églises; 2° de rouvrir les boutiques sans retard, afin que les ouvriers pussent vivre en travaillant; 3° d'alléger les impôts, surtout aux classes inférieures, qui, « ne possédant point, ne doivent pas payer »; 4° de faire à tous bonne justice; 5° de prier Dieu avec ferveur.

De telles propositions devaient faire de Jérôme l'idole du peuple. La publicité qu'elles avaient eue et leur nature même obligeaient la seigneurie à en tenir compte; ainsi la foule dut à son prédicateur un notable soulagement à ses maux. Pour prix de ce service, elle lui donna la popularité qu'il cherchait, et malgré l'opposition du clergé, qui ne voyait pas de sang-froid qu'un des siens apprît aux peuples à porter la main sur ses richesses, elle fit de lui une puissance: on ne tarda pas à s'en apercevoir.

Parce qu'elle avait chassé ses maîtres, Florence se di-

sait libre: mais les citoyens clairvoyants sentaient bien qu'il fallait modifier profondément les anciennes institutions, puisque à leur ombre la tyrannie avait pu s'établir. Malheureusement, il était difficile de faire comprendre au plus grand nombre cette nécessité. Pendant les soixante années que les Médicis avaient retenu le pouvoir, tous ceux qui avaient vu les beaux jours de la république étaient descendus dans la tombe : c'est à peine si l'on trouvait quelques octogénaires dont les souvenirs remontassent jusque-là. Le passé c'était donc presque l'inconnu, et c'est ce qui pourrait expliquer le mot de Guicciardin, appelant novateurs ceux qui voulaient le restaurer. Une prudence étroite retenait un grand nombre de citoyens dans les limites de ce qui s'était fait de leur temps; quelques-uns restaient attachés aux Médicis, en mémoire des bienfaits qu'ils en avaient reçus; la plupart, incapables de penser et de se diriger d'eux-mêmes, disaient que, les Médicis n'étant plus là, il n'y avait qu'à se donner d'autres maîtres.

Ainsi le plus grand mal était, au fond, l'indifférence politique. Accoutumés à se décharger sur quelques-uns du soin de leurs affaires, les citoyens avaient pris la facile habitude de ne pas s'en mêler, et ils ne comprenaient plus qu'il pût en être autrement. Savonarole sentit bien qu'il avait seul assez d'influence sur les Florentins pour les arracher à cette funeste torpeur, et il résolut d'y faire tous ses efforts.

Il avait puisé dans ses études et ses méditations une opinion politique toute particulière. Il croyait, avec les théologiens du moyen âge, que le gouvernement le plus parfait est celui d'un seul, parce qu'il est plus semblable que tout autre au gouvernement de Dieu, à la condition toutefois que celui qui est appelé à diriger ses

semblables soit le meilleur du monde. Mais il savait combien il est difficile de rencontrer un tel homme ; il se disait que les constitutions, indépendamment du bien et du beau absolu, ne sont bonnes qu'autant qu'elles sont en harmonie avec les qualités et les défauts des peuples qu'elles prétendent régir, et que dans un pays comme l'Italie, où l'intelligence est vive, où l'impétuosité est extrême, on ne pourrait jamais asseoir un gouvernement auquel des hommes si éclairés et si ardents ne prendraient aucune part. L'état populaire lui semblait donc le meilleur pour les peuples italiens, et en particulier pour Florence, où il avait obtenu la consécration d'un glorieux passé. Dès lors, Savonarole devait désirer une réforme dans le sens de l'opinion démocratique ; et comme il était dans sa nature de ne rien désirer avec modération, il se jeta corps et âme dans la lutte, et mit au service de la cause dont il voulait le triomphe tout ce qu'il avait d'influence, d'énergie et de talent.

On voit bien clairement, par ce qui précède, que Savonarole ne fut pas, comme on l'a dit, passionné pour l'état républicain, et qu'il n'eut au contraire pour cette forme de gouvernement qu'un dévouement et une foi d'occasion. La preuve s'en trouve à chaque page de ses sermons et de ses livres. Quant à son intervention dans les affaires publiques, on l'a souvent blâmée, et Bayle s'est fait l'écho de ces reproches : « Un religieux, dit-il, un ministre des autels, un ecclésiastique, en un mot, peut-il s'embarquer sur cette mer orageuse ? N'est-ce pas un engagement au péché ? N'est-il pas presque inévitable qu'il faudra se soutenir par de mauvaises intrigues et par des complots qui aboutissent ordinairement à des émotions populaires, à des pilleries, à des massacres, à des proscriptions, ou à des arrêts de mort

rendus précipitamment et exécutés de même par la faction qui a prévalu? Celle de Savonarole se rendit odieuse par une pareille exécution sur plusieurs personnes considérables, et il jeta par là les semences de sa ruine. »

Ces observations, fondées pour le temps de Bayle et pour le nôtre, ne l'étaient guère pour celui de Fra Hieronimo. Les affaires de la politique et de la religion n'étaient alors nullement séparées, et Jérôme avait pour lui l'exemple du passé, où une foule de saints personnages n'avaient pas cru mal faire en mêlant leur voix au tumulte de la place publique. Il citait lui-même, sans sortir de l'ordre dont il faisait partie, saint Dominique, qui avait pris part aux affaires d'État en Lombardie; saint Pierre martyr, qui en avait fait autant à Florence même; le cardinal Latin, qui mit la paix entre les Guelfes et les Gibelins; sainte Catherine dè Sienne, qui fit lever l'interdit jeté sur Florence par Grégoire XI; enfin l'archevêque de cette ville, saint Antonin, qui était plus d'une fois intervenu pour empêcher qu'on ne rendît des lois iniques. Il avait, en outre, pour lui la sainteté du point de départ et du but. Rien n'était plus naturel, selon les idées de ce temps-là, que cette intervention du prêtre dans le gouvernement, du moment qu'il donnait pour base à la politique la morale et la religion, et que, poussant à l'excès son principe, il affirmait qu'on gouverne mieux *avec des patenôtres*, c'est-à-dire en priant Dieu, que par toute la sagesse humaine, sans exclure toutefois celle-ci. C'était même quelque chose d'admirable, au milieu des infâmes pratiques de tous les princes d'Italie, dont Machiavel allait bientôt rédiger le code, que de voir un simple moine proclamer la vertu et la religion comme le premier moyen de gouvernement.

Il est inutile sans doute de laver Savonarole du re-'oche qu'on lui a fait souvent de n'avoir agi dans tout :ci que par ambition. Le savant Magliabechi a répondu dicieusement que si le frère avait eu de l'ambition, il avait, pour satisfaire son penchant, qu'à flatter les édicis ou le pape, dont il eût tout obtenu. L'histoire de vie permet, au reste, de savoir à quoi s'en tenir sur point. Enfin, si par sa conduite il jeta les semences sa ruine, ce ne fut pas à son insu, puisque si sou-nt pour prix de ses efforts, il se prédit le martyre.

C'est donc après avoir bien étudié la voie qu'il devait ivre et mesuré l'étendue possible de son sacrifice, que ıvonarole marcha en avant. Il prit soin, en commen-ınt, de faire remarquer aux Florentins qu'il ne s'était ıs encore mêlé des affaires d'État, et que, s'il s'en êlait maintenant, c'était pour le bien de tous. Ces 'écautions oratoires prises, il reprochait au peuple son différence politique: « Si Dieu, disait-il, a fait tant merveilles pour ses élus, les cieux, les éléments, s êtres corporels, pourquoi ne ferions-nous pas nous ıssi toutes choses, pourquoi n'endurerions-nous pas ıutes les fatigues pour eux, pour leur repos et pour ur salut? » Et, dans le même temps, comme il voulait 'éer des institutions démocratiques et leur donner pour igine la volonté populaire, il proposait de choisir la rme du gouvernement par une sorte d'élection à trois grés.

« Pour donner à votre gouvernement la meilleure for-ıe possible, voici ce que vous pouvez faire : Vous avez ize gonfaloniers de compagnies, comme vous les ap-lez, qui ont sous leurs ordres la cité tout entière. Que us les citoyens se réunissent sous leurs gonfalons spectifs; qu'ils se consultent, qu'ils se demandent

quelle forme de gouvernement leur paraît la meilleure. Vous aurez ainsi seize systèmes. Les gonfaloniers se réuniront ensuite et choisiront dans le nombre les quatre constitutions qui leur auront paru les meilleures et les plus stables. Ils les soumettront à la magnifique seigneurie ; et celle-ci, après avoir fait chanter la messe du Saint-Esprit dans la grande salle, choisira l'une de ces quatre formes de gouvernement. Tenez pour certain que celle qui sera ainsi choisie viendra de Dieu. »

Mais ceux qui voulaient que la révolution se terminât par un simple changement de personnes étaient encore les plus forts, grâce à une longue possession et à l'inexpérience du peuple. Par la proposition qu'on vient de voir, Savonarole avait voulu surtout éviter l'*assemblée à parlement*, qu'il savait bien n'être qu'une comédie; mais il n'avait pas encore eu le temps de faire partager cette opinion à la foule, et quand la seigneurie, nommée avant la révolution, sous l'influence des Médicis, fit sonner la cloche, il n'y eut pas moyen d'empêcher les Florentins d'accourir sur la place (2 décembre). Les prieurs, ayant fait, suivant l'usage, garder toutes les issues par des hommes armés, firent donner lecture d'une pétition rédigée par leur ordre et adressée à eux-mêmes. On y demandait la nomination des Huit de Balie, afin de pourvoir aux nécessités du moment avec une autorité absolue, et de réformer le gouvernement, à l'aide de vingt *accoppiatori*, magistrats de circonstance, chargés pour l'ordinaire de reviser les noms des citoyens éligibles placés dans les bourses, mais qui devaient avoir, dans les circonstances où l'on se trouvait, une autorité plus étendue.

Comme il arrivait toujours dans ces sortes d'assem-

blées, le peuple ne manqua pas d'acquiescer aux propositions de la seigneurie, et la chargea, suivant l'usage, de désigner elle-même la *balie* et les *accoppiatori*. Elle n'eut garde de prendre ces magistrats dans les rangs ennemis, en sorte que la pluralité des voix était acquise d'avance à un gouvernement oligarchique. Mais la médiocrité de tous ces personnages s'opposait à ce qu'ils pussent reconnaître une supériorité quelconque et s'y soumettre. Ils repoussèrent celle de Pagolantonio Soderini, citoyen considérable, qu'ils forcèrent, en froissant son légitime amour-propre, de se jeter dans le parti contraire. Ne voulant qu'un chef nominal, ils avaient fait choix de Pierre-François de Médicis, d'une branche opprimée de cette illustre famille, à qui la révolution venait de rendre une patrie ; homme incapable qui, pour plaire au peuple, avait renié son nom et se faisait appeler *Popolani*. Ils espéraient réformer et gouverner, en laissant à leur dupe toute la responsabilité ; mais ils ne purent s'entendre.

Leur désaccord augmentait les espérances et l'audace du parti populaire. Les mécontentements excités par Pierre de Médicis lui avaient permis de relever la tête, et, pendant l'ambassade de ce prince, les meneurs avaient, dans des assemblées particulières, préparé la révolution. Devenu plus fort par son triomphe inattendu, ce parti s'opposait bruyamment à ce que la seigneurie rapportât le décret qui mettait à prix la tête de l'exilé (9 décembre); mais il manquait d'idées et s'abandonnait au hasard. Mécontent de la tendance de ses magistrats, il ne savait quel système, ni quelles personnes leur opposer. Savonarole vit donc la nécessité de donner un but à ses désirs et à ses efforts, et, au moyen de sa popularité, il se prépara à faire comprendre au peuple

dans quel sens et dans quelle mesure il fallait réformer le gouvernement.

Il s'y prit avec une prudente réserve, se bornant d'abord à inviter les citoyens à chercher eux-mêmes ce qu'il convenait de faire : « Ne croyez pas impossible de le trouver, disait-il; Dieu vous illuminera. » En même temps, il indiquait quelles qualités font le bon citoyen et quels défauts le mauvais. Il recommandait d'adopter une forme de gouvernement qui ne permît à personne de dominer à l'avenir dans la ville, mais sous laquelle tous les citoyens, contents de leur sort, s'estimassent heureux de conserver la liberté que Dieu leur avait rendue, et de voir régner à Florence la simplicité, l'humilité et la charité enseignées par Christ. »

Après avoir ainsi préparé les voies, il entre, dans le sermon suivant, au cœur du sujet. Il expose d'abord les trois formes de gouvernement, monarchique, aristocratique et démocratique, et il donne les raisons de sa préférence pour le dernier. Pour que son opinion ait plus de poids, il la fait celle de Dieu même, dont il rappelle qu'il est l'envoyé :

« O Florence! je ne puis te dire tout ce que je sens en moi, parce que tu n'es pas disposée à l'entendre pour le moment. Oh! si je pouvais te dire tout, tu verrais que je suis comme un vase neuf, plein de moût et hermétiquement bouché, où le vin fermente de toutes parts sans pouvoir sortir. Il y a en moi beaucoup de secrets que ton incrédulité m'empêche de te révéler. O Florence! si tu n'as pas voulu croire jusqu'à présent, crois du moins aujourd'hui; et si tu as cru, crois plus que jamais ce matin. Ne fais pas attention à moi; je ne suis qu'un pauvre moine, un pauvre pécheur. Dieu

n'a pas voulu te laisser ignorer ma faiblesse, afin de te faire comprendre que c'est lui, et non pas moi, qui fait tout et qui *incerta et occulta manifestavit mihi....* Écoute, Florence, écoute ce matin ce que j'ai à te dire; entends ce que Dieu m'a inspiré. Je ne m'inspire que de Christ pour tout ce que je te dis. Suis mes conseils : ce sera pour ton bien. »

Savonarole expose alors son plan. Il le résume en deux points : la réforme des mœurs et celle des institutions. La première se fera en rendant tout son lustre à la religion, « sans laquelle aucun État ne peut être fort ni stable; » en corrigeant, à l'aide de ce puissant modérateur, les vices du clergé d'abord et ceux du peuple ensuite. C'est la tâche de la seigneurie. Elle doit pour l'accomplir s'entendre avec le pape, puisqu'il faut avant tout remettre la religion en honneur et ses ministres dans la bonne voie. Le point fondamental de la seconde réforme est de rendre à tout jamais le retour de la tyrannie impossible. Pour cela, il faut, d'une part, asseoir les finances sur une base réelle et solide qui ne laisse rien à l'arbitraire, ce qui se fera en frappant les biens d'une taxe proportionnée à leur valeur; de l'autre, faire choix d'une forme rationnelle de gouvernement. L'expérience a montré que la meilleure est celle de Venise; mais il faudrait l'accommoder au génie florentin. Il conviendrait, par exemple, de supprimer le doge, ou du moins de prendre un juste milieu entre la trop longue durée de cette magistrature et le temps trop court que les lois laissent en Toscane aux officiers publics. Les charges principales se donneraient à l'élection; celles de moindre importance se tireraient au sort. Mais pour que toutes ces réformes deviennent possibles, il faut, au préalable, rétablir la concorde entre les citoyens, par-

donner les vieilles offenses, oublier les anciennes querelles. « Si vous faites de bonne grâce toutes ces choses, ajoute l'orateur, je vous promets, de la part de Dieu, la rémission de tous vos péchés et une grande gloire dans le paradis. »

De tels discours fixèrent l'opinion du peuple : il voulut ce que voulait Savonarole. Il se forma dans les conseils du gouvernement une minorité favorable aux réformes que le prédicateur populaire exposait avec tant d'éloquence. On y remarqua Soderini, méconnu par ses amis; François Valori, qui avait tant fait pour la révolution; enfin, François de Médicis, dit Popolani, qui, pour n'être pas oublié, avait besoin de faire opposition à sa famille et à ceux qui tenaient pour elle. Des discussions eurent lieu au sein des conseils, et l'histoire en a gardé la trace. La défaite était encore trop récente pour qu'aucun des vaincus osât parler en faveur du régime monarchique ou quasi monarchique des Médicis; le débat ne s'engagea qu'entre le gouvernement aristocratique et le démocratique. Guidantonio Vespucci, docteur ès lois, soutint le premier, et Pagolantonio Soderini le second. Guicciardin a conservé ou refait leurs discours.

Soderini s'était visiblement inspiré des éloquentes prédications de Savonarole; mais ce n'était pas assez pour l'impétueux dominicain d'avoir, pour ainsi dire, fait porter la parole en son nom dans les conseils du gouvernement. La seigneurie ne pouvait méconnaître l'importance qu'avait l'avis d'un homme qui imposait ses opinions à la multitude, et qui trouvait des adhérents nombreux parmi les plus éclairés : elle lui fit demander son sentiment. Mais, pour dissimuler le scandale d'une pareille déférence, elle confondit ce redoutable conseiller dans une commission composée de religieux qu'elle fei-

;nit de vouloir consulter. On ne sait si Jérôme répondit ı cet appel dans les formes qu'on lui indiquait. Ce qu'il ſ a de certain, c'est que, persuadé qu'un avis donné en :onseil pourrait être bien plus facilement écarté que s'il lescendait solennellement de la chaire, pour se graver dans toutes les mémoires et dans tous les cœurs, il profita de ce qu'on l'avait interrogé pour répondre en public, et plus catégoriquement peut-être qu'on ne l'aurait voulu. Il convoqua le peuple tout entier, à la réserve des femmes et des enfants, la seigneurie et tous les magistrats à venir l'entendre sous les voûtes de la cathédrale. Pour accomplir sans obstacle cet acte audacieux, il profita avec habilité d'un bruit fâcheux qui s'était répandu dans la ville et qui y avait causé un assez grand désordre. On venait d'apprendre que Pierre de Médicis, parti de Venise, où il s'était retiré, avait traversé l'Italie pour se rendre auprès de Charles VIII, et en avait reçu un accueil excellent. Ces nouvelles faisaient trembler les Florentins pour leur liberté; mais elles étaient de nature à donner plus de force au parti démocratique, et à disposer favorablement envers l'orateur même les indifférents. Savonarole nous apprend quel fut le sujet de son discours :

« Après avoir, dit-il, parlé en détail du meilleur gouvernement, d'après l'opinion des philosophes et des théologiens, je montrai quel était celui qui convenait naturellement au peuple florentin, et j'indiquai quatre choses à faire : 1° craindre Dieu ; 2° préférer le bien de la république à nos propres intérêts ; 3° accorder une amnistie générale à tous les fauteurs et partisans du régime déchu ; 4° établir un conseil général sur le modèle de celui de Venise. »

Nardi, qui nous rapporte aussi une analyse de cet important discours, entre dans plus de détails sur ce der-

nier point, qui est au fond toute la réforme politique; le reste n'était qu'un expédient pour dégager le terrain. « Ce conseil, dit-il, devait comprendre tous les citoyens qui avaient, suivant les antiques coutumes de la ville, le droit de prendre part aux affaires publiques, en apportant dans cette innovation toute la prudence nécessaire. »

Il semble que Savonarole ait accordé trop de place aux précautions préliminaires; mais si l'on se rappelle que les Médicis avaient respecté presque toutes les institutions, et établi leur autorité en leur faisant doucement violence, on comprendra qu'une réforme qui consistait à admettre quelques citoyens de plus à l'exercice des droits civiques n'était point capitale, et qu'il était plus urgent d'assurer la paix publique, gravement compromise par les vengeances que l'on préparait contre les vaincus. Savonarole nous apprend quels dangers couraient les partisans des Médicis :

« Si Dieu n'avait pas donné ce gouvernement à Florence, les graves conjonctures où nous sommes auraient fait éclater une discorde épouvantable. Non-seulement les citoyens perdaient tout, mais la liberté succombait, et la ville devenait une caverne de brigands; car, après le départ de Pierre de Médicis, on vit réunis dans nos murs les membres des diverses factions qui s'étaient fait réciproquement tant d'injures de 1434 à 1494. Chacun attendait le moment de se venger et de remonter au faîte. Quoi de plus juste à leurs yeux que de prendre sa revanche des maux du passé?... Ces discordes auraient fait prononcer beaucoup d'exils et répandre des flots de sang. »

Et Vivoli nous apprend ce que la modestie de frère Jérôme ne lui permettait pas d'ajouter : « Sans les pré-

dications de ce père, dit-il, on aurait vu couler dans la ville des flots de sang ; mais ses paroles et son autorité, qui pour lors était grande, apaisèrent tout et empêchèrent qu'on n'exécutât les vengeances projetées. »

Quant aux institutions, Savonarole ayant parlé, les *accoppiatori* et les prieurs n'eurent plus qu'à constituer le gouvernement d'après les principes qu'il avait posés. Même pour les détails, on prit son avis. Il le faisait connaître par Soderini et surtout par François Valori, homme de bien, bon patriote, zélé pour la liberté, de mœurs rigides et peut-être trop sévères, que les Florentins comparèrent à Caton, et qui était de tous les citoyens celui que le frère voyait le plus volontiers. Au sommet, la seigneurie fut maintenue comme pouvoir exécutif; mais on lui donna pour contrôle le *grand conseil*, qui se détachait, par de nouvelles et plus importantes attributions, et par sa composition même, de tous les conseils dont l'histoire intérieure de Florence est remplie. Il dut être formé de tous les citoyens qui, ayant trente ans (dans quelques cas particuliers, il suffisait de vingt-cinq ans), étaient reconnus personnellement capables de prendre part aux affaires publiques, et avaient eu parmi les seigneurs, les gonfaloniers de compagnies ou les douze *buonuomini*, leur père, leur aïeul ou leur bisaïeul. Le nombre des Florentins qui remplissaient ces conditions, les seuls à qui s'appliquât alors la dénomination de citoyens, se trouva être de trois mille deux cents. Une assemblée si considérable parut trop nombreuse pour le bien public; il fut décidé qu'on tirerait au sort les noms du tiers des éligibles, et que ce premier tiers composerait seul le grand conseil pour une durée de six mois. Ce temps écoulé, on dut tirer au sort la moitié des deux tiers qui restaient pour six autres

mois, et ainsi de suite, en sorte que dans dix-huit mois, tous les citoyens éligibles avaient successivement fait partie du grand conseil.

Les fonctions de cette assemblée furent de nommer à toutes les magistratures, et d'adopter ou de rejeter les projets de loi qui lui seraient présentés. Savonarole fit décider un peu plus tard qu'elle aurait aussi le droit de prononcer sur les appels que feraient à sa souveraineté les citoyens condamnés par la seigneurie. C'est ce qu'il nomme souvent dans ses sermons l'*appel des six fèves*[1]. Ce recours à la magistrature la plus populaire qu'il y eût, ces limites apportées au pouvoir jusque-là indéfini des seigneurs, furent une garantie essentiellement démocratique ; mais, pour que le vote ne dépendît pas d'un petit nombre de citoyens, il fut arrêté que le grand conseil ne pourrait délibérer, tant qu'il n'y aurait pas mille membres présents : c'était presque la totalité du tiers en fonctions; et pour donner une sanction pénale à cette règle, tous ceux qui ne répondraient pas à l'appel durent être, comme Jérôme l'avait souvent demandé, condamnés à une amende d'un demi-ducat d'or.

Comme une si grande assemblée ne pouvait se livrer à des délibérations approfondies et à des travaux sérieux, elle fut appelée, dans une de ses premières séances, à nommer un conseil de quatre-vingts citoyens, connu dans l'histoire sous le nom de *Consiglio degli ottanta* ou

1. On votait à Florence avec des fèves. Les fèves noires indiquaient l'adoption, les blanches le rejet. La majorité légale de la seigneurie étant de six voix, on la désignait souvent sous le nom des *six fèves*. Savonarole trouvait exorbitant que la décision de cette majorité fût sans appel. Il parla tant contre elle, qu'il finit par obtenir que le droit d'appel serait conféré au grand conseil. Ce nom des *six fèves* n'était point officiel, mais de pure convention, et appartenait au langage familier.

richiesti. Cette assemblée devait éclairer les Seigneurs
ses lumières, et élaborer les projets de loi qu'ils lui pré-
ıteraient, avant de les soumettre au grand conseil. Les
aires extérieures et militaires étaient surtout de son
sort; mais elle ne restait étrangère à rien. Il fallait avoir
arante ans révolus pour être admis à en faire partie;
suivant l'usage florentin, les divers magistrats, les
igneurs et les colléges, les Huit de garde et de balie,
s Dix de la guerre, les capitaines du parti guelfe y
aient voix délibérative. Dès l'installation de ces deux
uveaux corps politiques, tous les anciens conseils fu-
nt dissous; mais on maintint une foule de magistratu-
s municipales peu importantes, dont il est inutile de
rler ici.

On compléta l'ensemble de ces institutions par une loi
r les finances; chaque citoyen dut payer à l'avenir dix
ur cent sur la rente de ses biens immeubles, sans
une autre imposition. Deux mesures d'occasion fu-
ıt destinées à calmer les haines et à bien disposer le
ıple en faveur du nouveau gouvernement : une am-
tie générale fut prononcée, et décharge fut faite
ne partie de leurs dettes aux débiteurs (23 décembre).
Telle fut en peu de mots la réforme opérée sous l'in-
ence toute-puissante de Savonarole. Elle donna une
s large part à l'élément démocratique, ce qui fit accu-
la nouvelle constitution d'être démagogique, et Sa-
ıarole d'être le chef de la populace. Il suffit de lire
posé qui précède pour voir qu'on ne peut raisonna-
ment accuser de démagogie un gouvernement où
s mille hommes au plus, dans une si grande ville,
t admis à l'exercice des droits civiques, et où il ne
it pas d'être reconnu capable soi-même, si l'on n'a
uis par hérédité le droit de prendre part aux affaires

publiques. Les historiens sont unanimes à cet ég
Sans parler de Nardi, dont les opinions pourraient
suspectes, Guicciardin, partisan de l'absolutisme
Nerli, dévoué aux Médicis, protestent à l'envi co
cette injuste accusation. Les paroles de ce dernier n
tent d'être citées. Après avoir indiqué les qualités re
ses pour faire partie du grand conseil, il ajoute :

« E questo sia suggel ch'ogni uom sganni,

parce qu'il y a eu beaucoup de gens qui ont fléti
conseil, l'appelant plébéien, et croyant à tort que la
pulace y avait entrée. »

Savonarole proteste aussi contre cette accusati
« Quelques personnes disent que ce gouvernemen
remis aux mains de la plus infime populace : sache
cela est faux, car notre gouvernement est tout polit
et démocratique, et les nobles y sont en majorité. »

Et ailleurs : « Vous avez écrit que les gentilshom
sont mal ici et la populace bien, et que le frère est
de la populace. Je voudrais bien savoir quels sont
gentilshommes à Florence. Je ne l'entends plus
noncer, ce mot. A Venise, il y a bien des gentilshomi
mais à Florence il n'y a que des citoyens. »

Si cette dernière assertion est vraie, il n'est pas m
incontestable qu'il y avait, à Florence, citoyens e
toyens, et que, si l'égalité était dans le mot, on r
trouvait pas dans la chose. Savonarole, en effet, ne
sait pas comme Montaigne, que *l'équalité est la prem
pièce de l'équité*, et il ne faisait point les hommes ég
parce que « avec l'égalité tout serait confusion, et
Dieu a établi différents degrés parmi nous, pour la
riété, la beauté et la perfection de l'univers. » Il ne
rite donc pas d'être mis au nombre des démagogue

législateur qui excluait de toute participation aux affaires publiques les trois quarts des citoyens ; ce penseur pour qui le peuple légal était, après Dieu, le seul souverain de Florence ; cet organisateur qui, loin de faire l'État spartiate et de tout niveler, conservait le luxe, la richesse, tous les biens temporels, sous prétexte qu'ils servaient à maintenir les biens spirituels. Il est juste pourtant de reconnaître que si, par toutes les opinions qu'il eut le temps de mûrir avant de les exprimer, et par tous les actes principaux de sa vie politique, Savonarole se montra peu favorable à la démagogie, le zèle qu'il mit à soulager les misères du peuple, la nécessité où il se trouva de s'appuyer souvent sur d'aveugles passions, et la guerre implacable qu'il fit aux riches ont donné quelque vraisemblance aux accusations qui l'ont poursuivi jusque dans la postérité ; mais un démagogue cherche à capter la faveur de la populace ; or, celle de Florence suivit spontanément Fra Girolamo, plutôt qu'elle ne fut appelée et courtisée par lui.

Il est surtout un fait qui devrait, s'il était mieux connu, préserver Savonarole du nom de démagogue. Sa prédilection bien marquée pour le gouvernement d'un seul, d'une part, et de l'autre l'impossibilité où l'on était de trouver un homme digne de commander à tout ce peuple, lui suggéra l'étrange expédient de faire proclamer Jésus-Christ roi de Florence et protecteur de ses libertés. Or, la suprématie d'un tel maître ne donne point de droits ; elle impose des devoirs, et ce n'est pas flatter la passion populaire que de lui parler l'austère langage du devoir.

La première fois que Fra Girolamo paraît avoir émis cette idée singulière, mais élevée, c'est dans son dernier sermon de l'avent 1494 ; il y fut conduit par la nécessité

de répondre à ceux qui exprimaient le regret de n'avo pas un chef unique :

« Eh bien! Florence, Dieu veut te contenter et te doi ner un chef, un roi qui te gouverne. Ce roi, c'est Chris Voilà notre psaume qui le dit : *Ego autem constitutı sum rex*. Le Seigneur veut te gouverner lui-même, si t y consens, ô Florence! Laisse-toi conduire par lui; n fais pas comme ces Juifs qui demandèrent un roi Samuel. Dieu répondit: Donne-leur un roi, puisqu'ils n veulent plus de moi pour les gouverner. Ce n'est pas t qu'ils ont méprisé, c'est moi. Florence, ne les imite pa prends Christ pour ton maître et demeure sous sa loi.

Cette nouveauté plut extrêmement au peuple, que Sa vonarole avait tourné vers les idées religieuses, et au politiques, qui voyaient en outre, dans cet expédien l'avantage de fortifier la démocratie en l'étayant sur l droit divin. Aussi, toutes les fois que le prédicateur re venait sur ce point, il obtenait un très-grand succès « Florence, s'écriait-il, Jésus-Christ, qui est le roi d l'univers, a voulu devenir particulièrement ton roi; l veux-tu pour ton roi? » Le peuple répondait qu'il l voulait, et se séparait au cri de : « Vive Jésus-Chris notre roi! » Cette exclamation devint même le mot d ralliement du parti populaire, et Jérôme fut obligé, à l fin, de recommander aux enfants de ne le crier ordinai rement que dans leur cœur, pour ne pas en fatigue leurs concitoyens et ne pas lui ôter son légitime em pire[1].

1. En 1527, dans des circonstances critiques, Nicolas Cappo ayant fait officiellement proclamer Jésus-Christ roi de Florence, que ques historiens lui attribuent à tort, comme invention, ce qui ne f de sa part qu'une réminiscence, ainsi qu'on le voit par les textes cit ici.

Ce système avait, dans la pensée de Savonarole, plus de valeur qu'un simple expédient. Il était en quelque sorte une copie du gouvernement de l'univers. Dieu le père est roi du monde ; Christ, son fils, le sera de Florence. De même qu'au ciel il y a des anges qui font le bien et d'autres qui empêchent le mal, il y aura dans Florence les Seigneurs, pour tenir lieu des bons anges qui font le bien, et les Huit de garde, pour tenir lieu de ceux qui empêchent le mal.

Celui qui avait posé le principe ne commit à personne le soin d'en tirer les conséquences. Une des premières qu'il déduisit à ses auditeurs habituels fut que la présence du Christ à la tête de la république rendait sacrilége toute discussion, toute critique d'un gouvernement si parfait à l'origine, et par conséquent si supérieur à tous les autres dans ses moindres actes :

« Que faites-vous, seigneurs Huit? s'écriait l'implacable prédicateur. Il faut prendre l'épée. N'ayez aucune miséricorde. Décrétez que ceux qui parlent mal du gouvernement payeront cinquante ducats, *quia est crimen læsæ majestatis*. Je vous dis que Christ veut régner ici ; qui fait de l'opposition à ce gouvernement se déclare contre Christ. Avant la révolution, vous n'osiez pas ouvrir la bouche, car on vous aurait punis. Vous parliez quelquefois à mots couverts. Je voùs comprenais bien ; mais vous n'osiez vous entretenir ouvertement sur la politique. Eh bien ! n'y a-t-il pas cent fois plus de raison aujourd'hui de réprimer quiconque parle mal du gouvernement actuel? Quand vous entendez quelqu'un de ces mécontents, donnez-lui sur les oreilles. Dieu châtiera celui qui laisse commettre la faute, non moins que celui qui la commet. »

Cette sorte de légitimité accordée à la rigueur ne fut

point encore la plus grave conséquence du nouveau principe. Jésus-Christ étant parfait et souverainement sage, entend gouverner par lui-même la ville qui l'a pris pour son roi. Il agit donc directement, en dictant leur vote aux membres du grand conseil, par l'effet de son esprit et de sa grâce; et indirectement, en chargeant *son ministre* de transmettre ses ordres au peuple et aux magistrats. Telle est la part que Savonarole s'est réservée dans le gouvernement : il veut être le conseiller des Florentins[1]. Un rôle si modeste en apparence était en réalité le premier de tous, du moment que l'on admettait la royauté de Jésus-Christ, la communication directe entre lui et tel ou tel de ses ministres, enfin la préférence dont Jérôme assurait être l'objet. Il explique très-clairement sa pensée dans le passage suivant :

« Le peuple d'Israël se gouvernait alors comme fait aujourd'hui le peuple de Florence : il n'avait ni roi ni prince temporel. Dieu leur envoyait un prophète qu'ils appelaient juge, et qui n'avait aucune autorité, aucun pouvoir sur le peuple, ni pour tuer, ni pour prononcer sur quoi que ce fût. Mais ils lui demandaient conseil, et le juge, après s'être mis en prières, répondait ce que Dieu lui inspirait. Obéissaient-ils à la voix de Dieu, ils prospéraient; sinon, ils couraient de grands dangers.... Ton gouvernement, Florence, est donc semblable à celui du juge des Israélites.... Mais ce gouvernement des Hébreux, bien qu'il fût populaire, puisque le peuple faisait lui-même ses affaires et que le juge se bornait à con-

1. Il s'excusait sur ce motif dans une lettre qu'il écrivait au pape de n'avoir pu se rendre à Rome : « Florence, disait-il est en danger, et son gouvernement est si faible encore qu'il ne se soutient et ne se perfectionne que par mes conseils. (Lettre du 29 octobre 1497.)

iller, tenait aussi de la monarchie, puisqu'il dépendait e Dieu seul, qui gouvernait par la voix de son prohète.... Il tenait aussi de l'aristocratie, car Dieu permetit que les meilleurs fussent élus et appelés au pouvoir. nsi, Florence, il est encore temps : si tu suis mes conils, tu trouveras le gué, c'est-à-dire le meilleur gournement, et Dieu t'enverra toujours quelqu'un pour clairer et te détourner du mal. »

Cette comparaison indique d'une manière très-précise part que Savonarole prétendit prendre aux affaires bliques ; il voulut qu'on vînt chercher ses conseils ns sa cellule , et n'avoir lui-même aucun souci des tails de l'administration et de la politique. Les citoyens plus avisés pensèrent qu'un gouvernement sur quel on exerçait au nom de Dieu une telle pression it plutôt une théocratie qu'une démocratie. Mais te critique n'était qu'à moitié fondée : ce qui fait e théocratie, ce n'est pas la domination d'un prêtre d'un moine isolé, c'est celle du clergé. Or, Savonae n'admit jamais personne dans le partage de l'autoé dont il jouissait, pas même ses compagnons de int-Marc, et il n'eut pas d'adversaires plus implales, ni qu'il poursuivit lui-même avec plus d'acharment que les ecclésiastiques. D'un autre côté, l'abnétion personnelle qu'il apporta dans l'exercice de son uvoir lui fait une place à part entre tous les dominars des nations.

Le caractère singulier de ce rôle, et la nature même ne autorité qu'il était si facile de dissimuler, lui perent de soutenir qu'il ne se mêlait point des affaires lat, et qu'il n'avait aucune ambition. L'énergie de ses négations en a imposé à ses biographes ; ils en eust reconnu la nullité par une étude plus approfondie

des sermons; mais ils sont, à tout prendre, fort excu
sables de s'en être tenus à des paroles comme celles-ci
« Florence, Christ est ton roi. — Crois-tu que je ne t
comprenne pas? Tu dis que Christ est roi, pour être toi
même son ministre et faire à ta volonté. Tu l'as bien
mis en cage, ce peuple! — Prenez-y garde! c'est plutôt
vous qui prétendez gouverner à votre guise. — Que m'a-
vez-vous donné pour que je cherche à gouverner? Où
sont les présents que vous m'avez envoyés? — O frère,
tu as des milliers de ducats! — Vous savez bien que vous
ne dites pas la vérité. Je n'ai rien et je ne veux rien.
C'est vous qui voudriez être les premiers, et c'est pour
cela que ce Conseil vous déplaît. Celui qui veut être le
premier cherche à renverser le gouvernement de tous;
il ne veut pas qu'on nomme des magistrats sans sa per-
mission; il faut le consulter sur tout, fût-ce pour mettre
un clerc à Santa-Reparata. Moi, je cherche à maintenir
le Conseil : ce que vous dites n'est donc pas vrai, et c'est
vous qui voudriez être les premiers, puisque vous avez
de tels soupçons.... Dites-moi : qu'est-ce que j'y gagne?
Rien. Je ne veux rien y gagner, je ne veux rien de
vous. — Oh! tu veux bien quelque chose : tu voudrais
une maison. — Je la veux pour vos enfants, non pour
moi; louez-nous-en au moins une, si vous ne voulez
pas nous la donner; prêtez-nous la Sapience ou tout
autre local. Je vous dirai comme Moïse : Je n'ai jamais
rien eu de vous, pas même un ânon. Ce matin, je vous
expliquerai peut-être cette figure, si nous avons le
temps. Ainsi, comme je vous le dis, je n'ai rien eu, et
je ne veux rien, mais je serai charmé que vous fassiez
de la dépense pour vos enfants. Ne m'accusez donc plus
de vouloir être ministre de votre cité. Christ seul, vous
dis-je, est votre roi. »

A chaque page des sermons, pour ainsi dire, on trouve cette éternelle phrase : *Non m'impaccio negli affari di stato* (Je ne me mêle pas des affaires d'État). Mais les textes contraires ne sont pas moins abondants; et comme ils sont beaucoup mieux d'accord avec les faits, tels qu'on les trouve dans les paroles et les écrits de Savonarole même, il faut s'en tenir à ce qu'ils nous apprennent. Nous nous bornerons à en citer deux : l'un. où Jérôme reconnaît la part qu'il a prise au gouvernement de Florence; l'autre qui est tel qu'on peut se passer de ses aveux.

« Frère, direz-vous, pourquoi t'occupes-tu de l'État? —Savez-vous pourquoi? Parce que je vois que le vaisseau va donner contre l'écueil. Si ce frère ne s'en était mêlé, en croyant aller au ciel, vous seriez peut-être allés au plus profond de la terre. Voilà ce que je réponds aux méchants. Quant aux bons méconnus, voici ce que je leur dis : Je l'ai fait, parce que vous n'avez pas le courage de dire la vérité là-haut au Conseil; enfin, je l'ai fait, parce que je vois que cette réforme, si elle s'affermit, fera le bien spirituel de cette cité. »

Dans le passage suivant, Savonarole descend non pas seulement jusqu'à la politique, mais jusqu'aux moindres détails d'administration :

« Faites publier un édit par la seigneurie pour rétablir la concorde et la paix. Qu'il soit ordonné à tous de tenir pour bons amis et bons citoyens du gouvernement actuel ceux qui ont été partisans de l'ancien régime. Qu'il soit expressément défendu de s'appeler *blancs* ou *gris*, ou de tout autre nom qui réveillerait les passions. Comme je vous l'ai dit dans le sermon précédent, il faudrait infliger aux délinquants une peine proportionnée au délit : la première fois, dix florins d'amende; la se-

conde, quatre tours à la question; la troisième, la prison perpétuelle. Si vous ne dissipez cette cendre, il s'allumera un grand feu. Dissipez-la, Seigneurs, et vous extirperez, je vous le garantis, la racine de bien des maux. En outre, répartissez les impôts avec équité: que personne n'ait droit de se plaindre. Vous, officiers des grâces nouvellement élus, si vous êtes ici, écoutez-moi, regardez-moi bien. On dit que vous êtes des hommes honorables: suivez donc mes conseils. D'abord, n'acceptez jamais de présents; secondement, ne faites de faveurs à personne, ni à vos parents, ni à vos amis; soyez justes, équitables pour tous; troisièmement, ouvrez vos séances en disant un *Pater noster*, un *Ave Maria*, et *Deus in adjutorium meum intende*, *Domine ad adjuvandum me festina :* pas davantage. Faites ensuite votre devoir : Dieu vous viendra en aide. Qu'on n'oublie pas de pourvoir aux gabelles; que les droits sur les vins soient remis sur l'ancien pied. Ordonnez enfin que la place soit fournie de grains pour les pauvres gens à vingt sous la mesure. »

De telles paroles sont la plus éloquente des démonstrations. On ne saurait donc contester que Savonarole ait pris, par les conseils qu'il donnait, une part active au gouvernement de Florence. Il ne s'en tenait pas là : il défendait son œuvre avec une puissante énergie qui suppléait quelquefois à la nouveauté des aperçus [1], car il pensait qu'il est utile de répéter souvent les mêmes choses et dans les mêmes termes. Le passage qui suit sera un exemple suffisant de ce genre de discussion :

1. On trouvera textuellement à l'appendice (n° VI) un passage du sermon dont il s'agit ici, qui a échappé, par hasard, dans un seul des six exemplaires que nous avons vus, à ceux qui prenaient à tâche de le supprimer comme scandaleux. Grâce à ces lacérations, ce passage est aujourd'hui presque impossible à rencontrer.

« Heureuse Florence! Non-seulement tu as changé ton gouvernement, mais encore tu l'as fait tel que Dieu le veut! Montrez-vous donc, vous qui dites qu'on ne peut vivre sous ce gouvernement! Quel est celui qui a vos préférences! Celui que nous avons renversé? Il était monstreux, je veux vous le prouver. Il était semblable au lion par la tête, à l'ours par les épaules et les bras, au chien par les parties inférieures. Voyons : je veux disputer avec vous. Il n'y a que trois espèces de gouvernement : le gouvernement royal, qu'on appelle monarchie, et dont un prince est le chef; celui des nobles, quand les grands sont à la tête : c'est l'aristocratie; celui du peuple, qu'on appelle civil et politique. Choisissez entre les trois. Voulez-vous le premier? — Oh! non, nous serions esclaves. — Le second? — Non, le peuple n'en veut pas. — Il faut donc vous en tenir au troisième. Je vous le répète : votre gouvernement était un monstre. La tête de lion signifie l'orgueil, parce que le lion veut être le premier parmi les animaux; les bras d'ours étaient les mains rapaces de certains grands, qui s'attachaient au chef et soutenaient son pouvoir pour s'emparer plus sûrement des richesses. Les parties postérieures, qui sont du chien, ce sont les satellites qui aboyaient autour du prince, disant : Je veux ceci, je veux cela. Vous prétendez qu'on n'est pas entièrement libre aujourd'hui? Je réponds que notre gouvernement se perfectionnera et nous donnera la plus complète liberté. Mais, quoi! A un vice du gouvernement actuel il me serait aisé d'en opposer mille du précédent. On ne pouvait obtenir justice; l'argent s'engloutissait dans les caisses des maîtres; les fonctionnaires faisaient de faux serments; les jeunes filles ne se mariaient point, et ainsi de suite. *Præterea*, le

gouvernement que vous voulez rétablir devient de jou en jour plus mauvais, parce que plus on vit sous lui plus on devient esclave. Dans le nôtre, au contraire plus on devient libre, car tout passe par le crible d Conseil. »

Mais toute l'éloquence de Savonarole ne put défend la constitution nouvelle contre deux reproches graves: le ferment oligarchique qu'on avait introduit dans cett démocratie, comme un principe corrupteur destiné à l détruire, en laissant au caprice de vingt *accoppiatori* l soin de désigner ceux qui devaient jouir de leurs droit civiques, et l'espèce de bandeau dont on continuait d couvrir les yeux de la république, en s'abandonnant a sort pour le choix de ceux qui devaient présider à se destinées. Que ceux qui en souffraient en eussent o non conscience, ces défauts furent sans doute une d principales causes du désordre qui régna à cette époqu et dont Machiavel parle en homme qui l'avait vu de prè Savonarole lui-même, s'il n'est pas, à cet égard, pl clairvoyant que ses contemporains, sentait au moin que le gouvernement de son choix n'était pas parfait; mais il s'en consolait, comme on vient de le voir, e pensant qu'il s'améliorerait avec le temps, au lie que l'état monarchique devient plus mauvais de jo en jour.

« Il est très-vrai, disait-il, qu'il y a eu dans cett réforme de fâcheuses innovations. Vous direz pe être : Pourquoi donc y as-tu acquiescé? — J'y ai a quiescé pour éviter un mal plus grand. Je me disai Il faut mettre d'abord la bride à ce poulain; pl tard, nous lui mettrons la selle. On ne peut tout fai à la fois. D'ailleurs les inconvénients que l'on a r marqués ne viennent pas du grand conseil; ils vi

ment de votre ambition.... Mais voici le Seigneur qui dit : *Ego sum*, ô peuple! Ce n'est pas ce frère, c'est moi, oui, c'est moi, te dis-je, qui t'ai donné ce gouvernement. »

Ainsi le dernier recours de Savonarole était Dieu, l'auteur suprême de la réforme démocratique. Mais ce n'était pas pour répudier la responsabilité de son œuvre qu'il lui attribuait une si auguste origine. Tant que la révolution ne put que donner de la gloire à ses auteurs, il s'effaça modestement, et renvoya à la seigneurie la reconnaissance populaire qui s'obstinait, non sans raison, à s'adresser à lui :

« Les membres de la seigneurie sortante, disait-il, ont gagné deux nobles couronnes, l'une au paradis, l'autre parmi les hommes. Les anges les ont aidés dans cette œuvre plus divine qu'humaine, et ces seigneurs méritent que vous les teniez en grande estime, et que vous inscriviez leurs noms dans vos chroniques, pour proposer leur exemple à ceux qui viendront après eux. »

Mais lorsque l'opposition eut relevé la tête, et qu'il y eut quelque danger à se dire l'auteur de la réforme démocratique, Savonarole ne manqua pas d'en revendiquer la responsabilité. Il le fit dans ses sermons, dans ses écrits, dans ses lettres, partout [1]. Cet acte de courage honore sa mémoire, mais il devint funeste à sa popularité.

Au reste, lorsque la constitution nouvelle eut été établie et mise en pratique, Jérôme ne perdit pas le temps à admirer son œuvre : il songea plutôt à la compléter. Il

1. « Voi avete il buon governo *che vi ho dato*, » dit-il dans un sermon. Et dans une lettre : « Questo governo *da me introdotto*. » Dans mille autres endroits on trouverait de semblables paroles.

obtint un peu plus tard, à force de persévérance, l'appel des six fèves, c'est-à-dire l'abolition de la dictature dont jouissaient indirectement les seigneurs, et le droit, pour les citoyens, d'être jugés par leurs pairs en dernière instance. Il poursuivit avec un égal acharnement et non moins de succès la suppression des assemblées à parlement, qui n'avaient jamais servi qu'à resserrer les liens dont le peuple était garrotté. On verra plus bas, par la violence inouïe de son langage, quel prix il attachait à cette réforme. Le 13 août 1495, les assemblées à parlement n'étaient plus qu'un souvenir dans l'histoire.

En même temps Fra Girolamo réclamait et obtenait la construction d'une salle assez vaste pour contenir le grand conseil dans le palais même du gouvernement. Il se plaignait quelquefois que les ouvriers allassent lentement, comme des bœufs; cependant le travail se poursuivit avec tant de célérité que l'orateur dut leur rendre plus de justice : il disait que très-certainement les anges avaient mis la main à l'œuvre. Enfin l'architecte Cronaca ayant livré cette salle, le 25 février 1496 le grand conseil s'y assembla pour la première fois, et Savonarole eut la satisfaction d'y haranguer les Florentins.

Ainsi rien n'échappait à sa vigilante activité. Il poursuivit les petites choses avec presque autant d'ardeur que les grandes. Ces succès furent les derniers qu'il obtint par rapport à la constitution nouvelle; il ne lui fut pas donné de la perfectionner davantage. Il avait accompli sans effusion de sang la réforme la plus démocratique que l'on eût vue à Florence, à la réserve de la révolution des Ciompi. Ce nouveau gouvernement était une démocratie restreinte, et, chose singulière ! ce fut aux passions religieuses et démagogiques que ses chefs demandèrent de le faire marcher et de le soutenir.

CHAPITRE III.

Réforme des mœurs à Florence. — Succès de l'avent de 1494. — Vices de la société florentine. — Lutte de Savonarole contre ces vices. — Il en triomphe. — Mœurs et récréations des Florentins réformés. — Importance que Savonarole attache aux femmes. — Comment il en parle. — Réforme et organisation des enfants. — Ils sont admis à l'église. — Ils ont des magistrats.—Fonctions confiées aux enfants, et tyrannie qu'ils exercent. — Savonarole les défend contre les mécontents. — Discordes dans les familles. — Création d'un mont-de-piété, 28 décembre 1495. — Réforme du carnaval.

(1494-1495.)

En réformant les institutions de sa patrie adoptive, Savonarole n'avait accompli que la partie la plus facile de la tâche qu'il s'était imposée. Les législateurs ordinaires mettent les constitutions en harmonie avec les mœurs des peuples qu'elles doivent régir. L'austère dominicain, après s'être conformé à cette règle dans ce qu'elle a d'obligatoire, et avoir fait le sacrifice de ses préférences pour le gouvernement d'un seul, parce qu'il ne convenait pas au génie italien, avait conçu le projet plus noble, mais plus difficile, de mettre les mœurs d'accord avec les institutions nouvelles, et de purifier les unes pour les rendre dignes des autres.

Mais il n'avait pas attendu jusque-là pour se mettre à l'œuvre. Il avait mené de front les deux réformes. L'avent de 1494, si fécond en résultats politiques, n'avait pas eu de moindres effets pour la religion. On peut s'en rapporter sur ce point au témoignage d'un en-

nemi déclaré. Pierre Delfino écrivait, à la date d
vrier 1495 :

« Vous auriez vu, cet avent, tout le monde s'a
de manger de la viande, et les marchés rester f
malgré l'édit qui permettait de les ouvrir. Les
étaient, plus que de coutume, remplies de conf
et de pénitents. Le jour de Noël, un si grand r
de fidèles ont reçu la communion, qu'on se se
à la solennité de Pâques. »

C'était quelque chose pour le but que se pr
Savonarole que d'avoir ramené la foule aux prati
la religion ; mais il fallait d'autres efforts pour dé
les vices et semer les vertus à la place. Michel
l'historien nous a appris à quel point de dégr
Florence, et avec elle toute l'Italie, était desc
L'impiété et l'obscénité dans les propos et dans l
duite, l'indécence dans la tenue et le costume, l
effréné du jeu, la promiscuité dans les familles,
qu'à un vice contre nature qu'on rougirait de no
étaient les plaies saignantes qu'il s'agissait de fer
qui faisaient dire à Savonarole, s'adressant aux l
tins : « Votre vie se passe toute au lit, dans les c
rages, sur les promenades, dans les orgies et la dél
Votre vie est une vie de porcs. »

On pourrait, au premier abord, s'étonner q
vices entre lesquels l'esprit met tant de dif
fussent associés dans celui du réformateur, et p
vis avec un égal acharnement. Mais il ne les con
pas moins dans leurs résultats qu'en eux-mêm
ce titre, l'indécence dans les propos ou dans le
ments était une excitation continuelle à des p
trop faciles à allumer. Le goût des Florentins
jeu en était venu à un tel point de frénésie, q

poussait aux plus mauvaises actions pour se procurer de l'argent ou réparer leurs pertes [1]. La promiscuité dans les familles nous est attestée par les écrits de Savonarole ; or, on ne peut dire qu'en écrivant il se laissait emporter par la chaleur de l'improvisation. Enfin le témoignage des historiens ne permet pas de douter d'un vice plus honteux encore, que la lecture des anciens auteurs retrouvés avait contribué à remettre en honneur, surtout parmi les lettrés. L'opinion publique rangeait Ange Politien lui-même parmi ceux que l'amour de l'imitation dégradait à ce point. Aussi Savonarole, pour couper le mal dans sa racine, s'en prenait-il aux livres des anciens ; il les aurait vu supprimer sans peine, surtout les poëtes. Sévère pour la cause, il l'était plus encore pour les effets, et voulait qu'on brulât vifs ceux qui se rendaient coupables d'un crime si hideux.

Le récit de ses efforts est consigné tout au long dans ses sermons. Ils durèrent autant que sa vie : car il y eut toujours des récalcitrants, et avec son esprit naturellement porté à voir le mal plutôt que le bien, Fra Girolamo s'en prit jusqu'à la fin à Florence tout entière de ce qui n'était plus que l'obstination d'un parti. On fit grand bruit de sa rigueur et de son intolérance ; toutefois il se tenait, en général, dans de justes bornes. Personne ne peut trouver mauvais qu'il reprochât aux jeunes gens d'insulter les femmes dans les églises ou de

1. Il faut lire, dans la chronique de Buonaccorso Pitti, le récit des voyages de ce Florentin. Il n'y est guère question d'autre chose que les sommes énormes qu'il gagnait et perdait au jeu alternativement. On dirait que c'était l'affaire importante de sa vie. Il voyageait uniquement pour subvenir par la chance des dés aux dépenses considérables de son existence aventurière, et il lui fallait, pour faire sa partie, de riches princes, comme le duc de Brabant, le duc de Bavière ou le duc de Savoie.

leur tenir des propos déshonnêtes, et à celles-ci de sortir décolletées, de manière à excuser toutes les libertés que les hommes prenaient avec elles. Il proscrivit, il est vrai, le luxe des bijoux et des diamants; mais il le permettait aux dames du plus haut rang, dans une certaine mesure: ce qui montre qu'il voulait seulement éviter que la vanité des femmes, oublieuses de la modicité de leurs ressources, ne portât la ruine dans les maisons, ou ne dépensât à d'inutiles oripeaux un argent qui pouvait être mieux employé et contribuer à la prospérité de Florence.

Il réussit, comme on l'a vu, à modérer le goût du peuple florentin pour le luxe et tout son fastueux appareil. Contre les joueurs, le succès ne fut pas aussi facile. Ce n'était pas le jeu en lui-même que Savonarole poursuivait, mais la ruine des familles qu'il voulait empêcher. Il ne savait pas, dans sa sainte naïveté, que tout l'attrait de ce funeste délassement est dans l'émotion de la perte ou du gain; aussi faisait-il de singulières propositions: « Si vous voulez vous distraire, tirez de l'arc; jouez, comme vous dites, aux osselets; ne mettez pas pour enjeu de l'argent, mais une salade, une racine, ou d'autres choses semblables. — Vous riez! Savez-vous pourquoi vous riez? C'est parce que, acoutumés à jouer des ducats, mon enjeu vous paraît trop peu de chose, et vous le trouvez ridicule. » La résistance qu'on lui opposa l'exaspéra au point qu'il recommandait à ses fidèles d'arracher aux joueurs leurs cartes ou leurs dés, et à la seigneurie de mettre à la torture les plus obstinés. Il alla même, en haine de ce vice, jusqu'à en encourager un plus funeste encore: il voulait introduire la délation dans les familles, et proposait une récompense aux serviteurs qui dénonceraient leurs maîtres.

Mais ce n'était pas au peuple seulement que Savonarole adressait; il demandait aussi aux magistrats d'user de ur pouvoir pour redresser lès vices, et entrait avec eux ans des détails qui font voir jusqu'à quel point il pousait la vigilance :

« Magistrats, c'est à vous que je m'adresse : poursuivez péché, corrigez le vice, faites justice de cette malheueuse passion contre nature. Ne punissez point en secret 'une amende, mais faites un feu dont toute l'Italie se essente. — O Père! il ne faut pas ainsi malmener les itoyens! — O mon fils, il ne faut pas ainsi perdre cette ille et sacrifier le bien public.... Tu veux que mille ou ix-mille personnes périssent pour un scélérat? Les poéies ont attiré sur nous la colère de Dieu. Ne les laissez as sous la main de vos enfants. Faites exposer toutes les ourtisanes en un lieu public, et faites-vous-les conduire u son des trompettes. — Oh! Père, il y en a tant, que e serait bouleverser toute cette ville. — Eh bien! comiencez par une; vous irez ensuite aux autres, et si vous e leur donnez pas la chasteté, vous leur imposerez du noins la réserve. Punissez les joueurs; car, sachez-le bien, n joue encore. Faites en sorte, magnifiques Seigneurs, u'on ne joue dans les rues à aucun jeu, ni petit ni grand. i vous trouvez un citoyen qui joue cinquante ducats, nvoyez-lui dire: La commune a besoin de mille ducats; l faut que tu les lui prêtes avant de partir d'ici. Faites ercer la langue sans pitié à tous les blasphémateurs. aint Louis, roi de France, faisant cautériser les lèvres à n blasphémateur, disait : Je m'estimerais heureux u'on m'en fît autant, si, à ce prix, je pouvais débarasser mon royaume de ces gens-là. Supprimez aussi s danses: ce n'est pas le temps de danser maintenant; rohibez les bals à la ville et à la campagne. Ayez des

espions et punissez quiconque sera trouvé en faute. E
gez qu'à six heures du soir les cabarets soient ferm
Cet ordre a été donné bien des fois; mais à peine qu
ques jours sont-ils écoulés, que personne ne s'en souvie
Fermez les yeux, faites semblant de ne pas voir; p
prenez les délinquants tous à la fois, et infligez-leur
peine de leur désobéissance. J'apprends que les bou
ques restent ouvertes les jours de fête: portez remède
ce mal, faites fermer les apothicaires eux-mêmes, à
réserve de ceux qui sont commandés pour les méde
nes; ces jours-là on ne devrait vendre que des méde
nes. Vous qui donnez à dîner, si vous voulez des pât
series toutes fraîches, commandez-les le samedi pour
dimanche. Si vous souffrez d'une dent, faites-la arrach
même un jour de fête: il n'y a pas de mal; mais pas
le temps à regarder des escamoteurs et mille niaiseri
voilà où est le mal. Jeunes gens, vêtus aujourd'hui av
plus de coquetterie que les femmes, mettez de côté tout
ces parures. Pères, enlevez à vos fils ces beaux pou
points; dites-leur d'en acheter d'autres et ne leur donn
pas d'argent. Magnifiques Seigneurs, faites en sorte q
les débiteurs qui gardent la maison puissent au moi
sortir, les jours de fête, sans crainte d'être arrêtés po
aller à la messe et au sermon. Mais en voilà assez po
les magistrats. »

C'était même trop pour les magistrats, car Savonaro
dut ses succès à sa parole et au crédit qu'elle avait sur
peuple, plutôt qu'à leur intervention. En se montrai
en toute occasion, l'ami des misérables et l'ennemi mo
tel de ceux qui voulaient les affamer, il avait porté a
comble sa popularité. Ce n'étaient plus les seuls Flore
tins qui se pressaient autour de sa chaire; les paysa
des montagnes voisines s'acheminaient pendant

it vers la ville, pour y être rendus de grand matin prendre leur place à la cathédrale. Une sorte de aternité s'était établie entre les partisans du père: les :hes allaient au-devant des étrangers qui se rendaient à orence pour le sermon, et en logeaient ou en hébergaient quelquefois jusqu'à trente ou quarante. A l'église, émotion était générale, le succès immense; il arriva plus une fois que celui qui prenait par écrit les sermons de Samarole à mesure que l'orateur les prononçait, dominé par s sentiments que la parole évangélique avait exaltés en i, ou même empêché par les larmes qu'elle lui faisait réandre, renonçait à écrire. Une note, en ce cas, ne manque mais d'avertir le lecteur, fort étonné quelquefois que : très-simples discours obtinssent un si grand succès. n sortant de l'église, de même qu'on a vu les femmes ire le sacrifice de leurs fraîches et brillantes parures, a voyait les hommes, sur une simple parole du prédiateur, apporter aux magistrats leurs épargnes, qu'ils estimaient heureux de prêter sans intérêt.

Une transformation surprenante avait eu lieu dans la ille. Presque la moitié de l'année était donnée au jeûne t à l'abstinence. Quiconque achetait de la viande, les ours fixés par Savonarole pour faire pénitence, devenait n objet de scandale, et bientôt il fallut réduire la taxe ue payaient à l'État les bouchers, menacés d'une ruine omplète. Dans les rues, on n'entendait plus que le hant des laudes et des cantiques spirituels: toute chanon obscène ou même profane avait disparu. L'enseignement des langues anciennes commençait à ne plus se uiser dans Cicéron, Horace et Virgile, mais dans saint éon, saint Jérôme et saint Ambroise. On voyait les ames, et quelquefois les hommes, marcher dans les es en lisant l'office divin. Tout le temps que durait le

sermon, les écoles, les boutiques restaient fermées. Savonarole n'avait pas craint de faire concurrence aux fêtes publiques, en mettant, aux heures mêmes où on les célébrait, les exercices religieux de Saint-Marc, et la foule accourait à sa voix. Les nouveaux chrétiens voulaient-ils se donner quelque divertissement, Burlamacchi nous apprend où ils l'allaient chercher :

« Ils se réunissaient, hommes et femmes, au nombre d'une trentaine, et se rendaient dans quelque endroit agréable, à la ville ou à la campagne. Après avoir communié à la messe, ils passaient tout le jour à célébrer les louanges de Dieu et à chanter les psaumes. Quelquefois ils prenaient au milieu d'eux l'enfant Jésus ; ils lui adressaient des prières en versant des larmes. Ils faisaient de pieux sermons, ou promenaient processionnellement l'image de la Madone. »

Le plaisir que les Florentins pouvaient goûter à de telles réjouissances dépendaient trop d'un fanatisme momentané pour qu'on ne pût déjà prévoir une réaction. Mais elle n'était pas encore prochaine, et ce peuple inflammable n'avait pas fait tout ce que l'enthousiasme religieux devait lui inspirer.

De son côté, Savonarole ne se croyait pas au bout de sa carrière ; il poursuivait le cours de ses réformes. Celle des femmes paraît avoir tenu une place importante dans son esprit, et elle fut l'une de ses plus constantes préoccupations. Quoique sa vie entière ait été exempte de souillure, et que Fra Benedetto ait pu dire de lui qu'il fut toujours

Grave con donne, ed espedito e raro,

il éprouva certainement un sentiment analogue à celui que saint Dominique, son maître, confessait à son lit de

mort. S'il n'aima pas comme lui la conversation des jeunes femmes, il est permis de croire que, dans le secret de sa pensée, il fut de ceux dont on pourrait dire avec Pétrarque :

> Esser non può che quell' angelic' alma
> Non senta il suon dell' amorose note.

Son âme était trop ardente pour rester toujours fermée à un sentiment si doux, et c'est assez pour la vertu d'avoir su le comprimer et offrir à Dieu le sacrifice de la plus indomptable de nos passions. Ce qu'il y a de certain, dans tous les cas, c'est qu'il se plut à parler des femmes, et même qu'il ne le fit pas toujours en termes convenables. La liberté dont il usa tenait sans doute au temps où il vivait, et tous les prédicateurs en avaient donné l'exemple : mais celui qui voulait qu'on perçât la langue aux blasphémateurs, et qui poursuivait de son courroux ceux qui adressaient aux femmes des paroles obscènes, n'aurait-il pas dû commencer par réformer son langage? Était-ce un moyen de purifier les mœurs que de laisser paraître je ne sais quelle faiblesse pour la luxure, en affirmant qu'elle est moins désagréable à Dieu que l'orgueil, ou de s'écrier qu'il vaut mieux être luxurieux qu'orgueilleux, sous prétexte que l'un nous fait semblables à la bête et l'autre au diable, et qu'il vaut mieux être bête que diable? Et quant au bien qu'on peut faire par des conseils sur de semblables matières, n'est-il pas à craindre qu'il n'égale jamais le mal que cause le scandale? Savonarole en était venu au point d'approuver les femmes qui, n'ayant pu obtenir l'agrément de leurs maris pour se faire religieuses, prenaient la résolution de vivre, le reste de leurs jours, comme si elles n'étaient pas mariées. Il osait fixer publiquement les époques où

les femmes devaient tenir leurs maris à distance, par exemple l'avent, le carême et toutes les fois qu'elles devaient aller à l'église.

Mais ce qui est plus surprenant encore que les hardiesses de Savonarole, c'est qu'on l'ait suivi jusque-là, et qu'on ait même renchéri sur tant de rigueur. La femme de Ridolfo Ruccellai se séparait à l'amiable de son mari, et allait fonder, sur la place même de Saint-Marc, le couvent de Sainte-Catherine-de-Sienne. Les noces n'étaient plus une occasion de joies mondaines; les époux communiaient; après la messe, avait lieu un frugal repas pour le très-petit nombre de personnes que le nouveau législateur permettait d'inviter; le prêtre y faisait un sermon pour la circonstance, et tel était le fanatisme de ce temps-là, qu'il ne fut pas rare de voir les jeunes mariés, en sortant de table, se condamner à la chasteté pour un temps, ou même pour toujours.

C'est à peine si, parmi tant d'extravagances, on trouve quelques prescriptions qui soient utiles sans choquer la décence; mais il faut savoir gré à Savonarole d'avoir cru que le sentiment du patriotisme ne doit pas être étranger aux femmes, et de leur avoir imposé l'obligation de rappeler à leurs maris leurs devoirs envers la patrie; il mérite aussi d'être loué pour avoir devancé Rousseau, en recommandant aux mères de nourrir leurs enfants.

Quel que fût l'empressement des personnes parvenues à l'âge de raison pour suivre son impulsion et ses conseils, frère Jérôme pensa qu'il était trop difficile d'asseoir une réforme aussi radicale sur des générations rompues par l'âge, ou par une longue habitude, à de uvaises pratiques. On ne pouvait leur demander que

de s'abstenir du mal. Pour prendre l'initiative du bien, il fallait l'ardeur irréfléchie mais généreuse de la jeunesse ; il fallait des esprits sur qui le vice n'eût encore laissé qu'une empreinte facile à effacer. Savonarole conçut donc le projet de faire des enfants les ministres de ses volontés, et de former pour les temps à venir une génération virile, religieuse et patriotique. Il commença par les attirer à ses sermons ; il obtint pour eux une place d'honneur. Bientôt il les vit venir en si grand nombre, qu'on dût fixer l'âge où ils seraient admis. Jusqu'à dix ans, il fut convenu qu'ils resteraient chez eux ; de dix à vingt, ils furent reçus dans la tribune qui leur était réservée ; après vingt ans, ils prenaient place parmi les hommes. L'enthousiasme qui gagnait leurs pères ne pouvait manquer de s'emparer de ces jeunes têtes, toutes fières de ce que le prédicateur avait souvent pour eux des paroles amies et de sages conseils. Le carême de 1496 fut consacré en partie à les organiser. Ils appelaient Savonarole, *la vraie lumière*, et lorsqu'ils le voyaient apparaître dans la chaire, ils chantaient en son honneur ces paroles : *Lumen ad revelationem gentium et gloriam plebis tuæ Israël.*

La conversion des enfants se fit plus rapidement encore que celle de leurs pères, et fut surtout plus générale. Alors Savonarole songea à les enrégimenter dans une sainte milice. Les conditions imposées pour en faire partie furent : 1° l'observation des commandements de Dieu et de l'Église ; 2° l'exactitude aux deux sacrements de pénitence et d'eucharistie ; 3° le renoncement à tous les spectacles, à tous les plaisirs mondains ; 4° la plus grande simplicité dans les mœurs, la tenue et les vêtements.

Chaque quartier eut un chef chargé de veiller à ce

que ces conditions ne fussent pas éludées; ce chef devait être assisté de quatre conseillers, sans lesquels il n'avait le droit de rien faire. Il y eut, en outre, diverses magistratures qui donnaient une véritable importance à cette république d'enfants : les *pacieri*, officiers de paix, chargés de maintenir l'ordre à l'église et dans la rue; les ordonnateurs des processions, maîtres de cérémonies dont la tâche était d'assigner à chacun sa place et de faire régner le silence; les *correttori*, juges chargés d'infliger une correction *fraternelle* à ceux qui la méritaient; les *limosinieri*, quêteurs qui devaient demander l'aumône pour les pauvres honteux; les *lustratori*, purificateurs chargés de faire nettoyer les croix et les autres objets de la vénération publique qu'ils trouvaient malpropres ou peu convenablement placés; enfin les *inquisiteurs*, dont la mission fut de nature à donner une véritable importance à cette institution.

En enrôlant ainsi les enfants sous la bannière du Christ, Savonarole pensa qu'il pouvait en tirer un grand parti pour affermir les bonnes mœurs dans Florence. Il imagina de faire d'eux les redresseurs des torts, et de leur confier le soin de remplir officieusement au nom du Christ une tâche que les magistrats négligeaient trop. Les inquisiteurs furent donc employés à parcourir la ville, à poursuivre les blasphémateurs et les joueurs, à enlever à ceux-ci leurs cartes, leurs dés et jusqu'à leur argent, qu'ils donnaient ensuite aux pauvres. Leur juridiction s'étendait jusque sur les jeunes filles et les femmes : lorsqu'ils les voyaient trop pompeusement parées, ils leur adressaient, avec une douceur et une simplicité qui arrachaient des larmes, dit le bon Burlamacchi, des paroles comme celles-ci : « De la part de

ésus-Christ, roi de notre ville, et de la Vierge Marie, notre reine, nous te commandons de déposer toutes ces vanités; si tu ne le fais, tu seras frappée de maladie. » Ils ne se bornaient pas à faire leur office dans la rue : ils se faisaient ouvrir les maisons et y prenaient les cartes, les échiquiers, les harpes, les luths, les parfums, les miroirs, les masques, les livres de poésie et autres instruments de perdition.

C'était une véritable tyrannie, et la pire de toutes, car les tyrans n'avaient pas l'âge de raison. Savonarole était informé de tous ces abus; mais, dans son ardeur de réforme, il ne regardait ni aux moyens, ni aux détails, et il s'employa plus d'une fois à justifier les enfants des accusations trop fondées qui s'élevaient contre eux. Mais pour défendre une mauvaise cause, il ne pouvait trouver que de mauvaises raisons : « Si vous faites, disait-il, ce que les enfants sont chargés d'empêcher, vous êtes coupables et n'avez pas le droit de vous plaindre; si vous ne le faites pas, vous n'avez rien à redouter d'eux. » Court d'arguments, il tournait les mécontents en ridicule : « J'entends dire : Nous sommes à la merci des enfants. Est-ce que les enfants sont au nombre des magistrats? Est-ce qu'ils sont membres du tribunal des Huit?—Voyons, appelez un de ces hommes infâmes, et faites-lui cette question : Est-ce bien ou mal de débarrasser la ville de toutes ces impuretés? Il vous répondra avec mille contorsions : Oh!... eh!... mais il ne saura que dire. Il faut répondre autre chose que oh! eh! C'est pourquoi je vous recommande de faire disparaître ces vices, si vous ne voulez pas que Dieu vous donne un grand coup de bâton. »

Ce n'étaient pas ceux que Savonarole menaçait ainsi, mais les enfants qui recevaient les coups de bâton, ré-

compense méritée de leurs intolérables vexations. Il fallut obtenir pour eux de la seigneurie l'institution d'autant de gardes qu'il y avait de quartiers, avec mission de faire respecter et de défendre au besoin les enfants inquisiteurs dans l'exercice de leurs fonctions. Les pères ne furent pas toujours les moins irrités de voir leurs fils entrer, tête baissée, dans un parti dont ils étaient loin de partager les passions. Il y en eut qui parlèrent de les envoyer en France pour les arracher à l'irrésistible influence de Savonarole. « Envoyez-les où vous voudrez, s'écriait le moine d'un ton de défi, ils reviendront! »

Par de si provoquantes paroles, il poussait presque la jeunesse à la désobéissance. Il ne manquait pas cependant de lui recommander le respect pour les parents et même la soumission; mais, suivant lui, cette soumission devait avoir des bornes, et il invitait les enfants à la refuser lorsqu'on leur commanderait des choses contraires à la loi de Dieu ou aux injonctions du prédicateur, comme de trop se parer ou de jouer. « Répondez, ajoutait-il, que vous devez obéir d'abord à Dieu, qui est votre premier père, et, si vous êtes frappés, supportez les coups avec résignation : cela vous vaudra une couronne au paradis. »

Il est certain qu'il y a tel des ordres paternels qu'un fils doit éviter d'accomplir : les anciens pensent là-dessus comme les modernes; mais le plus sage est encore de s'abstenir de tout précepte sur un sujet si délicat. Il y a moins d'inconvénient à ce qu'un enfant commette quelque mal par obéissance, qu'à jeter en son âme, pour lui épargner une faute éventuelle, les germes d'une funeste rébellion. Pour avoir plus écouté son zèle que la prudence, Savonarole mérite donc en partie les accu-

ions que ses ennemis portèrent contre lui dans son
ıcès :

« La discorde, y est-il dit, s'était glissée dans toutes
maisons. La femme et le mari, le père et les enfants,
ıt le monde était en querelle. On entendait tout le
ır d'atroces menaces ; la belle-mère chassait sa bru
logis, le mari sa femme, et ils ne tombaient d'accord
e pour vivre séparés.... Les femmes écrivaient en
ret à Savonarole pour lui dénoncer les complots que
ırs époux tramaient contre lui. Cela est arrivé entre
tres, au su de toute la ville, à un grand citoyen,
nai de' Nerli, et à maître Ulivieri, médecin. »

Cette malheureuse institution d'enfants magistrats fit
ıs de mal que de bien à la société florentine et à Jé-
me lui-même. Toutefois, il est juste de reconnaître
'elle fut l'occasion, sinon la cause, d'une innovation
d'une réforme importantes.

Avant que les inconvénients de cette juvénile tyrannie
fussent accrus, par l'impunité, au point de devenir
supportables, les quêteurs recueillaient d'abondantes
mônes. La distribution qu'on en faisait aux pauvres
pouvait avoir lieu sans de longues recherches et de
quentes erreurs. Pour éviter les unes et les autres et
nner une organisation sérieuse à ce produit de la
arité publique, Savonarole imagina de réaliser une
stitution dont un célèbre franciscain, Bernardin de
ntefeltro, avait eu l'idée première, mais qui était
stée à l'état de projet. Il proposa donc et fit décréter,
28 décembre 1495, l'érection d'un mont-de-piété, où
n prêta aux nécessiteux, sans exiger d'autre intérêt que
dont il était rigoureusement besoin pour le modique
aire d'un très-petit nombre d'employés. Fra Hiero-
no exprima même plus d'une fois le désir qu'on payâ

le salaire sur les fonds de la commune, afin que le prêt fût entièrement gratuit.

Le succès de cet utile établissement fut immense. Quand les citoyens virent l'emploi qu'on faisait de leurs offrandes, ils les multiplièrent, et il fallut, peu de temps après, créer deux succursales. La coupable industrie des juifs en reçut une atteinte mortelle : le prêt gratuit rendait impossible le prêt à usure, et Ferdinand del Migliore nous apprend qu'un Israélite offrit à la république vingt mille florins d'or pour empêcher l'érection du mont-de-piété. Quelques-uns essayèrent cependant de lutter contre la mauvaise fortune et de continuer leur commerce : en 1496, on porta contre ces obstinés un décret d'expulsion.

La réforme que Savonarole parvint à opérer par le moyen des enfants convertis fut celle du carnaval. Quoique moins célèbre que ceux de Rome et de Venise, le carnaval de Florence ne laissait pas d'être brillant. Laurent de Médicis, qui s'efforçait de donner à son peuple du pain et des jeux, avait rendu récemment à ces fêtes leur ancien éclat. La jeunesse, montée sur des chars, courait la ville et donnait la représentation de quelque triomphe; des cavaliers masqués et richement vêtus, quelquefois au nombre de plus de trois cents, servaient d'escorte; d'autres suivaient à pied, et, de jour ou à la lueur des flambeaux, on exécutait des chœurs et des chants avec accompagnement d'instruments. Le sujet en était libre pour l'ordinaire, et même licencieux; mais le peuple florentin, toujours avide de fêtes, ne s'en passionnait que davantage pour ces profanes plaisirs.

D'autres réjouissances plus dangereuses signalaient encore ces jours de bacchanales. Les jeunes gens du peuple, divisés en compagnies, occupaient les abords des

rues, un bâton à la main, et toute femme riche n'obtenait la permission de passer qu'au prix d'un tribut qu'elle devait payer à la soif, sous le nom de *beveraggio* (pourboire). Cet argent servait non-seulement à faire des orgies, mais aussi à acheter et à orner un grand arbre que chaque compagnie plantait dans son quartier et brûlait le dernier jour du carnaval. La rivalité qui s'établissait entre ces différentes sociétés, au sujet de la beauté de leur arbre et de leur fête, amenait presque toujours des querelles où l'on se battait à coups de pierres, et qui ne se terminaient jamais que par la mort de quelque jeune imprudent. Plus d'une fois le souvenir des luttes politiques intervint au milieu de ces débats d'enfants : les citoyens d'un âge mûr se voyaient forcés de descendre dans l'arène, et d'une fête on faisait ainsi presque une guerre civile. Les prières, les défenses de l'autorité avaient toujours été inutiles : l'usage avait prévalu. Savonarole n'eut qu'à désapprouver ces divertissements : la jeunesse, qui en était l'âme, s'en retira aussitôt. Ils tombèrent ainsi d'eux-mêmes, et en un instant un seul homme fit plus par la persuasion qu'en tant d'années tous les édits des magistrats. Les fêtes du carnaval furent remplacées par des fêtes religieuses qui ont une certaine importance historique, et dont il sera parlé plus bas.

Tel fut, en peu de mots, la réforme des mœurs qu'entreprit Savonarole. Il entra sans doute dans des détails minutieux ; mais il avait coutume de dire que négliger les petites choses n'est pas le moyen de bien faire les grandes. Il eut le tort grave de vouloir transformer une ville en un couvent, des citoyens en religieux, et, en les invitant à passer presque tout le jour à l'église, de les détourner du travail. L'homme ne vit pas seulement de

pain, mais il vit aussi de pain, et comme on reprochait à Jérôme de trop oublier les nécessités de la vie physique et de faire des paresseux, il s'obstinait à répondre qu'il n'avait jamais détourné personne du travail; mais le fond de sa doctrine n'en était pas moins qu'on gagne plus en priant qu'en travaillant de ses mains.

Savonarole eut en outre le tort de croire qu'il était possible de restaurer un passé déjà loin. En essayant de se faire à l'image des anciens chrétiens, les Florentins, qui ne pouvaient se pénétrer de leur esprit, crurent les avoir continués et reproduits parce qu'ils se soumettaient à quelques-unes de leurs pratiques. On ne remonte le cours de l'histoire que par un effort contre nature, et, lorsqu'on y a épuisé ses forces et son courage, on est entraîné par le courant plus vite que jamais. Savonarole avait tant monté l'imagination de ses partisans que lorsqu'il ne put plus soutenir leur foi par des prodiges ou même la suivre, il dut payer de sa vie leur désenchantement. Mais il eut la gloire d'avoir fait régner la vertu parmi eux, et, à la fin de l'année 1495, le triomphe de sa doctrine était si éclatant, que ses ennemis mêmes étaient obligés de le confesser, et ne pouvaient élever qu'un doute de mauvaise foi sur la cause et l'auteur d'une si grande réforme.

CHAPITRE IV.

Des partis à Florence. — Manœuvres des ennemis de Savonarole. — Accusations portées contre lui au sujet du dépôt fait à Saint-Marc. — Assemblée générale, et interpellations adressées à Savonarole. — Première interdiction de prêcher. — Sursis accordé. — Prédications dirigées contre Savonarole. — Commencement d'opposition à Saint-Marc. — Chute des Accoppiatori, 8 juin 1495. — Bref du pape, juillet 1495. — Savonarole refuse de se rendre à Rome. — Il suspend ses prédications. — Il les reprend. — Ses tournées en Toscane. — Ses nombreux amis.

(1495.)

Le décret de paix universelle rendu sur la proposition de Savonarole n'avait pas répondu à ses espérances généreuses : les anciens partis étaient loin d'avoir disparu. Les institutions nouvelles devaient raviver les dissentiments en aigrissant ceux qui, par amour du passé ou par crainte de l'avenir, avaient soutenu un autre système. A toutes les factions politiques venaient même déjà se joindre les sectes religieuses, qui augmentaient la confusion.

Les noms de *Bianchi* et *Bigi* (blancs et gris) avaient succédé, sous le règne des Médicis, à tant d'autres plus célèbres, et servaient alors à désigner les partis. Les premiers étaient les sectateurs de la liberté, les autres ceux qui s'étaient attachés à la famille dominante. Lorsque la prédication de Savonarole eut commencé de donner un nouvel aliment aux discordes, on appela *Piagnoni* (pleureurs) ceux qui défendaient sa doctrine, à cause, dit Burlamacchi, des larmes qu'ils répandaient en enten-

dant les paroles du frère. Ceux, au contraire, qui ne se sentaient pas persuadés, ayant attaqué avec beaucoup de véhémence Fra Girolamo et ses opinions, furent appelés *Arrabbiati* (enragés). Mais, quand la constitution populaire eut été établie par les soins du dominicain, les Piagnoni s'en trouvèrent naturellement les plus fermes soutiens, et ce nom désigna les amis de la démocratie, de la liberté et de la religion. Sous le drapeau des Arrabbiati se rangèrent, par conséquent, tous ceux qui n'étaient pas satisfaits de la nouvelle constitution. Ainsi, ce parti contenait des citoyens nullement hostiles à la réforme religieuse de Savonarole, mais que l'amour du gouvernement aristocratique poussait dans les rangs de ses adversaires, et d'autres qui, favorables au nouveau gouvernement, ne pouvaient souffrir les prescriptions sévères qui entravaient tous leurs plaisirs, et les condamnaient eux-mêmes à des pratiques auxquelles il leur coûtait de se soumettre. Ces derniers, trop amis de la joie pour songer à autre chose, furent véritablement enragés contre le réformateur; ils s'enrôlèrent en compagnies pour lui faire la guerre, et l'usage se répandit de les désigner sous le nom de *Compagnacci*[1].

Dans les premiers temps de la révolution, les partisans des Médicis n'eurent garde de relever la tête. Ils s'efforçaient de se faire oublier, et se rangèrent avec empressement dans la faction pour lors dominante, c'est-à-dire parmi les adhérents de Savonarole. Mais il ne s'oubliaient pas eux-mêmes. Quand ils se virent assurés contre des vengeances dont la parole du réformateur les avait préservés, ils commencèrent à préparer le retour

1. M. Delescluze (*Florence et ses vicissitudes*) prétend qu'on désigna sous le nom d'*Arrabbiati* les partisans des Médicis. C'est une erreur qui ne repose sur aucun fondement.

de Pierre de Médicis. Les complots qu'ils tramaient dans l'ombre ayant été découverts, on leur rendit leur ancien nom de Bigi, qu'il quittèrent bientôt après pour celui de *Palleschi*, et ils comptèrent dans la république pour un troisième parti plus puissant que les deux autres par ses richesses, moins passionné dans les querelles de religion et tout occupé d'intrigues et de conspirations.

Enfin, au milieu de tous ces partis, il y avait des hommes sans intelligence et sans cœur dont la nullité aurait accepté la domination de toutes les sectes et de tous les gouvernements, pourvu que le commerce continuât de les enrichir. Savonarole les flétrissait du nom de *tiepidi* (tièdes), et c'était eux qu'il accablait le plus volontiers de ses imprécations et de son mépris, comme étant moins près de s'amender que les pécheurs les plus endurcis. Ils les comptait, non sans raison, parmi ses adversaires; car ses généreuses aspirations ne pouvaient être comprises par des âmes si vulgaires. Les tièdes ne fomentaient pas de troubles, comme les Arrabbiati, les Bigi et les Compagnacci, pour dégoûter le peuple de son gouvernement ; mais, étrangers à toute conviction, ils étaient suspects de favoriser en secret ces coupables tentatives, car leur commerce s'accommodait ma d'un État dont une agitation virile est le premier signe d'existence [1].

Mais que sont les querelles politiques au prix des haines religieuses! Les ennemis du gouvernement populaire étaient capables de quelques ménagements; les jeunes gens, gênés dans leurs plaisirs, et les ecclésiastiques, froissés dans leur amour-propre et leurs intérêts,

1. Après la mort de Savonarole, les Piagnoni et les Arrabbiati finirent par ne plus former qu'un seul parti opposé aux partisans des Médicis. (Voy. Varchi, Nardi, etc.)

furent les plus implacables adversaires de Savonar
Ils ne se bornèrent pas à poursuivre en lui un cont
dicteur puissant et victorieux ; ils l'attaquèrent dans
probité et dans son honneur. On se souvient qu'un c
tain nombre d'objets précieux avaient été mis en dé
à Saint-Marc par quelques citoyens que l'arrivée
Français avait frappés de terreur ou qui étaient réel
ment compromis, et en particulier par le cardinal
Médicis. Il paraît que, dans le trouble du premier m
ment, quelques-uns de ces objets s'égarèrent, ou fur
peut-être retenus par des mains infidèles. Le dan
passé, la restitution réclamée ne put être faite intégra
ment. Les ennemis de Savonarole s'emparèrent de ce
circonstance et s'en firent une arme contre lui. Obligé
répondre, Jérôme ne nia ni le dépôt, ni l'incompl
restitution : il allégua seulement pour sa défense, q
partait pour aller vers Charles VIII, lorsque ces dép
furent confiés à la communauté; qu'il ne pouvait d
en être responsable; qu'au surplus, eût-il été prés
il n'aurait rien su de cette affaire, qui n'entrait pas d
ses attributions. Il ajouta que tout ce que la seigneuri
les Huit lui avaient donné à garder leur avait été fid
ment restitué, comme ils en pouvaient rendre tém
gnage. Ces explications ne satisfirent point des cont
dicteurs qui ne voulaient pas être convaincus, et
firent, comme précédemment, assaut de calomnies.
parvint à retrouver et à rendre à peu près tout; m
alors la malveillance prétendit qu'il y avait encore au
chose, et, environ neuf mois après, le P. Buonvici
fidèle confident de Savonarole, se voyait encore obligé
défendre le couvent, et d'en appeler aux syndics
arts, qui avaient entre les mains l'inventaire de tous
dépôts, et aux trois dernières seigneuries. A partir de

moment on n'entendit plus parler de cette affaire : la calomnie avait fait son temps.

L'opposition partit bientôt du sein même de la seigneurie. Le premier gonfalonier de justice nommé sous l'empire de la nouvelle constitution, Philippe Corbizzi[1], était un ennemi déclaré de Savonarole et peut-être de l'État populaire. Encore que ce fait ne soit pas sans exemple dans l'histoire des révolutions, il paraîtrait étonnant, s'il n'était expliqué par les circonstances de l'élection. Les accoppiatori, à qui il appartenait de la faire jusqu'à l'expiration de leur charge, c'est-à-dire près d'un an encore, ne purent jamais se mettre d'accord, ni arriver à une majorité absolue. Fatigués de multiplier inutilement les scrutins, ils décidèrent enfin de proclamer gonfalonier celui qui réunirait le plus de voix. Corbizzi n'en obtint que trois et eut pourtant la majorité relative, quoique les votants fussent au nombre de vingt : encore cet homme, qui avait passé sa vie à Venise, tout à fait étranger aux affaires de la république, ne dut-il ce succès qu'à la faveur de Tanai de' Nerli, autre ennemi de Savonarole.

Le nouveau gonfalonier ne fut qu'un instrument docile aux mains d'un citoyen si influent, lorsqu'il s'employa à ruiner le crédit de l'illustre dominicain. Il convoqua tout ce que Florence renfermait de savants et d'esprits distingués ou subtils. Des abbés, des prieurs ou supérieurs de couvents, des maîtres en théologie, des chanoines de Saint-Laurent et de la cathédrale répondi-

1. François Scarfi, qui précéda Philippe Corbizzi dans cette magistrature, étant entré en charge le 1er novembre, avait vu l'expulsion des Médicis, l'assemblée à parlement, et l'établissement de la constitution populaire (23 décembre) ; mais Corbizzi fut bien le premier gonfalonier *nommé* sous l'empire de cette constitution.

rent à son appel. Au nombre de ces derniers se trouvai
Marsile Ficin, le célèbre traducteur de Platon. Lorsqu'il
furent réunis, Corbizzi leur apprit qu'il avait conçu l
projet de forcer Savonarole à s'expliquer devant eux, e
qu'il comptait sur leur concours. Puis, ayant envoy
prendre Fra Girolamo, qui n'avait point été prévenu, i
le somma de répondre à toutes les questions qui lui se
raient adressées. On vit alors s'élever un dominicain d
couvent rival de Sainte-Marie-Nouvelle. Il s'appelait Jea
Carlo, surnommé le Garofanino, et avait une immens
réputation de savoir. Il combattit, suivant la coutume,
coups de textes, et prouva, de par saint Paul, à Savona
role, qu'il ne devait pas se mêler des affaires publique
Savonarole se défendit en citant l'exemple des pères d
l'Église et des saints qui avaient agi comme lui. Au
textes qu'on lui citait, il en opposa à son tour de pl
nombreux et de plus décisifs. Il expliqua d'une maniè
favorable à ses idées les paroles de saint Paul; il prou
enfin que ce qui était blâmable chez un religieux, c'é
tait de se mêler dans un but profane aux choses de
monde, mais qu'on ne saurait être blâmé d'y prend
part sur l'ordre de Dieu.

Le calme qu'il sut garder jusqu'au bout dans la di
cussion lui donna l'avantage, et il résolut avec une e
trême facilité toutes les objections qu'on lui présenta.
faut croire cependant qu'il enveloppa toujours ses ré
ponses de quelques nuages; car un questionneur moi
patient ou plus précis que les autres lui adressa cette i
terrogation, qui mit fin à la séance : « Les choses que vo
prêchez, les tenez-vous de Dieu? Dites clairement oui o
non, afin que nous sachions si nous devons vous croire.
Savonarole se contenta de répondre, comme Jésus
Christ l'avait fait dans une circonstance analogue : « *Eg*

palam locutus sum mundo, et in occulto locutus sum nihil. »
Soit qu'on trouvât la réponse décisive, soit plutôt qu'on désespérât de tirer de Jérôme rien de plus décisif, l'assemblée se sépara sans avoir rien conclu, et cette impuissance fut un triomphe pour celui qu'on avait espéré confondre.

L'insuccès de cette tentative ne découragea pas ses ennemis. Ils écrivirent à Rome et obtinrent du pape un bref qui obligeait Savonarole à quitter Florence pour aller prêcher où on l'enverrait. Celui-ci se préparait à obéir, et, pour couvrir sa retraite, il disait qu'il avait accompli son œuvre. Mais avant de se mettre en route, il voulut prendre congé de ses auditeurs ordinaires par un dernier discours. Il remua tellement leurs esprits, qu'au sortir de l'église, ils s'écrièrent tous, d'une commune voix, qu'il fallait s'opposer au départ du père. Les magistrats eux-mêmes, quoique Jérôme les reléguât au second plan, comprirent bien que ce moine était encore nécessaire à Florence, puisqu'il avait seul le pouvoir de soulever et d'apaiser le peuple à son gré. C'est pourquoi ils implorèrent et obtinrent du pape la révocation de son bref et la permission pour Savonarole de ne quitter Florence qu'après Pâques. Pâques venues, on n'eut garde de se souvenir de ce terme, et il ne fut plus question d'exil.

Jérôme prêcha donc le carême de 1495. Ne pouvant le faire partir, ses ennemis s'efforcèrent de lui susciter de nouveaux embarras : ils firent occuper par leurs hommes les principales chaires de Florence, et les chargèrent de commencer une croisade contre lui. Les croisés se recrutèrent principalement parmi les mineurs de Saint-François. Fra Michele d'Aquis, Fra Giovanni Tedesco, Fra Jacopo de Brescia, tous prédicateurs renom-

més, commencèrent l'attaque. Ils furent bientôt sui dans la lice par Fra Tommaso de Rieti, régent de Saint Marie-Nouvelle ; mais celui qui fit le plus de bruit fut F Domenico de Ponzo, qu'on disait soudoyé par le duc Milan. Quoique le gonfalonier de ce temps-là, Tanai d Nerli (mars et avril 1495), ne vît pas de mauvais œil persécution dont Savonarole était l'objet, il ne put en pêcher la seigneurie d'intimer à Fra Domenico l'ord de se taire. Un certain Fra Agnolo, de l'ordre de Va lombreuse, écrivit une lettre contre Savonarole ; ma l'ignorance et l'incapacité dont il fit preuve le forcère bientôt de quitter le pays. Enfin une religieuse qui rés dait assez loin de Florence voulut disputer avec Jérôme mais celui-ci lui fit répondre, avec plus de raison que d politesse, qu'elle ferait mieux de tenir la quenouille et d ne pas se mêler de choses qu'elle n'entendait point.

L'opposition commençait déjà à étendre ses racine jusque dans l'intérieur de Saint-Marc. Savonarole y for mait, avec Fra Domenico Buonvicini et Fra Silvestro Ma ruffi, une espèce de triumvirat qui pesa bientôt à pr que toute la communauté. Un des témoins cités au procès, Fra Roberto Ubaldino de Gaglano, qui était d Saint-Marc, nous donne de curieux détails sur ce trium virat. Il déclare que ceux qui le composaient s'étaien arrogé sur leurs compagnons une autorité souveraine et s'étaient même dispensés en grande partie des obli gations de la vie monastique. Fra Roberto continue, e fait en peu de mots le portrait des trois maîtres.

« Il m'a été impossible, dit-il, de prendre en faut Fra Hieronimo. J'ai toujours vu en lui de grandes mar ques de sainteté : la dévotion, l'humilité, la prière, d bonnes paroles, des mœurs pures, d'excellents exemple une conversation admirable, une doctrine saine, ferm

et solide.... Je crois que Fra Domenico est un homme d'une vie pure; mais c'est un esprit borné et trop porté à croire les révélations, les songes des bonnes femmes et des cerveaux étroits et faibles. Ceux d'entre nous qui montraient quelque incrédulité vivaient dans un martyre continuel.... Je voyais Fra Silvestro passer tout le jour dans les cloîtres à bavarder dans des groupes de citoyens, ce qui faisait murmurer beaucoup de nos frères.... Il avait toujours des étrangers plein sa cellule, les cloîtres ou le jardin[1]. »

Il résulte de ces curieux portraits que si Dominique et Silvestre furent des hommes vulgaires et remplis des défauts qu'on trouve trop souvent chez les moines, on ne pouvait reprocher à Savonarole qu'une trop ferme volonté, et la tyrannie tracassière de ses lieutenants. Les aveux de Fra Roberto était évidemment arrachés par la vérité; car ce témoin, loin de se montrer favorable à son ancien chef, était de ceux qui supportaient impatiemment le joug; et, à la fin de sa déposition, il prie la seigneurie de ne pas se départir de la sévérité qu'elle avait commencé de montrer à l'égard des trois prisonniers. Mais la vertu du vicaire général ne rendait pas le poids moins lourd; et si l'opposition, à Saint-Marc, n'osa jamais lever la tête, elle n'y couva que plus dangereuse. On le vit bien plus tard.

Indépendamment des ennemis que la nature et la sévérité de sa doctrine, ainsi que le triomphe politique qu'il venait de remporter, avaient suscités à Savonarole dès le premier jour, la guerre à outrance qu'il faisait aux adversaires de la religion, des bonnes mœurs et du

1. Voy. à l'appendice (nº XVI) l'analyse des dépositions des témoins au procès, que nous publions d'après le manuscrit authentique de l'*Archivio delle Riformagioni* à Florence.

gouvernement populaire, n'était propre qu'à lui en crée incessamment de nouveaux. Les vingt accoppiatori nommés pour un an devaient rester en charge six mois encore. Mais leur ambition, leur orgueil, leur égoïsme, le projets qu'on leur supposait, les rendaient odieux au peuple, et Fra Girolamo les haïssait plus que personne Ils étaient l'œuvre de cette assemblée à parlement qu'i poursuivait avec tant d'énergie; ils avaient le tort grav de n'avoir plus leur raison d'être, une fois les nouveaux pouvoirs légalement constitués. Enfin, ils étaient le seu reste demeuré debout de cette aristocratie dont Florenc ne voulait plus subir la domination. Savonarole saisi avec empressement la première occasion qui se présent de les renverser. Des soupçons s'étant élevés sur deux citoyens, Alexandre et Lambert della Antella, on fit che eux des perquisitions, on y trouva des armes et on leu arracha l'aveu d'une conjuration en faveur des Médici (15 mai). La défiance populaire accusa les accoppiatoi de complicité, et deux de ces magistrats, Julien Salviat et Laurent Lenzi, pour se purger des soupçons qui pe saient sur eux, donnèrent leur démission. Leurs collè gues ne purent s'empêcher de suivre cet exemple. Il auraient attiré, par une plus longue résistance, tro de ressentiments sur leurs têtes (8 juin 1495). Ainsi fu porté le dernier coup au pouvoir des grands, et l seigneurie qui devait entrer en charge le 1er juillet put être nommée, pour la première fois, par le grand conseil.

Ce nouveau triomphe de la volonté populaire, où l'on voulut voir la main de Savonarole, acheva d'exaspérer ses ennemis. Ils n'avaient plus d'influence dans les affaires publiques que par leur vote, en qualité de simples citoyens, et ils ne purent se résigner à ce rôle trop

humble pour leur ambition. Ne pouvant plus rien au dedans contre l'artisan de leur ruine, ils agirent au dehors. Ils s'entendirent avec le duc de Milan qu'ils savaient mécontent de ce qui se passait à Florence et disposé à ôter le pouvoir au peuple pour le remettre aux grands. Ludovic le More prêta l'oreille à leurs plaintes et consentit à servir leurs intérêts. Il écrivit donc au pape pour le prier d'imposer silence à cet agent de troubles qui avait bouleversé Florence. C'était par là qu'il fallait commencer.

Les propositions de Sforza trouvèrent le pape assez bien disposé. Les accusations qu'il entendait de toutes parts contre Savonarole l'avaient fait changer d'humeur. Le 21 juillet, il écrivit au frère une lettre pleine d'éloges et de compliments, mais qui concluait par l'invitation formelle de se rendre à Rome, pour se justifier des torts qu'on lui imputait [1].

Jérôme vit bien le piége qu'on lui tendait : il comprit qu'une fois à Rome, il ne pourrait plus revenir à Florence, en supposant qu'il ne lui fût rien fait de plus grave. C'est pourquoi, prenant aussitôt sa résolution, il écrivit, à la date du 31 juillet, une réponse pleine de déférence, où il s'excuse de ne pouvoir obéir immédiatement, à cause de sa santé délabrée, du besoin que les Florentins ont de lui pour que le nouveau gouvernement fonctionne avec régularité, enfin de la crainte qu'il a que ses ennemis n'apostent des assassins, et qu'une mort violente ne l'empêche d'achever son voyage. Il ne demande qu'un délai pour se rendre à

1. Il règne la plus grande confusion chez tous les auteurs sur les relations de Savonarole avec le saint-siége pendant l'année 1495. La vérité nous semble résulter clairement, pour peu qu'on soit fam avec toute cette histoire, des textes rapportés à l'appendice (n° I

l'invitation du pontife. En attendant, il prie Sa Sainteté, si elle veut savoir au juste ce qu'il a dit en chaire sur les prédictions qu'on lui reproche, de ne s'en rapporter qu'au *Compendium revelationum*, ouvrage auquel il mettait la dernière main, et dont les premières pages étaient sous presse.

Sans entrer ici dans l'examen des raisons que Savonarole allègue pour ne pas aller à Rome, on ne peut s'empêcher de remarquer que celui qui sut si bien se dispenser d'obéir est le même qui recommandait l'obéissance aveugle à tout religieux. Que devient l'autorité pontificale, si chacun a le droit de peser l'ordre avant de s'y soumettre? La raison humaine est sans doute ici pour le droit d'examen contre l'autorité; mais il semble que des catholiques ne devraient pas avoir assez de blâme pour Savonarole dans cette circonstance. En vain prétendrait-on qu'il ne s'agit pas d'un refus d'obéir, mais simplement d'une requête à l'effet d'obtenir un délai : la suite de cette histoire répond péremptoirement à une hypothèse si peu fondée. Savonarole eut, dès le premier moment, l'intention bien arrêtée de ne pas se rendre à Rome, et par conséquent de méconnaître l'autorité du saint-siége; mais on peut dire à sa décharge que les plus révérés docteurs de l'Église en avaient fait ou dit tout autant. Saint Bernard réprimande vertement un certain moine, nommé Adam, parce qu'il avait obéi à un ordre du pape, qui pouvait être la pierre de scandale, et il disait que, dans ce cas, l'obéissance était pire que l'homicide. Saint Thomas écrit, de son côté, qu'il faut faire plus d'état du jugement de sa conscience que de l'ordre de son supérieur. Ailleurs, il refuse au subordonné le droit de juger l'ordre du prélat, mais il lui *accorde celui* de juger s'il doit obéir, parce que cela le

regarde personnellement, et que tout homme doit agir suivant sa raison. Ces opinions sont fort sensées, et, sur l'autorité de l'ange de l'école, il n'est pas permis de croire qu'elles ne sont pas catholiques; mais Wicleff n'eut qu'à généraliser et à appliquer à tous les cas ce que les docteurs restreignaient à quelques-uns, pour nier absolument l'autorité des évêques et la valeur de l'excommunication, et pour jeter les fondements d'une nouvelle hérésie.

Alexandre VI prit patience quelque temps; mais Savonarole, loin de s'apprêter à partir, continuait à parler librement de la cour de Rome et des prélats. Le pape en fut informé A l'instigation de ceux qui mettaient tant d'acharnement dans cette affaire, il envoya, le 8 septembre, un nouveau bref, cette fois exempt d'éloges où il commandait impérieusement au frère de partir pour Rome sans retard. Jérôme, au lieu d'obéir, reparut dans la chaire après deux mois et demi de repos. Depuis le 28 juillet, il gardait le silence, par suite de ses occupations politiques, ou peut-être par prudence; mais enfin, las de se taire, il reprit la parole et se fit entendre trois fois, le 11, le 18 et le 25 octobre. Cette fois, le pape perdit patience, et fulmina un nouveau bref, très-probablement en date des premiers jours de novembre, par lequel il lui ôtait le droit de prêcher. Savonarole répondit au saint-père en protestant qu'on avait surpris sa religion [1]. Mais celui-ci ne se laissa pas fléchir; il me-

1. Ces deux brefs ne nous ont pas été conservés, non plus que les réponses de Savonarole.

Nous rapportons à l'appendice (n° v) une longue lettre de Fra Girolamo où il est question d'un bref du pape qui par[illegible] celui du 8 septembre. Cette lettre est, en effet, du 15 du [illegible] La copie [illegible], il est [illegible] -ime de 1496; mais [illegible] -arle [illegible] n eut pas en

naça, au contraire, d'interdire Florence, et la seigneurie dut tenir la main à ce que les dispositions du bref fussent observées dans toute leur rigueur.

Vaincu dans cette lutte inégale, Savonarole se retira à Saint-Marc, où il continua de prêcher à ses plus intimes partisans, mais sans publicité. Pour que Florence ne l'oubliât pas et se maintînt dans les bonnes doctrines, il chargea Buonvicini de le suppléer dans la chaire des principales églises qui lui étaient ouvertes. Cet homme médiocre, qui avait par lui-même fort peu d'autorité, en tira une très-grande du silence de son maître. Son succès fut si considérable, qu'au rapport de Nardi, les austérités des fidèles ne furent pas moindres pendant cet avent, qu'elles n'ont coutume de l'être pendant le carême. Ainsi se continua la tradition, jusqu'au moment où Jérôme put reprendre la parole, ce qui ne tarda pas.

La seigneurie de novembre 1495 s'était bornée à faire exécuter les volontés du pape. Celle qui lui succéda (janvier 1496) crut avoir besoin de Savonarole pour gouverner le peuple, et n'eut rien tant à cœur que de lui faire rendre la parole. Elle écrivit en conséquence, le 28 janvier, à Richard Becchio, son ambassadeur, ou, comme on disait alors, son orateur à Rome [1]. Les démarches de ce fonctionnaire furent conduites avec tant d'habileté, qu'il obtint d'Alexandre VI un nouveau sursis. C'était donner à Savonarole la permission et les

pas à croire que cette date a été mise pour 1495 par une erreur de l'abbé Bernardi, qui a copié le manuscrit, ou du manuscrit lui-même qui est aussi une copie.

1. On trouvera à l'appendice (n° IV), ce texte important qui complète la série de ceux dont nous nous sommes servi pour refondre entièrement toute cette partie de la vie de Savonarole.

moyens de prêcher le carême. En effet, le 17 février 1496, il remonta dans la chaire, et commença ce fameux carême sur le prophète Amos, qui contient tant de renseignements utiles à l'histoire[1].

Ces derniers faits appartiennent à une époque dont nous ne faisons pas encore le récit; mais il était impossible de les séparer de ceux qui précèdent, parce qu'il faut les prendre dans leur ensemble pour les bien saisir et ne pas commettre de trop faciles et trop communes erreurs.

Tant d'hostilité au dedans et au dehors, la nécessité de faire face à ses adversaires et à ses ennemis, n'empêchaient pas Fra Girolamo d'agir en toutes choses avec une incroyable liberté d'esprit. Il faisait des tournées dans les environs de Florence, pour inspecter les couvents qui s'étaient soumis à la règle de Saint-Marc. On le suit à Prato, à Pise : partout il prêche avec une égale ardeur et un égal succès. Dans cette dernière ville, son triomphe ne fut peut-être pas inutile à sa renommée. Le tribun religieux qui savait si bien s'adresser à la foule, trouva des accents pour émouvoir et convaincre la savante université de Pise. Il y fit d'éclatantes conversions, entre autres celle de l'étudiant Nicolas Scomberg, qui prit l'habit de saint Dominique et devint plus tard archevêche de Capoue et cardinal.

Il ne faut pas croire, en effet, que Savonarole ne se fît de zélés et fanatiques partisans que dans les rangs

1. Le 9 mars 1496, la nouvelle seigneurie écrivait à son ambassadeur à Rome une lettre où elle le félicitait de s'être employé avec zèle dans l'affaire de Savonarole. *Benchè*, ajoutait-elle, *non abbia ancora avuto quello effecto desideravamo*. Pourtant, à cette date, Savonarole avait repris ses prédications. Il faut donc croire que la seigneurie se plaignait, dans cette lettre, de n'avoir obtenu qu'un sursis, et non une entière réhabilitation de l'illustre dominicain.

du peuple. La foi au merveilleux était assez grande dans ces temps-là pour que des miracles douteux et des prophéties risquées ne rebutassent pas les plus brillants et même les plus solides esprits. Pic de la Mirandole, Marsile Ficin, Ange Politien, Jacques Nardi, Baccio della Porta furent ses admirateurs ou ses amis. On pourrait citer encore des hommes moins illustres, mais qui jouirent, dans leur temps, d'une grande célébrité : les deux Benivieni, Jérôme le poëte, et Dominique, le chanoine, qui employèrent tous les deux leur plume à la défense du maître; Georges Benigno, mineur franciscain, archevêque de Raguse, qui fit un semblable emploi de ses talents; Zanobi Acciajuoli, helléniste distingué; le philosophe Georges Vespuccio; d'autres savants, tels que Catteo, Frontino et le propre neveu de Pic de la Mirandole

Mais la renommée de Savonarole ne s'arrêtait pas aux murailles de Florence, ou même aux frontières de l'Italie. Elle avait passé déjà les montagnes et les mers. A Londres, à Lyon, à Bruxelles, disent ses biographes, on s'entretenait avec étonnement de ce moine qui faisait une révolution, changeait la constitution d'un État, réformait les mœurs et la religion d'un peuple par la seule force de sa parole. « Nous recevons du fond de l'Allemagne, dit-il quelque part, des lettres d'adhésion à notre doctrine. » C'étaient les marchands florentins qui la colportaient ainsi par tout le monde. A Constantinople, s'il faut en croire Burlamacchi, le sultan, ayant entendu parler de Savonarole, voulut savoir quel il était, et envoya chercher le consul florentin, qui lui donna les sermons sur Amos. Charmé de cette lecture, Bajazet aurait même ordonné qu'on lui fît en langue turque une traduction de ce brillant carême.

CHAPITRE V.

Charles VIII revient de Naples, 21 mai 1495. — Il fait consulter Savonarole. — Craintes des Florentins. — Ils se mettent en état de défense. — Procession de l'Imprunète. — Ambassadeurs envoyés à Rome au-devant du roi. — Ambassade de Savonarole à Poggibonsi, 17 juin. — Savonarole en rend compte aux Florentins. — Mort du Dauphin de France. — Prédictions sur le retour du roi. — Florence veut rompre avec lui. — Politique de Savonarole. — Il fait supprimer les assemblées à parlement. — Accord avec Charles VIII, 8 septembre. — Reddition de la citadelle de Pise, 2 janvier 1496. — Indignation des Florentins.

(1495-1496.)

Pendant que Florence organisait ses pouvoirs et s'accoutumait à vivre sous sa nouvelle constitution, Charles VIII avait conquis Naples, et, après y avoir recueilli les triomphes, les hommages, les plaisirs que sa jeune et mobile imagination y venait chercher, il en repartait croyant n'avoir plus rien à faire, et pressé de jouir d'une gloire si facile au sein de son royaume (21 mai). On prétend qu'effrayé des préparatifs que les Vénitiens et le duc de Milan faisaient contre lui dans le nord de l'Italie, et plein de confiance dans les lumières surnaturelles de Savonarole, il lui avait fait demander s'il effectuerait son retour sans désastres. Le dominicain aurait répondu que le roi retournerait victorieux en France, mais non sans avoir souffert de graves tribulations, à cause des fautes et des crimes de ses ministres. Cet envoyé du roi, que Burlamacchi appelle simplement Messer Jacopo, pourrait bien être Philippe de Comines,

qui revenait alors de Venise et devait passer par Fl
rence, pour rejoindre son maître sur la route de Napl
car il raconte lui-même ces choses de la manière su
vante :

« Plusieurs le blasmoient de ce qu'il disoit que Di
luy avoit revelé, autres y ajoûterent foy. De ma part,
le repute bon homme : aussi luy demanday si le R
pourroit passer sans peril de sa personne, veu la gran
assemblée que faisoient les Venitiens : de laquelle
sçavoit mieux parler que moy, qui en venois. Il me re
pondit qu'il auroit affaire en chemin, mais que l'hon
neur luy en demeureroit, et n'eut-il que cent homm
en sa compagnie : et que Dieu, qui l'avoit conduit a
venir, le conduiroit encores à son retour; mais pour n
s'estre bien acquitté de la reformation de l'Eglise, comm
il devoit, et pour avoir souffert que ses gens pillasse
et derobassent ainsi le peuple, aussi bien ceux de so
party, et qui luy ouvroient les portes sans contraint
comme les ennemis, que Dieu avoit donné une senten
contre luy : et en bref, auroit un coup de foüet; ma
que je luy disse que s'il vouloit avoir pitié du peuple e
déliberer en soy de garder ses gens de mal faire, et le
punir quand ils le feroient, comme son office le requiert
que Dieu revoqueroit sa sentence ou la diminueroit, et
qu'il ne pensast point estre excusé pour dire : Je ne fais
nul mal : et me dit que luy-mesme iroit au-devant du
roy et lui diroit.... »

De son côté, le 19 mai, deux jours avant que Charles VIII quittât Naples, Savonarole faisait aux Florentins les plus belles promesses :

« Je mets par écrit tout ce que je vous ai dit depuis cinq ans. Je veux que vous puissiez tout vérifier; vous verrez ainsi que mes promesses s'accompliront sans

qu'il s'en manque d'un iota : vous verrez que je ne rétracte rien. Espérez, vous dis-je, alors même que vous resteriez en chemise. Je ne veux pas dire par là que vous devez être dépouillés de tout et rester en chemise; c'est une manière de parler. Je te dis, Florence, que ton empire s'accroîtra au delà de tes espérances. Malheur à ceux qui se révolteront contre toi! L'heure de leur ruine aura sonné.... Je te dis que tes voisins, qui se réjouissent de l'état où tu es, pleureraient tout le jour s'ils connaissaient l'avenir. Le lion a la fièvre; mais il guérira bientôt, et déchirera de ses griffes ceux qui le mordent aujourd'hui[1]. »

Quoique Savonarole ait tenu plus d'une fois un pareil langage, la concordance des temps permet de croire qu'il avait vent du retour de Charles VIII, et peut-être qu'il avait quelque raison de compter sur la bienveillance de ce prince et sur les avantages qu'il pourrait obtenir de lui pour Florence; mais cette ville n'était pas dans le secret et ne partageait pas ses espérances. En voyant Charles VIII reprendre le chemin de la Toscane, les Florentins furent extrêmement effrayés. Ils craignaient qu'il n'eût l'intention de les soumettre de nouveau à Pierre de Médicis, et pour lors, résolus de résister, ils avaient à craindre l'infériorité de leurs armes au dehors, les intrigues et peut-être un soulèvement des Bigi au dedans. Ils ne se souciaient même pas de donner aux Français une hospitalité qui avait déjà failli leur être funeste, et dont ils avaient eu toutes les peines du monde à abréger la durée. On pensait déjà des Français, à Florence, ce que Machiavel en disait un peu plus tard : qu'ils promettaient toujours quand ils ne pouvaient tenir,

1. Le lion était dans les armes de Florence; on en fit souvent la personnification de la ville et de la république.

et ne tenaient jamais leurs promesses quand ils étaient en état de le faire. Mais l'inquiétude et la frayeur n'empêchèrent pas de prendre tous les soins nécessaires pour se mettre en état de défense. La ville fut abondamment pourvue d'armes et de vivres; tous les citoyens entrèrent dans les cadres de la milice; on enrôla jusqu'aux enfants.

Mais comme, sous le gouvernement de Jésus-Christ, la religion devait être la plus importante partie de la politique, il fut décidé qu'on mettrait Florence sous la protection de la Vierge. On alla chercher dans un village des environs un tableau représentant sainte Marie, dite Imprunète, du lieu où cette image demeurait habituellement. Suivant une ancienne tradition, elle était l'œuvre de l'apôtre saint Luc, et ne voulait pas rester dans les murs de la ville, d'où elle s'était déjà, disait-on, échappée une fois mystérieusement. Comme on croyait que le salut public dépendait de sa présence, on ne s'arrêta pas pour si peu, et on la conduisit à Florence en grande pompe. Tout le clergé, les ordres religieux, les confréries, tous les citoyens, hommes et femmes, prirent part à cette pieuse procession.

Lorsqu'ils eurent leur sainte patronne au milieu d'eux, les Florentins envoyèrent des ambassadeurs au roi, qui se trouvait à Rome, pour savoir de lui comment, quand et par où il voulait poursuivre sa route, et l'avertir que s'il prétendait rétablir Pierre de Médicis, ou porter, par quelque moyen que ce fût, la plus légère atteinte aux libertés publiques, il éprouverait une résistance qui durerait jusqu'à la mort. On ne manqua pas de lui rappeler sa promesse au sujet de Pise. Charles répondit, comme à l'ordinaire, avec bonne grâce; mais il ne s'engagea point. Même ayant appris les préparatifs de défense

l'on faisait contre lui, il se montra moins bien disposé. rsque les Florentins connurent ce résultat peu satis- sant, ils redoublèrent de précautions, d'autant plus ils avaient appris que les Médicis étaient à la cour roi. Ils enrôlèrent les paysans, barricadèrent les s, garnirent de grosses pierres les maisons et les 's.

algré tant de prudence et d'activité, une inquiétude ême régnait à Florence. Voyant que Charles VIII s'a- ninait vers Sienne, et refusait obstinément de faire naître la route qu'il suivrait en sortant de cette ville, eut recours à l'ambassadeur des grandes circon- ces, à Fra Girolamo. Celui-ci se rendit à Poggibonsi, était déjà l'avant-garde française, et il y attendit le Il obtint de lui une audience (17 juin), et lui parla beaucoup de modestie personnelle, mais en même ps de hardiesse, notamment sur les affaires de Pise. jeune prince n'en parut pas indigné. Réfléchissant ne que son armée était considérablement affaiblie suite de la nécessité où il s'était vu de laisser des nisons dans le royaume de Naples, à Sienne et en itres lieux, il comprit qu'il était prudent de ne pas se tre sur les bras des embarras qu'il pouvait éviter, l décida de se rendre à Pise sans passer par Flo- ce.

l donna donc satisfaction à la principale demande de onarole, et quoique celui-ci lui eût prédit de grands lheurs, s'il ne rendait pas aux Florentins toutes les 'es qu'il leur avait prises, il l'entoura d'égards et vita à le suivre jusqu'à Pise. Jérôme consentit seule- nt à l'accompagner jusqu'à Castel-Fiorentino, où il congé de lui après une nouvelle entrevue, qui lui mit, il le croyait du moins, d'apaiser tout à fait son

courroux. Mais Nardi donne à entendre que, s
quence du moine arracha quelques promesses
son conseil n'eut pas de peine à les lui faire retir
dit cet auteur, dans toutes ses résolutions et dan
ses actions, ce prince faisait bien voir qu'il était
par son conseil.

Le 22 juin, Savonarole, de retour à Florence
raissait dans la chaire, et rendait compte de s
bassade, suivant son habitude, mais en terme
obscurs:

« Je me suis rendu auprès du roi, dans son
on s'y croirait en enfer. N'y eût-il pas aux enfers
terrible châtiment que celui-là, ce serait bien
Ah! ne souhaitez jamais les grandeurs: les ma
monde n'ont pas un instant de véritable joie. Vot
et les consolations que vous retirez d'un sermon
plus que tous leurs biens et toutes leurs jouissa
Je vous ai dit comment je me suis trouvé vot
bassadeur; celui qui m'a envoyé sait ce que j
J'ai jeté de bonnes semences qui germeront
temps : vous mangerez du fruit qu'elles auront p
— Père, cette parabole est obscure, dites-nous-
clairement; dites-nous dans l'intérêt de qui vous a
là-bas. — J'y ai été dans votre intérêt, pour l'an
vous et non pour moi. Voyez jusqu'où va pour v
tendresse! Je n'ai pas craint d'exposer ma vie!
parlé à Sa Majesté; je lui ai donné certains consei
fera bien de suivre, dans l'intérêt de son âme,
royaume et des siens. Mais ce que je lui ai dit
je veux le répéter ici, il faut que tout le monde le
il faut, s'il néglige mes avis, qu'il se souvienne
et de ce que je lui ai prédit. Je lui ai recomma
vivre en bonne intelligence avec les Florentins, e

›téger de bonne grâce, s'il ne veut pas que Dieu l'y ıtraigne. S'il est docile à ma voix, il s'en trouvera n. Je lui ai dit en particulier tout ce qui lui arrivera, is il ne serait pas convenable de le répéter ici. Il m'a ›uté avec douceur. De mon côté, je lui ai parlé avec ›destie, mais non sans vivacité. Il m'a fait des pro-›sses formelles, et je vous dis encore une fois, afin e tout le monde l'entende, que, de gré ou de force, il ı tiendra. »

En réalité, Charles VIII ne tint ses promesses ni de é ni de force. Pour l'honneur de Savonarole, il fallait nc qu'il fût puni de Dieu, et cela ne manqua pas ırriver. Au mois de décembre, la mort du jeune Dau-ıin, unique fils du roi, répandit la consternation en ance et jusqu'en Italie. Cet événement avait, en effet, aucoup de gravité pour les Florentins. Ils attendaient ıe Charles VIII descendît de nouveau les Alpes pour ı protéger contre le mauvais vouloir et les menaces de ligue. Or, il était peu probable que, privé désormais ıéritier, ce prince quittât de nouveau son royaume ur conquérir d'autres États. Telles étaient les craintes e concevaient justement les Florentins; mais par là prédictions de Savonarole n'étaient point compro-ses, car il avait toujours eu soin d'annoncer que le de France ne serait pas seul envoyé de Dieu pour ɾaster l'Italie. « Je vous dis qu'un barbier ne peut er tant de monde, s'écriait-il; il viendra un autre ·bier. Ce sera le roi de France ou un autre. » Au con-ire, la mort du Dauphin passa bientôt pour être le lheur dont il menaçait Charles VIII, et, des paroles s-vagues que l'on trouve dans les discours précédem-nt rapportés, on voulut conclure que Jérôme avait, particulier, prédit à ce prince la mort de son fils.

Comines aida à cette supposition par deux passages ses mémoires. Dans l'un, parlant de l'ambassade de Po gibonsi, il dit: « Il me cheut en pensée la mort monseigneur le Dauphin, quand il parla de cette se tence de Dieu, car je ne vois autre chose que le r prist à cœur; mais je dis encore ceci afin que mie on entende que tout ce dit voyage fut vray mystère Dieu. »

« Je ne sçay, dit-il ailleurs, s'ils ont fait bien mal de l'avoir fait mourir, mais il a dit maintes cho vrayes, que ceux de Florence n'eussent sceu luy avo dites. Et touchant le roy, et les maux qu'il dit luy deve advenir, luy est advenu. »

Il est possible qu'en prédisant des malheurs à Cha les VIII, Savonarole eût en vue la mort de son fils, peine âgé de trois ans, et dont on connaissait la frê santé. On voit, en effet, que cette pensée était égaleme venue à Philippe de Comines. Mais si l'on s'en ra porte sur ce point au témoignage du chroniqueu il faut croire aussi qu'il exprimait le sentiment publi lorsqu'il affirmait que c'était bien le roi, son maîtr que Fra Hieronimo désignait comme devant être l second barbier, le nouveau fléau de Dieu. « Il a toujour presché publiquement, dit Comines, que le roy tour nerait de rechef en Italie pour accomplir cette com mission que Dieu luy avoit donnée, qui estoit de réfor mer l'Église par l'espée, et chasser les tyrans d'Itali et que, au cas qu'il ne le fist, Dieu le puniroit cruelle ment; et tous ses sermons premiers et ceux de présent il les a fait imprimer, et se vendent. »

Il paraît même que Savonarole n'oubliait pas de s'ai der pour que Dieu l'aidât, car il écrivit à plusieur reprises à Charles VIII, trois ou quatre fois, nous ap

prend le procès, pour l'engager à faire une nouvelle expédition en Italie. Comines nous affirme aussi le fait : « Cette menace qu'il faisoit au roy de dire que Dieu le puniroit cruellement s'il ne retournoit, lui a plusieurs fois escrite ledit Hieronyme, peu de temps avant son trespas. »

Une si constante fidélité au roi de France n'était, quelques accusations qu'elle ait values à Savonarole dans son procès, ni sans mérite, ni sans courage. L'espérance trompée des Florentins au sujet de Pise, que, malgré ses promesses, Charles ne leur avait pas rendue, les avait exaspérés, et l'on trouve dans tous les écrits du temps les traces de la plus vive colère. Dans leur *Journal des événements contemporains*, les Rinuccini l'appellent « homme sans honneur, sans vergogne, de nulle prudence, assassin, fourbe, voleur, sans foi, qui mettait autant d'attention à observer ses promesses et ses serments qu'à écouter un âne qui brait, enclin à tous les vices, sans aucune moralité ni trace de vertu religieuse, et qui avait, pour ministres, les plus vicieux, les plus scélérats, les plus cupides, les plus perfides hommes qu'on pût imaginer. »

On disait donc qu'il fallait rompre avec une politique traditionnelle, il est vrai, mais qui n'avait produit que des déceptions ; que l'Italie, et en particulier Florence, avait toujours été dupe et victime des Français, et qu'il fallait entrer au plus tôt dans la ligue qui s'était formée contre eux. Savonarole ressentait aussi vivement que personne des injures dont il avait espéré préserver le pays ; il était d'ailleurs partisan de la seule politique qui convienne à un petit État libre et républicain, la neutralité ; mais il pensait, comme plus tard Machiavel, que si la bonne fortune des Français était funeste à Flo-

rence, leurs échecs l'étaient encore plus; il com
que si Florence entrait dans une ligue où le
Milan tenait la première place, c'en était fait bie
ses libertés et de son gouvernement populaire;
enfin convaincu que le seul moyen de se ma
contre une foule de princes intéressés à écarter
gard de leurs sujets un exemple contagieux, c'
sceller une durable alliance avec un roi assez fo
protéger ses amis par la seule terreur de son
et assez éloigné pour qu'on n'eût pas à craindr
imposât chaque jour sa volonté. Or, on pouva
puyer sur Charles VIII, redouté même quand il
en retraite, sans prendre parti dans les querel
princes italiens ou dans celles de la France
Péninsule. C'est cette politique, la seule praticab
un petit État démocratique, que Savonarole consei
qu'il réussit, malgré la répugnance générale,
prévaloir; mais ce ne fut pas sans peine.

La seigneurie se montrait hostile à la France.
elle à l'opinion, ou prétendait-elle la diriger? (
qu'on ne saurait dire. Il est certain, dans tous
qu'elle parlait d'assembler le peuple à parlemen
décider l'accession de Florence à la ligue italien
danger était imminent. Fra Girolamo voyait sa p
également menacée au dedans et au dehors. Il
que si l'on parvenait à éviter cette funeste assemb
le peuple ne pouvait manquer d'acquiescer aux
sitions de la seigneurie, tout était sauvé; qu
le cas contraire, tout était perdu. Il tourna
tous ses efforts contre le parlement, et, ayan
voqué les magistrats à Sainte-Marie de la Fl
prononça, le 28 juillet, un énergique discours.
être entré dans mille détails de gouvernement e

ninistration [1], il aborde la question brûlante du jour in des termes dont on a peine à comprendre l'audace, surtout quand on songe qu'il parlait contre les desseins de la seigneurie :

« Votre parlement n'est qu'un instrument de ruine : il faut le supprimer. Peuple, n'es-tu pas le maître maintenant? Le gouvernement n'est-il pas entre tes mains? — Oui. — Eh bien! si tu ne veux pas le perdre, ne permets pas qu'on assemble le parlement. Le parlement, c'est, pour le peuple, la perte de tous ses droits. Retenez bien cela, et l'enseignez à vos fils. Peuple, quand tu entends la cloche qui t'appelle à parlement, lève-toi, tire ton épée et dis à ceux qui te convoquent : Que voulez-vous? Le conseil n'a-t-il pas tout pouvoir? Quelle loi proposez-vous? Le conseil ne la fera-t-il pas aussi bien? — Je voudrais que lorsqu'une seigneurie entre en fonctions, vous lui fissiez promettre par serment de ne pas vous assembler, de ne pas faire sonner les cloches pour le parlement. L'un des Seigneurs oserait-il se parjurer? Je voudrais que celui qui le dénoncerait reçût 3000 ducats, s'il était des Seigneurs; 2000, s'il était des colléges, et, 1000, si c'était un autre citoyen. Je voudrais que le coupable, s'il était des Seigneurs, eût la tête tranchée; s'il n'en était pas, qu'il fût déclaré rebelle et vît tous ses biens confisqués. Je voudrais faire jurer à tous les gonfaloniers, à leur entrée en charge, que s'ils entendent sonner à parlement, ils iront aussitôt mettre au pillage la maison des Seigneurs; le quart du butin serait pour eux, le reste pour leurs compagnons. Quand les Seigneurs veulent assembler le parlement, je voudrais qu'il fût convenu que, dès qu'ils mettent le pied sur la tri-

1. Nous avons déjà cité un remarquable passage de ce sermon : *Magistrats, c'est à vous*, etc.... (L. II, ch. III).

bune[1], ils soient déchus de leurs fonctions, et que chacun eût le droit de les mettre en pièces. Je voudrais, en outre, que les gouverneurs des provinces fussent tenus, dès leur entrée en charge, d'interdire à tous les sujets, sous peine de rébellion, de venir à Florence quand on sonne à parlement. Je voudrais, enfin, que la cloche qui sonnait pour ces funestes assemblées, sonnât désormais pour le conseil, dès que la salle sera terminée, afin que le nouvel usage fît oublier l'ancien. Peuple, voilà ce qui est nécessaire à ton salut. Si l'on veut prendre encore d'autres précautions, j'en serai charmé ; mais il faut avant tout faire ce que j'ai dit. »

Tel était l'ascendant qu'exerçait pour lors Savonarole, qu'un si audacieux langage trouva la seigneurie soumise et prête à accorder ce que le peuple, se faisant l'écho de son prophète, réclamait impérieusement. Quinze jours étaient à peine écoulés, qu'elle abrogeait cette antique institution (13 août). Ce succès tranquillisa Jérôme sur l'avenir. Il savait qu'on n'arracherait plus au peuple une décision grave par surprise, et il avait le temps de le convertir à ses idées sur la politique extérieure. En effet, il réussit à faire envoyer des ambassadeurs à Charles VIII, qui était encore en Italie. Le 8 septembre, un accord fut conclu. Tout le territoire donné en garantie au roi, lorsqu'il était entré en Toscane, devait être restitué à Florence, sous condition que cette ville pardonnerait aux Pisans et payerait cent mille ducats. Ces clauses étaient fort onéreuses sans doute ; mais il s'agissait, pour la démocratie florentine, d'être ou de ne pas être. Les choses étant remises sur l'ancien pied, Florence se trouvait à l'avenir

1. La *Ringhiera*, espèce de tribune sur le perron du palais seigneurial, à Florence. Il n'en existe plus aucune trace depuis 1812.

protégée contre ses ennemis d'Italie : le prix importait peu.

Ainsi, la politique de Savonarole triomphait au dedans et au dehors. Il manqua pourtant quelque chose à tant de succès. Le 2 janvier 1496, malgré la promesse de restitution contenue dans l'accord du 8 septembre, le capitaine d'Entragues remit la citadelle de Pise aux citoyens de cette ville, qui l'avaient, dit-on, corrompu à prix d'or. Les Florentins, furieux, s'en prirent à Charles VIII, qu'ils appelaient barbare, assassin, plus traître que Judas et Ganelon. Ils finirent par lui envoyer des ambassadeurs pour se plaindre d'un tel déni de justice. Ce prince leur donna un semblant de satisfaction en exilant d'Entragues ; mais, comme celui-ci ne tarda pas de revenir à la cour et que Pise ne fut pas rendue, la colère des Florentins ne s'apaisa que lentement, et les Arrabbiati furent heureux de trouver dans cet événement un texte à déclamations contre Savonarole.

Le roi de France et son armée tout entière s'étaient intéressés aux Pisans. Sans rechercher s'il y avait dans le droit écrit des raisons pour que Pise fût l'esclave de Florence, il est certain qu'en l'état de morcellement où se trouvait alors l'Italie, les efforts des Pisans pour recouvrer leur indépendance et leur liberté méritaient toutes les sympathies, et que le droit naturel était pour eux. Savonarole avait-il assez pris à cœur les haines et les ambitions de sa patrie adoptive pour croire que Florence fût lésée si elle ne donnait pas des lois à sa rivale ? S'il n'en fut pas ainsi, en promettant à ses auditeurs, pour prix de leur conversion et de leurs pratiques religieuses, la restitution de Pise, il peut être accusé d'avoir flatté outre mesure les passions populaires, et mérita qu-

la vénalité d'un capitaine obscur vint augmenter les embarras de sa position et jeter de l'ombre sur sa gloire.

CHAPITRE VI.

Buonvicini prêche pendant le carnaval. — Procession du dernier jour du carnaval. — Savonarole prêche le carême. — Affluence extraordinaire. — Savonarole soutient la lutte contre ses adversaires. — Il obtient une escorte armée. — Il redouble de hardiesse. — On tente de l'assassiner. — Il organise la procession du dimanche des Rameaux. — Il la justifie du reproche de désordre. — Assemblée de dominicains à Rome (avril). — Sentence du pape. — Affaire de la bibliothèque Médicis. — Guerre de Pise. — Arrivée de Maximilien. — Craintes des Florentins. — Sermon du 28 octobre. — Procession de l'Imprunète, 30 octobre. — Livourne délivrée. — Joie des Florentins. — Bref du pape pour la réunion de Saint-Marc à la province romaine, 7 novembre. — Savonarole prêche l'avent.

(1496.)

Savonarole ne voulut pas que son peuple s'abandonnât sans réserve aux joies du carnaval. Ayant besoin de repos, il chargea Dominique Buonvicini de le remplacer dans la chaire. Ce père n'était qu'un écho affaibli de la parole du maître; mais il en était du moins un écho fidèle. En l'écoutant, les Florentins retrouvaient la doctrine dont ils s'étaient faits les disciples, et par suite croyaient entendre encore la voix qui les avait charmés. C'est à cette erreur à moitié volontaire que Fra Domenico fut redevable de l'éclatant succès qu'il obtint. Le dernier jour du carnaval, la jeunesse dédaigna ses divertissements accoutumés, et, pour mieux marquer son retour aux

ées et aux pratiques religieuses, elle organisa une ocession solennelle qui eut lieu sans le moindre sordre.

La terre était donc bien préparée pour recevoir la se-ence que l'éloquent orateur allait y jeter. Il put, en mmençant son carême, rappeler avec un juste orgueil triomphe de ses idées. La retraite où il avait vécu pen-nt près de deux mois faisait de sa réapparition à inte-Marie de la Fleur un véritable événement. Cette mirable basilique, si vaste qu'elle soit, parut encore op petite, et il fallut construire, pour les enfants, des adins de bois en face de la chaire, devant le chœur et vant la porte principale. Le pavé de l'église fut réservé ix personnes d'un âge plus avancé.

Ce succès toujours croissant avait quelque chose de erveilleux. Comme le dit Savonarole, il suffit ordinai-ment de deux ou trois années pour user les ressour-s d'un prédicateur et rebuter son auditoire; mais lui, ndant sept années, il le tint suspendu à ses lèvres; oiqu'il répétât constamment les mêmes choses, et l'il se fût abstenu plus d'une fois, pendant toute une ation, s'il faut l'en croire, d'aborder les sujets qui aient d'un intérêt actuel, c'est-à-dire la prophétie et les faires de la république. Mais il se faisait illusion quand parlait ainsi : on peut se convaincre, par la lecture de s sermons, qu'il ne sut user de cette retenue que dans s premières années, et qu'à partir de la révolution de 194, sa prédication a constamment le même caractère prophétie et d'actualité. Les Florentins s'obstinèrent ailleurs à le prendre pour un homme politique, et ne rien faire sans le consulter. Ils y mirent même peu de réserve, et s'habituèrent si bien à charger ur prophète de penser pour eux, que Savonarole

fut obligé plus d'une fois de leur demander quelqu relâche.

Vers la fin du carême de cette année, il s'exprimait ce sujet en ces termes : « Ne venez plus nous importune pour des bagatelles. Les séculiers ne doivent s'adresse aux religieux que pour affaires d'importance. Cependan tout le monde vient à notre couvent. Je vous engage ne pas dépasser l'église et le premier cloître. C'est dan l'intérêt des frères, qui seront ainsi moins dérangé dans leurs oraisons, mais c'est aussi dans le vôtre. Je vous ai dit que je ne voulais me mêler ni du gouvernement, ni de vos intrigues; je veux seulement maintenir dans la ville la concorde universelle. Ne venez me recommander personne; allez pour cela aux citoyens, aux magistrats : c'est leur affaire et non la mienne. Je vous en prie ici solennellement : si jamais un solliciteur se présente à vous, muni d'une recommandation de moi, n'en tenez pas compte et ne faites que justice. Mes frères connaissent ma résolution, cessez donc de venir à nous. La concorde règne dans la ville, cela me suffit. Si vous voulez faire le bien et maintenir votre gouvernement, vous le pouvez. Cependant, si vous venez à avoir quelque doute de conscience et que vous ayez besoin d'un conseil, je vous le donnerai très-volontiers. Mais, pour tout le reste, ayez l'obligeance de ne plus nous importuner. »

Tant d'autorité entre les mains d'un homme si austère portait à son comble l'irritation des Arrabbiati et des Compagnacci. Les plus doctes et les plus habiles d'entre eux discutaient, argumentaient; les autres essayaient de pousser doucement le prédicateur à quitter Florence. A ceux-ci Fra Girolamo répondait très-catégoriquement qu'il voulait rester, et qu'il n'était pas si dupe que d'aller

e jeter tête baissée dans les piéges qu'ils lui tendraient ur la route. Aux premiers il répliquait quelquefois avec eaucoup de vigueur :

« Ils disent qu'il ne faut pas croire aux songes, et que os paroles sont des songes creux. Alors celles d'Amos ue nous vous expliquons furent aussi des songes. — Je roirais, dit un autre, s'il ne se mêlait des affaires d'État. — Ne crois donc pas à Moïse, car il se mêla, lui aussi, les affaires d'État. — Vous me direz : Moïse était envoyé de Dieu. — Eh! savez-vous si je ne le suis pas, moi qui vous parle? Savez-vous quel est celui qui m'a envoyé? — Oh! peut-être que tu n'as pas de mandat. — Oh! peut-être qu'il en a un. — Oh! s'il en avait? — Oh! s'il n'en avait pas? — Il s'est enfui, dit cet autre: on me l'a écrit de quelque ville d'Italie. — Et pourtant je suis encore ici. — Il veut donner des maîtres à Florence. — Vous ne voyez donc pas que je vous recommande toujours de soutenir le grand conseil? Or, tant qu'il sera debout, comment pourrait-on donner des maîtres à Florence? On ajoute que nous tenons la nuit des conciliabules à Saint-Marc. — De grâce, faites garder nos portes. Venez nous surprendre; venez le jour, venez la nuit, en temps de pluie, dans les plus grands froids. — Allons, dit cet autre, il est hérétique. — Prouve-le-moi. Qu'ai-je dit qui sente l'hérésie? — Il a prétendu qu'il était prophète, s'écrie un compère. — Je ne l'ai pas dit; mais quand je l'aurais dit, quelle est la loi qui me condamne? — Il prétend être envoyé de Dieu. — Je ne l'ai pas dit ainsi, mais quand même, pourquoi ne pourrai-je pas le dire? Savez-vous si cela n'est pas vrai? Cet autre, avec ses excommunications obtenues subrepticement, m'a voulu chasser de la ville. Insensé! voici comment tu devrais raisonner : Si ce qu'il dit vient de Dieu, Dieu trouvera

bien moyen qu'il en réchappe; il ne lui donnera sou ni d'excommunication ni d'autre chose. Si ce qu'il d ne vient pas de Dieu, il a fait mille mensonges et trompe le peuple; c'est donc un scélérat sans aucun crainte de Dieu. S'il ne craint pas Dieu, il ne craindı pas les excommunications; les excommunications r pourront donc le faire partir d'ici. »

Et ailleurs : « Vous dites que je prêche l'oisiveté. Alle: allez voir quels sont ceux qui travaillent : vous verr qu'ils sont pour la plupart du nombre de nos fidèle Vous avez porté vos plaintes jusqu'aux prédicateur Vous m'avez accusé de tromper le peuple et de prêch l'oisiveté. Vous avez mal entendu : j'ai justement prêcl le contraire, ici même et ailleurs, en public et en par ticulier. Allez voir, vous dis-je, quels sont ceux qui tra vaillent. Pauvre peuple, ces hommes te trompent. C'e moi qui veux qu'on travaille. Sans moi, beaucoup se se raient croisé les bras, qui se sont mis courageusement l'ouvrage dans cette rude saison. J'ai voulu vous dire ce choses pour vous montrer quelle est votre folie d'atta quer la vérité. »

Cette discussion nous apprend sur quels points roula la polémique dans les premiers mois de l'année 149(Elle alla si loin que les deux partis en vinrent aux me naces, et des menaces aux coups. Les Piagnoni craigni rent pour Savonarole, et voulurent que désormais il n sortît plus du couvent sans une escorte armée. Cett escorte se recruta de volontaires; mais, avec le temp: elle s'organisa sur de larges bases, et la seigneurie, q avait commencé par la tolérer, finit par l'autoriser.

Si Savonarole avait eu réellement, dans la vie publiqu cette humilité dont il faisait montre, et qui devrait êtı une des premières vertus du moine, il eût alors quit

Florence, ou du moins suspendu ses prédications. Il avait beau se croire en possession de la vérité, un prêtre ne pouvait prétendre à l'imposer au prix du sang, ni consentir à être cause plus longtemps de si terribles dissensions entre les citoyens. Mais son âme était fortement trempée pour la lutte : ces agitations faisaient sa vie. « Je ne puis vivre quand je ne prêche pas, » disait-il. Persuadé qu'il devait faire triompher la cause de Dieu, il ferma les yeux sur les malheurs qui pouvaient advenir, et ne songea pas à détourner de dessus la tête d'autrui les dangers qu'il bravait lui-même et une mort qu'il acceptait d'avance, pourvu qu'elle ne fût pas inutile. « Si vous me voyez, disait-il à ses partisans, tué ou chassé d'ici, persévérez dans la vérité et ne vous troublez pas; mais considérez qu'il a été fait ainsi à tous ceux qui ont prophétisé avant moi : ils ont été persécutés et mis à mort. C'est pourquoi je vous dis que le triomphe de notre cause doit être assuré par l'effusion de beaucoup de sang. »

Il y avait déjà longtemps que Savonarole envisageait la mort de sang-froid. Elle était le résultat inévitable de la lutte qu'il entreprenait contre la tendance de son siècle, et l'idée réformatrice avait compté assez d'autres martyrs pour qu'on pût prévoir qu'il ne serait pas plus heureux que ses devanciers. Ayant fait ainsi le sacrifice de lui-même, et s'étant étourdi sur ce qu'il y avait d'odieux dans une lutte armée au sujet d'un prêtre, il ne dut pas craindre d'aller en avant et de prévoir les plus extrêmes conséquences de sa rébellion contre les idées reçues et contre la volonté du chef de l'Église. Il prévoyait que l'attitude qu'il avait prise lui attirerait avant peu une nouvelle interdiction; et, comme il était bien décidé à ne pas céder, il prenait ses précautions à l'avance :

« Vous croyez peut-être que j'ai reçu du pape l'ordre de ne plus prêcher? Détrompez-vous, il n'est point venu d'ordre, et, dans l'état présent des choses, il n'en peut venir, parce que ce serait un acte funeste. Voilà ce qu'il faut que vous sachiez. — Oh! ce n'est pas à toi, direz-vous, de prononcer là-dessus. — Je réponds que, devant l'évidence, le doute n'est plus possible. Il n'y a pas une pauvre femme ici qui ne sache qu'un tel ordre serait contraire à la vigne et funeste à Florence. Assurément, si j'avais des doutes, je devrais me soumettre à la volonté de mon supérieur; mais ma certitude est entière. Non, je ne puis croire qu'un tel ordre m'arrive; ils ont trop de sagesse pour ajouter foi aux faussetés qu'on veut leur persuader. J'ai écrit qu'ils ne le peuvent faire, et je l'ai prouvé par d'irréfutables arguments. — Oh! tu es bien présomptueux, frère; tu crois être bien avisé! — Je ne dis pas cela; mais les choses sont claires et évidentes par elles-mêmes. Ils ne m'enverront aucun ordre. — Mais enfin ils pourraient le faire, s'ils croyaient aux scribes et aux pharisiens. Dans ce cas, obéirais-tu? — Je te déclare que si le pape venait à se laisser persuader faussement par les pharisiens, et me commandait de ne plus prêcher, comme cet ordre serait contraire à la culture de la vigne, je n'obéirais pas aux paroles, mais aux intentions. Écrivez à Rome, si vous voulez; mais écrivez comme j'ai dit: ce frère déclare que si le pape, persuadé faussement par les pharisiens lui ordonnait de ne plus prêcher, il ne se croirait pas tenu d'obéir aux paroles, mais à l'intention, et que cet ordre ne serait l'œuvre ni de la volonté ni de l'intention du pape. Allons, écrivez ainsi. Non, je ne crois pas que le pape m'envoyât un tel ordre, s'il savait qu'il est contraire à la vigne : *absit*, *absit*. Je ne crois pas qu'il fût

l'assez méchante nature. On est sage à sa cour ; mais enfin, si un prélat me commandait quelque chose qui fût contraire à nos constitutions et à la vigne, je ne devrais pas lui obéir : c'est l'opinion de saint Thomas. Par exemple, s'il me commandait de manger de la chair quand je suis en santé ou de manquer à ma religion, comme un cardinal, je ne serais pas tenu de lui obéir, parce qu'on ne peut ramener cet ordre à nos règles et à nos constitutions, mais qu'il est *contra* ou *præter*. Telle est aussi l'opinion de saint Bernard et des autres docteurs. »

La déclaration de guerre était donc aussi nette que possible, et les restrictions dont Savonarole s'enveloppait ne faisaient que donner plus de relief et de mordant à sa pensée. Cependant d'autres soins retenaient sans doute Alexandre VI, car on ne voit pas qu'il se soit occupé de Florence ni de son oracle pendant presque tout le cours de cette année. — Les Arrabbiati, trop pressés et désespérant de réveiller son indolence, voulurent agir par eux-mêmes, et cherchèrent à mettre à mort l'intrépide dominicain. Mais celui-ci dut à la vigilance de ses amis d'échapper au fer et au poison, et put dénoncer ces indignes tentatives. Il refusa cependant de nommer les sicaires ou la main qui les armait, non par charité chrétienne, mais parce qu'il craignait qu'on ne se soulevât contre lui ; peut-être aussi ne les connaissait-il pas.

Mais rien ne put l'empêcher de fournir jusqu'au bout sa carrière. Les jeûnes, les macérations, toutes les pratiques religieuses redoublèrent ; il n'était plus question d'autre chose dans Florence, et cette ville était devenue pour cela la risée de toute l'Italie. Les Arrabbiati se plaignaient si vivement d'être enveloppés malgré eux dans le ridicule que les Piagnoni faisaient rejaillir sur la

cité tout entière, que quelques-uns de ceux-ci finiren par croire qu'ils allaient trop loin. Savonarole sentit l nécessité de les raffermir dans sa voie :

« Frère, tu nous as mis sur les dents. Tout le jour de prières et des jeûnes, des jeûnes et des prières! Nou n'en pouvons plus, nous sommes la fable de l'Italie. N fait-on plus de carême à Florence, disent nos voisins On nous persécute avec ces carêmes : Florence, dit-on a pris le froc; ce peuple s'est fait moine. Nous ne pou vons plus supporter les railleries que ces carêmes ces oraisons nous attirent.—Çà, viens ici : ce que tu fa est-il bien ou mal? Tu ne peux dire que ce soit mal prier et de jeûner. Continue donc, puisque c'est bien et laisse parler. »

En terminant son carême, Fra Hieronimo voulut or ganiser une procession qui laissât un durable souven des fruits que sa parole avait portés. Il encouragea pu bliquement les enfants dans le dessein qu'il leur ava suggéré; il pria les citoyens de ne pas leur suscite d'embarras et de ne plus crier : « Tant de croix! tan de croix! Car c'est l'épée qu'il faut craindre et non croix. C'est le diable qui doit craindre la croix. Vou qui en avez peur, vous devez être de ses amis. » Il al jusqu'à promettre à cette jeunesse l'assistance de seigneurie. Les jours suivants, il ne dédaigna point régler les moindres détails de la procession. Il voul surtout qu'elle ne fût pas une pure cérémonie, et il rendit utile, en lui donnant pour but une collecte faveur du mont-de-piété. Ayant invité toute la ville à assister, il annonça qu'on se mettrait en marche da l'ordre suivant : les enfants, les couvents et le clerg les magistrats, les hommes, puis les femmes, mais u peu loin des hommes, et les vieilles les premières pou

mieux protéger les autres. Quant à ceux qui seraient empêchés de se joindre au cortége, il leur défendit de stationner dans la rue, pour ne pas causer d'embarras. Tous les assistants durent avoir une croix rouge ou un rameau à la main, et les enfants mener un âne, en souvenir de l'entrée de Jésus-Christ dans Jérusalem.

La procession eut lieu le dimanche des Rameaux. On partit de la très-sainte Annonciate; on se rendit à Saint-Marc, où chacun reçut une petite croix rouge, et l'on poursuivit la promenade à travers la ville. Il n'y eut pas moins de huit mille enfants présents. On vit des choses singulières. Des hommes d'âge, vêtus de blanc comme la jeunesse, chantèrent et dansèrent devant le tabernacle. Sur la place de la seigneurie, on chanta une laude, composée pour la circonstance par Jérôme Benivieni, le plus grand poëte de ce temps-là; puis, après une pause à Sainte-Marie de la Fleur, on revint à Saint-Marc, et là, sur la place, les dominicains, la tête ornée de guirlandes, dansèrent une ronde, en chantant des hymnes et des psaumes, sans égard pour leur caractère.

On douterait de ces extravagances, si les documents les plus authentiques ne forçaient la conviction. Les poésies de Benivieni sont, à elles seules, presque incroyables; mais les danses surpassent tout le reste, et encore que Savonarole pût s'autoriser, dans une certaine mesure, de l'exemple de David, on dut trouver beaucoup de Michols. D'ailleurs, David avait dansé seul : les saints transports d'un homme ne ressemblaient en rien à ces pieuses bacchanales. Malgré cela, Jérôme ne parut point embarrassé pour justifier tout ce qui s'était fait. Il osa même annoncer qu'on n'était pas au bout, et qu'on verrait bientôt des choses plus extraordinaires :

« Çà, mes très-chers, que dirons-nous de vos folies

d'hier? C'est l'amour de Christ qui nous les a inspirées. Vous avez fait jadis tant de folies pour votre carnaval! Il me souvient, quand j'étais au siècle, d'avoir vu des vieillards, qui passaient pour graves, commettre mille extravagances. Si l'amour du monde pousse à la folie, comment l'amour divin, plus fort et plus dégagé des sens, aurait-il de moindres effets? Les tièdes murmureront. Ils disaient bien qu'il pleuvrait hier, et pourtant il n'a point plu, et la procession a eu lieu. — Oh! pourquoi ne nous as-tu pas dit nettement qu'il ne pleuvrait pas, si tu le savais? — Je le savais bien, mais je n'ai pas voulu vous le dire, afin que vous vous missiez en prière. Il n'y a eu aucun scandale, malgré tous les pronostics; on n'a brûlé aucune maison. On avait répandu dans le public certaines circulaires pour vous prévenir des dangers que vous couriez. Dédaignez ces avertissements, œuvre de l'esprit de ténèbres, et dites : *Qui male facit odit lucem.* Ceux qui vous les donnent sont gens à exciter des désordres pour leur compte. Ne vous avais-je pas dit : Allez, faites votre procession, et ne craignez rien, il n'y aura pas de scandale? Et il n'y en a pas eu.... Il est permis quelquefois, pour l'amour de Dieu, de sortir de sa gravité. David, vêtu d'un habit blanc, dansait devant l'arche, et invitait les autres à faire comme lui; et pourtant David était un grand roi et un grand prophète. Vous vous moquez de ces choses, parce que vous n'avez pas lu l'Écriture. Hélie, quand vint la pluie, se mit à courir et à sauter devant le roi; cependant il était prophète. Mais voici qui est plus fort. Vous ne vous figurez pas que notre Sauveur ait jamais fait de folies? Eh bien! lisez saint Marc au chapitre troisième : — Jésus, dit l'évangéliste, entra dans une si grande fureur que ses parents sortirent pour le contenir :

cierunt sui tenere eum, dicebant enim quoniam in furo-n versus est.—Et les apôtres? Ne se divertissaient-ils s, ne dansaient-ils pas, quand l'Esprit-Saint fut venu? ux qui étaient présents disaient : *Quoniam musto pleni nt isti,* c'est-à-dire qu'ils semblaient ivres.... J'ai en-ndu dire qu'un jour que nos religieux dansaient une nde et chantaient des laudes, un des plus âgés entra ns un tel transport qu'il tomba à la renverse. Allez, us ne savez pas ce que peut inspirer l'amour de Dieu. ıe diriez-vous si je vous faisais danser un jour, vieux vieilles, tous ensemble autour de la croix? Que diriez-us si, plus fou que personne, je me jetais au milieu vous? Entendez-moi bien : je ne vous dis pas de faire uvent de ces choses-là; mais j'ai voulu vous mettre ı état de répondre aux sages du monde et aux tièdes rsqu'ils disent : Ce citoyen est fou; ce vieillard, ce ·être a fait des folies : il a crié dans les rues, et, la oix dans les mains, il a dansé. »

En sortant d'entendre ces apologies, les Piagnoni, us nombreux et plus ardents que jamais, se répan-ıient dans les églises pour se préparer au sacrement ɜ l'eucharistie, à l'occasion de la Pâque, qui appro-ıait. Mais, une fois ce devoir rempli, la plupart d'entre ıx ne se croyaient pas quittes envers Dieu et leur con-:ience; ils continuaient d'assiéger les confesseurs, qui 'en pouvaient plus et demandaient merci. Savonarole ıt obligé de leur venir en aide et d'imposer quelque ·mpérament à tant de zèle. « Je vous prie, disait-il, ɜ laisser reposer un peu les confesseurs, au moins ıinze jours, car ils se sont épuisés sur leurs siéges, et faut bien leur donner quelque repos. »

Ainsi finit ce carême. Jérôme y avait touché à tant de ıjets brûlants que ses ennemis ne purent plus suppor-

ter son audace, et s'employèrent activement auprès du pape pour obtenir de lui une sérieuse condamnation. Alexandre VI ne sut pas refuser une satisfaction à des griefs si vivement exprimés : il réunit, au commencement d'avril, quatorze théologiens, tous de l'ordre de Saint-Dominique, et il les invita à décider s'il n'y avait pas lieu de punir Fra Girolamo comme hérétique, schismatique et rebelle à l'autorité du saint-siége. Toute l'assemblée, à la réserve d'un de ses membres, se prononça pour l'affirmative. Le principal considérant de leur sentence fut que le frère était ennemi de Pierre de Médicis, qu'il l'avait persécuté, et qu'il avait été la principale cause de tous ses malheurs.

La modération du pape, en cette circonstance, est digne d'éloges. Il l'avait déjà montrée en n'appelant que des dominicains à prononcer sur le sort d'un de leurs frères; il la fit voir bien davantage en se bornant, une fois l'arrêt rendu, à prier la seigneurie, par l'intermédiaire de son ambassadeur, de veiller à ce que Savonarole parlât désormais avec plus de modestie du saint-siége, des cardinaux et des prélats, et de faire en sorte qu'il se conformât à la manière des plus excellents prédicateurs et ne se mêlât plus des choses de ce monde, c'est-à-dire des affaires publiques[1].

Il est impossible que les cardinaux et les prélats qui protégeaient le réformateur, le cardinal de Pérouse, celui de Ségovie, l'évêque Capaccio, Olivier Caraffa, cardinal de Naples, aient été pour quelque chose dans cette résolution, si peu sévère au prix de ce qu'on atten-

1. On ne trouve aucune trace, dans les histoires, de tout ce qui se rapporte à cette assemblée. Le fait est pourtant incontestable, puisqu'il en est question dans une lettre de l'ambassadeur florentin à Rome. (Voy. à l'appendice, n° VII)

it[1]. Leur intervention, dont personne ne douta, donna u à une nouvelle accusation contre le vicaire général Saint-Marc.

Après la fuite des Médicis, la riche bibliothèque de tte famille était devenue la proie d'une fureur aveugle de la cupidité. Dès que le gouvernement florentin eut connaissance, il s'empressa de sauver ce qui n'a-it pas encore été mis au pillage, et retint par devers i un certain nombre de livres et de manuscrits qui avaient pas tenté les voleurs, ou que ceux-ci n'avaient s eu le temps d'emporter. Mais, en 1496, dans un oment de gêne, alors que la disette se faisait déjà ntir, la seigneurie vendit ce reste de bibliothèque au uvent de Saint-Marc pour la somme de trois mille du-ts. La communauté n'en ayant que deux mille à sa sposition, ne paya que les deux tiers du prix convenu; ur le dernier tiers, un Piagnone dévoué, Bernard Nasi, pondit pour elle auprès de Philippe de Comines, à x-huit mois d'échéance. Pour dégager le généreux pondant, Savonarole voulait ouvrir une souscription rmi les amis de Saint-Marc; mais il mourut avant avoir terminé cette affaire, dont le souvenir se perdit ns le tumulte de sa ruine.

Roscoe accuse Jérôme, d'après quelques mots de Tiboschi, d'avoir disposé d'une grande partie de ces ivrages en faveur des cardinaux et des prélats dont il pérait, par ce moyen, capter la faveur. On pourrait outer que l'autorité de Tiraboschi fût suffisante pour ablir une accusation dont il n'est point parlé ailleurs. ns tous les cas, le bon et savant abbé ne dit pas ce le l'historien anglais lui fait dire; il dit seulement que

1. Loc. cit.

Savonarole fit présent d'une partie de ces livres et manuscrits aux prélats ses protecteurs, ce qui est bien différent; car on peut témoigner sa reconnaissance pour des services déjà rendus, sans être un vil suborneur. On a déjà vu qu'il suffisait à Fra Girolamo de la moindre soumission pour rentrer en grâce et obtenir peut-être une des plus hautes dignités ecclésiastiques; on verra par la suite qu'il ne voulut rien faire pour être relevé de son excommunication; il est donc peu croyable qu'il ait demandé à de honteux moyens ce qu'il pouvait obtenir honorablement.

Il n'est pas impossible toutefois que Savonarole ait fait présent de quelques livres ou manuscrits aux protecteurs déjà éprouvés de Saint-Marc. Parmi les ouvrages achetés en bloc à la seigneurie, il devait s'en trouver de ceux qu'il tenait pour funestes aux bonnes mœurs et à la religion, les poëtes surtout, Ovide, Tibulle, Catulle et Martial. Sachant le prix que d'autres y mettaient, il put bien, sans forfaire, profiter d'une occasion si naturelle de débarrasser le couvent *des mauvais livres qui l'infectaient*. Au surplus, ces présents ne durent pas être très-considérables; car, à la mort du père, on retrouve cette bibliothèque presque en entier, et l'on en suit l'histoire jusqu'à nos jours[1].

1. A l'attaque du couvent, quelques jeunes gens éclairés sauvèrent la bibliothèque. Saint-Marc, déchu de sa splendeur, la vendit bientôt au cardinal Jean de Médicis (plus tard Léon X) qui la fit transporter à Rome (1508), où elle resta tout le temps de son pontificat, et où elle s'accrut considérablement. Clément VII la reçut de son cousin, et, nommé pape lui-même, la fit de nouveau transporter à Florence, ordonnant qu'elle y resterait pour n'en plus sortir (bulle du 15 décembre 1532). Il commanda en outre à Michel-Ange les plans d'un édifice pour la recevoir. Le grand artiste fit l'admirable dessin de la Laurentiana, lequel fut exécuté, sous sa direction, par Vasari, son élève et son ami.

L'année 1496 fut, relativement à celles qui précédènt et qui suivirent, un temps de repos pour Savonale et pour Florence. Le fougueux dominicain ne renntrait guère de résistance ouverte; il dut mettre un ein à son ardeur belliqueuse, désormais sans motif. continua de prêcher les jours de fête, et de tourner sa dversaires en ridicule: il leur reprochait de vouloir uverner l'État et de ne savoir gouverner ni leurs mmes ni leurs enfants, ni même un poulailler; il conuait en même temps de poursuivre d'utiles réformes. voulait, par exemple, empêcher à l'avenir les unes commis placés devant la porte de leurs boutiques insulter les femmes qui passaient. Il voulait surut qu'on ne vendît plus les sacrements de l'Église: *Gratis accepistis, gratis date;* vous les avez reçus de eu gratis, donnez-les aussi gratis. » Il déclarait qu'il e voulait pas quitter Florence: « O méchants, disait-à ses adversaires, vous m'achèteriez bien un cheil pour me faire partir; mais n'ayez pas peur, bons, ne m'en irai pas. » C'est à peine si cette paix éphéière fut troublée par les intrigues de quelques citoyens ui voulaient altérer la sincérité du vote au grand conil, et qui furent condamnés à dix ans de prison et à dégration civique (27 avril). Il faut aller jusqu'aux erniers mois de cette année pour rencontrer un événeent de quelque gravité.

Depuis que Pise avait recouvré sa liberté, elle était en uerre avec sa rivale, qui voulait la soumettre de noueau. Cette lutte avait déjà coûté la vie à un grand cioyen, Pierre Capponi, tué devant le château de Sojana, t menaçait de tourner contre Florence, car Pise était outenue par les Vénitiens, le duc de Milan et Maximien. Ce dernier, après avoir traversé la haute Italie,

était venu s'embarquer à Gênes ponr aborder aux rivages toscans. Les Florentins, voyant qu'ils espéraient en vain une seconde descente du roi de France, songèrent à se défendre eux-mêmes, et fournirent Livourne, la première ville menacée par la flotte impériale, de toutes sortes d'armes et de munitions. Les Arrabbiati profitèrent de l'approche du danger pour en rendre Savonarole responsable. Il avait si souvent promis que Pise serait recouvrée ! Et loin de là, c'était la liberté, l'indépendance de Florence que la ligue menaçait. C'est pourquoi ils parcouraient les rues pour ameuter le peuple, criant à tous : *Ora siamo chiari che il frate ci ha ingannati* (il est clair maintenant que le frère nous a trompés). A cette clameur, qui menaçait de devenir générale, il fallait répondre. L'occasion en fut donnée à Savonarole par la seigneurie, qui le pria de monter en chaire pour calmer l'inquiétude des citoyens. Il obéit ; mais il eut soin d'annoncer, en commençant, que s'il prenait la parole sur l'invitation des magnifiques Seigneurs, il ne leur reconnaissait pas le droit de lui donner des ordres. Abordant ensuite la difficulté : « Vous dites, s'écria-t-il, qu'il est clair que vous êtes trompés ! Vous n'en savez rien. Ce que je vous ai dit s'accomplira. Ce qui est clair pour moi, c'est que j'ai eu de bonnes nouvelles du ciel, et que j'ai sujet de rire. J'ai mon secret, mais je le garde. »

« Toutes les angoisses que les Florentins éprouvent, continua-t-il, leur viennent en punition de leurs péchés. Il n'y a donc qu'un remède : c'est de faire pénitence, de venir en aide aux pauvres, d'organiser une procession, sans négliger cependant les précautions humaines qu'il est à propos de prendre. » Enfin, dans ce même discours, il jeta cette déclaration hardie : « Je veux

perdre la tête, si nous ne repoussons les ennemis jusqu'à Pise, et même au delà. »

De telles paroles, quoique conditionnelles, car Savonarole n'avait mis sa tête pour enjeu que dans le cas où l'on suivrait ses conseils, eurent pour effet de rendre le courage aux Piagnoni et de forcer les Arrabbiati à suspendre leurs invectives jusqu'après l'événement. Le 30 octobre on fit, pour obéir au prophète, la procession de Sainte-Marie-Imprunète. Ce ne fut point une vaine cérémonie, car on y recueillit d'abondantes aumônes qui servirent à nourrir les pauvres. Un tel secours était nécessaire ; la disette qui régnait dans tout le pays avait fait affluer vers la ville une foule de paysans des environs. On eut l'humanité de ne pas les expulser, malgré la pénurie d'argent et de vivres où l'on se trouvait alors.

Pour comble de malheur, une flottille destinée à ravitailler Livourne et à y jeter une armée française qu'elle avait embarquée à Marseille, avait été obligée de retourner sur les côtes de Provence. Tout à coup, pendant que la procession de l'Imprunète était en marche, un courrier arrive à toute bride, un rameau d'olivier à la main, et annonce qu'à la faveur d'un vent favorable, le convoi si impatiemment attendu est entré dans le port de Livourne. On l'entoure aussitôt, chacun lui fait répéter les mêmes choses. Le courrier eut toutes les peines du monde à se dégager au milieu de la joie générale, et il dut faire un grand détour pour arriver au palais des Seigneurs.

Cela n'empêchait pas Livourne d'être bloquée par les galères vénitiennes et génoises aux ordres de Maximilien; mais, par bonheur pour Florence, les vents *libecci*, si mauvais dans ces parages, soufflèrent sur la côte vers

la mi-novembre avec une extrême violence, dispersère la flotte ennemie et débloquèrent Livourne. Cet évén ment permit aux Florentins de recouvrer un certa nombre de châteaux qu'ils avaient perdus, et à Savon role de donner comme un secours immédiat de Dieu l événements qui venaient de s'accomplir. Le peu poussa des cris de triomphe, et les ennemis du prophé restèrent confondus.

Ils ne tardèrent pas cependant à revenir de leur ab tement, et cette fois le pape ne céda point à l'impulsio il donna lui-même le signal, et reprit les hostilités. 7 novembre, il envoya au frère, sous forme de br l'ordre de réunir le couvent de Saint-Marc à une pr vince nouvelle qu'il venait de former, sous le nom province Romaine et Toscane. Par ce moyen, Savon role, déchu de la dignité de vicaire général, aurait rel du provincial de Rome, qui ne pouvait, se trouvant s la main du pape, être autre chose que son instrum La portée du coup était bien calculée; car obéir, c' abdiquer, et résister c'était encourir une sentence communication, portée d'avance contre une rébellior vue[1]. Alexandre VI espérait que le courage manq à son ennemi : il se trompa. Jérôme maintint da isolement la nouvelle congrégation de Saint-M attendit de pied ferme; il espérait peut-être, lu

1. Savonarole parle de ce bref dans le sermon de la sexagé (voy. à l'appendice, n° IV, 2); il n'en est pourtant questior cune histoire. Tous les auteurs paraissent l'avoir ignoré. rien d'étonnant. Ce bref était une lettre adressée à Jérôme ne voulant pas obéir, dut tenir secret l'ordre qu'il avait re parla que lorsque les lettres du pape, relatives à l'excomr eurent tout fait connaître. La date de ce bref est fixée pa inédite d'Alexandre VI aux moines de l'Annonciate pour le l'excommunication. Nous publions cette lettre à l'appendi

e courage manquerait au pape, et qu'il n'irait pas 'à l'anathème.

attendant, il se mit à prêcher l'avent sur le même ue par le passé. Il annonça de nouveaux fléaux, ce faisait depuis le commencement de 1495, quoiqu'il ât toujours d'en fixer l'époque, et de dire quelles ent les victimes. Le prétexte de cette réserve pru- fut que ses auditeurs n'étaient pas en état de com- lre, et surtout que, si on leur déterminait les temps, ntinueraient de faire le mal et attendraient, pour pentir, d'être à la veille du fléau. Emporté par son ination, l'orateur peignait ces tribulations à venir des couleurs propres à faire craindre un cataclysme complet que le déluge même:

talie, il n'y a plus de remède! Princes de l'Italie, n'avez plus de refuge qu'en Dieu. Méchants, essayerez de fuir; mais devant vous vous trouverez erre. Vous vous détournerez? D'un côté, vous trou- la peste; de l'autre la disette. Vous verrez partout énèbres, vous ne saurez où reposer votre tête. bres de ci, ténèbres de là, tout sera bouleversé: rre, le ciel, le soleil, la lune, les anges, Dieu nême. Vous verrez toutes choses retourner au s. Méchants, que ferez-vous alors? Vous serez ntis. »

alla jusqu'à compter la privation de sa parole parmi atastrophes du fléau, et jusqu'à déterminer dans es proportions elles pèseraient sur les bons et sur nauvais:

Tu dis : *Pax! pax!* et la vigne crie : Guerre! re! Italie, tu auras la guerre, et tu seras fla- e. Florence, tu porteras ta part du fardeau : les méchants porteront sept livres et les

une seule, c'est-à-dire que les sept huitièmes du fardeau seront pour les méchants. » Avec cet avent finit l'année 1496.

CHAPITRE VII.

Réforme politique opérée par François Valori, 1er janvier 1497. — Auto-da-fé commandé par Savonarole. — Progrès des Bigi. — Tentative de Pierre de Médicis pour rentrer à Florence, 28 avril. — Conduite de Savonarole. — Nouvelles persécutions contre lui. — Scandale du jour de l'Ascension. — Efforts à Rome pour faire excommunier Savonarole. — Bulle d'excommunication, 12 mai. — Réponse de Savonarole. — Ses amis prennent sa défense. — Arrivée et publication de la bulle à Florence.

(1497.)

L'esprit de suite manquait au gouvernement de Florence. Il était rare que la seigneurie qui prenait le pouvoir représentât les mêmes opinions que celle qui le lui remettait. Lorsqu'un parti avait triomphé dans une élection, il s'endormait au sein du succès, et plusieurs s'abstenaient à l'élection suivante, soit qu'ils fussent indifférents, soit que chacun d'eux crût son vote inutile pour conserver l'avantage obtenu. Cela suffisait pour donner la victoire au parti contraire. Il n'y avait qu'un remède à ce mal, c'était de frapper d'une amende ceux qui ne venaient pas voter, et l'on y avait eu recours. On avait même fixé le tarif; mais les difficultés et les inconvénients de cette garantie l'avaient fait considérer comme lettre morte ; aussi Savonarole revenait-il sans cesse sur la nécessité de remettre en vigueur cette prescription de

la loi, et même d'augmenter la quotité de l'amende. Mais il ne put jamais vaincre la répugnance des Florentins pour le vote forcé.

Ces vicissitudes continuelles amenèrent au pouvoir, le 1er janvier 1497, une seigneurie composée de Piagnoni. François Valori, le plus considérable citoyen de ce parti, tenait le gonfalon de justice. Il profita de l'unanimité qui régnait dans les conseils du gouvernement pour faire passer une réforme qui devait, dans son opinion, asseoir l'état populaire. Persuadé que les assemblées nombreuses offrent moins de prise à l'intrigue, et voulant qu'il fût facile de réunir mille membres à chaque séance du grand conseil, il se livra à des calculs sur le nombre des absents, des vieillards et des infirmes, d'où résulta pour lui la nécessité de compter 2200 Florentins jouissant de leurs droits civiques, pour en avoir mille qui pussent ou voulussent les exercer. Il ne trouva pas d'autre moyen de parvenir à ce nombre que d'avancer l'âge où l'on était admis à jouir des droits civiques, et il décida que, pour prendre part aux affaires publiques, il suffirait d'avoir vingt-quatre ans, au lieu de trente qu'il fallait auparavant.

Savonarole dut donner son assentiment à cette réforme, puisqu'elle devint loi de l'État. Il lui était difficile cependant d'ignorer que ses plus implacables ennemis, les Compagnacci, se recrutaient dans les rangs de cette jeunesse dont il gênait les plaisirs par son austérité, et qu'admettre dans le conseil des citoyens de vingt-quatre ans, c'était y introduire un principe de ruine pour les Piagnoni. Mais peut-être que ce résultat, si visible à distance, ne frappa point d'abord tous les yeux : on ne peut croire qu'un parti se soit porté volontairement un coup si funeste, et, d'autre part, la faction con-

traire se montra fort mécontente de voir de jeunes étourdis prendre aux affaires une part qui ne devait pourtant profiter qu'à elle. En attendant, Savonarole se donnait, à l'ombre d'une seigneurie dévouée, la satisfaction de réaliser un de ses plus anciens projets, un de ceux qui ont le plus terni sa gloire.

La haine qu'il portait à tous les objets des plaisirs profanes, même aux œuvres d'art et aux livres de poésie, était si grande qu'il avait chargé, comme on l'a vu, les enfants de violer le domicile des citoyens pour y chercher et en arracher toutes ces abominations. Mais ce n'était pas assez de les avoir prises : si l'on en faisait un dépôt, viendrait un jour, sous quelque gouvernement moins dévoué à la religion, où chacun rentrerait dans ce qui lui appartenait. Le feu seul pouvait supprimer le scandale sans retour. Savonarole concluait donc qu'il fallait faire un solennel auto-da-fé de tous les objets recueillis par les enfants.

Cette idée était fort ancienne chez lui. Déjà le 1er novembre 1494, il s'écriait : « O vous qui avez vos maisons pleines de vanités, de figures, de choses déshonnêtes et de livres infâmes comme le *Morgante* et autres livres contre la foi, apportez-les-moi pour en faire un feu et un sacrifice en l'honneur de Dieu. » Mais il n'avait pas encore assez d'autorité, dans ce temps-là, pour se faire obéir jusqu'à ce point ; aussi voulut-il que l'archevêque de Florence se chargeât de commander cet auto-da-fé. L'archevêque fit sans doute la sourde oreille ; les citoyens ne se montrèrent pas fort empresssés de brûler des objets auxquels ils n'avaient pas tort d'attacher quelque prix, et Savonarole dut renoncer provisoirement à son projet. Mais dès qu'il fut assez maître de Florence pour lui imposer la tyrannie des enfants, il revint à cette idée

ɜureuse. Après avoir préparé les esprits, il ordonna, le dernier jour de carnaval, de brûler l'*Anathème* ainsi qu'on appelait tout ce qui avait été recueilli ɜs jeunes inquisiteurs.

bûcher fut élevé, en forme de pyramide, sur la de la seigneurie, et l'on y déposa les objets desti- u feu, après les avoir classés. A la base, on mit les ues, les fausses barbes, les habits de matassins et s nouveautés diaboliques; au-dessus, les livres des s latins et italiens, le *Morgante*, les œuvres de Boc- celles de Pétrarque et autres semblables; puis les nents et les instruments de toilette des femmes, pom- ɜs, parfums, miroirs, voiles, cheveux postiches, etc.; lessus les instruments de musique de toute espèce, ɜhiquiers, les cartes, les trictracs; enfin, aux deux s supérieurs se trouvaient les tableaux, portraits de ıes, peints par les plus grands maîtres, et autres s tenus pour déshonnêtes.

bûcher représentait une valeur si considérable, ı marchand vénitien, à la vue de tous les trésors ı allait livrer aux flammes, offrit à la seigneurie mille écus, si on voulait les lui livrer. Loin d'ac- ɜr cette proposition, les magistrats eurent la plai- idée de faire exécuter le portrait de ce marchand, le placer parmi ceux qu'on allait brûler. Une pro- on solennelle eut lieu, à peu près semblable à celle année précédente. On y remarqua un admirable ıt de Donatello; mais ce chef-d'œuvre ne devait point énie du maître la faveur dont la foule l'entoura. Le ge se rendit sur la place du Palais, et le sacrifice onsommé.

offre du marchand vénitien ne fut sans doute inspi- ue par une vile cupidité; mais elle aurait pu partir

d'un sentiment plus noble, et c'est ce dont les admirateurs de Savonarole ne paraissent pas se douter. Qu'il soit bon de mettre au feu ce qui peut scandaliser les âmes naïves et pieuses, il n'y a aucune difficulté de l'admettre; mais où il est difficile de s'entendre, c'est sur la question de savoir quand le scandale commence, et surtout si les grands mérites des œuvres de génie ne peuvent pas faire oublier un scandale qui n'existe souvent que parce qu'on le relève trop.

Il est malheureux pour la mémoire de Jérôme que les écrits de Boccace et de Pétrarque aient été compris parmi ceux qu'on destinait au feu; mais il est bien plus fâcheux encore que tant de chefs-d'œuvre de la peinture n'aient pas échappé à ces nouveaux Vandales : on avait pu prendre copie des manuscrits, et si des éditions précieuses ont été perdues, nous n'avons à regretter aucun ouvrage important; au lieu que, eût-on pris cent copies d'un beau tableau, on n'en est que plus fondé à regretter l'original. Il fallait même se montrer ignorant des premières règles de la peinture, ou insouciant des progrès de cet art, pour brûler, sous prétexte d'indécence, les études faites sur le nu. Et pourtant tel était le fanatisme des Piagnoni, qu'un des plus grands peintres de ce temps-là, Baccio della Porta, non-seulement se soumit sans murmurer à la volonté du prophète, mais encore apporta de lui-même sur le bûcher toutes ses études d'académie, et que Laurent de Credi et beaucoup d'autres suivirent son exemple. On ne parle pas des instruments de musique et des ornements féminins ou carnavalesques; la puérilité de cette persécution la sauve de la critique.

Les plus éclairés défenseurs de Savonarole veulent purger sa mémoire d'une si grave accusation, et disent

l'il ne faut pas lui imputer la destruction des œuvres art, attendu qu'il n'avait recommandé de détruire que s choses mauvaises. Malheureusement il avait plusieurs is signalé dans ses sermons les poëtes les plus émi- ents de l'antiquité et des temps modernes à l'indigna- on publique, sans excepter Platon, qu'il envoyait *ller dans la maison du diable.* Si l'on voulait d'ailleurs u'une juste distinction fût faite entre les *Tristes*, par xemple, et l'*Art d'aimer*, ou entre une *Madeleine repen- nte* et une *Naissance de Vénus* du Botticelli, il ne fallait as en confier le soin à des enfants sans goût et sans xpérience. Enfin, ce qui condamne Savonarole à porter ut entière une si lourde responsabilité, c'est qu'après auto-da-fé de 1497, alors que les plaintes s'élevaient e toutes parts et venaient jusqu'à ses oreilles, il conti- uait, avec une obstination déplorable, d'encourager s enfants à dépouiller les citoyens et à brûler leurs tré- ors. Un an plus tard, à pareille époque, il renouvelait et étrange sacrifice avec autant d'acharnement et de accès que par le passé.

Pour n'avoir pas su user avec modération du triom- he, les Piagnoni méritèrent de le perdre. A François alori succéda Bernard del Nero, vieillard dès longtemps évoué aux Médicis (1er mars). Pierre, qui vivait tou- ours en exil, crut le moment favorable pour tenter un oup de main. Les Bigi, qui souhaitaient son retour, yant pris insensiblement plus de hardiesse, avaient essé de voter au grand conseil avec les Piagnoni; ils se ortaient d'un côté ou de l'autre, suivant la circon- tance, et pouvaient dire, comme plus tard Henri VIII 'Angleterre : « Qui je défends est maître. » Il en résulta ue les Arrabbiati, qui voyaient auprès d'eux un parti out formé, auquel ils n'avaient pas d'abord pris garde,

et qui se trouvaient dans l'impuissance de rien faire à eux seuls, reportèrent sur ses principaux membres toutes leurs voix, uniquement pour faire de l'opposition à Savonarole. A partir de ce temps-là, les amis des Médicis furent donc, à plusieurs reprises, maîtres de la situation, et ils songèrent à en profiter pour rétablir le fils de Laurent dans ses anciens priviléges. Celui-ci avait déjà essayé de séduire Fra Girolamo; mais il avait échoué contre une si austère vertu, et il profita avec empressement du triomphe passager de son parti.

Il se trouvait pour lors à Rome. Aidé de son frère le cardinal, des Orsini, alliés à sa famille, et du pape Alexandre VI, il amassa quelques milliers de florins. Il donna Sienne pour lieu de rendez-vous à ses compagnons d'aventure, s'y rendit lui-même en secret, obtint l'assistance des deux Petrucci, qui commandaient à cette ville, et, à la tête de mille hommes, tant cavaliers que fantassins, marcha sur Florence, où il arriva le 28 avril. Il arrêtait tous les voyageurs au passage, pour les empêcher de donner l'éveil; mais une forte pluie l'ayant un peu retardé, les paysans eurent le temps de prendre un chemin détourné et de faire savoir aux Florentins le danger qui les menaçait. Aussitôt les portes de la ville furent fermées; l'indignation des patriotes fut si grande, que la minorité piagnone de la seigneurie se trouva maîtresse des délibérations : les Bigi n'osaient pas, en effet, se déclarer complices d'un coup manqué, et ils étaient même, suivant l'usage, tout prêts à le désavouer. Mais, pour comble de précautions, on n'appela pas sous leurs gonfalons les compagnies entières, afin d'ôter aux partisans des Médicis tout prétexte plausible de prendre les armes. De jeunes hommes, dont le patriotisme était connu, furent seuls appelés pour faire

ice à un danger qui n'existait plus, pour ainsi dire, au moment qu'on le voyait. Avec si peu de monde, Pierre n'avait espéré s'emparer de Florence que par surprise et grâce à ses intelligences au dedans. Voyant les portes fermées, il comprit que tout était perdu, et se retira sans tenter plus longtemps la fortune. A quelques années de là, il périt misérablement.

Au sujet de cette aventure, Nardi raconte qu'un des seigneurs, dévoué à Savonarole et nommé Philippe Arrigucci, ne sachant, au milieu des hésitations de ses collègues, quel parti prendre, députa Jérôme Benivieni au père, pour avoir son avis. Le moine répondit brièvement au poëte : « *Modicæ fidei*, *quare dubitasti?* Ne savez-vous pas que Dieu est avec vous? Allez, et dites de ma part aux seigneurs que nous prierons Dieu pour la ville, et qu'ils n'aient point de doutes : Pierre de Médicis viendra jusqu'aux portes et retournera sur ses pas sans avoir fait aucune révolution. »

Ces paroles, que le contemporain Nardi avait ouï rapporter, sont en outre consignées dans la lettre écrite à Clément VII (novembre 1530) par Jérôme Benivieni, qui les avait seul entendues. On peut donc les tenir pour historiques; mais rien n'autorise à croire que le dominicain les donnât pour une prophétie, car il avait pris l'habitude de parler sur ce ton-là pour les choses les plus ordinaires du monde, et il lui suffisait d'ailleurs, au moment ou l'Arrigucci le fit consulter, de la moindre perspicacité pour comprendre que le coup de main du Médicis ne faisait plus courir à la république aucun danger.

Cependant l'époque était venue où la persécution allait s'attacher à Savonarole, pour le conduire rapidement, de chute en chute, au gibet. L'auto-da-fé avait produit tant

de scandale qu'il réveilla de vieilles haines, à peine assoupies par les conquêtes plus paisibles de l'année précédente, et qu'il leur donna un trop légitime prétexte de s'exhaler. L'ancien adversaire de Jérôme, Fra Mariano de Ghinazzano, fut le premier qui reprit ouvertement les hostilités. Prêchant un jour devant le pape, il commença son discours par cette apostrophe : *Abscinde abscinde hoc monstrum ab Ecclesia Dei, Beatissime Pater.* L'allusion était transparente ; il la rendit plus claire encore par les développements qu'il donna à sa pensée. A quelques jours de là, Savonarole, informé de ce qui s'était passé à Rome, répondait dédaigneusement par ces simples paroles : « O frère ! il y a des gens qui parlent mal de toi à Rome. — Je le sais, *il* parle ainsi pour se rendre agréable, et non par devoir ; *il* va toujours au-devant des grands et des puissants pour les flatter. »

A Florence, c'était la même chose. Le prédicateur de San Spirito ayant dit que Fra Girolamo n'était pas prophète et qu'il avait le diable dans le corps, Savonarole répondit le surlendemain que quiconque ne croyait pas à sa doctrine était un fou ou un pervers. Tout le monde entendit bien de qui il voulait parler, quoique, suivant sa coutume, il se défendît d'avoir nommé personne.

Malgré son caractère impétueux, Jérôme savait donc garder sur ses adversaires l'avantage de la modération, et c'est ce qu'ils ne purent lui pardonner. Pour se venger ils eurent recours aux plus ignobles outrages. Ils avaient songé d'abord à placer des pétards dans la chaire, afin d'y faire périr le prédicateur ; mais les dangers qu'aurait pu avoir l'explosion pour la partie la plus rapprochée de l'auditoire, les décidèrent à renoncer à ce moyen. Ces complots ayant transpiré, les amis de Savonarole lui con-

seillèrent de se tenir tranquille pendant quelque temps : mais il n'écouta que son courage et son impatience ; il voulut prêcher le jour de l'Ascension, et fut confirmé dans son dessein par les prieurs, qui lui déclarèrent qu'il le pouvait suivre sans danger. La seigneurie nouvelle, entrée en charge trois jours auparavant (1er mai), avait à sa tête Pierre degli Alberti et était composée d'ennemis avoués du frère ; peut-être y avait-il quelque malveillance sous son apparente garantie. Convaincus qu'elle fermerait au moins les yeux sur tout ce qu'on oserait tenter, le 3 mai, veille de l'Ascension, plusieurs jeunes gens de mauvaise vie, de connivence avec quelques prêtres, remplirent la chaire d'immondices, et placèrent une peau d'âne sur le rebord. Un biographe prétend même que sous la peau d'âne on avait planté des clous, la pointe en l'air, afin que, dans la chaleur du mouvement oratoire, Savonarole se perçât ou au moins se piquât les mains. Heureusement, le matin du jour de l'Ascension, on s'aperçut assez tôt de cette indignité pour nettoyer la chaire avant que Savonarole y montât. A l'heure venue, celui-ci commença son discours sans paraître touché de l'injure qu'on lui avait faite, et développa ses pensées avec une admirable sérénité d'âme.

Furieux d'avoir ainsi manqué leur but, les jeunes gens ne se tinrent pas pour battus. L'un d'eux, François Cei, s'empara d'une des caisses disposées pour recevoir les aumônes des fidèles, et la laissa tomber sur le pavé de l'église. L'argent qu'elle contenait fit un grand fracas, et toute l'assistance fut scandalisée. Les exclamations, les éclats de rire, les huées des autres mirent le comble au désordre ; les plus timides des Piagnoni s'enfuirent avec précipitation, de crainte qu'on n'en vînt aux coups. A la faveur du tumulte, un magistrat, Barthélemy Giu-

gnio, membre du tribunal des Huit (on aurait peine à le croire si le fait n'était rapporté par un historien mal disposé pour Savonarole), se leva, en compagnie de Julien Mazzinghi, pour jeter le prédicateur à bas de la chaire. La foule l'empêcha d'accomplir son dessein, mais cette dernière tentative aurait amené les plus grands malheurs, si Savonarole eût eu moins d'empire sur ses partisans. Ceux-ci se contentèrent donc d'expulser les Compagnacci, et revinrent se ranger autour de la chaire. Mais le prédicateur comprit bien qu'il serait impossible d'obtenir une attention soutenue; il fit agenouiller l'assistance, récita quelques prières, donna la bénédiction et s'en retourna à Saint-Marc. La rue du Cocomero, par où il passait, était pleine de monde, et les Piagnoni firent au père menacé un rempart de leurs corps. Arrivé au couvent, Jérôme acheva de développer son texte, sans aucune allusion à ce qui venait de se passer, et avec plus de calme et moins d'invectives qu'à l'ordinaire. Quant à la seigneurie, elle le fit prier de s'abstenir de prêcher pendant quelques jours, et n'eut pas un mot de blâme pour les auteurs de ce désordre.

Ce dernier scandale, dont Savonarole était en partie responsable, puisqu'il s'était obstiné à prêcher, malgré les avertissements de ses amis, et en particulier de François Valori, fut l'étincelle qui mit le feu aux poudres. Depuis le commencement de cette année, Fra Mariano de Ghinazzano, poussé par les Arrabbiati, s'employait à Rome pour faire ôter la parole à son ancien adversaire. Il était aidé dans cette entreprise par un certain P. Piero, dit le Cherichino, qui avait quitté Saint-Marc, dont il trouvait, dit-on, la discipline trop sévère pour ses mœurs relâchées. Ainsi parlent les apologistes de Savonarole. Peut-être le départ du Cherichino n'eut-il d'autre

motif que le despotisme du vicaire général, devenu insupportable à quelques-uns.

Le pape était pour lors très-disposé à prêter l'oreille aux accusateurs. La durée encore si courte du gouvernement populaire à Florence était déjà trop considérable à son gré. Elle lui paraissait d'un très-mauvais exemple pour les nations. On lui avait remis sous les yeux une foule de passages des sermons où Savonarole flétrissait avec une énergie sans pareille les vices du clergé et de son chef. Il se souvenait surtout que le frère avait refusé d'obéir à son bref du 7 novembre précédent, et il se reprochait de n'avoir pas encore excommunié le rebelle. Il frémissait d'avoir laissé à tant d'audace une si longue impunité. C'est pourquoi il poursuivait le gouvernement florentin de ses prières et de ses menaces, promettant toutes sortes de bons offices, si l'on réduisait le dominicain au silence, et menaçant la Toscane, dans le cas contraire, de toutes ses foudres temporelles et spirituelles.

De son côté, loin de s'abriter à l'approche de l'orage, Savonarole bravait, dès le 2 mars de cette année, ceux qui voulaient le faire mettre hors de l'Église : « Celui-ci dit : Il est hérétique, nous le ferons excommunier. — Fais tout ce que tu voudras : la vérité n'a peur de rien. » Quelques jours plus tard, il semblait défier le pape lui-même, dont on attendait chaque jour la sentence : « Il n'est venu aucune excommunication ; ils ne voudront pas faire de folies ; dans tous les cas, laissez-les venir, nous les ferons rougir de honte. Ils ne sont pas bons, je le sais ; mais ils sont prudents, et la prudence les retiendra. Ils craindront d'être blâmés. »

Le danger devenait de jour en jour plus pressant. Savonarole dut se résigner à un anathème qu'il ne pouvait

plus éviter : « Je sais que vous avez fait en sorte qu
vienne une sentence d'excommunication. Faites tout c
que Dieu permet ; si nous ne sommes pas excommuni
de Dieu même, le reste ne nous inquiète pas. Vous ave
dit que je parle mal du pape. Si j'ai parlé de l'Église o
des prélats, je n'ai attaqué que les méchants, et je n'a
nommé personne ; mais vous faites tous vos efforts pou
aggraver le mal. Je vous préviens par charité que la plu
grande partie en retombera sur vous. »

Enfin Alexandre VI se décida, le 12 mai, à fulmine
l'excommunication. Il l'appuyait sur trois motifs princi
paux : 1° le refus de se rendre à Rome ; 2° les doctrine
perverses et hérétiques de Savonarole ; 3° le refus d
réunir Saint-Marc à la province toscane et romaine.

Fra Girolamo eut connaissance, par des voyageurs e
par des lettres, du coup terrible dont le pape venait d
le frapper, et il prépara ses armes pour se défendr
Mais, comme il voulait répondre à loisir et qu'il lui rép
gnait cependant de courber la tête, ne fût-ce qu'un m
ment, il écrivit au pape à la date du 22 mai, une cour
lettre où il proteste avec énergie contre l'imputatio
d'avoir mérité l'anathème par des doctrines contraires
celles de l'Église. Il s'en réfère à ses auditeurs, à s
sermons imprimés et publiés, enfin à son grand ouvra
le *Triomphe de la Croix*, qui devait paraître sous peu.
se donne même, dans cette lettre, la satisfaction d'u
vengeance indigne d'un chrétien : regardant Fra M
riano de Ghinazzano comme le principal auteur de
ruine, il le dénonce au pape comme coupable d'av
attaqué plusieurs fois le successeur de saint Pierre ;
offre de prouver son assertion par témoins, et va jusq
prétendre qu'il avait pris contre Mariano la défense
pape. Alexandre VI dut être peu touché de cette géné

sité inattendue, dont il entendait parler pour la première fois.

Reprocher son ingratitude à un pape sans entrailles, c'était une première maladresse ; c'en fut une seconde de ne répondre dans cette lettre qu'au deuxième considérant de la bulle pontificale, et de laisser croire par là qu'il fallait du temps pour trouver des raisons contre les deux autres. Il eût mieux valu se taire quelques jours de plus.

Savonarole était, en effet, fort embarrassé. Il ne pouvait nier contre l'évidence son refus d'aller à Rome, et de réunir Saint-Marc aux couvents de Toscane. Il n'avait donc qu'à accepter la position difficile que sa témérité lui avait faite, et qu'à s'appuyer sur d'augustes exemples comme celui de saint Jean Chrysostome, refusant de se rendre au concile d'Alexandrie, parce que ses ennemis s'y trouvaient. Il aima mieux, comme un accusé vulgaire, nier la faute qui lui était imputée, et fonder sa négation sur de misérables équivoques.

Quelque temps après sa lettre au pape, il publia un écrit destiné à réfuter les griefs énoncés dans la bulle. Sur le premier, il osa répondre qu'il n'était pas vrai qu'il eût encore été cité à Rome ; il voulait dire sans doute cité d'une manière valable, puisqu'on voit dans le sermon qu'il prononça le jour de la Sexagésime, l'année suivante (1498), qu'il distinguait toujours entre les paroles du pape abusé et ses véritables intentions. Sur le second, il ne faisait que répéter ce qu'il avait déjà dit dans sa lettre du 22 mai. Il paraît ici dans le vrai : on verra plus bas que s'il pensa être schismatique par suite de sa désobéissance prolongée, les accusations d'hérésie ne reposèrent jamais, même aux yeux de l'Église, sur un fondement sérieux. Sur le troisième, il déclarait que le

pouvoir de consentir à la réunion des couvents
Marc et de Fiésole avec les autres couvents don
de Toscane ou de Lombardie appartenait à ses
non pas à lui; que leur volonté expresse était d
dissoudre la communauté formée avec l'aut
du pape, et qu'on ne pouvait leur imposer des
cations dans la discipline, surtout pour en
l'austérité.

Quoique cette dernière fin de non-recevoir s
sur une bulle d'Honorius III qui interdisait aux
cains d'abandonner leur religion pour une
moins qu'elle ne fût plus austère, en somme
valeur de l'argument ne pouvait échapper à p
Il est certain que les pieux habitants de Saint-M
Fiésole ne faisaient que suivre l'impulsion de l
et qu'ils n'auraient pas résisté, si Savonarole n
avait donné le conseil et l'exemple. C'était une
vre singulière pour un général, après tant de
d'audace, de s'abriter, au moment du danger,
ses soldats. Fra Girolamo n'avait qu'un moye
raison : c'était de récuser ouvertement l'auto
pape indigne et d'un clergé corrompu, et d'en a
un concile. Il essaya bien, un peu plus tard,
cette voie; mais il manqua de hardiesse, qu
fallait le plus : il craignit qu'on ne l'accusât
en brèche non les vices des clercs et des laïqu
l'Église elle-même et la religion catholique, et c
tes intempestives le mirent dans la plus fausse
sitions.

Cependant sa polémique contre la condamnat
avait subie ne se borna pas à ces deux écrits :
encore deux lettres, l'une en date du 19 juin 149
sée à tous les chrétiens, où il affirme, plus qu

prouve, que l'excommunication n'est pas valable, et où il s'étend en particulier sur la séparation des couvents; l'autre sans date et sans titre, où il démontre par des textes, et surtout à l'aide d'une page de Gerson, qu'il y a des cas où l'on ne doit pas se soumettre à l'excommunication. Il ajoute que, même en le frappant, elle n'atteint pas ceux qui continueraient de venir à Saint-Marc entendre la parole de Dieu, et qu'ils ne sont pas *excommunicati*, mais *excommunicandi*.

Nous ne savons, malgré l'imposante autorité de Gerson, s'il est bien orthodoxe qu'un condamné se reconnaisse le droit de juger les décisions de l'Église à son égard et de les mépriser; mais il est juste de confesser que de nombreux docteurs ont soutenu cette opinion, et que Savonarole, bien avant d'être frappé d'anathème, s'était rangé de leur côté. Dès l'année 1495, on l'entendait professer cette doctrine : « Ils vocifèrent au dehors. Je vous ai enseigné, à ce qu'ils prétendent, que les excommunications n'ont aucune valeur, et ils allèguent aux simples le texte qui dit : *Sive justa, sive injusta, timenda est*. O tièdes! ne savez-vous pas que cela s'entend *nisi contineat mixtum errorem?* C'est-à-dire que l'excommunication est à craindre lorsqu'elle ne provient d'aucune erreur; mais quand on y voit l'erreur en termes exprès, vous savez bien qu'alors elle n'a pas d'efficace. » Ainsi ce n'était pas une opinion de circonstance chez Savonarole, mais une conviction réfléchie et dès longtemps arrêtée, et il avait bien le droit de la garder, alors même qu'il y était le plus intéressé.

Il avait donné le signal : un grand nombre de ses amis, atteints indirectement par la sentence pontificale,

prirent aussi la plume pour défendre une cause qui était devenue la leur. Pic le neveu publia une apologie détaillée et chaleureuse, que n'atteignit cependant aucune interdiction. Dominique Benivieni composa aussi une apologie qui était déjà rare au temps où Pic écrivait la sienne. Mgr Mansi nous en a conservé une d'un certain Paulin Bernardin, de Lucques. Enfin, à Rome même, le Franciscain Georges Benigno et le philosophe Jean Nasi s'employèrent à la défense du réformateur persécuté.

Tous ces ouvrages n'ont pas même un intérêt de curiosité : ils ne sont qu'une reproduction servile des arguments du maître; mais, considérés comme preuves de dévouement, ils font bien voir que Savonarole était à la tête d'un parti nombreux et puissant. C'est pourquoi le commissaire du pape, Jean de Camerino, chargé de porter à Florence la bulle d'excommunication, s'arrêta à Sienne, retenu par la crainte, s'il poussait plus avant, d'être mis en pièces par les Piagnoni. Il envoya de là des copies du bref. Les ennemis de Fra Girolamo les firent afficher dans les principales églises, où elles furent fort bien accueillies, parce qu'il s'agissait d'écraser un rival. Ailleurs, on refusa généralement de les recevoir; mais, pour atténuer l'audace de ce refus, on prétendit l'avoir fait parce que la bulle n'avait pas été apportée par le vicaire apostolique, et parce qu'on avait chargé des ennemis de la promulguer.

Ainsi la hardiesse manquait aux Piagnoni contre le saint-siége, quoique le pape s'appelât Alexandre VI. On pouvait donc pressentir qu'ils auraient le dessous dans la lutte ; et, en effet, dans cette dernière portion de sa vie, Savonarole s'occupe moins de consolider ou de compléter sa réforme politique et morale que de se dé-

re lui-même. Les périls de sa position, la faise de ses partisans, la mobilité du peuple le connent à ne faire que d'inutiles efforts pour retarder re fatale qui approche, et ce qui nous reste à iter n'est, en quelque sorte, que le récit de sa agonie.



LIVRE III

DEPUIS L'EXCOMMUNICATION DE SAVONAROLE JUSQU'A SA MORT.

(1497-1498.)

—

CHAPITRE I.

Hardiesse des ennemis de Savonarole. — Ils font exclure les dominicains de la procession de Saint-Jean. — Peste à Florence (juin-août). — Conduite de Savonarole pendant la peste. — Affaire de la pétition de Saint-Marc, 1er juillet. — Lettre de Savonarole au pape sur la mort de son fils, 25 juin. — Ses efforts pour rentrer en grâce. — Conspiration en faveur des Médicis (août). — Importance du procès intenté aux coupables. — Embarras et conduite de la seigneurie. — Sentence et exécution. — Conduite de Savonarole dans cette affaire. — Deux brefs d'Alexandre VI contre Savonarole, 16 octobre. — Réponse de celui-ci, 29 octobre.

(1497.)

Le trouble que la sentence d'excommunication avait jeté dans Florence se dissipa bientôt. Les Piagnoni reprirent de l'assurance. Si même il fallait en croire Savonarole, jamais ils n'auraient goûté de joies plus parfaites ni plus pures. Il y a sans doute quelque exagération dans ces paroles : de si dévotes joies durent être dérangées

par l'audace toujours croissante des Arrabbiati, qui pouvaient désormais se donner comme les champions du saint-siége, et s'avancer avec moins de réserve. On entendait dans tous les coins de Florence chanter ou réciter des sonnets, des chansons contre Fra Girolamo et la congrégation de Saint-Marc; on publiait chaque jour des lettres injurieuses, et il ne paraissait plus nécessaire de garder l'anonyme. Enfin, n'observant aucune mesure, les franciscains et les augustins firent savoir à la seigneurie que si les religieux de Saint-Marc allaient à la procession de Saint-Jean, qui était prochaine, ils croiraient devoir s'abstenir, parce qu'ils ne voulaient pas se trouver en contact avec des excommuniés. Par faiblesse ou par hostilité, la seigneurie fit défendre aux dominicains de Saint-Marc et de Fiésole de paraître à cette procession. Ce succès apprit aux Arrabbiati qu'ils pouvaient tout oser, et à Savonarole qu'il aurait assez à faire de se défendre.

Une occasion se présenta pourtant de regagner le terrain perdu; mais Saint-Marc la laissa maladroitement échapper.

Depuis l'année précédente, la disette se faisait sentir dans toute la Toscane, et les paysans des environs accouraient en foule à Florence. Ils croyaient, dans leur naïveté, qu'on avait à la ville des provisions inépuisables, quand la campagne en manquait. Pierre de Médicis avait profité de cette circonstance, qui lui était connue, pour tenter son coup de main, et la magnanimité des Florentins n'avait fermé la porte à personne qu'à leur ancien tyran. Il résulta de l'affluence inusitée qui se pressait dans les rues et qui encombrait les maisons et les hôpitaux, qu'on n'eut bientôt plus de quoi nourrir tant de monde. Beaucoup de personnes moururent de

faim : la multitude des misérables, des malades, des mourants et des morts, qu'on ne pouvait enterrer assez vite, développa la peste. Ce fléau dura du mois de juin à la fin du mois d'août. Due aux mêmes causes que celle de 1348, la peste de 1497 fut moins terrible par la durée et par l'intensité. Le nombre des morts fut, en moyenne, de cinquante à soixante-dix par jour. Les récits les plus exagérés ne le portèrent jamais au delà de cent : au temps de Boccace, on avait constaté jusqu'à six cents décès par jour. Le mal cessa tout à coup, au moment où l'on s'attendait à le voir s'accroître encore. Dans une lettre écrite au plus fort du fléau, Savonarole exprimait la crainte qu'il ne fût encore qu'au début.

La charité chrétienne commandait à tous les ordres religieux, et l'habileté conseillait peut-être aux frères de Saint-Marc de se dévouer et de risquer leur vie pour sauver celle des malades. En se multipliant, en donnant des preuves d'une louable abnégation, ils pouvaient ramener à eux la faveur publique qui commençait à s'éloigner, et ils avaient la bonne fortune de servir leurs intérêts en faisant leur devoir. Mais la peur les rendit incapables de tout dévouement, et même de tout calcul. Un religieux était mort à Saint-Marc, quelques autres étaient malades, c'en fut assez : « Les séculiers, écrit Savonarole, n'ont pas tant de frayeur que quelques-uns de nos frères en témoignent ici même. » C'est pourquoi le vicaire général des dominicains crut nécessaire d'en envoyer au dehors, dans diverses maisons de la communauté, plus de soixante-dix ; quant à lui, il resta à son poste. Fût-ce, ainsi qu'il l'écrit à son frère Albert, *parce qu'il n'avait pas peur?* Il aurait dû en donner des preuves plus décisives. Il dit bien : « Je reste ici pour consoler les affligés, tant séculiers que religieux ; » mais il nous

prend dans la même lettre qu'il ne portait point la nsolation à domicile : il attendait qu'on la vînt chercer dans sa cellule, ce à quoi l'on ne songeait guère ms ces moments-là, et ce que ne pouvaient faire les alades qui en auraient eu le plus besoin. « Nous sommes encore ici plus de quarante, dit-il ; les citoyens ourvoient à notre subsistance et ne nous laissent manquer de rien. Comme nous ne sortons pas de la maison, s nous envoient et nous portent ce qui nous est nécessaire. »

On rougit pour Savonarole de voir que telle est, au lus fort du fléau, son unique préoccupation, et l'on ent en médiocre estime tous les conseils qu'il donne à es disciples pour se préserver de la peste temporelle et pirituelle. Si l'on admet, avec Pic et Burlamacchi, qu'il it à Silvestre Maruffi, qui tenait ses interlocuteurs à istance, de peur de prendre le mal : « Ne craignez rien, ous devez savoir que nous ne sommes pas destinés à ourir de la peste, » on le trouvera plus inexcusable ncore de ne s'être pas dévoué dans des circonstances si ritiques, sachant qu'il ne risquait pas sa vie. Malgré outes ses dénégations, il est plus vraisemblable que avonarole eut peur, sinon de la mort, au moins de la ouffrance, dont il eut toujours une crainte extrême, et ui fut l'écueil de ses derniers jours[1].

1. Dans un remarquable article, consacré à la critique de cet ouvrage *Archivio storico italiano*, nouvelle série, t. III), un savant Napoliain, M. Villari, qui s'est beaucoup occupé de Savonarole, essaye de e disculper en alléguant qu'à cette époque il était frappé des censures le l'Église, et que par conséquent personne ne pouvait recevoir de lui les secours de la religion. Cette observation est fort ingénieuse, mais elle sent trop l'apologiste. Il s'agit moins ici des secours de la religion que de ceux de la charité, ou, en d'autres termes, des âmes que des corps. Dans l'horreur des contagions, les dévouements sont trop rares

Cependant les inquiétudes que la peste donnait à Jérôme pour lui-même et pour les siens, ne l'empêchaient pas de songer à ses affaires, et de chercher, par divers moyens, à se faire relever de l'excommunication. Il ne voulait pas se soumettre, mais il désirait faire sa paix, car il manquait de l'énergie nécessaire pour rompre avec la cour de Rome : peut-être comprenait-il que tant d'audace échouerait au sein de la catholique Italie.

Les Arrabbiati avaient fait et signé une pétition contre Fra Girolamo. On ignore ce qu'ils y demandaient, car elle ne nous est connue que par deux mots de la déposition d'André Cambini au procès[1]. Mais elle parut assez grave aux Piagnoni pour qu'ils crussent devoir lui en opposer une autre, afin de faire rendre à Savonarole le droit de prêcher; ils auraient voulu que celle-ci fût couverte, s'il était possible, d'un plus grand nombre de signatures. Il y en avait déjà trois cent soixante-treize, lorsque la peste, qui devenait tous les jours plus terrible, fit oublier cette affaire. Tout cela se passait au commencement de juillet.

Vers le même temps, Jean Borgia, duc de Candie, fils aîné d'Alexandre VI et objet de ses prédilections, mourut assassiné, comme on le croit, par ordre de son frère César. La douleur du pontife fut profonde : elle faillit lui coûter la vie, ou même, ce qui aurait été bien plus

pour qu'on ne les accueille pas tous. Est-il croyable, d'ailleurs, que si, comme on vient de le voir, les citoyens pourvoyaient à la subsistance d'un ordre condamné par l'Église et ne le laissaient manquer de rien, ils n'eussent pas permis aux membres de cet ordre de s'asseoir au chevet des pestiférés?

1. Les historiens, n'ayant pas connu ces dépositions, ignorent le fait de cette pétition; ils ne peuvent, par conséquent, s'expliquer celle de Saint-Marc, et ils en disent à peine un mot en passant. Voyez l'appendice (n° XVI) la déposition d'André Cambini.

ɔrenant, le faire changer de vie. Cet événement tourna pensées vers la fragilité des choses humaines et les timents réservés au crime dans un autre monde. xandre VI parla de réformer sa cour et l'Église : il oma même à cet effet une commission de six cardi- x. Mais comme la mobilité de ses résolutions était ı connue, la commission ne s'assembla point ou s'oc- ıa d'autre chose, et il ne fut plus question de ce projet. In apprenant la vive douleur dont le pape était péné- , Savonarole lui écrivit une lettre de condoléance juin), où il eut la discrétion de dire à peine un mot ses propres affaires. Dans la situation où il se trouvait rs, cet acte paraît peu vraisemblable ; et l'on serait té à douter de l'authenticité d'une lettre qui a échappé qu'ici aux historiens, et qui ne se trouve que dans un nuscrit ; mais, en y regardant de plus près, on voit bord que Jérôme a fort bien pu faire des avances au ɔe, dans un moment où celui-ci faisait mine de s'a- nder ; on comprend surtout que cette démarche était partie très-utile du grand complot que Jérôme for- it alors, afin de circonvenir le saint-père et d'obtenir lui sa réhabilitation. Une seigneurie piagnone, avec minique Bartoli pour gonfalonier, venait de succéder, 1er juillet, à celle que présidait Pierre degli Alberti, qui était d'opinion si différente. Fra Hieronimo s'en- ıdit aussitôt avec elle pour qu'elle fît presser Alexan- VI, par son ambassadeur, de rapporter la fatale lle du 12 mai. Le lendemain même de son installation, nouvelle seigneurie s'empressa d'écrire à son orateur, xandre Braccio, pour le prier d'agir auprès du pape faveur de Savonarole. Il y avait urgence, car on ve- t d'apprendre que le souverain pontife avait déféré ause du dominicain à la commission de six cardinaux

tout récemment nommée. Mais là ne se borna point l bienveillante intervention des nouveaux magistrats : il écrivirent cinq autres lettres, soit au pape, soit à l'am bassadeur, pour le même objet, et comme les manu scrits d'où le père Marchese les a tirées sont incomplets il n'est pas prouvé que ce soient les seules qu'ils aien écrites. La dernière de ces lettres montre que le pap était un peu revenu de ses préventions, et qu'il parais sait disposé à donner, dans un temps prochain, levée d l'excommunication.

On comprend donc avec quel empressement Savonarol dut saisir l'occasion de montrer, par une lettre de con venance qui ne l'engageait en rien, qu'il était toujour le fils soumis du saint-père et qu'il ne gardait point ran cune du coup dont il s'était vu frapper. Il réparait par l ses torts, et faisait oublier sa rébellion au moment o on allait demander grâce pour lui. Cette lettre, qui du être douce au cœur d'Alexandre VI, contribua sans dout beaucoup au succès inespéré, on peut le dire, que l seigneurie obtint de ses démarches, et il est probabl que Jérôme serait rentré bientôt dans le giron de l'É glise, si sa nature fougueuse ne l'avait emporté dans de nouvelles imprudences et de nouveaux écarts.

Une affaire grave eut lieu dans ce temps-là à Florence: il ne sut pas y prendre la seule position qui convenait à ses intérêts et à sa dignité.

La tentative de Pierre de Médicis avait donné l'éveil, et les patriotes suivaient avec soin les menées de ses partisans. Lorsqu'ils furent parvenus, le 1er juillet, à ressaisir le pouvoir, ils n'eurent aucune peine à découvrir des coupables. Lambert della Antella, l'un des deux citoyens surpris déjà en flagrant délit de conspiration et exilé pour ce crime, fut trouvé porteur de notes détaillées, qui

révélèrent au gouvernement un nouveau complot en faveur des Médicis. Quelques historiens prétendent que Lambert, voulant à tout prix rentrer à Florence, avait fait en sorte de tomber aux mains des magistrats, et portait à dessein sur lui une lettre adressée à Gualterotti, l'un des Dix, où il l'informait qu'il désirait lui parler en secret touchant les affaires de la république. Quoi qu'il en soit, trahison ou maladresse, la saisie des papiers de Lambert devint funeste à ses amis : pour avoir tous les détails de la conjuration, on le mit à la torture, et il fit des révélations qui jetèrent la surprise dans tous les esprits.

Quelques-uns des principaux citoyens se trouvaient compromis. C'étaient un Ridolfi, chef de cette famille illustre, beau-père d'une fille de Laurent le Magnifique ; un Tornabuoni, proche parent des Médicis, jeune homme qui s'était concilié, par ses qualités aimables, l'affection de tous ; un Cambi, chargé par Pierre de veiller à ses intérêts pécuniaires et commerciaux ; un Pucci, qui avait su se faire passer pour Piagnone dévoué ; c'était enfin Bernard del Nero, vieillard presque octogénaire, gonfalonier de justice au mois d'avril précédent, quand Pierre de Médicis avait fait son coup de main. Il n'était accusé que d'avoir connu le complot et de ne l'avoir pas révélé ; mais, en raison des hautes fonctions qu'il avait occupées, c'est sur lui principalement que l'opinion publique s'acharnait. On reprochait aux quatre autres d'avoir voulu livrer aux exilés une des portes de la ville.

Le nom des prévenus fit reculer le tribunal des Huit. Les magistrats ne voulurent pas assumer la responsabilité d'une condamnation, car la voix populaire la demandait terrible. C'est pourquoi ils firent nommer, pour étudier le procès, une commission judiciaire composée

de cent soixante personnes, prises parmi les plus considérables citoyens.

Le fait était évident, et nul ne songeait à le nier; mais ce que les uns regardaient comme un crime passait aux yeux des autres pour un acte de dévouement et d'héroïsme, et l'espèce de culte dont ceux-ci entouraient le nom des accusés ne faisait qu'exciter le parti contraire à la sévérité. Quoique amis et ennemis ne parussent occupés que de ceux qui étaient en cause, ce procès politique soulevait une question plus grave que celle de la vie ou de la mort de cinq d'entre les principaux citoyens. On sentait bien qu'une condamnation consacrerait et affermirait la révolution de 1494, tandis qu'un acquittement en serait le désaveu. Les deux partis poursuivirent donc le but où ils devaient tendre; mais l'un le fit avec tout le découragement que le soupçon jette sur ceux qu'il atteint; l'autre avec l'ardeur et l'indignation que donne le droit ou la légalité. Placé entre deux, la seigneurie aurait bien voulu étouffer l'affaire, ouvrir aux accusés les portes de leur prison et les envoyer en exil; mais elle craignit de passer pour complice de leur crime. Ne pouvant donc empêcher de si périlleux débats, elle prit le parti de les diriger. En conséquence, elle assembla les principaux magistrats, les confondit dans une même assemblée avec les cent soixante *richiesti* qui avaient instruit le procès, et les invita à prononcer la sentence. Cette commission déclara les accusés coupables, les condamna à mort, et ordonna la confiscation de leurs biens (17 août).

On devait attendre cet arrêt rigoureux d'un pareil tribunal : quand le nombre des juges est si grand, la responsabilité de chacun d'eux devient illusoire, et la prudence ne met plus de frein à leur passion. Cependant

ndamnés n'avaient pas perdu tout espoir : il leur t l'appel au grand conseil, d'après la loi que Sa-ole avait fait porter en 1495, et il n'était guère ble que dans cette assemblée il se trouvât une ité pour confirmer la condamnation. On n'y pour-n effet ni connaître la cause dans tous ses détails, livrer, au milieu de tant et de si furieuses passions, e discussion approfondie : outre que la réunion rop nombreuse, les Bigi et les Arrabbiati coalisés çaient pour le moins, les forces des Piagnoni. Les du parti populaire pensaient que si le conseil fai-it, la ruine de la république était imminente. Par-entre la raison d'État et la légalité, leur passion ncher la balance, et ils décidèrent de forcer la main eigneurie et de lui arracher le refus d'appel.

prieurs se trouvèrent divisés. Trois d'entre eux urent pas devoir violer la loi; mais les colléges, égeaient de droit auprès d'eux, se récrièrent contre marque de faiblesse. Pendant qu'on délibérait e, de nouveaux avis venus de Rome apprennent lorentins que leur liberté est sérieusement mena-L'audace du parti populaire s'en accroît : il se re prêt à prendre les armes, si la seigneurie ne se pas à ses vœux. Le gonfalonier de justice, Domi-Bartoli, céda par faiblesse plutôt que par convic-et proposa lui-même de faire exécuter la sentence a nuit suivante. Pour que le scrutin fût valable, ait les deux tiers des voix, six sur neuf[1]. On trouva e fèves blanches contraires à la proposition Bartoli. te vue la fureur fut à son comble : les gonfaloniers mpagnie menacèrent de tuer ceux des prieurs dont

n sait que la seigneurie se composait des huit prieurs et du onier de justice.

ils soupçonnaient l'opposition, de prendre leurs drapeaux et de faire piller les maisons des magistrats qui sacrifiaient ainsi la république à des scrupules de légalité. Bartoli obtint avec peine de ces hommes passionnés qu'ils permissent aux prieurs de passer à un second tour de scrutin. Cette fois, les menaces ayant produit leur effet, l'appel fut rejeté à l'unanimité (21 août). La sentence fut exécutée la nuit même, et les plus furieux ne quittèrent la salle du conseil que lorsque leurs ennemis eurent cessé de vivre.

Ce qui rend cet acte de violence particulièrement odieux, ce n'est pas seulement la violation de la loi, l'histoire est pleine de pareils actes, et l'on avait déjà répété bien souvent, pour les justifier, le vieil adage latin : *salus populi suprema lex esto;* mais c'est que le parti qui avait supprimé la souveraineté des six fèves et inscrit dans la loi le droit d'appel ait été le premier à en refuser le bénéfice à ses ennemis vaincus. Une si grande iniquité le souilla d'une tache dont il ne put jamais se laver, et si les haines qu'il soulevait pouvaient jusque-là être apaisées, il les rendit implacables.

Savonarole devait être atteint de la réprobation qui venait frapper ses amis, alors même qu'il serait resté neutre dans toute cette affaire. Au surplus, sa neutralité eût été presque un crime. Promoteur de la loi d'appel, il se devait à lui-même d'en demander hautement l'exécution; prêtre catholique, il devait user de son influence pour sauver la vie à des malheureux. Mais tout porte à croire qu'il ne put s'effacer complétement. Guicciardin et Nerli l'accusent vaguement d'avoir poussé à la rigueur. Sans doute il n'alla pas jusque-là; mais il ne voulut pas risquer sa popularité pour des hommes qu'il jugeait coupables, et, ne craignant pas moins que François Valori les suites

clémence, il ne fut pas fâché probablement de r les fureurs de la foule suivre leur cours. Il avait souvent recommandé de punir ceux qui tâchaient iverser l'État populaire pour faire un pas en leur r. Il souhaitait même qu'ils n'échappassent pas à iâtiment mérité; mais ses amis entraient dans ses avec tant d'ardeur, qu'il n'avait qu'à laisser faire. : peut admettre que, dans une conjoncture si grave, ignoni, qui tenaient le pouvoir, n'aient pas pris son et lui-même, dans le procès, déclare qu'on lui de-a si ce ne serait pas une inspiration du ciel de Bernard del Nero par les fenêtres; à quoi il aurait idu que le gouvernement devait savoir ce qu'il avait e, mais qu'il se contenterait, quant à lui, d'exiler ce ırd.

emble, d'après ces paroles, que Fra Girolamo au-oulu éviter le procès sans laisser les coupables im-, c'est-à-dire en les condamnant à l'exil par re administrative, ou en les faisant évader; mais il t inutilement prononcé pour cet expédient, et avait ès lors devoir préférer le salut de la république à de cinq criminels. Il espéra peut-être qu'ainsi leur ne retomberait pas sur sa tête; mais il avait compté a logique des partis, qui le rendit solidaire de l'acte l et cruel de ses adhérents[1].

sympathie que le pape éprouvait pour la cause de e de Médicis, sinon pour sa personne, dut lui faire

[1] our justifier Savonarole d'avoir pris part à cette condamnation, ologistes opposent à Guicciardin quatre arguments :

a condamnation et l'exécution eurent lieu le même jour. C'est reur. Le refus de l'appel au peuple et l'exécution sont seuls du jour (21 août); mais la condamnation est du 17 (voy. les his-s).

avonarole a déclaré souvent qu'il ne se mêlait pas des affaires

éprouver un vif ressentiment à la nouvelle de cette quintuple exécution. Les Bigi et les Arrabbiati avaient attribué en grande partie ce résultat à la volonté de Savonarole; Alexandre VI, qui ne pouvait voir que par leurs yeux, sentit les bonnes dispositions dont il venait de faire preuve se refroidir subitement. Ceux qui l'entouraient, habiles à profiter de ce brusque retour, ne manquèrent pas de lui faire observer que, malgré l'excommunication, frère Jérôme n'avait pas cessé d'attirer ses fidèles à Saint-Marc et d'y faire célébrer tous les exercices du culte, notamment le 15 août, jour de l'Assomption, et de leur donner le pain de la parole sacrée dans des entretiens particuliers.

Enfin le pape, n'y pouvant plus tenir, frappa un nouveau coup. Le 16 octobre, il adresse un bref au prieur et aux religieux de Saint-Marc : il y reproche à Savonarole, qu'il appelle, à son ordinaire, *Hieronymum quemdam Savonarolam*, la nouveauté de ses doctrines, la prétention qu'il affiche d'être l'envoyé de Dieu et de parler en son nom, ce qu'il faudrait prouver par des miracles ; l'audace de dire que, s'il mentait, Jésus-Christ mentait lui-même, et que tous ceux qui ne croyaient pas à sa doctrine étaient damnés. C'est en vain que le pape a espéré d'amener par sa longanimité Fra Girolamo à re-

d'État. — Toute cette histoire et le texte du procès répondent suffisamment à cette assertion.

3° Le crime des accusés méritait la mort. — *Quid ad rem*, si l'on veut prouver la neutralité de Savonarole ?

4° Giannozzo Pucci, l'un des accusés, laissa en mourant une somme d'argent à Saint-Marc, ce qu'il n'aurait pas fait sans doute, si Savonarole lui avait été hostile. — Cette donation prouve seulement que, du fond de sa prison, Pucci ne savait pas ce qui se passait. Or, rien n'est plus naturel : ce n'est nulle part l'usage d'informer les condamnés à mort des événements qui s'accomplissent autour d'eux.

nnaître ses erreurs, puisque celui-ci a refusé même se rendre à Rome : il lui interdit donc toute prédican à Saint-Marc et ailleurs ; il ordonne à Dominique nivieni, à Thomas Bussino, à Silvestre Maruffi de se tirer immédiatement à Bologne, dans le couvent de ır ordre, et confie au vicaire général de Lombardie soin de châtier disciplinairement le principal coupae. Enfin il annule la séparation de Saint-Marc, qu'il pelle scandaleuse, quoiqu'il l'eût accordée, replace ce uvent et celui de Fiésole sous les ordres de *leur légime pasteur*, le vicaire de Lombardie, et révoque tous s pouvoirs qu'il a pu donner précédemment à un ıtre.

Le même jour, Alexandre VI adressait à Savonarole i-même un bref où l'on remarque un notable adoussement, non-seulement dans les termes, mais encore ı fond. Il y interdit, comme dans le premier, la prédiıtion, même au milieu d'un cercle d'amis, jusqu'à ce ue Jérôme ait consenti à se rendre à Rome *sans escorte* ais il ajoute que, s'il obéit, tous les brefs précédents :ront annulés.

La douceur apparente de ces paroles cachait un piége, omme le montre cette insistance à vouloir que le frère : rendît à Rome sans personne qui pût le défendre. avonarole était sur ses gardes : il pénétra les secrets esseins du saint-père. Résolu à désobéir, puisque c'était : seul moyen de sauver ses jours menacés, il voulut au ıoins se justifier aux yeux des chrétiens de toutes les ccusations que la cour de Rome faisait peser sur lui. le fit par une longue lettre où l'on trouve de solides arıments mêlés à de pitoyables arguties, suivant que le eproche auquel il répondait était ou non sans fondeıent (29 octobre).

Après avoir, en manière d'exorde, exprimé son éto nement qu'on eût osé porter contre lui des accusatio dont la fausseté était évidente, Savonarole déclare qı n'a jamais enseigné de nouveaux dogmes ; car ses pr phéties ne sont point une nouveauté que l'Église puis blâmer, puisqu'elles ne sont opposées ni à la foi, ni a bonnes mœurs, ni à la raison naturelle. Il reconn avoir prédit les malheurs de l'Italie, mais il nie d'avo jamais dit qu'il était envoyé de Dieu seul, ni qu'il eût d entretiens avec Dieu. « Jamais, » dit-il, « je ne me su *exprimé* ainsi. Mais, quand même je l'aurais fait, je ı saurais être blâmé, car Dieu est le maître d'avoir d relations directes avec sa créature. »

Il explique ensuite qu'il a pu dire sans impiété qu s'il mentait, Jésus-Christ mentait lui-même. Cela ét vrai à son point de vue, puisqu'il croyait que Dieu parl par sa bouche. Il reconnaît avoir dit que ses adversair étaient des pécheurs non en état de grâce, attendu qı la foi et la grâce ouvrent les yeux ; mais il croit que ce d'entre eux qui ne s'acharnent pas à le contredire pou ront être sauvés.

Il déclare cependant ne s'être jamais donné pour pr phète, de Dieu ; au contraire, il a dit qu'il n'était ni pr phète, ni fils de prophète ; il a seulement fait des pr dictions qui méritaient créance, puisqu'elles se so vérifiées. Mais, alors même qu'il se fût donné comme t il n'aurait pas pour cela cessé d'être orthodoxe.

Jérôme justifie ensuite ses frères de Saint-Marc et Fiésole, que le pape accusait d'avoir poussé à la sépar tion et d'être des hommes pervers. Il répond que le réputation est sans tache : il invite le saint-père à e voyer à Florence une personne digne de foi, pour s' convaincre et lui faire un rapport. Les religieux ont é

unanimes à souhaiter la séparation, dans l'unique dessein de mener une vie plus austère et plus conforme aux vœux monastiques.

Enfin, il reproduit, touchant son refus d'aller à Rome, les arguments qu'on trouve dans sa réponse au bref du 21 juillet 1495[1].

Après avoir ainsi terminé la justification du passé, il entreprend celle de l'avenir. Il prouve, par les canons et les docteurs de l'Église, que des religieux ont le droit de passer d'un ordre dont la discipline est relâchée dans un autre où elle est plus sévère, mais qu'ils ne pourraient sans péché faire le contraire; et pour montrer que la communauté de Saint-Marc est bien dans ce cas, il en décrit rapidement la vie, et fait voir combien elle est plus sainte et plus pure que celle des autres couvents. Ses frères espèrent, ajoute-t-il, que le pape ne voudra pas ruiner l'édifice qu'ils ont élevé. Ce qui veut dire, pour tout bon entendeur, que si Alexandre ne tenait pas compte de leurs vœux, on saurait lui résister.

Savonarole dissimule si peu son intention de ne pas obtempérer aux ordres du saint-siége, qu'on trouve dans sa péroraison la *prière* suivante : « Votre Sainteté daignera accepter cette justification avec bienveillance, et croire que c'est la prudence et non l'insubordination qui nous fait agir. Cette doctrine, » dit-il en terminant, « je l'ai puisée chez les prédécesseurs de Votre Sainteté. Cependant je suis prêt à me soumettre, si vous envoyez un légat pour examiner les choses de près, et si l'on veut m'indiquer d'une manière précise ce qu'on trouve à reprendre dans mes prédications et dans mes écrits. »

1. Voy. liv. II, chap. IV.

Ainsi Savonarole, comme Luther, en appelait du pape au pape mieux informé ; comme Luther, il échoua devant une résolution prise d'avance, et persista dans sa rébellion. Peut-on le blâmer beaucoup de tant de résistance à un homme tel qu'Alexandre VI et à une cour où l'on trouvait un cardinal, pape plus tard, qui offrait à Jérôme de le faire relever de l'excommunication, s'il voulait seulement payer pour lui cinq mille écus qu'il devait à Florence [1] ? Notre religieux eut la vertu de ne se laisser ébranler ni par les menaces, ni par les promesses. Sa révolte éclate partout dans sa réponse : elle est dans l'ironie de ses apparentes soumissions, autant que dans ses audacieuses dénégations et dans ses équivoques. Qu'importe que Fra Girolamo n'ait jamais dit qu'il était prophète ou fils de prophète, s'il a agi comme tel, s'il a cent fois affirmé que c'était Dieu qui parlait par sa bouche ? Il ne pouvait tromper personne : c'est pourquoi il eut à se repentir d'avoir manqué de hardiesse, et subit les conséquences d'une si fausse position. Excommunié, il devait se soumettre sans réserve ou rompre tout à fait ; mais vouloir rester catholique et orthodoxe tout en désobéissant au saint-siége, c'était se créer d'inextricables difficultés, dont il était impossible de sortir avec honneur.

1. Le cardinal François Piccolomini, de Sienne, pape sous le nom de Pie III, à la mort d'Alexandre VI.

CHAPITRE II.

Messe chantée à Saint-Marc le jour de Noël. — Le pouvoir aux mains des Piagnoni, 1er janvier 1498. — Procession de l'Épiphanie. — Opposition et destitution de Léonard de Médicis, vicaire général. — Savonarole reparaît dans la chaire, 11 février. — le P. Buonvicini prêche à Saint-Laurent. — Succès de ces prédications. — Indignation générale à la cour de Rome. — Audace de Savonarole dans ses discours. — Procession du carnaval, 27 février. — Auto-da-fé. — Danses religieuses.

(1497-1498.)

Frère Jérôme ne tarda pas à mettre sa conduite d'accord avec ses paroles. S'il s'était abstenu de prêcher dans les principales églises de Florence, il avait poursuivi, quoique sur un ton plus familier, le cours de ses conférences dans celle de Saint-Marc. Pendant quelque temps, il s'était borné à célébrer pour lui-même les mystères divins : il n'y appelait pas les fidèles. Mais bientôt tant de contrainte lui parut insupportable, et le jour de Noël il chanta les trois messes d'usage ; il donna la communion aux religieux du couvent, à beaucoup d'autres prêtres et à deux cents jeunes hommes environ, qui s'étaient rendus solennellement et en ordre à Saint-Marc, pour la recevoir de ses mains. Après la messe, on fit une procession dans les cloîtres et autour de la place. Il était impossible de donner plus clairement à entendre le cas que l'on faisait des défenses du pape.

Sur ces entrefaites, le 1er janvier de l'année 1498, Julien Salviati prit le gonfalon de justice ; les prieurs, ses collègues étaient, comme lui, dévoués à Savonarole.

ıyer de toutes les raisons qu'ils pourraient trouver. ais, d'un mot, la seigneurie fit tomber cette intrigue. le maintint sa décision touchant Savonarole, et elle ondamna Léonard à l'exil, si dans deux heures il n'a-.it donné sa démission.

Le 11 février, selon ce qui avait été convenu, Savona-ıle reparut en public. En même temps, il faisait occu-er la chaire de Saint-Laurent par le P. Buonvicini, ui sut attirer beaucoup de monde à ses sermons, mal-ré la préférence qu'on devait accorder à son maître. uant à la foule qui se pressait sur les dalles de Sainte-Iarie-de-la-Fleur, rien ne saurait en donner une idée. n fut obligé de rétablir les gradins qui avaient été éle-és pour les carêmes précédents, et cette simple mesure rovoqua les applaudissements frénétiques des Pia-gnoni. On sentait bien tout ce que Savonarole avait à lire, après tant d'événements sur lesquels il n'avait pu s'expliquer encore de vive voix. La curiosité contribua donc à remplir l'église, et les Arrabbiati ne se montrè-rent pas les moins empressés. Quelques-uns d'entre eux cependant aimèrent mieux causer du scandale : pendant le sermon, ils faisaient autour de la cathédrale des rou-lements de tambour; ils insultaient le prédicateur à son entrée ou à sa sortie, ce qui amenait des rixes à coups de pierre et disposait mal sans doute les esprits au re-cueillement.

D'autre part, la décision de la seigneurie et la faveur dont elle entourait Savonarole attestaient un si complet dédain des décrets du saint-siége, que le pape et sa cour en furent indignés. Les cardinaux parlaient d'en venir aux dernières rigueurs contre Florence, et les choses en étaient au point que le nouvel ambassadeur de la république, Dominique Bonsi, quoique partisan dé-

claré de Jérôme, crut qu'il était de son devoir d'avertir la seigneurie de tous les projets qu'on formait contre elle, et de l'importance que Rome attachait à son audacieux défi.

Ce fut bien pis encore lorsque le prédicateur, animé par la contradiction et par sa position exceptionnelle, eut laissé voir dans ses discours combien il était éloigné de revenir sur ses pas. En montant dans la chaire, malgré l'excommunication, il donnait des armes à ceux qui l'accusaient de marcher à grands pas vers l'hérésie, et d'être d'accord avec Jean Hus, qui reconnaissait au prêtre excommunié le droit de prêcher. Il avait pris pour texte l'Exode : il sut y trouver tout ce qui pouvait servir ses impétueuses passions, qu'il satisfaisait au besoin, quand le texte ne lui suffisait plus, par des digressions inattendues. L'instruction des fidèles, la réforme même de l'Église n'était plus son but : il avait désespéré de l'atteindre, et ne songeait plus qu'à maudire et à se défendre. Par habitude, il revenait encore à ses protestations de respect pour le saint-siége; mais ces précautions, désormais inutiles, devenaient de jour en jour plus rares. C'est ainsi qu'il admettait que le pape peut errer, et qu'il repoussait même la fameuse distinction *e tant que pape et en tant qu'homme :*

« Je pose en principe que tout homme peut se tromper. Le pape lui-même n'est pas infaillible. il serait insensé de dire le contraire. Combien n'y a-t-il pas eu de mauvais papes qui se sont trompés? S'il était vrai que tout pape est à l'abri de l'erreur, en faisant ce qu'ils font, nous serions sûrs d'être sauvés. Un pape, direz-vous, peut se tromper en tant qu'homme, mais non en tant que pape. Cependant les décisions qu'ils prennent sont pleines d'erreurs. Lisez toutes les consti-

tutions d'un pape; un autre les a abolies. Les opinions des papes sont toutes contraires entre elles. Il y a pour eux deux manières de se tromper : premièrement, étant à Rome, ils ne savent que par ouï-dire ce qui se passe ailleurs, et on leur fait souvent des mensonges; secondement, ils peuvent agir par malice et contre leur conscience; néanmoins, nous ne devons jamais leur supposer une mauvaise intention. Dieu seul peut sonder les cœurs; quant aux hommes, ils doivent admettre que l'intention du pape est bonne, mais qu'il a été circonvenu. »

Quelques jours après, il expliquait sa pensée :

« On dit que le pape est infaillible en tant que pape, et l'on croit dire une belle chose! Ce n'est qu'une banalité. Cela est vrai en soi, cependant; mais ce qui ne l'est pas, c'est ce qu'on en infère contre moi. Il est vrai aussi qu'un chrétien ne peut pécher en tant que chrétien, et cependant beaucoup de chrétiens pèchent en tant qu'hommes, et tout homme peut se tromper. Moi-même, en tant que chrétien, je ne peux me tromper, et en tant que religieux, je ne peux agir contrairement à ma règle. C'est comme si l'on disait : *Homo in quantum homo non est albus*. Interrogez les philosophes : le moindre logicien vous dira que cette proposition est vraie. Ainsi le pape, en tant que pape, est infaillible, car alors il marche droit dans le devoir. Quand il se trompe, il n'est plus pape, et s'il commande le mal, ce n'est pas comme pape qu'il le commande. »

Nous ne savons si cette explication de l'infaillibilité du pape est orthodoxe. La défense qui fut faite aux fidèles de lire le sermon où elle se trouve et quelques-uns de ceux qui suivent, ferait pencher pour la négative. En tout cas, s'il suffit de juger, d'après ses propres lumières,

qu'un pape agit mal, pour déclarer qu'il n'a pas agi en tant que pape et que, par conséquent, on n'est pas tenu à lui obéir, voilà tous les récalcitrants fort à l'aise. Avec un tel système, Savonarole n'admettait en général l'autorité du pape que lorsqu'il commandait des choses justes et raisonnables, laissant toujours dans l'ombre la question épineuse de savoir si tel ordre en particulier est juste et raisonnable, ou s'il ne l'est pas.

« Si l'on vous commande quelque chose de contraire à l'honneur vous ne devez pas obéir. — Quoi! frère, si c'est le pape qui commande? — Vous ne devez pas obéir, même au pape, vous dis-je, et je le lui dirais en face à lui-même, s'il était là.... — O frère! *papa omnia potest*. — Dites-moi: s'il peut toutes choses, il pourra donc ordonner à un homme marié de quitter sa femme et d'en prendre une autre! Il est clair que le pape ne peut que les choses justes et raisonnables. »

Il suit naturellement de là que si le pape est perdu de vices et de crimes, comme Alexandre VI, dans le plus grand nombre des cas il faudra mépriser ses ordres. C'est pourquoi Savonarole, parlant des brefs qui portaient sa condamnation, s'écriait: « Les brefs venus de Rome contenaient tant de contradictions qu'ils ont dû être faits par une cervelle de bien peu de sens. »

Le même jour il parlait des excommunications en des termes qui rappellent Luther: « Ces excommunications sont aujourd'hui à bon marché, et chacun, pour quatre livres, peut faire excommunier qui il lui plaît. On en donne à qui l'on veut, de ces excommunications. »

Enfin, il allait jusqu'à braver le pape ouvertement: « Vous croyez que Rome me fait peur? Je n'ai aucune peur: nous marcherons contre vous comme contre les païens. »

C'est en des termes si audacieux que Savonarole prê-ha tout ce carême. Jamais il ne toucha de plus près au hisme, sinon à l'hérésie : la plupart des sermons de ette série furent, dans la suite, condamnés à Rome par congrégation.

Cependant Savonarole continuait, malgré l'opposition 'un grand nombre, à régner sur Florence. Le 25 février, avait donné ses ordres pour la procession du surlen-emain, qui se trouvait être le dernier jour du carnaval t l'avant-dernier de la seigneurie en fonctions.

Le 27, Jérôme célébra donc solennellement la messe à aint-Marc, comme il l'avait annoncé. Il donna la com-iunion aux religieux, et, après lui, Fra Domenico de escia la donna aux séculiers nombreux, hommes, mmes et enfants, qui se pressaient dans l'église. Puis, vicaire général monta dans une chaire qu'il avait fait lever à la porte; il donna la bénédiction au peuple avec saint sacrement, et le gardant entre ses mains, il dé-lara que s'il n'avait pas toujours dit la vérité, Dieu, présent ous les espèces du pain, le frapperait sur-le-champ. uelques Arrabbiati, témoins de cette scène, auraient oulu qu'au lieu de promettre un miracle si Dieu était ontre lui, Savonarole en obtînt un pour prouver sa ission, et ils disaient, non sans raison, que la preuve égative qu'on venait de leur donner ne prouvait rien. ais ils étaient en minorité ce jour-là; ils furent obligés e se disperser ou de se taire, et la procession sortit en rande pompe.

Après avoir traversé la ville et deux fois l'Arno, au ont de la Trinité et au pont Vieux, non sans avoir ssuyé les insultes de quelques jeunes effrontés, le ortége déboucha sur la place de la seigneurie. Il y ouva un bûcher où l'on avait entassé, comme l'année

précédente, le fruit des perquisitions faites par les enfants dans les maisons et les palais, et le nombre des trésors qui étaient ainsi destinés à périr était incalculable. Burlamacchi et Razzi nous parlent, sans aucune expression de regret, de portraits peints ou sculptés qui avaient une grande importance historique: ceux de Lucrèce, de Faustine, de Cléopâtre, par exemple, chez les anciens; et, chez les modernes, de la belle Bencina, de Lena Morella, de la belle Bina, de Maria de' Lenzi. Parmi une foule de manuscrits, on y vit aussi un Pétrarque enrichi d'or et de miniatures qui était estimé cinquante écus, valeur considérable pour ce temps-là, et les plus précieux exemplaires de Boccace, dont les pareils ont dépassé de nos jours le prix fabuleux de cinquante mille francs.

La seigneurie se mit au balcon, des gardes furent placés autour du bûcher pour qu'on ne dérobât rien; on y mit le feu au chant des laudes, des hymnes et du *Te Deum*, au bruit des cloches qui sonnaient à pleines volées, des trompettes et autres instruments de musique qui remplissaient la place de leurs bruyantes fanfares. La procession reprit ensuite le chemin de Saint-Marc, après avoir remis en passant aux buonuomini de Saint-Martin le produit d'une quête faite parmi les fidèles.

Arrivés devant le couvent, les Piagnoni plantèrent la croix au milieu de la place, et tout autour les enseignes des quartiers; puis ils formèrent trois rondes concentriques: la première se composa de tous les religieux et novices de Saint-Marc, accompagnés chacun d'un enfant vêtu de manière à représenter un ange; la seconde de jeunes clercs et de jeunes laïques; la troisième de vieillards et de prêtres, lesquels, mettant de côté toute humaine sagesse, et le front couronné de guirlandes

vier, se joignirent chacun à un citoyen dans la
; de l'âge. Là, ils chantèrent des laudes et quel-
-unes des étranges compositions de Jérôme Beni-
i.

vonarole ne se mêla point à ces dévotes bacchanales,
;ré l'engagement qu'il avait pris en 1496. Caché dans
que obscur recoin, il contemplait ce spectacle avec
us grande joie, et le lendemain il en fit compliment,
aut de la chaire, à ses auditeurs, qui ne songèrent
ie pas à se demander pourquoi il n'avait pas parti-
à leurs religieuses folies, puisqu'il y donnait une si
ante approbation.

CHAPITRE III.

lles intrigues à Rome. — Le pape fulmine deux nouveaux brefs.
Dispositions de la seigneurie de mars. — Savonarole répond en
ire aux brefs du pape. — Il cesse de prêcher à la cathédrale,
ars. — Il continue ses prédications à Saint-Marc. — Lettre de
eigneurie au pape en sa faveur. — Réponse de l'orateur Bonsi et
pape. — Lettres de Savonarole aux princes. — Authenticité de
lettres. — Nouveau bref du pape, 13 mars. — Réponse de Savo-
ole. — La seigneurie s'assemble pour délibérer. — La prédication
rdite à Savonarole. — Il prend congé de ses auditeurs, 18 mars.
Réponse de la seigneurie au pape.

(1498.)

mps, le pape, à qui l'on avait déjà mis
eux premiers sermons sur l'Exode,
,ue lui causait cette lecture,
ıtage de faire cesser un si
que ces dispositions inspi-

faires publiques, modifièrent leurs opinions, ou
ns mirent un frein à leur passion, car ils ne con-
nt point par leurs actes ce qu'on disait d'eux. Ils
rent sans doute que le renversement de l'État po-
, c'était le terrible inconnu des révolutions, et que
populaire, à Florence, c'était Savonarole. Devenus
parce qu'ils encouraient une responsabilité grave,
inrent celui qui donnait à son gré la paix ou la
, jusqu'à ce que les événements leur forcèrent
1.

Girolamo dut être informé de bonne heure de ces
tions inattendues, car le jour même où la seigneu-
ivelle s'installait au palais, il prêchait encore à la
rale, et l'on aurait peine à s'expliquer la té-
de son langage au sujet des brefs venus de
si l'on n'admettait qu'il pouvait compter sur
ection, ou au moins sur la tolérance du gouver-
t :

est venu des brefs de Rome, n'est-ce pas? On m'y
filius perditionis, fils de perdition. Voici ce qu'il
rire : Celui que vous appelez ainsi n'a ni mignons,
cubines, mais il s'attache à prêcher la foi de Christ.
es et ses fils spirituels, tous ceux qui écoutent l'ex-
n de sa doctrine, ne passent point leur temps à
ettre des infamies : ils se confessent, ils commu-
ils vivent honnêtement. Ce frère s'attache à exalter
e de Christ, et vous à la détruire. J'apprends en-
ue vous avez reçu des lettres d'État. C'est trop de
et de déférence de votre part que d'y faire réponse.
oi ce soin ... role retentira à leurs oreilles
qu'ils ... ont. Le temps approche
... ns un tour de clef, et
... ure de la cité de

Rome, que l'odeur s'en répandra par toute la chrétienté, et que chacun en sera empuanti[1]. »

Il est vrai que le lendemain, 2 mars, Savonarole se voyait contraint de quitter le Dôme, et de renfermer ses prédications dans l'enceinte de Saint-Marc ; mais le gouvernement se devait à tous les citoyens, et c'était bien le moins qu'il pût faire pour les chanoines menacés de perdre leurs priviléges. Loin d'acccomplir l'ordre qu'elle avait reçu de s'emparer du frère, la seigneurie bravait l'interdit pour lui, en n'exigeant qu'un simple changement de lieu. Elle faisait donc preuve de bienveillance; Savonarole lui-même comprit qu'il ne pouvait demander davantage, et il céda de bonne grâce; mais il voulut couvrir sa retraite, et dit qu'il cesserait à l'avenir de prêcher au Dôme, *à moins que la volonté des bons ne l'y rappelât.*

A Saint-Marc, l'église reçut d'auditeurs tout ce qu'elle en pouvait contenir. On fut même obligé d'exclure les femmes; et comme elles réclamaient vivement, Jérôme consentit à prêcher exclusivement pour elles le samedi. Le reste de la semaine, elles purent entendre les sermons du P. Buonvicini, qui continuait de porter la parole de Dieu au couvent de Saint-Nicolas, dans la rue du Cocomero.

Retiré dans sa maison et aigri de sa défaite, on ne pouvait espérer que Savonarole se modérât; tout au plus était-il permis de croire que sa parole aurait moins de retentissement. Mais ceux qui avaient pu trouver place sur le pavé de l'église ou sur les barreaux des grilles rapportaient à leurs amis des paroles comme celles-ci, qui étaient bientôt connues de toute la ville: « Boni-

1. La cassette et la clef sont une figure très-souvent employée par Savonarole pour indiquer le secret de la corruption de Rome, qu'il [illegible]ace de révéler.

VIII (qui avait persécuté les dominicains) entra me un renard et mourut comme un chien. » Le père, t-on, nous a raconté comment son ordre savait mourir les papes qui ne le laissaient pas en repos. pendant la seigneurie ne savait trop comment andre VI prendrait sa désobéissance; elle lui écrivit ars) pour conjurer son courroux et implorer sa clé-ce en faveur de Fra Hieronimo, « qui avait cueilli de fruits dans la vigne du Seigneur qu'aucun autre on temps, et qu'on était tenté de regarder comme essus de l'humanité. » La seigneurie ajoutait qu'on ourrait le récompenser si mal de ses éclatants ser-sans ingratitude et sans amener de graves désor-dans la ville, et elle suppliait Sa Sainteté de revenir a résolution.

cette lettre, la seigneurie obtint deux réponses: l'une on orateur Dominique Bonsi (7 mars), l'autre du pape date). Dans la première, Bonsi raconte longue-t l'entrevue que le pape lui a accordée. Sa Sainteté se, dit-il, de se croire mal informée; elle a vu les ions où Fra Girolamo marque un si grand mépris de ommunication, et où il déclare qu'il aimerait mieux en enfer que de demander l'absolution. Elle se it qu'au lieu de le lui envoyer à Rome, le gouverne-t ait permis au père de prêcher à Saint-Marc. Bonsi ontre convaincu, dans cette lettre, que le pape est à ille de prendre les plus graves mesures contre Flo-e, et qu'il n'y a que deux moyens de l'apaiser: ou lui yer Savonarole, ou obtenir de celui-ci une soumis-sommaire; après quoi on ne fera nulle difficulté de endre le droit de prêcher[1].

[1] On trouvera cette importante lettre à l'appendice (n° x).

Ainsi Alexandre VI, même au moment de ses plu grandes colères, n'était pas éloigné d'un arrangement l'amiable. Sa lettre, quoique très-dure dans la forme, es très-conciliante au fond. Il y demande par écrit ce qu' avait demandé à Bonsi de vive voix ; le reste n'est qu reproches adressés à la seigneurie pour sa partialité e l'exposition de ses justes griefs. Ne me répondez plus pa des lettres, dit-il en terminant, mais par des actions[1].

Mais loin de vouloir céder et satisfaire à des préten tions si naturelles et si modérées, Savonarole essayai dans ce temps-là de triompher une fois pour toutes pa un coup décisif : il songeait à faire déposer le pape. I écrivit aux principaux rois de l'Europe pour leur propo ser de s'associer à son hardi projet, en décrétant la réu nion d'un concile général. Il s'attacha, dans ces lettres à développer cette maxime de Jean Hus, que le pap n'est pas le successeur véritable du chef des apôtres, s ses mœurs ne sont pas semblables à celles de Pierre; montra qu'Alexandre VI n'était pas même chrétien; que par conséquent, il ne pouvait être considéré comm pape, et qu'il fallait le déposer au plus tôt. Il n'oubli pas de rappeler les services qu'il avait rendus lui-mêm à l'Église, sans doute pour donner plus de poids à so opinion auprès des princes, et il informa chacun d'eu qu'il faisait aux autres la même proposition[2].

Ces lettres, qui ne portent point de date, sont évidem ment du mois de mars, car il n'en est point questio dans celle que Bonsi écrivit le 7 de ce mois à la seigneu rie, et où il énumère les griefs du saint-siége. Il est évi dent qu'Alexandre VI n'aurait pas oublié le plus sérieu

1. Voy. l'appendice (nº XI.)
2. Voy. l'appendice (nºs XII, XIII, XIV).

e tous. Elles ne sont pas de beaucoup postérieures à cette poque, puisqu'au commencement d'avril, comme on le erra, Savonarole était déjà sous les verrous.

Quelle qu'en soit au juste la date, on peut les regarder omme un acte d'énergie qui n'a rien de blâmable en oi, si l'on considère l'indignité d'Alexandre VI ; mais lles furent cependant un acte de rébellion qu'un catho-ique soumis doit condamner. C'est pourquoi quelques pologistes de Savonarole ont essayé de contester une aute qui serait, disent-ils, en opposition avec sa vie ntière. On a vu si l'insubordination était ou non dans es habitudes du dominicain. Les témoignages historiques bondent d'ailleurs pour prouver l'authenticité de ces let-res, et l'affirmation positive de Pic, de Burlamacchi, de Marco della Casa, de Nardi, de Bottonio, de Razzi, est plus que suffisante pour qu'on refuse d'admettre, avec le P. de ggio, comme une preuve irréfragable qu'elles sont apo-ryphes, le silence de Sabellico, de Lambertini, d'Infes-ura et de Rinaldi. Ces annalistes étaient trop embarrassés ans le récit des faits généraux ou des détails d'une his-oire étrangère à Florence pour s'être arrêtés à des cir-onstances particulières concernant un seul homme.

Cette affaire acheva de perdre le téméraire domini-ain. Le duc de Milan saisit un courrier florentin qui allait en France ; il le dépouilla, trouva la lettre relative au concile, et l'envoya aussitôt à Rome. Le pape, en ap-prenant que son ennemi ne s'en tenait plus aux paroles, entra dans une violente colère et fulmina un nouveau bref, où il exigeait impérativement de la seigneurie l'exécution des mesures par lui ordonnées. Ce bref arriva le 13 mars à Florence. Le jour même, Savonarole y ré-pondit par une courte lettre, où il rappelait au pape qu'ayant rempli tous les devoirs d'un bon chrétien, il

méritait une autre récompense que les rigueurs dont avait *toujours* été poursuivi. Puisque je ne puis compt sur personne, je prouverai, dit-il, la vérité de ma do trine par des raisons naturelles et surnaturelles, de ma nière à convaincre les plus endurcis. Il termine en inv tant Alexandre à ne pas différer plus longtemps de pou voir à son salut.

A la réception du bref pontifical, la seigneurie ne se cru plus en état de résister; elle pensait peut-être que c'étai une folie de défendre à ses propres risques un homme qui, par sa témérité, se compromettait chaque jour da vantage. Elle se réunit donc pour délibérer sur la ré ponse qu'il convenait de faire au saint-siége. Les Pia gnoni, informés du changement qui s'était opéré dans les intentions des prieurs, demandèrent que le conseil des Quatre-Vingts prît part à la délibération. Ils savaient que leurs amis étaient les plus nombreux dans cette as semblée. De leur côté, et pour la même raison, les Arrabbiati voulaient qu'on adjoignît à cette *pratique* (c'était un nom qu'on donnait souvent aux conseils de gouvernement) vingt-cinq citoyens par quartier, espé rant par là déplacer la majorité. La seigneurie fit droit à cette double réquisition. Tous les magistrats qui pre naient part d'habitude aux délibérations furent en outre appelés, et l'assemblée, ainsi composée, se réunit le 14 mars : la discussion fut très-vive, mais elle n'avança rien. Après six heures de débats orageux, où les uns firent ressortir tout le bien, les autres tout le mal que Savonarole faisait à Florence, les seigneurs congédièrent la pratique, sous prétexte qu'une question si grave ne pouvait être résolue que par le grand conseil.

A cette nouvelle, les deux partis se récrièrent. Ils crai gnaient également l'opinion mobile d'une assemblée si

reuse, et ils dirent qu'on pouvait vider le débat
aire tant de bruit. La seigneurie consentit, pour
, à les satisfaire; elle désigna douze citoyens, pris
moitié dans chaque parti, et les invita à délibérer
nble. Elle pensait que, les forces se balançant, on
urrait s'entendre, et qu'il faudrait revenir au grand
il ou s'en rapporter à sa propre décision. Mais le
at ne répondit pas à son attente: la nouvelle
arrêta un compromis: s'il fut interdit à
e prêcher, les citoyens conserveront
t-Marc, comme par le passé, faire leurs
coutumées (17 mars).
ôme, informé de ce qui se passait
nt ce temps-là, à faire une retraite
son auditoire que, si le pape
er, il continuerait; mais que si
prier de garder le silence, par
dif scrupule! pour ne pas causer
it. Cependant lorsque, obligé
de la pratique, les prieurs
es officiers pour lui signifier
reçut fort mal, leur dit
gouvernement, et remit
étant monté en chaire
er au soir, à nuit close
la seigneurie m'a envoyé
s, de ne plus prêcher
dont vos seigneurs
s. — Sans doute. —
ur: je saurai
rai la réponse
nant, car voici
ère de renoncer à la prédication.

« vous faites cette demande, et non à lui, car c'est m(
« qui prêche, c'est moi qui vous ai exaucés, et qui n
« vous ai pas exaucés. Le Seigneur vous a exaucés e
« supprimant la prédication, mais il ne vous a pas exau
« cés quant à votre salut. »

Ainsi Savonarole cédait à la force; mais il faisait se réserves pour l'avenir :

« Quand Dieu voudra que je prêche, quand il m'inspi rera, je prêcherai : vous le verrez. Par sa grâce, je m'af franchirai de toute crainte, de tout ménagement enver les personnes. Dites-moi : ai-je attendu l'absolution pou reprendre la parole? Ne suis-je pas venu prêcher, le jou de l'Ascension, malgré vos menaces? Ne suis-je pas ven prêcher, il y a environ deux ans, malgré le bref qui m le défendait? Il est donc entendu que lorsqu'il plaira Dieu, personne ne pourra me fermer la bouche. »

Ses derniers adieux à son auditoire furent pleins d tristesse et d'amertume, quoiqu'il essayât de cacher so découragement sous des menaces et d'apparentes bra vades :

« Maintenant, qu'arrivera-t-il? Vous le verrez, je n vous en dis pas davantage. Vous le verrez, c'est un mauvaise nouvelle, et je ne voudrais pas avoir à vou l'apporter. L'année dernière, quand la peste a éclaté vous vous souvenez que parmi ceux qui venaient au sermon il n'y a pas eu un seul malade. Ne perdez pa de vue ceux qui ont attiré sur notre tête l'excommunica tion et les maux présents : vous verrez ce qu'il advien dra d'eux. Vous dites que l'interdit vous effraye, et qu vous avez peur de perdre vos biens! Dieu lancera u interdit, lui aussi, et, loin d'atteindre le but qu'ils s proposent, ces méchants perdront leurs biens et la vie ... ant à nous, nous remplacerons les sermons par l

rière; nous recommanderons les bons au Seigneur. Au sujet de la défense qui m'est faite, voici la vérité : personnellement et dans mon intérêt, j'en suis charmé; je pourrai retourner à mes études, et l'on ne pouvait me faire un plus grand plaisir. Mais je ne dis pas que ma raison soit également satisfaite. O père! nous attendions que tu fisses quelque chose. Tu avais promis de démontrer ta doctrine par signes naturels et surnaturels. — En m'ôtant la parole, vous avez retardé l'accomplissement de cette promesse; mais, je le répète, nous remplacerons les sermons par la prière. Seigneur, je te recommande les bons, tu excuseras leur négligence, car la fragilité humaine est grande. *Benefac, Domine, bonis et rectis corde.* Je t'en prie, Seigneur, ne tarde pas davantage d'accomplir tes promesses. »

Puis, ayant dévotement récité le *Pater*, il ajoute :

« Seigneur! délivre-nous de tout mal. Je te recommande les âmes de nos adversaires; illumine-les, Seigneur, pour qu'elles n'aillent pas en enfer. Je te recommande tout ce peuple; donne-lui, Seigneur, ta bénédiction. »

Après ces adieux, tour à tour menaçants et pathétiques, Savonarole descendit de cette chaire où il ne devait plus remonter. La douleur de ses partisans fut immense, plus grand encore le ressentiment de leur défaite, le désir d'une revanche. De leur côté, les Arrabbiati, voulant profiter du succès, exigèrent bientôt que les conférences de Saint-Marc fussent interdites. Mais la Seigneurie ne consentit pas à se replonger dans les embarras dont elle avait eu tant de peine à sortir. Elle confirma tout ce qui avait été fait, et se borna à convoquer les colléges, pour arrêter, d'un commun accord avec eux, les termes de la réponse qu'on devait au saint-

père : on ne put s'entendre. Les seigneurs voulaient qu'on répondît simplement que l'ordre du saint-siége était exécuté, et que Savonarole avait cessé ses prédications ; mais quelques membres objectèrent que, la défense ayant été intimée de vive voix à Fra Girolamo, elle n'avait aucun caractère officiel ; que, d'ailleurs, le pape voulait qu'on lui envoyât le coupable à Rome, et que, par conséquent, on n'avait pas fait ce qu'il exigeait. Ces difficultés empêchèrent de rien conclure ; la seigneurie revint à son projet primitif, et se borna à charger son ambassadeur d'apprendre au pape ce qu'on avait fait pour lui obéir, et d'excuser le gouvernement pour des retards inévitables. Quelques jours après, informée qu'Alexandre VI désirait recevoir une lettre officielle, la seigneurie s'empressa de satisfaire à ce désir.

CHAPITRE IV.

L'épreuve du feu. — Elle échoue une première fois à Prato, 1497. — Savonarole propose diverses épreuves judiciaires. — L'épreuve du feu proposée de nouveau (carême de 1498). — Tentatives de Saint-Marc pour arrêter cette affaire. — Bruit qu'elle fait dans Florence. Tergiversations et exigences de Savonarole —Engagement contracté devant la seigneurie. — Propositions à soutenir. — On nomme une commission pour régler toutes choses. — Préparatifs de l'épreuve. — Paroles de Savonarole à Saint-Marc.—Arrivée des mineurs et des dominicains. — Difficultés soulevées. — Tentatives de meurtre. — La pluie interrompt l'épreuve. — Retour de Savonarole à Saint-Marc. — Conduite et opinion de la seigneurie. — Mécontentement du peuple.

(Avril 1498.)

Toutes les fautes de Savonarole, inévitables dans une vie si agitée et si exposée, n'avaient pas empêché jusqu'alors son influence de résister aux attaques, et même de grandir par la persécution. La sincérité que ses ennemis, comme ses amis, avaient été forcés de reconnaître dans ses convictions et d'estimer dans sa conduite, avait fait une partie de sa force. Le moment était venu où, poussé malgré lui à des démarches sans autre issue que le ridicule ou la défaite, il se verrait obligé de dévier de la droite ligne, et descendrait par là même du piédestal où l'admiration publique l'avait placé.

L'année précédente, le P. Buonvicini, prêchant à Prato, avait pour rival, dans une autre église de cette ville, un certain Fra Francesco de Puglia, mineur observantin, qui jouissait d'une assez grande réputation d'hon-

nêteté. Ce dernier attaquait la doctrine et les actes de Savonarole avec une vivacité extrême. Un jour, il s'avança jusqu'à défier Fra Domenico : il lui proposa d'entrer avec lui dans le feu, pour faire voir, par cette épreuve, lequel des deux avait raison. Buonvicini accepta avec empressement, et l'on convint pour la troisième fête de Pâques ; mais la veille du jour fixé, le mineur s'excusa, sur un ordre qu'il venait de recevoir, d'être obligé de partir sur-le-champ, et, ajoute un biographe, il ne se laissa plus trouver.

Les curieux furent désappointés, et les dominicains triomphèrent. Les épreuves judiciaires avaient disparu de la vie civile, mais elles avaient trouvé un asile dans les couvents : saint Jean Gualbert, fondateur de l'abbaye et de l'ordre de Vallombreuse, était réputé avoir fait passer un de ses moines par le feu. Si l'on ne faisait guère plus d'épreuves, on en parlait toujours, et la foi crédule des fidèles ne trouvait rien d'impie ni de déraisonnable à admettre que, sur la réquisition du premier venu, Dieu pût faire des miracles. Par ruse ou par simplicité, les prêtres et les moines entretenaient le vulgaire dans cette croyance. Jérôme lui-même avait souvent tenu à ses auditeurs de pareils propos ; il avait raconté des histoires où la vérité ne s'était fait connaître que par le moyen d'une épreuve judiciaire. Souvent il s'était offert à entrer dans le feu, et, à mesure qu'il rencontrait plus d'obstacles, ses propositions prenaient une forme plus précise.

Si l'on en croit ses biographes, dans les premiers jours de l'année 1498, il aurait proposé de se rendre sur une hauteur avec ses adversaires, le saint sacrement ns les mains, et là, de prier Dieu avec ferveur d'enyer le feu du ciel sur ceux qui ne marcheraient pas

ns les voies de la vérité. Il aurait, en outre, demandé 'on informât le saint-siége de sa proposition; mais il se trouva personne qui voulût risquer l'épreuve. Un tre raconte que, vers le même temps, il écrivit au pe, au général de l'ordre des dominicains et aux mi- urs de Saint-François, trois lettres où il offrait de se ndre lui-même, avec la personne qu'il leur plairait désigner, devant un tombeau : « Celui des deux, di- it-il, qui ressuscitera un cadavre, sera reconnu digne le l'on croie à ses paroles et à sa doctrine. » Cet au- cieux défi eut le sort du précédent; mais les amis de rôme avaient tant de foi en sa puissance, que Pic de Mirandole le jeune, ayant appris de quoi il était ques- on, lui écrivit pour le prier très-sérieusement, s'il ulait ressusciter quelqu'un, de faire choix de son icle, et de le rendre aux lettres, qui pleuraient encore perte.

Le triple refus des franciscains, encore qu'il fût en soi rt raisonnable, ne l'était guère au point de vue où se açaient les deux ordres rivaux; aussi les dominicains Saint-Marc, et surtout le père Buonvicini, qui avait é mis personnellement en scène l'année précédente, qui prêchait, cette année-là, à Saint-Nicolas du Coco- iero, en triomphèrent-ils ouvertement. Poussés à bout craignant de perdre tout crédit auprès du peuple, les ineurs durent répondre aux railleries dont ils étaient objet : c'est pourquoi ils prirent les devants, et offrirent e faire enfin l'épreuve qu'ils semblaient avoir voulu iter. Fra Francesco de Puglia, qui prêchait à Sainte- roix de Florence, déclara donc qu'il entrerait volontiers ins le feu au péril de sa vie, pourvu que Savonarole oulût y entrer avec lui, et montrer par là s'il était vé- itablement prophète. Le bon Burlamacchi ajoute que

Fra Francesco était poussé par les Arrabbiati, qui ne voulaient point mener l'épreuve jusqu'au bout, mais profiter seulement, pour se défaire de Jérôme, des discussions auxquelles elle donnerait lieu. Il est certain, en effet, que c'était lui qu'on voulait perdre, ou du moins compromettre : le P. Buonvicini, provoqué l'année précédente à Prato, s'était cru naturellement désigné pour soutenir à travers les flammes la cause de Saint-Marc; le mineur reçut l'ordre de le récuser, et de n'accepter pour adversaire que Savonarole. Ce refus explique pourquoi les supérieurs de l'ordre avaient rappelé de Prato leur champion avant l'épreuve : ils sentaient bien que l'échec du disciple n'aurait rien prouvé contre le maître.

La congrégation de Saint-Marc ressentit une vive contrariété en apprenant qu'elle se trouvait de nouveau engagée dans cette affaire. Buonvicini fut gourmandé d'importance, et, comme on sentait bien le résultat que pouvait avoir sa folle témérité, on fit parler par-dessous main à frère François et à ses chefs pour les engager à retirer la proposition. Mais les craintes des dominicains étaient visibles, quoiqu'ils fissent bonne contenance; elles ne faisaient qu'augmenter chez les mineurs le désir d'aller jusqu'au bout. Ils insistèrent donc; ils firent tant de bruit que l'épreuve du feu devint bientôt l'unique affaire de Florence. On en parla, on en écrivit[1]; il y eut des discussions, des querelles sur les places publiques, et jusque dans les maisons. Pour éviter de graves désordres, la seigneurie évoqua l'affaire, et ce fut

1. Il existe à Florence trois lettres où Léonard Strozzi rend som-irement compte à un ami de ce qui se passait à ce sujet. On tro-a à l'appendice la partie de ces lettres qui présente quelque intérêt xv).

t elle que durent se régler tous les points en

principal était de savoir si Fra Hieronimo consen- à entrer lui-même dans le feu. Le P. Buonvicini t engagé sans son aveu, Savonarole pouvait refuser rter la peine de ses extravagances. Il commença par là, disant qu'il n'avait aucun démêlé avec le cateur de Sainte-Croix; que si celui-ci voulait en- lans le feu pour prouver que l'excommunication valable, il en était le maître; mais que, quant à n'avait pas besoin d'y entrer pour prouver qu'elle it aucune valeur, puisqu'il l'avait déjà démontré une foule de raisons, sans que personne lui eût ja- répondu. Mais on lui rappela combien de fois il dit dans ses sermons qu'il ne craindrait pas de voir ainsi la vérité de sa doctrine. S'il est vrai qu'un al d'armée ne doit pas s'exposer dans les escar- hes d'avant-garde, l'épreuve qu'on proposait n'était une escarmouche, puisqu'elle devait décider, une our toutes, entre les deux factions qui divisaient nce.

it sollicitait donc Savonarole de ne pas laisser à un la défense de sa cause. Il lui fallut répondre aux ocations incessantes de Fra Francesco; mais il ne qu'avec une invincible répugnance, et posa des tions qui rendaient son acceptation illusoire. Il dé- qu'il était prêt à entrer dans le feu, pourvu que les ambassadeurs de *tous* les princes chrétiens nt présents, y compris le légat du pape, et qu'on risât, s'il sortait intact du bûcher, à commencer ediatement la réforme de l'Église. Ces conditions it visiblement une fin de non-recevoir : il était n qu'on trouverait plus d'un ambassadeur disposé

à prendre parti pour le saint-siége; au pis-aller, eussent-ils su se mettre d'accord, comme ils ne pouvaient s'engager sans un ordre formel de leurs maîtres, on gagnait du temps, et c'était tout dans une telle affaire.

Il fallut donc, à la grande indignation des mineurs et des Arrabbiati, renoncer à voir Savonarole soutenir en personne ce qu'il avait avancé avec tant d'audace; mais comme le peuple, séduit par l'espérance d'un spectacle si curieux, demandait à grands cris *le miracle*, la seigneurie dut intervenir et exiger qu'on fît un autre arrangement. Un magistrat, Jean Canacci, croyant sans doute que c'était la peur du feu et de la mort qui causait tant d'hésitation, proposa, dans sa simplicité, de remplacer le bûcher par une cuve d'eau tiède, d'y plonger les deux champions, et de décider que celui qui en sortirait sans être mouillé serait déclaré vainqueur. Mais Savonarole voyait dans cette épreuve autre chose que la mort d'un homme; il se voyait ruiné dans son crédit, peut-être massacré avec tous ses religieux et ses principaux partisans; il craignait surtout de compromettre le succès d'une réforme qui était en si bonne voie. Ses prévisions étaient justes, mais trop tardives. Il aurait dû faire ces réflexions, lorsqu'il proposait si inconsidérément de passer lui-même dans le feu.

On convint, comme accord définitif, que Fra Francesco ne monterait sur le bûcher que dans le cas où le P. Savonarole se déciderait à y monter avec lui; Buonvicini et un convers des mineurs, Fra Giuliano Rondinelli, étaient chargés, en cas d'empêchement, de faire l'épreuve à leur place, ou, s'ils la faisaient eux-mêmes, de les accompagner au milieu des flammes. Dans cette convention, écrite et signée sous les yeux de la seigneurie par trois des champions, on ne trouve point l'enga-

nent de Jérôme, tant il était éloigné de vouloir se npromettre personnellement. Le P. Buonvicini s'obliuit à soutenir, en s'exposant au feu, les propositions vantes, qui résumaient la doctrine de son maître :

1° L'Église de Dieu a besoin d'être renouvelée ;

2° Elle sera flagellée ;

3° Elle sera renouvelée ;

4° Après les fléaux, Florence, comme l'Église, sera nouvelée et prospérera ;

5° Les infidèles se convertiront à la religion du Christ ;

6° Ces choses auront lieu de notre temps ;

7° L'excommunication portée récemment contre notre P. Fra Hieronimo est nulle ;

8° Ceux qui n'en tiennent aucun compte ne pèchent s[1].

Malgré ses répugnances, Savonarole dut céder. Ses lversaires voulaient l'épreuve pour le couvrir de con-

1. Mansi, dans ses annotations au procès (Baluze, t. IV, p. 529) étend montrer comment toutes ces propositions se sont vérifiées :

1° Alexandre VI prouve la nécessité d'une réforme de l'Église, en la oposant lui-même après la mort du duc de Candie, son fils (Voy. Rildi, ann. 1497).

2° L'Église fut flagellée par Luther, par Calvin, et au sac de Rome 1 1527.

3° Elle fut réformée par le cinquième concile de Latran et par celui : Trente.

4° Les fléaux de Florence sont dans toutes les histoires. Quant à la :ospérité de cette ville, Savonarole ne l'avait prédite qu'à la condition : faire pénitence.

5° Nous ne connaissons pas, dit Mansi, relativement à la conversion s infidèles, les secrets de Dieu. Cependant, dans un manuscrit dominicain de Lucques, on trouve qu'il y eut, en 1500, beaucoup de nversions dans les îles de l'Océan.

6° Cet article manque dans l'explication du savant évêque, et l'on mprend pourquoi.

7° Voyez, dit-il, l'apologie de Pic, et les arguments de Savonarole.

8° Conséquence naturelle de l'article précédent.

fusion; les indifférents la voulaient par curiosité; les amis, par conviction du succès. De toutes parts, des prêtres, des laïques venaient se faire inscrire à Saint-Marc pour entrer dans le feu, si le parti contraire trouvait des champions à leur opposer. La ville était en émoi : la seigneurie dut mettre fin à toutes les tergiversations, en décidant que l'épreuve aurait lieu. Mais elle était si loin d'être mal disposée pour les dominicains, qu'elle ne voulut rien faire, relativement à l'ordonnance et aux dispositions à prendre, sans les avoir consultés.

Elle commit ensuite à dix citoyens, pris en nombre égal dans les deux partis, le soin de régler contradictoirement les conditions, le jour et le lieu de l'épreuve, de faire tous les accords et de terminer tous les différends qui pourraient s'élever.

Cette commission fit choix d'abord du vendredi 6 avril; mais, forcée, pour des motifs peu connus, de différer d'un jour, elle renvoya au samedi 7, veille du dimanche des Rameaux. Elle fit dresser sur la place de la seigneurie un bûcher long de quarante brasses, au milieu duquel se trouvait un étroit sentier [1]. C'était par ce sentier que les adversaires devaient passer, lorsque les flammes l'auraient envahi. Savonarole avait obtenu de la seigneurie qu'au lieu de la *Ringhiera*, réservée aux deux ordres, on leur cédât la loge d'Orcagna, dite *Loggia de' Lanzi*, qui était moins découverte. Une cloison fut établie, et les dominicains firent élever un autel dans le compartiment qui leur était accordé. La garde de la place fut confiée au capitaine Giovacchino della Vecchia, à la tête de cinq cents soldats; mais la défiance était si générale, que cinq cents jeunes gens des Compagnacci vinrent

1. Ce sentier allait du toit des Pisans (la poste aux lettres actuelle) à la fontaine de l'Ammanato, qui n'existait pas dans ce temps-là.

en armes, sous les ordres de Dolfo Spini, pour soutenir les franciscains ; de son côté, Marcuccio Salviati amena trois cents *Frateschi*, ou partisans du frère, pour défendre Savonarole plus menacé.

Pendant que la foule se rangeait sur la place, Jérôme chantait à Saint-Marc une messe solennelle, donnait la communion à de nombreux fidèles, et leur adressait une courte instruction où l'on remarque les paroles suivantes :

« Autant que cela m'a été révélé, si l'épreuve se fait, la victoire est à nous, et Fra Domenico en sortira sain et sauf. Mais se fera-t-elle ou ne se fera-t-elle pas? Voilà ce que le Seigneur ne m'a pas révélé. Si vous me demandez ce que j'en pense, je dis, au moyen de mes lumières purement humaines, qu'il est plus probable qu'elle se fera. »

Ce doute sur un événement qui allait s'accomplir avant une heure est extrêmement singulier, et l'incertitude de l'avenir même le plus prochain, au point de vue philosophique, ne suffit pas pour l'expliquer. Ce sont les paroles d'un homme qui compte sur quelque *deus ex machina* pour brusquer le dénoûment et empêcher l'épreuve d'avoir lieu. La seigneurie, qui avait d'abord fixé le 6 avril, ajourna ensuite au 7 ; elle espérait sans doute, comme Léonard Strozzi nous l'apprend, qu'un bref arriverait de Rome pour défendre de passer outre, ou qu'il surviendrait quelque autre obstacle, car elle redoutait les suites de cette affaire. Savonarole dut partager cet espoir. Peut-être croyait-il encore que ce bref, probablement sollicité, arriverait à la dernière heure, et, dans tous les cas, il était résolu à susciter des embarras aux deux champions. Cette conjecture, très-vraisemblable après ce qui précède, se change en certi-

tude pour quiconque suit sans prévention les événements de cette mémorable journée.

Au moment où Jérôme terminait sa courte exhortation, il reçut l'ordre de se rendre sur la place. Les religieux de Saint-Marc, de Fiésole et de Prato se mirent processionnellement en marche, suivis d'une foule de Piagnoni qui avaient tous à la main la croix rouge, leur signe ordinaire de ralliement. Savonarole, revêtu de ses habits sacerdotaux, portait le saint sacrement. Lorsque la procession arriva sur la place, les franciscains s'y trouvaient déjà; ils s'y étaient rendus simplement, sans aucune pompe. Ils gardaient le silence, tandis que les dominicains et leurs amis chantaient des psaumes à tue-tête. En attendant le signal, Fra Domenico resta constamment agenouillé devant le saint sacrement, que Savonarole avait déposé sur l'autel; les franciscains se promenaient gravement dans la partie de la loge qui leur appartenait. Quant à Rondinelli et à Fra Francesco de Puglia, on ne les voyait point : le bruit courut qu'ils étaient en pourparler avec la seigneurie.

Alors commença une scène étrange, qui fit bien voir qu'on avait des deux côtés un égal désir d'éviter la redoutable épreuve.

La seigneurie venait d'envoyer des messagers aux deux parties, pour les inviter à se rendre au bûcher et à faire l'épreuve sans plus tarder. Buonvicini et Rondinelli, qui ne faisaient que d'arriver, répondirent qu'ils étaient prêts, mais les mineurs s'étant aperçus que le prieur de Fiésole s'apprêtait à entrer dans le feu revêtu des ornements sacerdotaux, s'y opposèrent formellement sous prétexte que ces habits pouvaient être enchantés.

C'était là sans doute une puérile exigence ; mais Fra Domenico l'avait pour ainsi dire justifiée d'avance : il

ait engagé spontanément à se dépouiller de ses habits la place. Croyant lui-même à la magie, il craignait s doute qu'on ne l'accusât d'y avoir recours. Pour si ı, Savonarole n'osa pas encourir le reproche de recu-; il proposa que le P. Buonvicini changeât d'habits c un de ses frères de Saint-Marc, et cela fut accepté ıs difficulté.

'ra Domenico se rendit à cet effet dans une des salles palais. Les mineurs qui l'y avaient accompagné exi-'ent qu'il se mît complétement nu, afin de s'assurer on n'avait eu recours à aucune incantation. Au retour, avait tant de peur que Savonarole n'enchantât son égué, qu'il fut placé entre deux mineurs qui ne le ittèrent plus.

Le temps qu'il avait fallu pour cette opération avait rû fort long à la multitude impatiente, qui n'était s dans le secret. On se perdait en conjectures sur la ıse du retard, et le tort en retombait sur Jérôme, déjà butte aux soupçons populaires, à cause du refus 'il avait fait d'entrer lui-même dans le feu.

Cette difficulté aplanie, on en souleva une autre. Les ınciscains s'aperçurent que le P. Buonvicini portait à main la petite croix rouge des Piagnoni, et qu'il ne ulait pas la quitter pour entrer dans le feu. Ils protes-rent aussitôt contre cette profanation. Savonarole céda ıcore mais cette fois d'une manière dérisoire. Il invita, ı effet, Fra Domenico à laisser le crucifix et à prendre ıtre ses mains le saint sacrement déposé sur l'autel. A ·tte proposition, une grande clameur s'éleva parmi les anciscains; ils firent part à ceux qui les entouraient ; la difficulté nouvelle, disant aux simples que c'était ı horrible sacrilége, et aux gens sensés que si l'hostie ·ûlait, comme cela était probable, il en résulterait un

grand scandale. On essaya inutilement de faire revenir Fra Girolamo sur sa résolution : les imprécations mêmes de la foule, qui le rendait responsable des retards, de l'épreuve manquée et du scandale, ne purent l'ébranler : il avait été révélé à Fra Silvestro Maruffi, dit Burlamacchi, que le P. Buonvicini ne devait, dans aucun cas, entrer dans le feu sans le saint sacrement.

Ce qu'il y avait de spontané dans une vision qui venait si à propos, on ne saurait le dire; mais Savonarole s'y rattacha comme à une dernière planche de salut, et rien ne put le décider à céder sur ce point. Par là apparaît clairement son intention de faire manquer l'épreuve. S'il croyait à la possibilité d'un miracle en faveur de sa doctrine, qu'était-il besoin de porter une hostie consacrée dans les flammes? Si elle devait être, pour ainsi dire, un talisman aux mains de Fra Domenico, Rondinelli n'aurait donc eu qu'à en prendre une autre pour en neutraliser l'effet. Et si Dieu, parmi deux moines porteurs du sacrement de l'autel, savait choisir le sien, qu'y aurait-il eu de changé en retranchant la partie semblable des deux termes de l'équation?

Ainsi, même de la version des dominicains, rapportée par Burlamacchi, ressort la mauvaise volonté de Savonarole; il n'est pas besoin d'admettre le récit des mineurs, qui ne ferait que la rendre plus apparente. Selon eux, les pères de Saint-Marc voulurent que Fra Domenico entrât dans le feu avec le crucifix, ce qui lui fut accordé; puis, avec la chasuble, ce qui lui fut encore accordé; enfin, avec le saint sacrement, ce qui lui fut refusé, parce qu'on ne pouvait autoriser une telle nouveauté sans l'agrément du pape. S'il fallait les en croire, à chaque difficulté nouvelle, Fra Domenico conférait longuement

c son supérieur, ce qui augmentait l'impatience et 'itation populaires.

ntre ces deux récits contradictoires, l'autorité de nnête Nardi doit faire pencher pour le premier. Il se une assez large part à Savonarole dans les décep-s de cette journée, qui allait se terminer d'une ma-'e si imprévue.

es discussions s'élevèrent sur tous les points de la :e. A la faveur du désordre qu'elles produisirent, 'o Spini s'avança à la tête de quelques-uns des siens, it tous ses efforts pour parvenir jusqu'à Savonarole ; tuer. Mais ce mouvement n'échappa point à Mar-:io Salviati, qui, s'étant avancé vers les Compagnacci, a sur le pavé une ligne avec la pointe de son épée, éclara à leur chef que, s'il la dépassait, il saurait l'en ; repentir. Cette menace d'un homme bien connu r son énergie empêcha le meurtre que Dolfo médi- On ne sait cependant comment tout cela aurait fini, ne forte pluie, qui survint tout à coup, n'eût donné 'en aux deux ordres, fort embarrassés de leur rôle, ire que Dieu ne permettait pas l'épreuve; aux sei-urs de congédier tout le monde, et aux Piagnoni de endre que ce dénoûment était fort heureux, parce s'il y avait eu un miracle, les Arrabbiati n'auraient manqué de dire que c'était le diable qui l'avait fait.

:tte pluie explique l'entêtement des deux partis s leurs prétentions réciproques. Savonarole risquait e de son plus fidèle ami, la sienne peut-être, et cer-ement son honneur et son crédit. Les franciscains, ns exposés, n'étaient pourtant pas fort désireux de ; l'épreuve : s'ils ne croyaient pas que Fra Girolamo fût :tu d'un caractère divin, c'était plutôt un doute dans esprit qu'une conviction bien arrêtée ; ils avaient foi

dans la possibilité des miracles et, à défaut des miracles, dans la magie ; ils craignaient donc que, par l'intervention de Dieu ou par quelque art diabolique, le résultat ne tournât contre eux; ils craignaient peut-être, au moment décisif, une défaillance de leur champion, homme faible et nul, qu'ils avaient pris n'en ayant pas trouvé d'autre, et qui montrait peu de zèle et d'empressement à courir à la mort. En voyant passer au-dessus de leur tête de gros nuages noirs et près d'éclater (car si subite qu'ait été la pluie ce jour-là, le ciel avait dû se couvrir au moins une heure avant), les deux partis crurent avoir trouvé un moyen de sortir d'embarras. De là leur obstination. Les franciscains s'entêtèrent à ne pas vouloir que Buonvicini entrât dans le feu avec le saint sacrement. Ce fut une grande maladresse de leur part, s'ils se proposaient d'aller jusqu'au bout; car selon toute apparence, l'hostie devait brûler et le scandale retomber sur l'auteur du sacrilége. Les dominicains voulurent absolument munir leur champion de ce préservatif, comme s'ils ne se croyaient plus certains, à l'heure décisive, de cet appui céleste dont il s'étaient vantés si souvent.

Lorsque la seigneurie eut envoyé aux religieux l'ordre de se retirer, les franciscains partirent sans bruit, comme ils étaient venus, et se contentèrent de chanter un *Te Deum* à Sainte-Croix : ils s'attribuaient sans doute l'honneur de la journée. Savonarole, qui voyait les Compagnacci armés en plus grand nombre que ses défenseurs, et qui ne se faisait pas illusion sur les dispositions de la foule, fit demander une garde aux seigneurs pour le préserver de toute attaque pendant le trajet. On lui envoya d'abord deux massiers ; mais comme il jugea cette protection insuffisante, on lui donna le capitaine de la place avec ses soldats. Il s'achemina ainsi, au cen-

e cette troupe, ayant à ses côtés les capitaines Gio-
aino et Salviati. La foule le poursuivit de loin de ses
'écations et de ses menaces. « Le saint sacrement le
erva seul, dit Nardi, des coups qu'on lui vou-
porter. » Arrivé au couvent, il monta en chaire et
ne exposition *fidèle*, s'il faut en croire Burlamacchi,
événements de la journée; il donna de bons conseils
; auditeurs, et, après avoir chanté quelques laudes,
congédia.

est impossible de voir dans la conduite de la sei-
irie la moindre malveillance. Au lieu de trancher,
me elle en avait le droit, les difficultés qui s'étaient
ées, elle préfère observer une neutralité complète.
lorsque Savonarole lui demande assistance, elle
onne toute la force armée dont elle pouvait disposer.
rtant c'était lui, dans l'opinion du gouvernement,
était cause du désappointement populaire. Quoique
rieurs se fussent abstenus de manifester leur pensée,
e crurent pas devoir la cacher à leurs ambassadeurs,
s les informèrent que *Savonarole avait refusé d'en-
dans le feu*. Ils n'en eurent que plus de mérite, puis-
telle était leur opinion, d'avoir su garder la neutra-

: peuple usa de moins de réserve. Il partageait la
ière de voir de la seigneurie, et beaucoup de
ants perdirent leurs illusions. On ne comprenait pas
Savonarole eût refusé de faire lui-même l'épreuve;
omprenait encore moins son insistance pour le saint
ement. Sûr, comme il disait l'être, que sa doctrine
vraie, il aurait dû se soumettre à toutes les exigen-
de ses adversaires. Ceux-ci eussent-ils reculé au
ier moment, qui empêchait, disait-on, Savonarole
ire l'épreuve à lui seul, et de fermer ainsi la bouche

à ses détracteurs ? Il n'était pas besoin, à tout prend que Rondinelli, un pauvre convers, pérît dans les fla mes, pour que Fra Girolamo prouvât par un miracle bonté de sa cause.

Sans doute les franciscains eurent aussi leur part ridicule ; mais la passion de la foule les dégagea de to responsabilité. Savonarole portait la peine de sa reno mée et de la foi aveugle que tant d'hommes avaient e en lui. Il ne fut pas pour cela une victime : le résul fut tel qu'on devait l'attendre, et il eut lui-même le m rite de le pressentir. Que l'épreuve eût lieu, les de champions étaient brûlés, selon toute apparence, ce q ne prouvait rien contre les mineurs, mais beauco contre les dominicains. Qu'elle n'eût pas lieu, il ét clair qu'on accuserait d'une reculade celui qui avait plus à prouver. La pluie vient à tomber ? Pourquoi, p moins d'obstination, ne l'avoir pas prévenue ? Pourqu ne pas recommencer l'épreuve le lendemain ? Rien tout cela n'échappa à la clairvoyance de Jérôme ; mai pris entre ses amis et ses ennemis également impatient il ne put leur opposer les seules raisons péremptoir contre une telle folie, car il les avait infirmées d'avance e proposant, à plusieurs reprises, de passer lui-même a milieu des flammes. Proposition insensée, qui avait fai écrire à l'un des biographes cette réflexion également à la charge des deux partis : « Que lorsque les vrais serviteurs du Christ ont voulu prouver la vérité des maximes évangéliques, ils n'ont pas imaginé le frivole expédient de changer d'habits ou la téméraire idée de tenter Dieu. »

CHAPITRE V.

avonarole, 8 avril. — Scandale au Dôme. — Siége de Saint- — Procession à l'intérieur du couvent. — La Seigneurie en- ıx laïques l'ordre de le quitter.—Dépôt d'armes à Saint-Marc. assinat de François Valori. — La foule à Saint-Marc. — Nou- t de la seigneurie. — Combat dans l'église. — Nouvelle inva- t emprisonnement des derniers assaillants. — Arrivée du ne de la seigneurie.—Savonarole se retire dans la bibliothèque. ndat d'amener contre Savonarole.—Trahison de Fra Malatesta ıoro. — Adieux de Savonarole à ses frères. — Il se rend à la urie. — Il est insulté dans le trajet. — Captivité de Buonvi- le Maruffi, d'Albert Savonarole.

(Avril 1498.)

que les amis de Savonarole virent l'effet de cette e sur la population florentine, ils s'assemblèrent viser. Les plus hardis étaient d'avis de ne pas at- une attaque inévitable et de prendre eux-mêmes ive. Mais François Valori ne voulut pas qu'on cuser les partisans de l'État populaire d'être des s de troubles; il conseilla de se tenir prêts à tout ıent, mais de ne pas mettre le tort du côté des ni, et il fit prévaloir son opinion. Luc degli Al- qui avait proposé de prendre les armes, déclara ıent qu'attendre, c'était la ruine du parti et la e tous; qu'en de telles conjonctures chacun devait à son salut, et que, puisqu'on le contraignait à on, il quittait Florence sans plus tarder. Il partit, t, pour une de ses terres, avec quelques amis, et en état de défense. Cette désertion fut le signal

de bien d'autres, et ainsi les Piagnoni se virent décimés au moment où ils auraient eu le plus besoin de toutes leurs forces.

Mais un résultat plus funeste encore de la journée du 7, fut de faire pencher la balance, au sein de la seigneurie, du côté des ennemis de Savonarole. Ceux qui l'avaient jusque-là soutenu avec assez de succès pour obtenir de leurs collègues une neutralité bienveillante, se virent fermer la bouche par des événements qu'ils n'auraient jamais prévus. Le lendemain, lorsque les prieurs s'assemblèrent, ils reconnurent à l'unanimité que l'exaspération où était le peuple rendait un plus long séjour de Jérôme à Florence dangereux pour lui-même et pour la paix de la cité. C'est pourquoi ils portèrent un décret qui donnait douze heures au vicaire général de Saint-Marc pour quitter le territoire de la république, et défendait à tous les religieux de sa communauté de paraître dans la chaire. Mais c'était trop peu pour apaiser les passions soulevées; le décret, d'ailleurs, ne put être exécuté.

Depuis qu'il avait été forcé de quitter la cathédrale, Savonarole avait chargé Fra Mariano degli Ughi, de Saint-Marc, d'y prêcher à sa place. De leur côté, les Compagnacci avaient formé un complot pour empêcher ce religieux d'accomplir sa mission, et ils furent charmés que l'ordre de la seigneurie donnât à leurs violences les dehors de la légalité. Ils se rendirent à Sainte-Marie-de-la-Fleur, sous la conduite d'un certain Antonio Alamanni, qui s'était fait leur chef pour cette belle expédition. Ce jeune homme monta sur un banc et invita l'assistance à se retirer, attendu que le sermon n'aurait pas lieu. Un Piagnone essaya de protester : il fut entouré, menacé, maltraité et chassé de l'église. Les Compa-

:i en sortirent eux-mêmes aux cris de : *Aux armes!*
:nt-Marc !

ronarole était au couvent. Il y avait prononcé, le
ı même, un lamentable discours, où il parlait avec
ıation de sa fin prochaine à ses fidèles auditeurs.
re d'exil lui étant parvenu, il se disposait à obéir.
la ville était déjà soulevée ; des amis lui représen-
t que sortir en ce moment, c'était courir à une
certaine, et ils le retinrent malgré lui. Cette dés-
sance, dont les vrais motifs et les vrais auteurs ne
t pas immédiatement connus, détermina la nou-
majorité de la seigneurie à charger les Compa-
:i de s'emparer de Saint-Marc et de lui amener Fra
ımo prisonnier. Depuis que l'influence des Pia-
i ne maintenait plus l'équilibre, et il n'y avait pas
'e douze heures, la balance penchait visiblement
té de l'iniquité.

se rendant à Saint-Marc pour accomplir leur mis-
les Compagnacci donnèrent la mesure de la modé-
ı qu'ils y mettraient par le massacre de deux Pia-
inoffensifs. Les plus hardis entrèrent dans l'église,
s vêpres n'étaient pas encore finies, et commen-
t à insulter ceux qui s'y trouvaient. On parvint
ıdant, non sans peine, à les mettre dehors et à fer-
lės portes, sans prendre le temps de faire sortir
ɜ les femmes et les enfants. Aussitôt les Arrabbiati
le siége du couvent.

milieu de tant de désordre, Savonarole, fidèle à
oût pour les manifestations pompeuses, se revêtit
ements sacerdotaux, prit les reliques des saints, et,
ıpagné des religieux et des laïques, fit une pro-
n solennelle à travers les cloîtres et les corridors ;
l revint dans l'église se placer en adoration devant

le saint sacrement. Pendant que les plus dévots adoraient avec lui, les plus actifs proposaient de sonner les cloches pour appeler au secours les Piagnoni du dehors; d'autres voulaient engager la bataille : François Valori, qui était présent, leur conseilla de différer encore.

Sur ces entrefaites, la seigneurie envoie l'ordre à tous les laïques qui se trouveraient dans le couvent de l'évacuer au plus tôt. Un grand nombre se retirèrent, charmés d'être hors d'une mêlée qui pouvait devenir grave. Quelques-uns sortirent avec Valori par une porte de derrière, pour rallier les Piagnoni et dissiper la foule toujours croissante des ennemis. Les plus acharnés demeurèrent, décidés à suivre le conseil du P. Buonvicini, qui leur avait jeté cette parole peu évangélique : *Défendez-vous !*

Saint-Marc était effectivement en état de défense. Depuis quelque temps, on prévoyait un coup de main des Compagnacci, et, pour s'en garantir, on avait apporté en secret au couvent une assez grande quantité d'armes et même de canons[1]. Cette précaution, si nécessaire qu'elle pût être, montre combien une lutte de tous les jours avait fait oublier aux dominicains les devoirs de vrai religieux. Il est clair qu'on n'avait pu introduire de l'artillerie sans l'autorisation du vicaire général. Si le cœur lui manqua au moment décisif, ou si une inspiration plus chrétienne vint l'éclairer; si enfin il interdit à ses frères une lutte à main armée, il ne saurait pour cela être dégagé de toute responsabilité. On ne

1. Ces armes paraissent avoir été réunies à Saint-Marc environ huit jours avant l'épreuve du feu. Voy. à l'appendice (nº XVI) la déposition de Nicholaio le bonnetier. Il déclare les avoir portées à Saint-Marc quinze jours avant Pâques, or l'épreuve eut lieu le samedi d'avant les Rameaux.

it exiger que des hommes depuis si longtemps
; demeurassent en prières lorsque la mort était
ır tête et qu'ils se sentaient en état de la repousser.
e défendirent avec l'énergie du désespoir : l'assaut
depuis longtemps, et les portes de l'église et du
ıt tenaient toujours. Le désastre des Piagnoni
ença par un crime horrible. La seigneurie avait
ś à François Valori l'ordre de comparaître devant
e grand citoyen allait partir pour le palais, lors-
it sa maison subitement attaquée, pillée, ruinée;
ıme tuée au moment qu'elle demandait grâce ; son
, encore enfant, étouffé sans pitié ; lui-même, saisi
ıment, fut conduit vers la seigneurie. En chemin,
ɔreuve d'outrages, on lui crache à la figure; enfin,
e on n'avait rien à lui reprocher, et que les ma-
:s ne pouvaient moins faire que de le remettre
ərté, ses plus cruels ennemis, Vincent Ridolfi
Tornabuoni, profitant du tumulte, le massacrè-
ɹa foule des Arrabbiati s'enivre à la vue du sang ;
ɔurt de là saccager la maison d'André Cambini.
n eût fait autant de celle de Jean-Baptiste Ridolfi
Pagolantonio Soderini, Piagnoni influents, si la
urie, honteuse de tant d'excès, n'eût fait garder à
l'habitation de ces citoyens.
és du pillage par les tardives précautions du gou-
nent, les Arrabbiati accoururent à Saint-Marc dans
r de s'y dédommager. En ce moment-là un nou-
décret, qui menaçait de la potence ceux qui n'a-
pas encore abandonné l'asile des dominicains,
de priver cette pieuse maison de presque tous
ıui étaient restés pour la défendre. Les nouveaux
sseurs trouvèrent ceux qui les avaient précédés en
le mettre le feu aux portes et de les enfoncer.

Bientôt les uns et les autres pénétrèrent dans l'églis
Là, pendant que Savonarole et plusieurs de ses frère
prosternés devant l'autel, chantaient les louanges d
Dieu, seize environ des plus ardents, joints aux rar
laïques qui avaient méprisé les ordres de la seigneuri
combattirent avec une ardeur sans égale. Ils avaient
leur tête Fra Benedetto de Florence, peintre en mini
ture, vrai héros sous le froc, digne de figurer dans H
mère; Baldo Inghirami, docteur ès lois, et Franç
Davanzati. Ces pâles figures de moines qu'éclairait
peine la blafarde lueur des cierges, et que les plis de
bure rendaient plus sinistres encore, épouvantaient l
assaillants. Au mélange des hymnes sacrées et des i
précations profanes, au bruit des arquebuses déch
gées, aux cris des blessés et des mourants, on se ser
cru en enfer.

Tout à coup de lointaines clameurs se font entend
Ce sont de nouvelles bandes, dont Fra Benedetto,
combattant devenu plus tard historien, porte le nomb
à huit cents personnes. Ils venaient moins se mêler
la lutte que profiter de la victoire, piller et saccager l
couvent. Pleins d'impatience, ils n'avaient pu attend
que les portes fussent enfoncées; ils s'étaient rendus
la très-sainte Annonciate; ils avaient passé de là d
les bâtiments de la Sapience annexés à Saint-Marc,
après les avoir saccagés, ils venaient de pénétrer dans
couvent par le souterrain qui y conduisait. Leur premi
soin fut de s'attabler au réfectoire et de manger la nou
riture préparée pour les frères; puis ils se dirigèr
vers l'église, en poussant de grands cris. Savonar
leur fit ouvrir la porte qui conduit de la sacristie d
le chœur. A la vue de ces moines enveloppés de leur
habits blancs et noirs, chacun une torche à la main,

emblables plutôt à des fantômes qu'à des hommes, les oyeux assaillants, dit Burlamacchi, tombèrent la face contre terre. On put alors les dépouiller de leurs armes; on les enferma dans le clocher, une croix rouge à la main, et on les contraignit de crier: *Vive Jésus-Christ!*

La lutte continuait dans l'église. Quelques frères, pour être prêts à tout événement, avaient attaché des pertuisanes aux cierges qu'ils tenaient à la main. Rudement frappés avec ces armes qui n'inspiraient pas la terreur, les Arrabbiati devaient croire à l'intervention des anges en faveur de leurs ennemis. Il y eut un assez grand nombre de morts et de blessés. Pierre Delfino porte le nombre des uns à six, deux religieux et quatre laïques, celui des autres à quarante.

Enfin, un de ceux qui étaient enfermés sonna la cloche à dessein ou par mégarde. La seigneurie craignit quelque chose de nouveau, et envoya sur la place Saint-Marc le capitaine Giovacchino, avec ordre d'y braquer l'artillerie. Cette intervention de l'autorité mit fin au combat. Savonarole voulait partager le sort de ses amis; il pensait, avec le poëte, que

Cader tra' buoni è pur di lode degno;

c'est pourquoi il était resté dans l'église tant que la lutte avait duré. Quand il vit qu'il n'y avait plus d'espoir de triompher ni de mourir, au moins sur-le-champ, il se joignit à ses frères, prit le saint sacrement dans ses mains, et, suivi de toute la communauté, se retira processionnellement dans la petite salle de la bibliothèque, appelée *Libreria Greca*, où quelques amis leur apportèrent de quoi apaiser leur faim.

Pendant ce temps, la seigneurie, voulant atteindre les laïques que la crainte de la mort n'avait pas éloi-

gnés de Saint-Marc, leur fit annoncer que s'ils ne se retiraient aussitôt, leurs biens seraient confisqués. Personne ne résista à cette menace, et le couvent fut abandonné. Presque au même instant on vit arriver des commissaires qui portaient aux religieux de Saint-Marc l'ordre de livrer les PP. Savonarole, Buonvicini et Maruffi, et qui promettaient, au nom du gouvernement, grâce entière pour toute la communauté. Jérôme consulta ses frères pour savoir s'il devait obéir; mais l'un d'eux ayant demandé aux délégués s'ils avaient une commission écrite, la réponse de ceux-ci fut négative. Aussi furent-ils obligés de se retirer; car, de peur d'un piége, les religieux, restés fidèles au malheur, ne voulurent pas laisser partir leur maître et leurs amis.

Il y avait encore un moyen, au rapport d'un témoin oculaire, de sauver Savonarole; mais Fra Malatesta Sacromoro, jusque-là très-dévoué à Jérôme, s'opposa à ce que le couvent courût pour lui de nouveaux dangers. Dans les tempêtes, disait-il, le pasteur doit exposer sa vie pour ses brebis. A ces mots, le vicaire général déclara qu'il était prêt à se livrer: c'était pour lui désormais un point d'honneur. Fra Benedetto, qui nous révèle ce fait, flétrit avec énergie la conduite du traître qui est à ses yeux la cause de tout ce qui devait suivre et qu'il regarde comme trois fois plus coupable que Judas, puisque, « grâce à lui, trois Jésus furent pris en deux jours. »

Les commissaires revinrent bientôt, porteurs, cette fois, d'un ordre écrit qui contenait la promesse de renvoyer libres à Saint-Marc Savonarole et ses compagnons après leur interrogatoire. Déterminé à obéir, Jérôme demanda la permission de prendre auparavant congé de ses frères, car il ne se faisait pas illusion sur la valeur

de ces belles promesses de liberté. Il prononça un discours en latin où il exhortait ses disciples à persévérer dans le bien; il ajouta qu'il serait heureux de mourir pour son troupeau, et rappela l'ingratitude de Florence envers tous ceux qui s'étaient dévoués pour elle. Quand il eut cessé de parler, il reçut la communion, et donna quelques conseils pour l'administration du couvent avec une douceur et une humilité, dit Burlamacchi, qui faisaient venir les larmes aux yeux. Enfin, il sortit accompagné de Fra Domenico et des commissaires de la Seigneurie. Silvestre s'était caché dans le combat, et l'on ne put de suite le retrouver.

Quand les deux prisonniers parurent sur la place Saint-Marc, les mains liées derrière le dos, une foule immense se rua sur eux, malgré l'escorte destinée à les protéger. Elle poussait des cris de joie, elle lançait des pierres à ces malheureux et les voulait mettre en pièces. Pour empêcher que les projectiles ne les atteignissent, les gardes furent obligés de croiser les piques sur leur tête menacée et de les abriter ainsi sous une espèce de toit; mais ils eurent beau se multiplier, ils ne purent empêcher ces forcenés de s'acharner sur des ennemis vaincus. L'un, frappant Fra Girolamo par derrière, s'écriait triomphalement: *Prophétise qui t'a frappé;* un autre lui tordait les doigts, qu'il avait fort délicats, et lui arrachait un cri de douleur; un troisième lui donnait un indigne coup de pied, et disait grossièrement que là où le coup avait porté résidait l'esprit de prophétie[1]. Ces insultes poursuivirent les deux prisonniers jusque sur les degrés du palais.

Pendant ce temps, les religieux de Saint-Marc, pour

1. «Dicendo : egli ha la profezia nel forame. » Burlamacchi, p. 179.

faire diversion à une douleur qui ne devait pas être durable, au moins chez le plus grand nombre, pansaient les blessés et ensevelissaient les morts étendus sur le pavé de l'église. Quand Silvestre n'entendit plus aucun bruit, il sortit de sa cachette. Le traître Malatesta compléta son œuvre de perfidie en livrant ce malheureux. Il prit pour prétexte qu'il fallait bien obéir à la seigneurie et ne pas laisser mettre le feu au couvent, ce dont le gouvernement menaçait les dominicains, s'ils ne lui remettaient pas le troisième accusé. Enfin, l'on incarcéra jusqu'au médecin Albert Savonarole, qui habitait Ferrare, mais qui se trouvait pour lors à Florence, où il était venu voir son frère. Il ne tarda pas, du reste, à être remis en liberté.

Ainsi finit cette journée mémorable où Savonarole, revenu aux sentiments d'un religieux, rachète par une dignité et une résignation constantes toutes les fautes qu'il avait pu commettre. Insulté par ceux qui l'encensaient naguère, il n'inspire plus qu'intérêt et pitié. Tel est le sentiment qu'éprouve l'impartiale postérité en lisant sa tragique histoire. Mais Jérôme avait soulevé comme à plaisir des passions trop ardentes et trop implacables, pour qu'il suffît de sa volonté, quand il était puissant, et de l'équité naturelle, après sa chute, pour les apaiser.

CHAPITRE VI.

cès de Savonarole et de ses amis. — Incarcération des principaux 'iagnoni. — Destitution des magistrats de ce parti. — Commission ıommée pour instruire le procès. — Brefs du pape. — Interrogaoire de Savonarole. — Falsification du procès. — Stupéfaction des Piagnoni. — Savonarole refuse de signer le procès-verbal de ses ıveux. — Condamnation de ses principaux partisans. — Rappel des exilés. — Coup d'État et nomination de la nouvelle seigneurie. — Lettre des religieux de Saint-Marc au pape. — La seigneurie leur prête son appui.

(Avril et mai 1498.)

Le lendemain, 9 avril, les prisonniers furent conduits ›vant la seigneurie et sommés de déclarer catégoriqueıent si ce qu'ils avaient prédit venait de Dieu. Savona›le affirma qu'il était inspiré et qu'il avait des lumières ırnaturelles; mais on voulait des aveux, et, pour le unir de n'avoir pas répondu à l'attente de ses ennemis, s magistrats ne craignirent pas de manquer à leur ırole en le retenant sous les verrous, ainsi que son ›mpagnon. Pour suppléer à un silence si obstiné, on t arrêter les principaux Piagnoni afin de les faire par'r. André Cambini, qui avait longtemps servi d'interıédiaire entre François Valori et Fra Girolamo; Pierre inozzi, François Davanzati, Lionel Boni, d'autres enɔre furent écroués à la prison du Bargello. Un grand ombre, saisis d'une juste frayeur, s'exilèrent: parmi ux, Pagolantonio Soderini et Jean-Baptiste Ridolfi, u'on fit chercher inutilement. Les dominicains furent ›nsignés à Saint-Marc, et défense fut faite aux laïques

de les y aller voir. Enfin, pour mieux marquer leur abaissement et leur défaite, on donna, comme gage du triomphe, leur principale cloche aux mineurs de Saint-François.

Pour se faire pardonner ce qu'il y avait de rigoureux dans les mesures qu'elle avait prises et d'illégal dans celles qu'elle allait prendre, la seigneurie ordonna que tout le fruit du pillage fût restitué immédiatement; puis elle s'occupa, sans plus tarder, de se débarrasser de ceux qui faisaient obstacle à ses desseins, et de les remplacer par des instruments plus dociles. Aux Dix de balie et au tribunal des Huit, qui étaient favorables à Savonarole, furent substitués d'autres magistrats pris parmi les vainqueurs. Cent citoyens furent assemblés et consultés pour savoir quelle direction l'on donnerait au procès. Quelques-uns proposèrent d'envoyer Jérôme au pape, mais la majorité ne se rangea pas à cet avis, sous prétexte que les prisonniers, étant excommuniés, ne relevaient plus de l'autorité ecclésiastique. Lorsqu'il eut été décidé qu'on les jugerait à Florence, les prieurs nommèrent, pour instruire l'affaire, une commission de seize membres, auxquels il fallut bientôt, sur l'ordre du pape, adjoindre deux chanoines.

Alexandre VI, en effet, n'avait pas tardé à être informé de ces heureux événements. Dès le 8, la seigneurie les lui avait fait connaître par ses ambassadeurs, par l'archevêque de Florence, Rinaldo Orsini, qui résidait à Rome, et peut-être par une lettre adressée à lui-même. Dans ces dépêches, elle tirait vanité de l'ordre qui avait régné dans la ville aussitôt après l'incarcération de Savonarole, comme si c'etait une grande garantie de sécurité et d'avenir qu'un parti écrasé la veille ne remuât pas le lendemain.

Transporté de joie, le saint-père n'écrivit pas moins
; quatre brefs pour féliciter et remercier tous ceux
ui avaient coopéré à cette importance capture. Par le
remier, après les compliments de rigueur, il faisait de
randes promesses à la seigneurie, si elle voulait, lors-
ue Savonarole aurait été interrogé comme il convenait
ux intérêts de la république, le lui envoyer à la fron-
ière, où il le ferait prendre. Par le second, il donnait
u vicaire général de l'archevêque et au chapitre de la
athédrale le pouvoir d'absoudre quiconque aurait pé-
hé le jour des Rameaux, dans l'attaque du couvent,
ût-on commis un homicide; de publier un jubilé à
lorence pour racheter la ville des condamnations pro-
oncées contre elle, avec une indulgence plénière et le
roit de faire rentrer dans le giron de l'Église tous les
Piagnoni qui abjureraient leurs erreurs. Le troisième
et le quatrième, adressés, l'un à tous les franciscains,
l'autre à Fra Francesco de Puglia, n'avaient d'autre but
que de les complimenter sur leur zèle et leur succès. Il
n'y avait dans ces lettres aucune parole de miséricorde
pour les morts et les vaincus : la joie de ce pape était
aussi impitoyable que sa colère.

Cependant la seigneurie n'avait pas attendu la réponse
le Rome pour continuer le procès. Son parti était pris.
Dès le 9 avril, elle soumit les prisonniers à de fréquents
nterrogatoires. Les réponses de Savonarole furent loin
'être satisfaisantes. Par dédain ou par embarras, peut-
tre même afin de ne pas fournir des armes contre lui,
s'enveloppa, dans ses réponses, d'une obscurité cal-
ulée, qui irrita ses juges plus que n'auraient fait de for-
nelles dénégations. C'est pourquoi, après l'avoir inutile-
nent menacé, on finit par l'appliquer à la question.
es apologistes font grand bruit de ce supplice. Pic

raconte qu'on lui passait des cordes sous les aisselles qu'on le laissait ensuite retomber, sans qu'il pût cep dant prendre terre, afin de lui disloquer les épau il parle de charbons ardents qu'on lui aurait approc des pieds.

Il est difficile de savoir ce qu'il y a de vrai dans détails; mais on est porté à croire que les tourm dont il s'agit (*tratti di corda* ou *di fune*) n'étaient bien terribles, puisque Jérôme, au temps de sa p sance, proposait de les infliger aux joueurs obstinés les regardait comme un châtiment moins grave qu prison[1]. Que si, les connaissant très-graves, il vo les infliger pour des fautes légères, est-il à plai d'avoir subi la peine du talion?

Tous les jours suivants, jusqu'au 19, à la rés du 10, on continua les interrogatoires, et Savonarol mis plusieurs fois à la question. L'extrême délica de son tempérament le rendait plus sensible que autre à la douleur physique, et plus faible devant Aussi, pour être délivré plus vite, avoua-t-il chaque ce qu'on voulut. Mais à peine l'avait-on déposé à t et remis dans sa prison, qu'il protestait contre ses clarations, et disait à ses juges de ne tenir pour aucun des aveux que la souffrance lui arrachait[2]. (

1. Il demandait, en effet, que ceux qui tiennent aux femm propos libres, fussent condamnés, la première fois, à quelques de question, et la seconde, à la prison.

2. Quoique ces faits soient avérés, la seigneurie osa dire dans sa du 21 avril au pape, en lui rendant compte de ce qu'elle avait des retards de l'instruction, que Savonarole était *patientissin poris*. Cette affirmation est mensongère; mais les seigneurs trou sans doute que c'était être patient de corps et d'esprit que de ter, immédiatement après le supplice, sans crainte de celui du main, tous les aveux arrachés par la douleur.

naissant sa faiblesse et prévoyant sa fin, il avait maintes fois dit la même chose aux Florentins; mais les temps étaient bien changés : il ne parlait plus à des amis disposés à tout croire, et l'on ne tint compte que de ses aveux. Toutefois, arrachés ainsi par la force, ces aveux étaient trop incohérents pour qu'on pût fonder là-dessus un acte d'accusation plausible : il était besoin d'un esprit délié, d'une plume habile pour coordonner les paroles de l'accusé et les présenter sous le jour le plus défavorable à lui-même et à son parti. Ser Ceccone se présenta.

Cet homme avait pris part à la conjuration des Palleschi. Après la découverte du complot, il s'était enfui à Saint-Marc. Il pensait bien qu'on ne viendrait pas chercher dans cette maison un partisan des Médicis, et il comptait sur la générosité des pères. En effet, Savonarole ordonna qu'on le reçût avec bienveillance, et, grâce à lui, le proscrit put échapper à toutes les recherches. Pour s'acquitter de la dette qu'il avait contractée, ce misérable s'offrit à déshonorer son bienfaiteur. Son offre fut acceptée. François degli Albizzi, l'un des commissaires, comprenant enfin que ce n'était pas à un jugement, mais à un assassinat juridique qu'on le conviait, donna aussitôt sa démission. Il ne voulait pas, disait-il, se souiller du sang du juste. Ser Ceccone s'appuya sur les aveux de Savonarole, et peut-être aussi sur une relation écrite par ce père des événements auxquels il avait été mêlé, pour fabriquer le *procès* qui nous a été conservé par Mgr Mansi, avec quelques altérations, et partiellement par Quétif. Le texte authentique de l'édition princeps est extrêmement rare aujourd'hui.

Lorsque cette pièce mensongère, qu'on avait à peine *osé communiquer à Jérôme*, vit le jour, la stupéfaction

des Piagnoni restés fidèles fut au comble, et ils crurent un moment avoir été joués par un imposteur. Mais peu à peu ils se convainquirent que cet acte avait été fait, comme Échard le remarque justement, avec tant de légèreté et d'étourderie, que, tout ce qui y était contenu fût-il vrai, il y aurait tout au plus un fou à purger avec de l'ellébore, et non un fourbe à mettre à mort. Revenus de leur surprise, ils cherchèrent à s'expliquer comment, du vivant même de Savonarole et de tous ceux qui l'avaient vu à l'œuvre, on avait osé publier un tel amas de calomnies, et de conjecture en conjecture, de propos en propos, une version se répandit peu à peu dans la ville. Les écrits de quelques-uns l'accréditèrent, et on la donne encore aujourd'hui comme l'expression de la vérité.

On supposa qu'il y avait un vrai procès, c'est-à-dire une relation, un procès-verbal des interrogatoires, rédigé avec fidélité à mesure que Savonarole répondait à ses juges, et contenant la preuve de son innocence. La seigneurie, dit-on, avait voulu faire disparaître cette pièce gênante; mais, au lieu de la déchirer ou de la brûler, elle aurait eu l'imprudence de la remettre entre les mains d'un tiers qui l'aurait tenue cachée jusqu'à la mort de Fra Girolamo. Le bruit aurait couru qu'un certain Jean Berlinghieri en était détenteur; qu'il l'avait montrée à plusieurs personnes, mais qu'il s'était refusé à la publier; qu'il l'avait même brûlée au lit de mort, sous prétexte que, si on l'avait connue, plus de quatre cents citoyens auraient été mis en pièces. S'il faut en croire Fra Benedetto et le P. Marco della Casa, ils furent de ceux à qui Berlinghieri communiqua ce précieux document avant de l'anéantir. Nardi confirme ce récit, mais seulement sur ouï-dire.

A ce procès, qui était le véritable, et que la seigneurie

supprimait, on en substitua un autre rédigé par Ser Ceccone, mais tellement dépourvu de sens et de vraisemblance, que, pour ne pas se couvrir de ridicule, les magistrats se virent obligés de le retirer de la circulation presque immédiatement. Ainsi du moins poursuit la tradition.

Un troisième procès serait celui du 19 avril, qui nous est parvenu, publié par Ser Ceccone, sans doute pour remplacer le véritable, qu'on ne voulait pas laisser voir, et le faux, qu'on venait de supprimer. Les calomnies de cette troisième rédaction n'auraient été, à ce qu'on prétend, découvertes qu'après la mort de l'auteur, grâce aux originaux que ce faussaire aurait négligé de brûler et qu'on aurait retrouvés : Vivoli, qui nous rapporte ce qui précède, prétend les avoir vus. On désigna enfin sous le nom de quatrième procès l'instruction qui fut faite un mois plus tard, comme on le verra bientôt, par les commissaires du saint-siége.

Il est difficile de savoir au juste la vérité sur des faits si obscurs et si embrouillés ; on a peine à croire cependant que les intéressés aient laissé subsister des documents qui étaient leur condamnation, et que ces pièces aient disparu alors seulement que personne n'avait plus intérêt à les supprimer. Il faut remarquer enfin que ceux qui prétendent les avoir vues sont tous de fanatiques partisans de Savonarole, et l'hypothèse d'un seul procès falsifié par Ser Ceccone, à mesure que l'accusé répondait, est de beaucoup la plus vraisemblable[1].

Quoi qu'il en soit, il n'y a pour l'histoire qu'un seul procès, celui de Ser Ceccone, et l'on en peut tirer, mal-

1. Cela sans préjudice de l'instruction faite par les commissaires pontificaux, *et désignée sous* le nom tantôt de troisième, tantôt de *quatrième procès.*

gré les mensonges dont il est rempli, d'utiles renseignements. Pour y mettre la dernière main, la commission rogatoire fit citer six religieux de Saint-Marc à comparaître devant elle le 19 avril, dans la salle du grand conseil, en présence de deux vicaires de l'archevêque de Florence, de l'évêque de Fiésole, de quelques chanoines de la cathédrale et de plusieurs notables citoyens. Lorsqu'ils furent tous rassemblés, Ser Ceccone lut le procès tel qu'il l'avait rédigé, et les magistrats demandèrent à Savonarole s'il tenait pour vrai tout ce qu'on venait de lire. Le prisonnier, comprenant qu'il lutterait en vain contre sa destinée, se contenta de répondre: « Ce que j'ai écrit est vrai[1]. » Il voulait sans doute dire par là que la rédaction du notaire n'était que mensonge, mais il jugea inutile de protester plus explicitement.

On fit ensuite signer les religieux de Saint-Marc et les deux vicaires généraux appelés comme témoins. En prenant la plume, Fra Malatesta Sacromoro, déjà deux fois traître, feignit de ne pas avoir entendu la réponse de son ancien maître, et s'écria, comme s'il croyait à la sincérité du procès : « *Ex ore tuo credidi, et ex ore tuo discredo.* » Savonarole ne daigna pas répondre; il refusa même de signer, et, sur ce point, resta inébranlable, malgré les in-

1. On peut juger de ce qu'il y a d'incertitude dans toute cette ténébreuse affaire par le fait suivant. Pic discute longuement pour savoir si Savonarole a dit *quel ch' ho scritto* ou *quel ch' è scritto*. On a pu, en effet, prendre facilement l'une de ces phrases pour l'autre. S'il a prononcé la première, il voulait infirmer la valeur de ce qu'on venait de lui dire; mais s'il a prononcé la seconde, il reconnaissait l'exactitude de la rédaction, et, dans ce cas, il faudrait admettre qu'on lui lut un procès plus conforme à la vérité que celui qu'on publia le jour même. Mais cette dernière hypothèse est rendue peu probable par la réponse de Fra Malatesta.

nces de Ser Ceccone, qui alla le relancer jusque dans prison[1].

La seigneurie avait hâte de se débarrasser d'un priınier contre qui l'on n'avait aucun grief assez sérieux ur motiver une condamnation capitale, mais elle trout encore le temps de poursuivre ceux qu'elle appelait ; complices. Elle avait procédé à l'interrogatoire de ısieurs d'entre eux; elle leur avait fait un crime ;voir apporté des armes à Saint-Marc et de s'y être fendus contre la force publique, ce qui n'était pas vrai, isqu'à l'arrivée du capitaine Giovacchino le combat ait cessé. On alla jusqu'à leur reprocher d'avoir signé e pétition; au besoin, on les eût accusés d'avoir médit n passé d'une seigneurie qui était à peine depuis deux ɔis au pouvoir. Ne pouvant les frapper tous, les prieurs, i s'étaient faits Arrabbiati, du premier au dernier, puis que le succès était de ce côté-là, choisirent *les ıs coupables* pour sévir contre eux. Dix personnes rent condamnées à l'exil, à une amende, et privées ur un temps de leurs droits civiques. C'étaient ceux ıe les témoins, dans leurs dépositions, avaient représntés comme les plus influents du parti : André Camni, François del Pugliese, Dominique Mazzinghi, Franıis Davanzati, Lionel Boni, Pierre Cinozzi. Seize autres, unis dans une seconde catégorie, furent condamnés mplement à une amende qui varia de trois mille à cent nquante florins. Au nombre de ceux-ci figurent Pagolıtonio Soderini et Jean-Baptiste Ridolfi, le premier ɔur trois mille, le second pour cinq cents florins. A ur suite venait un nom modeste encore et presque

1. Les biographes prétendent qu'il prédit à ce misérable qu'il serait ɔrt avant six mois, et que cette prédiction se vérifia.

obscur, mais à qui appartenait l'avenir : celui de Nicolas Machiavel, condamné à deux cent cinquante florins[1].

En même temps la seigneurie rappelait à Florence plusieurs citoyens exilés les années précédentes à cause de Savonarole : entre autres François Cei, qui avait fait contre lui un sonnet mordant.

Malheureusement pour sa renommée, la seigneurie, dont les pouvoirs expiraient, ne se borna pas à ces châtiments. Elle voulut, avant de se retirer, assurer d'une manière stable le triomphe du parti auquel elle s'était livrée. Elle se défiait du grand conseil : personne ne pouvait se dire le maître dans une si grande assemblée, quoique pour lors l'influence des Arrabbiati parût y dominer; personne ne pouvait donc répondre qu'il ne s'y fît, du jour au lendemain, un brusque revirement. C'est pourquoi, le jour où l'on devait élire ses successeurs, la seigneurie fit mettre hors du conseil, avant le vote, deux cents citoyens choisis parmi les plus obstinés partisans de Fra Girolamo. Par ce moyen, elle fit nommer qui elle voulut, et le nom du nouveau gonfalonier de justice, Veri de Médicis, était de mauvais augure pour les vaincus. Pierre Popoleschi put donc en toute confiance commettre au nouveau magistrat le soin de prononcer sur le sort des trois prisonniers et de toute la communauté de Saint-Marc.

Au reste, celle-ci avait déjà pris ses précautions pour se mettre à l'abri de l'orage. On ne savait pas encore ce que le gouvernement déciderait pour l'avenir; peut-être

1. Machiavel était puni pour un péché de jeunesse dont il était déjà revenu. S'il avait été partisan de Savonarole, il s'était détaché de lui à mesure que sa raison avait mûri, et il n'avait déjà plus rien de commun avec les Piagnoni, comme on le voit par une de ses lettres (*Lettre famil.*, 8 mars 1498,—1497. vieux style).

ongrégation serait-elle supprimée, et les couvents en faisaient partie réunis aux autres maisons de ıbardie et de Toscane. Cette incertitude et ces dan- donnaient, dans ce moment-là, beaucoup d'in- ıce à l'opposition qui avait grandi sourdement, ıdant les dernières années, à l'intérieur de Saint- rc ; elle rallia même quelques-uns des plus dévoués, , par intimidation ou par découragement, renièrent r ancien maître. La seigneurie venait d'appeler six de religieux pour assister comme témoins à la lecture procès, et elle n'avait eu garde de les prendre parmi qui étaient restés fidèles au malheur : le choix du re Malatesta en est la preuve. Ces moines furent doute abusés par la lecture de Ser Ceccone : rien t plus croyable dans la disposition d'esprit où ils ent. L'accusé ayant refusé de se défendre et même protester, ils durent, de retour au couvent, dire à s compagnons que Fra Girolamo avait tout avoué, et , pendant sept années, ils avaient été dupes d'un be. Cette déclaration, corroborée par le récit des ils de la séance, entraîna encore quelques esprits tants, et la réaction se trouva bientôt assez forte pour les opposants eussent la majorité et pussent agir au du couvent. Que devaient-ils faire? Se laisser per- ter? Ruiner cette antique et sainte maison pour er fidèles à un imposteur? Mieux valait sauver ce qui ait de leur splendeur passée.

eux jours après, le 21 avril, ils écrivirent au saint- une lettre d'excuses, où, tout en rendant hommage vonarole pour le bien qu'il avait fait, ils reconnais- nt avoir été trompés par lui, et protestaient de leurs nes intentions et de leur innocence. Ils rejetaient sur plus jeunes d'entre eux et sur la nécessité de se dé-

fendre le scandale de la bataille. Enfin, arrivant au table sujet de leur lettre, ils suppliaient le pape (pas détruire leur congrégation, de maintenir leurs viléges, et de leur permettre de nommer un v général. Pour être plus assurés du succès, ils pri la seigneurie d'appuyer leur demande, ce qu'el très-volontiers et à plusieurs reprises[1].

Quelques jours plus tard, le 24 avril, deux frèr Saint-Marc partirent pour Rome avec des lettres d commandation que la seigneurie leur avait doı pour l'orateur Bonsi, qui devait les introduire aı du saint-père et plaider leur cause avec eux.

Le 14 mai, le pape répondit à la lettre qu'on lui écrite que le général de l'ordre, Joachim Turriano, voyé par lui à Florence pour juger Savonarole, lèv l'interdit qui pesait sur Saint-Marc. Mais il refusait tivement de maintenir la séparation qu'il avait accc quelques années auparavant.

1. Voy. à l'appendice (n° xvii) la lettre de Saint-Marc au pape que la réponse (n° xviii). Cette démarche avait échappé à tous le toriens.



CHAPITRE VII.

Révision du procès par la nouvelle seigneurie. — Elle refuse d'envoyer Savonarole à Rome. — Savonarole écrit dans la prison un commentaire sur les Psaumes. — Arrivée des commissaires pontificaux. — Nouvel interrogatoire des accusés. — Dernière nuit. — Dernière entrevue des condamnés. — Dégradation et supplice de ces malheureux.

(Mai 1498.)

Le premier soin de la nouvelle seigneurie fut de faire reviser le procès, pour la forme, par le tribunal des huit. Le second fut d'écrire au pape pour obtenir l'autorisation de prononcer la sentence contre Savonarole, et de la faire exécuter. Alexandre VI persista dans la volonté qu'il avait tant de fois manifestée d'avoir le coupable à sa discrétion ; de son côté, le gouvernement crut, sur l'avis de ses conseils ordinaires, devoir maintenir le droit de la république. En conséquence, il écrivit de nouveau au saint-père (5 mai) pour s'excuser, sur la raison d'État, de ne pas acquiescer à son désir ; et le lendemain, dans une lettre adressée à l'ambassadeur Bonsi, les prieurs donnaient tous les motifs de leur détermination, qu'ils ne pouvaient faire connaître au pontife. Le peuple, y était-il dit, désire voir de ses yeux l'exécution des coupables ; il est convenable d'ailleurs que le châtiment soit subi aux lieux où fut commis le crime. C'est le seul moyen de dessiller les yeux à un certain nombre de Piagnoni endurcis, qui garderont des espérances tant qu'ils n'auront pas vu le supplice de leur chef. Enfin il

serait dangereux pour la république de livrer au pap un homme qui connaît tous les secrets de l'État, et pou rait, de gré ou de force, les révéler. Si le saint-pè désire n'être pas étranger à la condamnation et à l'ex cution, il peut envoyer à Florence des commissair chargés d'instruire, de condamner et d'exécuter en so nom.

Burlamacchi prétend que toutes ces raisons n'étai que des prétextes, et que l'unique but de la seigneuri était de cacher les fraudes dont Ser Ceccone avait rem le procès. Certains arguments, et surtout le dernier, o pourtant par eux-mêmes une valeur réelle. Dans tous le cas, personne ne pouvait craindre que le pape Alexan dre VI se montrât difficile sur le choix des moyen Devant une résolution aussi fortement motivée, la co de Rome comprit qu'on ne pouvait plus insister, et el prit le parti d'envoyer des commissaires à Florence.

En attendant l'arrivée de ces juges suprêmes, les pri sonniers eurent quelques jours pour se recueillir (du 19 avril au 19 mai). Savonarole en profita pour écrire un commentaire sur le Ps. 50 (*Miserere mei, Deus*). Il en commença ensuite uu autre sur le Ps. 30 (*In te Domine, speravi*); mais, la plume et le papier lui ayant été enle vés, il ne put terminer cette œuvre, le chant du cygne. Le 11 mai, le pape annonçait par lettres, à l'évêque de Vaison, la très-prochaine arrivée de ses deux commis saires, le P. Fra Giovacchino Turriano de Venise, géné ral de l'ordre de Saint-Dominique, et François Romolino, prêtre et docteur espagnol, auditeur du gouverneur de Rome[1]. Le premier jouissait d'une haute réputation de sagesse, de bienveillance et d'intégrité; on est donc sur-

1. Voy. à l'appendice (n° xix).

de le voir s'associer à la vengeance du pape contre e ses subordonnés; on l'est surtout d'apprendre avait consenti à recevoir la sentence toute faite, ce son collègue se vantait avec une violence étourdie : ; ferons, disait-il, un beau feu, car je porte sur moi ındamnation. Mais tout devait être iniquité dans ce :ès.

ɜ 20 mai, lendemain de leur arrivée, Romolino fit ıparaître devant lui Savonarole et Silvestre. Jérôme ntint la vérité de toute sa doctrine, déclara que ses actations lui avaient été arrachées par la douleur, l les désavouait de toutes ses forces, mais ne pouvait ondre de ne pas se rétracter encore, si on le soumet- de nouveau à la question. C'était un spectacle admi- le que cette lutte entre la faiblesse de la chair et ıergie d'une âme courageuse. Savonarole ne craignait la mort, ni même les souffrances à venir; mais il ıvoyait les défaillances de ses sens au moment des ıplices, et il protestait à l'avance contre elles. Romo-), subjugué malgré lui, trahit son dépit par des in- es et des menaces qui furent bientôt suivies d'effet : ı Girolamo fut mis de nouveau à la torture. Il fit alors ıtes les rétractations qu'on voulut, et pour éviter de ɪveaux tourments, il s'enveloppa, comme la première ;, dans une obscurité de langage qui permit à ses ırreaux d'interpréter sa pensée à leur gré. On arra- ı sans peine des aveux au faible Silvestre. Quant à onvicini, on ne sait pourquoi il ne fut pas compris ns cette nouvelle instruction; mais le bruit de cette rticularité s'étant répandu dans la ville, on crut géné- ement que son innocence était reconnue, ou qu'on prêtait trop peu d'intelligence pour croire qu'il eût t le mal spontanément et sciemment, et l'opinion

s'accrédita qu'il serait bientôt remis en liberté. Mais un Arrabbiato, plus soupçonneux que clairvoyant, vint dire à Romolino que si on laissait la vie à Fra Domenico, il reprendrait l'œuvre de Savonarole, et que toutes les rigueurs du monde ne serviraient de rien, si l'on n'extirpait avec la racine toutes ses ramifications. Le commissaire répondit négligemment : « Un mauvais moine de « plus ou de moins, peu importe, » et la mort de Fra Domenico fut décidée.

Les réponses de Jérôme et de Silvestre, consignées par écrit, formèrent ce que les uns ont appelé le troisième, et d'autres, plus exacts, le quatrième procès; mais il n'en reste aucune trace. Vivoli nous apprend que Romolino le rapporta à Rome quand sa mission fut accomplie, et qu'on n'a jamais pu le retrouver. Cette rédaction fut lue publiquement par un notaire dans la grande salle du conseil, en présence de tous ceux qui voulurent s'y rendre ; mais l'accusé, les magistrats étaient absents ; c'était manquer à toutes les formes de procédure usitées dans ce temps-là. Le notaire, après avoir lu, ajouta : « Ayant été demandé à Fra Girolamo s'il confesserait toutes ces choses en public, il a répondu : — Je craindrais d'être lapidé. » Les uns virent dans ces paroles une nouvelle infamie du frère, les autres un subterfuge de ses ennemis pour l'empêcher de protester de son innocence, et chacun se retira mécontent.

Le 22 mai, sur le soir, on vint annoncer aux condamnés que l'exécution de la sentence de mort, rendue contre eux sans publicité, aurait lieu le lendemain. Savonarole reçut cette nouvelle avec calme ; depuis longtemps il attendait le martyre. On lui donna, suivant l'usage, un compagnon pour passer la dernière nuit

ues Niccolini fut chargé de cette pénible mission. ne viens point, dit-il à Jérôme, recommander la ;nation à celui qui a su ramener tout un peuple ; les voies de la vertu. — Faites votre devoir, » ondit simplement l'infortuné. Puis il refusa de sou- pour que le travail pénible de la digestion ne vînt le distraire des pensées graves dont il voulait occu- son esprit. Après s'être confessé, il donna son temps méditation et à la prière; mais enfin, succombant à tigue, il demanda à son consolateur la permission de oser sa tête sur ses genoux, et s'endormit presque sitôt. Pendant son sommeil, il parlait et riait, ce dont colini fut très-étonné.

ominique apprit aussi sa sentence avec calme. Cet nme faible grandit aux approches de la mort. Prieur Fiésole, il écrivit à ses frères une lettre simple et chante; sa dernière parole est un acte de fidélité au ltre; il demande qu'on fasse relier les œuvres de Sa- arole, qu'on en place une copie dans la bibliothèque couvent et une autre au réfectoire, pour être lue que jour pendant les repas.

Quant à Silvestre, cette âme vulgaire se laissa com- tement abattre. A la nouvelle de sa condamnation, il anéanti, et ni l'orgueil humain ni la confiance en u ne purent lui donner du ressort, même au pied du cher.

Savonarole, cause première de la mort de ses com- gnons, voulut les revoir une fois encore avant de les tter pour toujours. Niccolini ayant obtenu pour lui te faveur, il n'en profita que pour leur donner des nseils de résignation. A Buonvicini, qui avait demandé être brûlé vif, il reprocha affectueusement d'avoir lu choisir; à Silvestre, qui parlait de protester pu-

bliquement de leur innocence avant d'expirer, il recommanda de savoir mourir silencieux.

Le 23 au matin, les condamnés, conduits à la chapelle du palais, reçurent la communion. Savonarole prit un instant dans ses mains l'hostie consacrée, et prononça quelques paroles touchantes pour demander pardon à Dieu et aux hommes de ses fautes et du scandale qu'il pouvait avoir causé.

On les conduisit ensuite sur la place, où l'instrument du supplice avait été dressé. C'était un échafaud à hauteur d'homme, couvert de matières combustibles, et d'où s'élevait une potence en forme de croix. Une sorte de pont en bois, partant de la *ringhiera*, y conduisait. Cette construction avait été achevée si précipitamment, la garde en était si mal faite, que des enfants avaient pu se glisser sous les arches de ce pont, et passer des bâtons pointus entre les fentes des planches, afin d'entraver les derniers pas des condamnés, et de leur piquer les jambes et les pieds. La place regorgeait de curieux, les uns mornes et atterrés, les autres pleins de joie et d'insolence. De toutes parts on entendait les cris d'une foule impatiente de voir brûler ce qu'elle avait adoré.

Sur la *ringhiera* avaient été dressés trois autels ou tribunaux. Le premier, près de la grande porte du palais, était pour Fra Benedetto Pagagnotti, évêque de Vaison, chargé par le pape de procéder à la dégradation. Par un raffinement de cruauté, le saint-père s'était plu à confier à des dominicains le soin de présider à sa vengeance. Le général de l'ordre était un de ses commissaires, et il avait confié au prieur de Sainte-Marie-Nouvelle, Fra Sébastiano Buontempi, le soin d'ôter l'habit à Fra Hieronimo. L'évêque de Vaison était aussi des

ominicains ; il avait même fait ses vœux à Saint-Marc, d'où il avait passé au couvent rival de Sainte-Marie-Noullle. Le deuxième tribunal était pour les commissaires ostoliques, le troisième pour les Huit de garde [1].

Après avoir descendu le grand escalier du palais, les ndamnés furent dépouillés de leurs vêtements, à la erve de la chemise de laine, et s'avancèrent nu-pieds ur le perron. Ils furent conduits par des satellites dent le premier autel où, suivant les us de l'Église, on s revêtit des ornements sacerdotaux dont ils devaient re dépouillés un instant après. L'évêque de Vaison prit ors Savonarole par la main : « Je te sépare, lui dit-il, l'Église militante et de l'Église triomphante. — De Église triomphante ! Non, répondit aussitôt Jérôme, la n'est pas en votre pouvoir. »

Cette cérémonie terminée, on conduisit les patients au ied du second tribunal, pour entendre lire par Romono leur sentence de mort, comme atteints et convaincus 'hérésie. Puis on leur offrit au nom du pape une inulgence plénière pour leurs péchés, et ils la reçurent umblement. Enfin, les juges civils placés devant le troiième tribunal ayant confirmé la condamnation, on aîna ces trois malheureux au supplice.

Arrivés au pied du gibet, ils s'agenouillèrent, après voir inutilement demandé qu'on leur attachât la chenise aux genoux. Silvestre mourut le premier ; on l'enendit réciter en expirant ce verset du Psalmiste : *In ma-*

1. Il existe de cette scène un très-fidèle tableau, œuvre du Pollaiolo. Tous les détails sont rendus avec beaucoup d'exactitude ; mais auteur a eu la fantaisie singulière de représenter les condamnés dans ois phases de leur agonie : 1° lorsqu'ils sont agenouillés au coin de a *ringhiera;* 2° en marche sur le pont de bois pour se rendre au bûher ; 3° suspendus à la potence et dévorés par les flammes. Ce singuier tableau est dans la galerie du marquis Corsini, à Florence.

nus tuas, Domine, commendo spiritum meum. Buonvicini le suivit, et son courage ne l'abandonna pas.

Savonarole vint le dernier ; on lui avait réservé le supplice de voir les suprêmes convulsions de ses deux amis. « Il mourut, dit Guicciardin, convaincu de son innocence et pénétré des plus vifs sentiments de charité. Soutenu par l'espérance, il ne démentit point sa fermeté; il ne laissa échapper aucune parole qui fût un aveu ou une protestation. » On prétendit pourtant qu'avant d'expirer il avait fait entendre cette plainte : « Ah ! Florence, que fais-tu aujourd'hui ! »

Jérôme Savonarole mourut le mercredi 23 mai 1498, veille de l'Ascension. Il avait quarante-cinq ans et huit mois.

Les insultes ne manquèrent pas à ces malheureux restes. Il est temps de faire des miracles, s'écriaient des ennemis impitoyables. Tout à coup un vent assez fort s'étant élevé préserva pour un instant les corps des suppliciés de l'atteinte des flammes. Miracle ! répondit-on aussitôt. Voilà le miracle !

Au milieu du désordre qui suivit cette lamentable exécution, plusieurs Piagnoni dévoués s'approchèrent du bûcher pour enlever quelques reliques des martyrs. La seigneurie s'en aperçut, et donna l'ordre de jeter les cadavres dans l'Arno. Cette précaution n'empêcha pas un certain nombre de personnes de montrer mystérieusement et de transmettre par héritage, celui-ci un os, celui-là un fragment du gibet. Comme les particuliers, les couvents eurent de quoi entretenir la piété des fidèles, et l'on conserve encore à Saint-Marc et à Prato quelques-uns de ces précieux restes. La maison qu'illustra Savonarole montre, en outre, les ornements sacerdotaux de son martyr.

insi périrent ces hommes infortunés, tristes victimes
oruit qui s'était fait autour de leur nom, mémorable
mple pour ceux qui prétendent conduire les peuples
prenant les passions pour levier. Quand la tempête
ls ont soulevée se tourne contre eux, ils ne sa-
t plus où se prendre, et il ne leur reste qu'à désa-
er leur gloire ou à périr pour la sauver. Heureux en-
e si ce sacrifice porte ses fruits!

CHAPITRE VIII.

ende de Savonarole. — Miracles de saint Dominique. — Miracles tribués à Savonarole par Pic, Burlamacchi, Bottonio, Razzi. — odiges après la mort de Savonarole. — Ses prétendus rapports ec saint François de Paule.

Tous avons cru jusqu'à présent devoir laisser de côté miracles nombreux dont les biographes de Savona- e ont enrichi leur récit; mais cette étude serait trop omplète si nous n'indiquions la part que des propa- eurs zélés de sa doctrine ont faite au merveilleux dans vie de cet homme extraordinaire. A côté de l'histoire i nous apprend ce qu'il fut, il faut placer la fable, pour oir ce que le fanatisme aurait voulu faire de lui.

C'est une tradition constante dans l'Église de prouver sainteté de l'homme par les actes miraculeux qu'il lui té donné d'accomplir. Loin de croire que c'est un yen extraordinaire que Dieu s'est réservé pour les ndes circonstances, l'Église admet la présence de prit divin et, dans une certaine mesure, de la puis-

sance divine, en ceux qui se sont distingués par une parfaite vertu : ce don naturel en est comme la récompense. L'imagination humaine, toujours avide de merveilleux, vient en aide à cette tendance, et, grâce à elle, si l'on s'en tenait à l'étymologie, les miracles devraient changer de nom.

La Vie des Saints, le Recueil des Bollandistes fourmillent de faits de ce genre. Pour ne parler que d'un bienheureux dont Savonarole devait s'attacher à suivre les traces, quelle vie, plus que celle de saint Dominique, fut fertile en miracles ? Tantôt il ressuscite un architecte écrasé sous les ruines d'une voûte écroulée ; tantôt, par un signe de croix, il rend la vie à un enfant récemment enlevé à sa mère. La multiplication des pains lui est facile, on le voit faire descendre la pluie sur un sol desséché, ôter la parole à une femme qui s'en servait mal, et, huit mois après, lui délier la langue ; transformer en diamants d'immondes vers qui rongeaient la poitrine d'une pauvre recluse. Le don des miracles n'est pas attaché seulement à sa personne, mais à tout ce qui le touche : dans un incendie, ses effets préservent du feu le meuble qui les contenait, et, après sa mort, ses précieux restes répandent une odeur délicieuse.

Mais pour abondants que soient les miracles du maître, ils le cèdent de beaucoup à ceux du disciple. La sainteté de Dominique n'étant pas contestée parmi les fidèles, il n'a pas été nécessaire d'ouvrir un vaste champ à l'invention, au lieu que le besoin de prouver celle de Savonarole a excité la fécondité de ses apologistes. Aussi pourrait-on, en pareille matière, établir avec une précision mathématique cette règle, que les miracles d'un homme non canonisé augmentent à proportion de ceux qui les nient.

lependant il est juste de dire que cette légende pro-
ieuse ne fut point encouragée par Savonarole. A la
erve de la proposition inconsidérée qu'il fit de rendre
rie à un cadavre, on le voit protester sans cesse qu'il
fait pas de miracles. Ceux qui seraient persuadés,
-il quelque part, sont précisément ceux qui n'auraient
s besoin de l'être, et les autres persisteraient dans
ır incrédulité. Il ajoutait que tous les prophètes n'a-
ent point été des thaumaturges, et il citait pour
emple saint Jean-Baptiste. Peut-être, indépendamment
ces raisons, craignait-il, comme sa conduite dans
ffaire du feu permet de le croire, que l'impulsion di-
ıe dont il se sentait pénétré n'allât pas jusque-là.
Savonarole était forcé à ces dénégations fréquentes par
udace imprudente de ses amis, qui lui attribuaient,
ème de son vivant, des miracles qu'il avait intérêt à
mentir, pour ne pas s'exposer à une trop facile con-
sion; mais c'est surtout après sa mort que se forma
légende. On a vu, dans le cours de cette histoire, quel-
es-uns de ces faits merveilleux: ceux qui sont d'une
erprétation facile et n'ont paru des miracles qu'à des
prits crédules et prévenus, et ceux qui paraissent
oir été répandus dans le public pendant que Savona-
le pouvait encore les démentir. Il reste maintenant
indiquer les autres, qui sont infiniment plus nom-
'eux.
Le point de départ de toute cette légende est un cu-
eux parallèle entre Jérôme et Jésus-Christ. Pic, à qui
vient l'honneur de l'invention, en obtint un grand
ccès parmi les Piagnoni, malgré la puérilité de la
mparaison. Savonarole, comme le Christ, a été envoyé
ur sauver le genre humain au prix de son sang; comme
Christ, il attaque les fausses interprétations de la loi,

les traditions ; comme lui, il prêche de parole, mais surtout d'exemple; comme lui, il attaque les pharisiens et les prêtres de la loi, et est attaqué, poursuivi par eux; tous les deux ont prophétisé et fait des miracles ; on les a faussement accusés tous les deux pour plaire soit à César, soit au souverain pontife ; tous les deux, après avoir prédit leur fin tragique, sont morts en croix à la même époque de l'année, l'un entre deux larrons, l'autre entre deux amis. Insultés au moment du supplice, ils ont vu du haut du ciel leur doctrine se propager après leur mort et leurs ennemis périr misérablement.

Cette étrange comparaison, dont un terme au moins était singulièrement injurieux pour Silvestre et Buonvicini, est de l'homme qui a le plus contribué à créer et à alimenter la légende de Savonarole. On conçoit donc avec quelle défiance il faut le suivre dans les aventureux écarts de son imagination.

Bien avant la naissance de Savonarole, une foule de personnes avaient été averties, par des visions extraordinaires, de la prochaine venue d'un prophète. Un moine, nommé Albert, prédit sa naissance, sa mission, l'ordre religieux dans lequel il doit entrer et sa mort entre deux de ses fils. Un chanoine de Florence annonça un jour qu'un dominicain serait appelé à régénérer le monde, et huit ans plus tard, ayant entendu prêcher Savonarole, il reconnut que c'était de lui qu'il avait voulu parler. Une religieuse allemande, une religieuse de Brescia, une veuve de Gênes, avaient fait de semblables prédictions. Et ainsi, voilà une foule de personnes vulgaires presque transformées en prophètes pour annoncer la venue d'un seul.

Pendant sa vie publique, Jérôme fut béni par la Vierge, entouré d'anges et de rayons : mille témoi

ttestent. On vit un ruisseau de sang couler de son nc. Mais tout cela n'est rien auprès de ce que le bioaphe rapporte des miracles accomplis par le frère i-même. Il exorcise les démons qui troublaient Saintirc. Ceux-ci, ne pouvant plus s'attaquer aux religieux, :n prennent à celui qui les chasse ; ils viennent en si and nombre, que l'air en est épaissi et que leur enmi ne peut plus circuler ; ils lui adressent ces paroles : Jérôme, tu te prépares bien des maux ; nous t'en vouis accabler. — Faites ce que vous voudrez, répond le int homme, mon support est en Dieu. » Et les déons de s'enfuir aussitôt.

Ce miracle n'a rien que de fort naturel dans l'Église, Pic ne peut le révoquer en doute, car il le tient de vonarole : il en est de même des guérisons que le ophète opérait en un instant et dont les malades rennaissants portaient partout la renommée.

Un jour, Carlo Pitti faisait, par ordre, le recensement l'armée florentine; il monte sur une estrade dont s planches mal jointes s'écroulent; il tombe et se casse jambe. Ne pouvant se remuer, même avec les mains, commande qu'on le porte auprès de Savonarole : cei-ci, après avoir invoqué Dieu, fait, avec les doigts ii tiennent ordinairement l'hostie, le signe de la croix r la cuisse cassée, prononce quelques paroles d'un iume, et aussitôt Carlo Pitti guéri s'en retourne à d chez lui. Pic tient ces détails d'un dominicain qui :tendait les tenir de Pitti lui-même.

)n voit que le biographe se contentait, pour croire, ne affirmation de seconde ou de troisième main. était facile à persuader, il avait aussi une singulière dance à dénaturer les faits et à donner des plus ples choses une explication merveilleuse. « Un jour,

dit-il, les gradins où se tenaient les enfants à l'église s'étant écroulés, le prédicateur calma l'assistance en lui annonçant que personne n'aurait de mal, et, toute vérification faite, on trouva que les enfants étaient sains et saufs. » Ici c'est Pic qui fait le miracle, et il lui suffit pour cela de changer quelques mots de place. Vivoli, rédacteur des sermons, qui rapporte cet accident, dit formellement : « Les gradins se rompirent, mais aucun enfant ne se fit mal. Alors (c'est-à-dire quand on s'en fut aperçu), le Père dit ce qui suit, etc. »

Jusque dans sa prison, Savonarole fit des miracles. Plusieurs fois le geôlier le trouva délivré de ses menottes et de ses fers; souvent la porte était ouverte sans qu'il voulût en profiter pour prendre la fuite; enfin, on le vit élevé en l'air et entouré d'une auréole lumineuse. Tant de prodiges touchèrent le cœur du geôlier qui se convertit et devint un parfait chrétien. Les biographes sont unanimes à affirmer tous ces faits.

La légende de Pic fut en effet reproduite et amplifiée dans la suite, notamment par les PP. Bottonio et Razzi. Grâce à eux, tous les manuscrits que nous possédons de Burlamacchi, plus sobre qu'eux, malgré sa crédulité ordinaire, nous sont parvenus enrichis d'une ample moisson de miracles, comme si c'était, dans la vie de Savonarole, une lacune qu'il fût indispensable de combler. Razzi fait plus : on trouve dans son récit des prodiges qu'on chercherait vainement ailleurs ou qu'il nous transmet plus complets; on y voit une foule de guérisons miraculeuses; mais

Fama volat viresque acquirit eundo,

et ce ne sont plus des personnes seulement, ce sont des familles entières à qui Savonarole rend la santé. Raz

nous apprend aussi qu'il multipliait les pains, qu'il dégageait par ses prières les débiteurs obérés.

C'est aussi à la légende qu'il faut rapporter les innombrables prédictions que de trop simples disciples mettent dans la bouche de Fra Girolamo. Elles ont été rapportées en leur place; et l'on a pu voir que si la crédulité de ses auditeurs ne fit pas toute sa science, elle fit au moins le caractère surnaturel qu'on donna à ses moindres paroles. C'est elle, à coup sûr, qui faisait de Buonvicini un prophète quand il ordonnait, par figure de rhétorique, à Maximilien de s'éloigner de Livourne, et un thaumaturge, quand il guérissait, disait-on, Robert Salviati d'une maladie au genou, sans y toucher.

Mais ce qui précède n'est rien au prix des prodiges qui eurent lieu après la mort de Savonarole. Ils sont de trois sortes :

1° Tous ceux qui avaient persécuté le saint martyr finissent misérablement et d'une mort prématurée, par exemple Fra Mariano de Ghinazzano, Ser Ceccone, l'évêque Catarino, auteur d'un pamphlet contre lui, et une foule d'autres.

2° Tous ceux qui, pleins d'une foi vive, prononçaient dévotement le nom de Savonarole et l'imploraient, le voyaient en vision, ou, s'ils étaient malades, guérissaient aussitôt de leurs maux.

3° Tous ceux qui avaient été assez heureux pour conserver quelque chose de ce saint homme, restes de son corps ou objets qui lui avaient appartenu, n'avaient qu'à toucher ces précieuses reliques pour être soulagés ou guéris des maladies les plus invétérées. Les faits sont innombrables, et l'on doit se borner à en citer un des plus singuliers. Bartolommeo de Faenza ayant ima-

giné de boire de l'eau de l'Arno dans un calic
commémoration de ce que les cendres de Savon
avaient été jetées dans ce fleuve, obtint instantané
la guérison qu'il désirait; c'est de lui-même qu
tient ce miracle. Sans doute, il ne se renouvela
quoique cet auteur lui eût donné la publicité, car
convaincu les plus incrédules.

Ce qui frappe, quand on lit dans les contempo
ces récits surprenants, c'est l'absence de toute criti
et ce caractère est d'autant plus sensible, qu'on ch
davantage à le dissimuler. Quand les PP. Burla
chi, Bottonio, Razzi nous rapportent avec une s
rité naïve, comme des faits incontestables, une
de bruits venus on ne sait d'où ni comment
respecte leur bonne foi; mais Pic, imbu, autant
son esprit le comportait, du génie scientifique de
oncle, prête à rire quand il essaye de prouve
des raisons naturelles qu'il faut croire aux mir
faits par des hommes. Son *criterium* mérite
rapporté.

1° Il est impossible d'admettre que tant de perso
de pays et de caractères différents se soient ré
pour tromper;

2° Il est insensé de ne croire que ce qu'on voit;

3° Les saints docteurs, Augustin, Jérôme, Amb
Grégoire, ont cru aux miracles accomplis par des
mes aimés de Dieu, et les ont rapportés dans leurs
pour y faire croire les autres hommes;

4° Si les miracles qu'on rapporte ne peuvent q
nuisibles, il faut les rejeter; si l'on doute s'ils s
utiles ou nuisibles, il faut examiner; s'ils ne pe
être nuisibles, mais qu'ils puissent être très-u
comme ceux de Savonarole, non-seulement il n'es

ıgereux d'y croire, mais encore il l'est beaucoup de croire pas.

:e dernier considérant fait oublier tous les autres, ı ne sont que des lieux communs. On ne s'attendait ; à voir la doctrine utilitaire appelée au secours des racles, au lieu de l'amour de la vérité, qui devrait ıl nous guider en pareil cas. Par ce *criterium*, Pic fait :n voir qu'il n'est pas un historien, mais un apolote, et qu'il ne cherche point la vérité dont il se croit ɔositaire, mais qu'il fait tous ses efforts pour perıder aux autres ce qu'il croit lui-même si fermement.

:ependant il est un point sur lequel la légende touche à istoire. Parmi ceux qui ont pressenti les destinées de ronarole, ses biographes rangent saint François de ule. Jérôme aurait, suivant eux, écrit au pieux erte pour se recommander à ses prières. Comme la lettre dominicain était écrite en latin, suivant l'usage des trés de ce temps-là, François de Paule, peu familier :c cette langue, chargea un de ses amis, nommé Simon la Limena, de répondre pour lui. A trois reprises, ; lettres auraient ainsi été échangées. Les deux derıres, conçues en termes généraux, annoncent seule:nt que Savonarole sera persécuté, méconnu, et obndra la gloire du martyre; mais dans la première le nt entre dans les détails les plus circonstanciés :

« J'ai obtenu, quoique indigne, dit-il, j'ai obtenu de sagesse divine de connaître la vie et la fin d'un si nt homme. Ce père, plein de zèle pour la foi cathoue, se plaît infiniment à vivre en chrétien et à obserr les divins préceptes. Il réformera quelques monstères de son ordre; il en créera de nouveaux. Il fera ; livres d'une science profonde, des sermons et ; instructions d'une excellence incomparable. A l'o-

deur de sa sainteté, beaucoup de pécheurs se converti-ront. Il donnera l'habit à un grand nombre de jeunes hommes, formera une congrégation de saints prédica-teurs, prêchera pendant un temps dans la ville de Flo-rence, où il aura un immense auditoire. Il sera en butte à l'envie et à la haine; le souverain pontife l'accusera injustement; grâce à de faux témoins et à d'indignes procès, il sera condamné à mort, pendu au milieu de ses compagnons, comme Jésus-Christ entre les deux larrons; son corps sera brûlé, afin que les peuples n'a-dorent pas ses reliques. Ses cendres seront jetées dans l'Arno, afin que la piété ne les recueille pas. Plusieurs de ses fidèles en auront cependant quelque peu, et ce peu fera des miracles. Au moment de mourir, il dira: « Malheur à toi, Florence! tu perdras ta liberté, tu se-« ras esclave et sujette, et tout ce que sa sainte bouche aura dit s'accomplira. »

Si ces prophéties furent faites en 1479, comme la copie de cette lettre qu'on a conservée l'atteste, il faut avouer que Zacharie, Isaïe, Ézéchiel, et tous les grands ou petits pro-phètes de la Judée sont surpassés. Mais un homme qui annonçait l'avenir avec tant de précision ne dut pas se borner à vouloir lire une seule fois dans ce livre mysté-rieux; et pourtant, s'il a laissé la réputation d'un saint, il n'a pas, dans la postérité, celle d'un célèbre prophète. L'Église ne paraît pas avoir tenu grand compte d'une si étonnante pénétration, car, malgré cette lettre, elle a douté de la mission de Savonarole, quand elle ne l'a pas niée. Les Bollandistes ont même contesté l'authenti-cité de cette correspondance, et toute la science de Mgr Perimezzi, qui s'est attaché à la soutenir, ne ba-lance pas leur autorité. Mais ce qui permet d'abonder dans le sens de la fameuse congrégation, c'est le silence

lu de Pic, de Burlamacchi, du P. Marco della , tous les trois contemporains. Est-il croyable ne telle prédiction, venant d'un homme dont la mmée passait les Alpes et que les rois appelaient ès d'eux pour adoucir leurs derniers moments, restée longtemps dans l'oubli? Est-il croyable que narole n'en eût jamais parlé dans la chaire ni en culier à ses amis, et surtout que des biographes emporains n'aient pas tiré parti, n'aient pas même nention d'une prophétie si concluante? Le premier en parle est le bon et crédule Razzi; mais Razzi ait à la fin du seizième siècle. S'il rapporte, d'après e sait quel manuscrit, les trois lettres du saint, il ous donne point celles de Savonarole, qui n'ont pas etrouvées.

'importe, après cela, que la première de ces lettres la seule importante, se trouvât entre les mains de mille Ghighi de Sienne, à l'époque où écrivait le rsanti? En remontant à l'origine, cet auteur ne aller plus loin que le couvent de Sainte-Cécile à e, où Razzi en avait pris copie. Mais de qui ce couvent la tenait-il? C'est ce que personne n'a su dire. nporte enfin que Montoya, dans la *Vie de IV*, affirme l'avoir trouvée au nombre des douze es de saint François de Paule que l'on conserve aux ives de Madrid? Et que prouve cette assertion, puis-Montoya écrivait longtemps après Razzi? Il est donc ossible à la critique de garder même des doutes sur ienticité de ces documents, et elle ne peut les considérer que comme une de ces fraudes trop communes les annales des temps éloignés de nous.

suffit d'avoir indiqué les principales phases de cette ide, depuis son origine naïve jusqu'à ses efforts

pour se glisser dans l'histoire par la main d'un faussaire. Si l'on se reporte à l'époque où vivait Savonarole, à la passion que chacun avait pour tout ce qui est surnaturel, à la mission que ce père s'était donnée, et à la part qu'il prit dans le mouvement politique et religieux de son temps, on comprendra de quel prestige ces récits merveilleux devaient l'entourer, et ce qu'ils devaient ajouter à son influence sur les contemporains. Réduit à des proportions humaines, Savonarole n'eût peut-être pu venir à bout de son œuvre, si éphémère qu'ait été son triomphe, en un siècle où l'on séparait mal la politique de la religion, et où l'on ne comprenait la religion que démontrée par des prophéties et des miracles, dans le présent comme dans le passé. Là est l'importance de la légende : c'est par là qu'elle mérite de trouver sa place à coté de l'histoire.



CHAPITRE IX.

réaction continue après la mort de Savonarole. — Persécutions. — Esprit qui règne à Saint-Marc. — Chants contre la mémoire de Savonarole. — On interdit ses écrits. — On permet de les publier. — Retour de l'opinion à Saint-Marc et dans toute l'Italie. — Conduite des papes. — Jugement de la Congrégation sur la doctrine de Savonarole. — Partisans de Savonarole canonisés.

Action politique. — Projet de réforme politique chez les Arrabbiati. — Complôts contre le gouvernement. — Pierre Soderini gonfalonier à vie, 1502. — Machiavel secrétaire de la république. — Retour des Médicis, 1512. — Conspiration Capponi. — Influence des idées de Savonarole sur la jeunesse. — Expulsion des Médicis, 1527. — Nicolas Capponi gonfalonier. — Son administration. — Il est déposé par le parti populaire. — Siége et capitulation de Florence.

(1498-1530.)

La réaction, qui avait commencé de triompher le lendemain de l'épreuve du feu, domina quelque temps encore après la mort de Savonarole. Il est impossible de dire de combien de plaisanteries ou d'insultes on poursuivit les disciples et les partisans du malheureux père. Tout le monde, la plus brillante jeunesse comme la plus infime populace, les flétrissait des noms d'hypocrites, de pleureurs, de *cafards;* et ainsi, pendant un temps assez long, les hommes les plus dignes, par leur mérite et par leur naissance, de l'estime et du respect de tous, ne purent sortir dans la rue. L'abaissement et le découragement de ce parti ne firent qu'augmenter l'insolence du parti contraire. Dans toutes les conditions, riches et pauvres, nobles et plébéiens, religieux et séculiers, prirent licence de faire le mal avec tant d'audace,

qu'on a pu dire qu'il n'y avait pas eu de plus grand scandale dans la chrétienté depuis Mahomet. Il semblait, en effet, qu'il n'y eût plus qu'un crime honteux, qu'un vice répréhensible, c'était d'avoir cru aux paroles du frère, et d'avoir désiré la réforme de la cour de Rome.

Ceux qui se livraient ainsi à une vie scandaleuse ne pouvaient souffrir que quelques-uns, par un exemple contraire, semblassent leur reprocher une si indigne conduite. C'est pourquoi ils poursuivirent de leurs vengeances les derniers Piagnoni qui avaient le courage de résister au torrent et de pratiquer la vertu, après la mort du maître comme de son vivant. Des prêtres, d docteurs, des chanoines furent accusés d'avoir été fav rables à Savonarole *ouvertement ou en secret*, ou d'av écrit pour soutenir sa doctrine et infirmer la valeur d l'excommunication: il fallait un prétexte à ces rigueu Ils furent cités à Rome par le commissaire apostolique, instrument des Compagnacci; mais ils furent tous d chargés de l'obligation de s'y rendre, au prix d'u somme d'argent que chacun d'eux compta à mess Romolino, futur cardinal. Un grand nombre de séc liers, poursuivis comme hérétiques, furent condamn à l'amende.

Moins heureux, les dominicains de Saint-Marc ne p rent, à prix d'argent, éviter l'exil auquel les plus con dérables d'entre eux avaient été condamnés. Leur égl fut fermée jusqu'au mois de juillet suivant, afin d'e pêcher les tronçons du parti vaincu de se rejoindre. reste, depuis qu'avait disparu l'âme qui leur donnait vie, ces moines paraissaient dignes de peu d'inté Ils abandonnèrent à l'envi la foi qui les avait mis dessus de tous leurs rivaux. Dans leur empressement

ntrer en grâce auprès du saint-siége et des magistrats
›rentins, ils n'eurent pas assez de voix pour flétrir
lui qui avait été leur guide et leur oracle, et ils lais-
rent la corruption du dehors se glisser parmi eux.
'esque aucun ne resta fidèle à la tradition du maî-
:. Fra Benedetto, qui nous fait ce triste tableau de
int-Marc, hésita lui-même, quoiqu'il dût bientôt se
ffermir :

E io ancora alquanto vacillai;
Ma poco duro 'l freddo, e venne el caldo.

Quant au gouvernement florentin, en même temps
'il persécutait les dominicains, indignes de tant
ıonneur, il récompensait les franciscains de la part
'ils avaient prise au triomphe des mauvaises pas-
ıns, en instituant pour vingt-quatre ans, en leur fa-
ır, une rente de soixante livres.

Mais c'est surtout contre la mémoire du principal
ırtyr que magistrats et citoyens s'acharnèrent. On
nposa contre lui des chansons injurieuses, que les
nmes et les enfants répétaient jour et nuit dans leurs
ıses. On insulta, en haine de lui, jusqu'aux Ferra-
s, qui n'avaient d'autre tort que d'être ses compatrio-
. Les choses allèrent même si loin que l'ambassadeur
duc de Ferrare se plaignit à la seigneurie; et celle-ci
rit obligée de condamner à la torture et à l'exil l'au-
r de ces chansons. Elle se vengea de cette concession
:essaire sur les œuvres de sa victime : elle en fit dé-
dre la lecture par le pape, sous peine d'excommuni-
ion, et décréta, de son côté, la peine plus efficace de
nende. Pour préserver ses administrés de la tentation,
ı fit porter tous ces écrits, manuscrits et imprimés,
'archevêché, où ils furent confiés à un employé, qui

reçut ordre de ne les laisser voir à personne. Mais l pontife n'ayant osé se prononcer sur les œuvres d'u homme qu'il avait pourtant condamné à mort, l'interdi qui pesait sur elles fut bientôt levé, on les imprima li brement à Florence et à Venise, avec l'approbation de autorités ecclésiastiques.

Ce fut le commencement d'un retour de l'opinion à plus de justice. Quand les Piagnoni virent qu'un pape s peu scrupuleux n'osait pourtant flétrir la mémoire d malheureux réformateur, ils reprirent de toutes parts u peu de hardiesse. L'esprit de Savonarole revint à Saint Marc, et les religieux tinrent à honneur d'en conserve parmi eux la tradition. Des citoyens qui avaient le cult des souvenirs osèrent, le 23 mai de chaque année semer des fleurs à la place où Savonarole avait perdu l vie: c'est un chevalier Marmi qui eut le courage de fair le premier cette protestation publique contre une sen tence injuste. Cette famille s'étant éteinte, celle des Va lori se chargea d'un office qui n'appartenait à personn plus qu'à elle, et elle s'en acquitta religieusement jus qu'à la fin du dix-huitième siècle. Personne n'osa jamai s'opposer à l'accomplissement de ce pieux devoir. Pen dant qu'on réhabilitait ainsi Savonarole à Florence, o vendait publiquement à Rome, dès l'année 1500, de médailles frappées en son honneur, et où il était ap pelé, sous les yeux du pape qui l'avait condamné, *bien heureux martyr*.

Cette réaction fut peut-être hâtée par l'interventio du roi Louis XII en faveur de Jérôme. Ce prince écriv pour demander sa grâce, mais le 4 juin seulement. L lenteur des communications et le secret recommand par la seigneurie à ses ambassadeurs jusqu'à ce qu tout fût fini, ne lui avaient pas permis de le faire aupara

30 juin, la seigneurie lui répondit que Savona-
it porté le trouble dans la cité, que la sentence
; prononcée par le pape, ce qui ne permettait
ouvernement de satisfaire à la demande du roi;
rplus sa lettre était arrivée à Florence un mois
supplice du coupable. Cependant cette démar-
i si auguste souverain ne fut pas tout à fait in-
lle fut bientôt connue, et rendit à de timides
i le courage d'avouer leurs opinions.
n'empêchait pas les ennemis de Savonarole de
vre avec acharnement auprès du saint-siége ce
ait de leur victime. Après lui avoir ôté la vie, ils
it lui ôter sa gloire et son honneur. Mais ils
noins heureux contre sa mémoire que contre sa
ie. Jules II resta sourd à leurs sollicitations.
y répondit en allant à Saint-Marc célébrer la
l'Épiphanie (1515), et passer la journée au mi-
ces religieux, charmés de tant de bienveillance.
et Jules III résistèrent également : le premier
leux pontifes déclara même qu'il tiendrait pour
le quiconque attaquerait Savonarole.
IV, qui paraissait moins bien disposé, permit
congrégation s'assemblât sous ses auspices, et
les œuvres de cet homme extraordinaire au plus
ux examen[1]. Après six mois d'une discussion
, la doctrine et les ouvrages de Jérôme furent

i les principales propositions sur lesquelles se fondait l'ac-
l'hérésie
ausa e principio d'ogni nostro bene e merito è Dio.
eccatori non hanno perso il libero arbitrio, ma sempre in
sono convertire con l'ajuto della divina grazia.
de in forma può essere con il peccato mortale, ma non la
i carità.
erimonie della chiesa son buone, utili et necessarie, ma non

déclarés irréprochables ; on n'excepta que le traité intitulé : *De veritate prophetica*, et quelques sermons où le pape et le clergé étaient attaqués trop vivement. Cet écrit et ces sermons furent déclarés aussi irréprochables que les autres; mais on les interdit, parce que la malice des hommes les pourrait mal interpréter. Encore Bzovius prétend-il que tous les passages condamnés ne sont que des interpolations. Mais si le savant jésuite avait eu une connaissance moins incomplète des œuvres de Savonarole, il n'aurait pas hasardé une hypothèse aussi peu fondée.

Le pape Benoît XIV se montra toujours grand admirateur du célèbre dominicain. Dans l'édition qu'il donna, en 1751, de son grand ouvrage *De servorum Dei beatificatione*, il ajouta un huitième volume, contenant trois index : le premier, des choses; le second, des noms propres; le troisième, des saints hommes et serviteurs de Dieu, et il mit au nombre de ces derniers Savonarole, aux écrits duquel il avait fait plus d'un emprunt dans le cours de son ouvrage.

Mais, malgré cette béatification officieuse, Jérôme ne put jamais être canonisé. Alors même qu'on proclamait l'orthodoxie et la pureté de ses doctrines, on ne pouvait oublier que non-seulement il avait mis l'Église sous ses

sono la radice del ben vivere, nè in quelle si debbe porre il fine, ma nella divina grazia e nel far bene.

5° Il sommo pontefice è posto da Gesù Christo, capo della chiesa, e chi non l'obedisce è damnato, se già ne comandasse contro la fede e buon costumi, il che non si debbe mai credere.

6° La chiesa che ha le chiave contiene ancora li cattivi, e la chiesa universale è visibile, e est congregatio fidelium, benchè qualche volta si piglia particolarmente per li soli giusti della legge della chiesa; sacri canoni sono benissimo ordinati e debbonsi osservare, e li del giorno d'oggi debbonsi emendare.

ꞔds, mais qu'il avait formellement désobéi à ses supé-
ıurs, méprisé leurs anathèmes, et entraîné un peuple
tier à la révolte contre l'autorité du saint-siége. Il
lait bien se rappeler aussi que les protestants le ran-
aient parmi les ancêtres de la Réforme : « Les protes-
nts, dit Bayle, prennent Savonarole pour un des leurs.
llée, Flaccius Illyricus, Verheiden, Jean Wolfius, Bèze,
igner, Cappel, Duplessis-Mornay, les luthériens d'Alle-
agne, l'appellent le témoin fidèle de la vérité, le pré-
ırseur de la réformation évangélique, le fléau de la
'ande Babylone, l'ennemi juré de l'Antechrist romain,
Luther d'Italie. Les protestants ont fait sur lui ce dis-
que :

« En monachus solers, rerum scrutator acutus,
« Martyrio ornatus, Savonarola pius. »

eut du moins la gloire d'être canonisé dans la per-
nne de ses plus zélés sectateurs. Philippe de Néri,
therine de Ricci, furent mis au nombre des saints,
algré leur culte avoué pour un homme condamné et
is à mort par l'Église. Quant à lui, après tant de vicis-
udes, il n'a pu laisser un nom à l'abri des attaques,
sa vie tout entière est encore aujourd'hui soumise à la
scussion.

Toutefois, il fut de ceux qui peuvent dire : *Non omnis
oriar*. On a vu le bruit qui se fit, longtemps encore
rès sa mort, au sujet du théologien et du réformateur
ligieux. Le réformateur politique ne fut pas plus faci-
nent oublié, et Savonarole, comme Alexandre de Ma-
doine, eut des funérailles sanglantes.

Ce fut une opinion générale et constante à Florence,
e le jour même où mourut Savonarole, il s'en était
lu de peu que la constitution de 1494 ne fût abolie. Si

elle survécut à son auteur, cela tint à un reste de honte dont les vainqueurs ne purent se débarrasser. Jean Manetti, membre des colléges et commissaire de la seigneurie, se trouvait à cheval, en cette qualité, au moment du supplice; quelques citoyens lui ayant rappelé que les circonstances étaient favorables pour faire une révolution, ce magistrat répondit : « Nous aurons bien le temps sous la seigneurie prochaine. »

Devenus maîtres du gouvernement, les Arrabbiati, selon l'usage, se divisèrent. Ce parti était composé de deux éléments trop divers pour que leur union survécût à la cause qui l'avait cimentée. Ceux qui n'en voulaient qu'aux austérités religieuses devinrent, dès qu'elles furent tombées, les ennemis déclarés de ceux de leurs alliés dont le but secret avait toujours été de changer le gouvernement. Ils ne s'entendirent plus que pour justifier leurs iniquités passées. Ils avaient toujours prétendu que Savonarole causait seul du trouble dans la ville, et que les citoyens, divisés sur son compte, étaient en parfait accord sur toutes les questions politiques. Cette allégation pouvait avoir le double but d'expliquer l'extrême rigueur dont on allait user envers un innocent, et d'ôter tout prétexte à l'intervention d'un prince étranger dans les affaires de la république; mais elle était mensongère pour l'avenir comme pour le passé. On a vu, à travers tant de conspirations et d'intrigues, si les Florentins étaient d'accord sur le système politique qui convenait à leur patrie; après la mort de Savonarole, les partis se déplacèrent, mais ne disparurent point. La question religieuse, la réforme des mœurs ayant été reléguée au second plan, une certaine conformité de vues permit à un grand nombre d'Arrabbiati de se rapprocher des Piagnoni pour empêcher une révolution nouvelle, tandis

que les autres s'unissaient étroitement avec les Palleschi, qui préparaient le retour des Médicis.

Ce parti resta quelque temps encore maître de la situation; mais il fut lui-même l'artisan de sa ruine. Bernard Ruccellai, l'un d'entre eux, avait été nommé gonfalonier de justice, pour entrer en fonctions le 1er novembre 1498. Soit qu'il ne voulût pas servir les projets criminels de ses amis, soit qu'il manquât de hardiesse, il feignit une maladie; et, ne s'étant pas rendu au palais dans le temps fixé par la loi, il fut déclaré démissionnaire et remplacé par Guidantonio Vespucci, partisan bien connu de l'État aristocratique.

Le nouveau gonfalonier, plus entreprenant, proposa diverses mesures utiles pour préparer ses desseins : elles furent toutes rejetées. Il se tourna alors d'un autre côté, et fit dire sous main aux mécontents, qu'il croyait les plus nombreux dans le conseil, que s'ils étaient opposés aux institutions démocratiques, ils n'avaient qu'à le faire savoir à la seigneurie, qu'ils trouveraient très-disposée à écouter leurs ouvertures. Le secret fut mal gardé : les amis de la liberté, informés de ces complots, firent un grand tumulte, insultèrent Vespucci, et, cette tentative ayant avorté, les institutions politiques de Florence, dont le grand conseil était la clef de voûte, ne furent pas modifiées.

Les choses allèrent ainsi jusqu'en 1502. Mais l'organisateur du gouvernement démocratique n'était plus là pour le guider dans sa voie. Les magistrats s'égarèrent; leur faiblesse ne sut pas dominer les partis. On chercha de tous côtés la cause d'un mal si ancien; on crut l'avoir trouvée dans la trop courte durée de la suprême magistrature, et, comme remède, on imagina de créer un gonfalonier à vie. Pierre Soderini obtint cette charge,

dont son incapacité le rendait indigne : au lieu de s'employer à guérir et à relever Florence, il assista impassible à sa lente agonie. Machiavel, secrétaire de la république et ambassadeur sous la dictature de cet homme médiocre, ne fut ni plus hardi ni plus heureux. Son esprit net et sa science profonde le conduisirent au même résultat. Calculant avec la sinistre précision du médecin ce qui restait d'heures à la liberté, il fut incapable d'un de ces efforts héroïques et désespérés qui retardent quelquefois les arrêts du destin : il avait l'esprit plus grand que l'âme. Sans s'en apercevoir, Florence s'était elle-même donné le coup fatal. Si une dictature durable, remise à des mains fermes, à un génie hardi et novateur, peut être le plus fécond de tous les gouvernements, elle en est le plus déplorable, lorsque le choix des citoyens s'est égaré ; alors il ne reste plus même la chance qu'ont encore les États libres mal gouvernés, de remplacer un mauvais magistrat par un meilleur.

Toutefois, les partisans des Médicis n'eurent pas de peine à jeter à bas le gonfalonier (1512). Loin de résister à tant d'audace, il demanda humblement la vie, s'enfuit à Ancône, puis à Raguse, d'où il se rendit plus tard à Rome, pour se remettre à la discrétion de Léon X, qui le prit en pitié et lui accorda l'hospitalité.

Ce fut pourtant pour son seul acte de fermeté qu'un homme si faible pensa perdre la vie. Il avait refusé au pape Jules II d'abandonner la cause de Louis XII et d'entrer dans la sainte ligue. Pour punir Florence de son obstination, les alliés rétablirent Julien de Médicis et son frère le cardinal Jean, et ceux-ci, abrogeant toutes les lois portées depuis 1494, réformèrent l'État de manière à ne plus rencontrer d'obstacles dans leur gou-

vernement. Il avait cependant été stipulé qu'ils ne rentreraient que comme simples citoyens.

Pour venger la foi violée et la liberté perdue, une conjuration fut ourdie, plus légitime sans doute que celle de Bernard del Nero; mais les conjurés ne furent pas plus heureux. Pierre-Paul Boscoli et Augustin Capponi furent mis à mort, leurs complices exilés, et Machiavel, quoiqu'il se défendît d'être pour rien dans cette affaire, mis à la torture et banni de Florence (1513).

Grâce à ces rigueurs, tardivement tempérées par une amnistie qu'octroya le pape Léon X, à l'époque de son exaltation, les Médicis purent régner paisiblement en apparence. Mais le feu couvait sous la cendre. Ces enfants de dix à vingt ans qui avaient suivi avec tant d'ardeur les prédications de Savonarole et s'étaient montrés si dociles à sa voix, étaient devenus des hommes d'un âge mûr. Plus de dix ans de servitude sous les Médicis, irrités d'un long exil dont ils voulaient venger l'outrage, avaient fait oublier les vices de l'État populaire, tel que le célèbre dominicain l'avait organisé. On ne se souvenait plus que de la liberté et des mœurs pures qui régnaient dans cet autre âge d'or. La lecture des œuvres et des sermons de Fra Girolamo, les récits et les commentaires de ceux qui avaient assisté ou pris part, acteurs ou témoins, à la révolution de 1494, enflammaient toute une jeune génération élevée dans les austères principes que leurs familles avaient religieusement conservés. Elle brûlait de voir revivre les anciens temps, et de se faire, elle aussi, une place et un nom dans les annales de la patrie. On n'attendait plus qu'une occasion pour se défaire des Médicis : elle se présenta bientôt.

La nouvelle du sac de Rome arriva à Florence le *11 mai 1527*. La population de cette ville, plus familia-

risée qu'on ne l'est généralement de nos jours avec les idées et les combinaisons politiques, ne vit pas sans raison, dans cette rupture entre Charles-Quint et le saint-siége, un événement très-heureux. On pouvait chasser les tyrans. Le pape Clément VII était seul intéressé à les rétablir. Or, par ses propres forces, il ne le pouvait; il n'aurait osé s'adresser à François Ier, protecteur de la république florentine, et l'empereur se retirait de lui. Ce n'était donc pas un acte de jeunesse et d'étourderie que cette revendication de la liberté : on ne pouvait savoir alors que Charles-Quint et Clément VII se réconcilieraient promptement, et que François Ier refuserait, sous de vains prétextes, de soutenir ses fidèles alliés.

Nicolas Capponi, fils de Pierre Capponi, et respecté autant pour son intégrité et sa modération personnelles que pour l'éclat de son nom, se mit à la tête du peuple avec Philippe Strozzi, plus ambitieux que patriote. Il fallait sans doute des hommes aussi considérables pour entraîner leurs concitoyens; mais ils étaient d'un funeste augure pour la restauration de la démocratie, car ils appartenaient tous les deux au parti aristocratique. Soulevés par eux, les Florentins se rassemblent et condamnent Hippolyte et Alexandre de Médicis à sortir de la ville, en compagnie du cardinal Passerini. C'était là ce qu'il y avait de plus facile à faire; le plus difficile fut de s'entendre. On vit en présence tous les partis qui avaient agité la république au temps de Savonarole. Les Palleschi étaient toujours opposés aux patriotes, alors désignés indifféremment sous les noms de Piagnoni et d'Arrabbiati; tre ces deux factions contraires, le parti des *Ottimati*, t Nicolas Capponi était le chef. La haute réputation e citoyen illustre rallia autour de lui un grand

re d'hommes d'opinion différente, et ainsi le parti
cratique eut bientôt la prépondérance; mais il faut
ı sa gloire que, suivant les conseils de celui qui
hait à sa tête, il n'usa de la majorité que pour ré-
' les institutions de 1494, les seules qui, ayant pour
la sanction de l'expérience, pussent être opposées
avantage aux intrigues des Médicis et de leurs par-
s. Capponi fut élu gonfalonier de justice pour un
'était un hommage rendu à la pensée de Savona-
: le frère avait toujours demandé pour cette magis-
re suprême une durée plus longue que les deux
auxquels elle était bornée (1527).

modération du nouveau gonfalonier lui mérita
e maintenu dans sa charge une seconde année
). Il se signala par un acte qu'on a pris pour une
ie nouveauté politique, et qui ne fut en réalité
ıe conséquence naturelle des idées qui avaient
; en ce moment-là à Florence, et une preuve de la
té avec laquelle Nicolas Capponi faisait litière de
ropres opinions, pour gouverner suivant le vœu
s concitoyens. Le couvent de Saint-Marc avait re-
depuis l'expulsion des Médicis, son ancienne in-
ce. Deux frères, Fra Zaccaria de Fivizzano et Fra
letto de Foiano, reprenant avec talent la tradition
ompue de Savonarole, leur maître, échauffaient
prits et les excitaient à restaurer, dans les détails
ıe dans l'ensemble, un si glorieux passé. Ce fut
pour céder au désir général, et dans l'espoir peut-
le confondre tous les partis en un seul, que le gon-
ier proclama Jésus-Christ roi de Florence. Il ne fit
e qu'avait fait Savonarole en 1495; il mit seule-
plus de solennité officielle dans sa proclamation.
is, pour s'être placé sous un tel patronage, Nicolas

ne se crut pas dispensé de pourvoir humainement au s
de la république. La disette et la peste affligeaient déj
ville, comme en 1497; il comprit qu'il était plus sage
désarmer les ennemis que de compter sur les amis
crut donc, non sans raison, faire un acte d'habile p
tique en cherchant à traiter avec le pape; malheureu
ment, ses adversaires se firent de ces négociations u
arme contre lui.

Le parti populaire ne pouvait pardonner à Nico
Capponi ses opinions et sa modération même. C'est
propre des factions de tenir pour ennemi quiconque
les suit pas jusque dans leurs emportements. Le gon
lonier ne s'était pas laissé gagner à l'enthousiasme re
gieux, comme tant d'autres, et il avait eu beau gouv
ner dans l'esprit des institutions de sa patrie, il avait
se former contre lui une opposition formidable q
dirigeaient des hommes chers à la foule, François Ca
ducci, Dante de Castiglione, Andreuolo Niccolini et d'a
tres encore. En 1529, après d'incessants tumultes, N
colas Capponi, accusé d'avoir entretenu des intelligen
avec le saint-siége, est déposé et remplacé par Franç
Carducci (17 avril).

C'était le triomphe du parti populaire. Il importe p
de savoir si, en des temps ordinaires, il eût mieux
plus mal mené les affaires de Florence que les factio
rivales; car, bientôt après, la réconciliation de Clément
et de Charles-Quint fit comprendre aux moins clai
voyants qu'il faudrait céder à la fin (29 juin). Mais ce
la gloire de ce peuple malheureux d'avoir tout fait po
mourir, plutôt que de se rendre. A peine la fatale no
velle s'est-elle répandue, que Michel-Ange fait relev
malgré Capponi, malgré Carducci lui-même, les rem
parts de sa patrie. Les mauvaises dispositions prises p

ître Malatesta Baglioni, généralissime des armées république, ne peuvent abattre de si grands cou-, et le parti populaire repousse avec énergie la osition d'un accord, que faisaient les modérés. L'ar-impériale arrive (24 octobre), commandée par le :e d'Orange; elle commence à mitrailler Florence. ıabitants, enfermés, se laissent mener et se battent ne de vieux soldats : par de fréquentes sorties, ils ent de grands dommages à l'ennemi. Dans un traité l'empereur, François Ier les abandonne : ils mau-nt la France, mais ne se rebutent pas. Malatesta e d'autoriser des sorties qui réussissaient si bien : ortent malgré lui. La famine, la peste, déciment rangs : ils jurent de se tuer eux-mêmes au der-moment, et de mettre le feu à la ville. Après des iges de valeur, Ferruccio, leur grand capitaine, ombe et meurt à Gavinana : ils pleurent le héros, déposent Malatesta, qui entravait leur courage, et ublent d'ardeur. Et, pour les empêcher d'aller jus-u bout dans la résistance, que faut-il ? Il faut que les sans des Médicis, insensibles à tant de vertu, pren-les armes pour venir en aide au traître et porter main impie sur les derniers défenseurs de Florence. nsi, malgré le sacrifice de ses trésors et de son sang, ence capitule. La liberté sera maintenue, est-il dit le traité. Qu'importe? Cet engagement est aussitôt que signé ! Les Médicis sont rétablis ; les magis-intrépides, les héroïques volontaires de la milice ntine sont exilés ou décapités. Qu'importe? C'est le des vaincus. Florence est morte ; mais elle a acquis de gloire par sa mort que par huit siècles de vie. urd'hui qu'il ne lui reste plus que ses souvenirs, a du moins le mérite de n'en pas répudier le pré-

cieux héritage, et la justice tardive de faire remonter c culte pieux jusqu'à celui à qui elle doit l'honneur si rar d'avoir su bien finir ; elle se souvient que ces illustre martyrs de l'indépendance nationale avaient été formé par Jérôme Savonarole, un autre martyr qu'elle avai tué de ses propres mains.

CHAPITRE X.

De la prédication et des écrits de Savonarole.

Si la théologie, au moyen âge, marchait à la tête des autres sciences, elle n'inspira pas ceux qui étaient chargés de la rendre populaire. Au quinzième siècle, l'éloquence politique était née depuis longtemps ; elle avait déjà tenu, par la bouche de Farinata degli Uberti, de Robert Lecocq, d'Étienne Marcel, du seigneur de la Roche, un mâle et fier langage. L'éloquence de la chaire était encore dans l'enfance.

Cela est vrai surtout de l'Italie. Ni Fra Giordano de Rivalta, qui prêcha le premier en langue vulgaire, à la fin du treizième siècle ; ni saint Bernardin de Sienne, malgré la réputation dont il jouit de son temps ; ni saint Vincent Ferrier, malgré les conversions qu'il opéra ; ni Fra Mariano de Ghinazzano, l'adversaire de Savonarole, ne méritèrent le nom d'orateurs. Ce qu'on dmirait en eux. c'était leur taille proportionnée ou ur voix vibrante, leur prononciation harmonieuse ou ur geste persuasif. Cela suffisait alors pour obtenir un

d succès. Leurs discours n'étaient que d'arides trai-
e scolastique ou de théologie morale; la force de
éloquence se réduisait à quelques exclamations, à
roides allégories, à d'étranges métaphores; leur
ıce, à d'indigestes citations.

: n'étaient pas cependant les éléments de succès qui
quaient à l'éloquence de la chaire; l'élévation des
ts devait inspirer l'orateur; leur abondance et leur
été, le préserver de la monotonie; la foi de son audi-
:, le soutenir et l'enflammer. Ces avantages com-
sent de reste les écueils que La Bruyère et Blair
alent dans ce genre d'éloquence. La gravité, la no-
se ne semblent pas des qualités que les ministres
autels aient de la peine à acquérir; et si la contra-
ion est propre à animer l'orateur, le plus souvent
le trouble et lui fait perdre le fil de son discours. On
ıeut guère trouver la cause d'une infériorité si mar-
e que dans les plaisirs et les désordres où se passait
ɔ souvent la vie des prêtres et des moines. Tant de
ractions les détournaient de l'étude, tant de vices
pêchaient leur âme et leur esprit de s'élever.

a réforme de l'éloquence sacrée devait donc être,
nt tout, une réforme morale, suivant le précepte de
éron, qui veut que l'orateur soit d'abord homme
bien. On a vu comment Savonarole avait entre-
s, dans un autre dessein, cette première partie de son
vre, et comment il l'avait, dans une certaine mesure,
ıée à bonne fin. Ce fut encore lui qui se chargea,
:ès avoir dicté les règles d'une conduite plus sainte,
donner l'exemple d'un langage plus digne d'un sujet
élevé et de ceux qui avaient mission de l'exposer.

Son but était trop grave et trop noble pour qu'il son-
it à corriger dans l'éloquence de ses prédécesseurs

des défauts qui choquaient médiocrement en lui le sens peu développé de l'esthétique. N'étant point amoureux de l'art pour l'art, comme on dit aujourd'hui, il ne voulait pas que la beauté de la forme servît à masquer la pauvreté du fond. Il crut que la splendeur de la vérité chrétienne était assez éclatante pour qu'on pût la présenter sans fard à tous les yeux. La plus simple et la plus directe exposition de l'Écriture lui parut donc le seul langage digne d'un ministre du Christ. Les ornements mondains lui auraient semblé impies, et il ne les proscrivait pas moins du langage que des vêtements.

Il attaqua le mode de prédication en honneur de son temps, bien plus pour le fonds que pour la forme. Il ne condamnait pas seulement l'abus des auteurs profanes, mais tout le système qui consiste à se servir des sciences pour démontrer la foi. « Il faut prendre la foi simplement, » notre auteur le dit cent fois dans ses livres et dans ses discours. Il faut être un bœuf ou un âne, répétait-il, c'est-à-dire une âme simple, pour goûter les douceurs de l'Écriture, et le prédicateur doit se résigner à parler aux bœufs et aux ânes.

Cependant l'expression, comme il arrive souvent, dépasse un peu la pensée de Savonarole. Il condamne les ornements, parce qu'ils sont un obstacle à la simplicité, la première des vertus; mais après avoir tonné contre ces orateurs qui paraissent recouverts d'or, qui cultivent le beau style cicéronien, les comparaisons, les figures poétiques, il s'en prend à ceux qui croient que leur longue robe couvre leur ignorance.

Il était en effet très-loin d'exclure l'étude; car il ne regardait point la simplicité utile comme un don naturel, mais comme le résultat de longs travaux. Il s'indi-

it seulement de la direction profane que les prédica-
's donnaient à leurs lectures, paree que, ainsi pré-
és, ils ne faisaient plus de conversions. Persuadé qu'il
a pas de meilleur maître, pour des esprits chré-
s, que la Bible et l'Évangile, il voulait qu'on se bor-
à réciter l'un et l'autre, toutefois avec les déve-
)ements et les explications nécessaires pour faire
ıprendre le texte et prévenir de fausses interpréta-
s.

a croyance dont il était pénétré que par ce système
on pourrait ramener les esprits au culte de la vé-
et à la pureté des anciens chrétiens, le détermina à
'aire l'essai sur lui-même. Les premiers échecs qu'il
)uva dans la chaire tiennent peut-être autant à la
)rise désagréable que causa un genre si nouveau
ı ces défauts marqués dans le geste et la diction,
t parlent tous les auteurs. Ce n'était pas en un in-
ıt qu'un auditoire accoutumé à voir semer devant
:outes les fleurs de la rhétorique, et qui n'avait pas
ris à les mépriser dans le commerce des anciens,
vait s'habituer au langage simple et sévère que Sa-
arole venait lui parler. L'obstination du dominicain
rêcher toujours, quoique le désert se fît autour de
à lutter contre tous les obstacles que la nature et la
tume lui suscitaient, témoigne d'une conviction si
ne et si profonde dans la vérité de son système, qu'elle
ımande l'admiration.

.es peuples se firent enfin à cette nouvelle manière.
ınt que Savonarole eût triomphé des difficultés qu'il
ıvait en lui-même, avant qu'il possédât cette chaleur
diction, cette passion dans le geste et dans la voix
plus tard arrachèrent des larmes ou des cris d'en-
usiasme, tout Florence était déjà suspendu à ses lè-

vres. Tant il est vrai que la nouveauté de la doctrine, plus que les imperfections de l'orateur, avait longtemp éloigné les Florentins.

Lorsque Jérôme fut assuré du succès, il prit plus d hardiesse, et se corrigea en peu de temps de ces défaut extérieurs, sans avoir presque besoin d'y songer. Il n tarda pas, devenu maître de ses moyens, à dévoiler se projets de réforme oratoire. Il déclara qu'il voulait, e prêchant autrement que ses rivaux, démontrer la nécessit d'une rénovation; mais qu'à cause des racines profon des que l'habitude jette en nous, il fallait procéder ave mesure et très-doucement. Il continua donc d'attaque avec vivacité une mode qu'il voulait détruire, et de don ner l'exemple de celle qu'il voulait lui substituer. Il n'e besoin pour cela que d'être lui-même, et, une fois so texte choisi, de s'abandonner aux inspirations d'u esprit exercé par l'étude et nourri des livres saint Aussi nul ne ressemble moins que Savonarole à ce prédicateurs académiques qui arrangent leurs phra ses, comme Fléchier, ou leurs pensées, comme Mas sillon.

Mais il était naturel qu'un esprit supérieur, en se re pliant sur lui-même pour corriger ses propres imper fections, dépassât le but qu'il s'était proposé d'atteindr Ainsi Jérôme n'avait voulu réformer qu'une tendance un système, sans s'arrêter aux détails : la nécessité d ne pas nuire par eux à son plan, de ne pas déprécier modèle qu'il prétendait donner du nouveau genre, força d'apporter à la forme même du discours de n tables améliorations qu'il ne cherchait pas. Pour êt intelligible, il diminua le nombre des citations dont l sermons étaient remplis d'ordinaire; et si dans les sie il paraît y en avoir trop encore, il faut se reporter

:ux de ses devanciers ou de ses rivaux pour compren-re tout ce qu'il sut ôter à une fastidieuse érudition, pour : donner à de féconds développements.

Comme la connaissance de la langue latine était déjà ioins répandue, il prit la peine de traduire à son au-itoire la plupart des textes dont il se servait, et qui fai-aient quelquefois partie intégrante de son raisonne-nent. Ainsi chacun pouvant suivre le sermon sans en ien perdre, chacun prit goût à entendre un orateur si ommode pour son ignorance, et l'attention, l'assiduité énérale s'en accrurent. Elles furent au comble lors-qu'on vit l'Écriture se dérouler comme un fleuve ma-jestueux dans les discours de Fra Girolamo, s'appliquer à tout et à tous, donner l'interprétation du présent comme du passé, et *chatouiller des cœurs l'orgueilleuse faiblesse*, en laissant croire que Dieu l'avait dictée en vue des temps qui étaient proches, et permettant à cha-cun de pressentir, ou tout au moins d'y chercher l'ac-complissement de ses vœux.

Pour fournir cette carrière sans se perdre à chaque stant dans l'extravagance des interprétations, et sans noyer dans les détails, il fallait un esprit accoutumé x abstractions et aux déductions rigoureuses de la ience. Savonarole s'était assimilé d'une manière in-oyable Aristote et saint Thomas d'Aquin, et, grâce x habitudes sévères qu'il avait contractées dans le mmerce de ces deux grands génies, il sut présenter s arguments d'une manière plus suivie, plus scienti-ue, plus péremptoire.

D'autre part, le besoin de jeter la conviction dans les prits, le désir de poursuivre et d'anéantir des vices i se dressaient devant lui sous mille formes diverses, nnèrent un ressort tout nouveau à son âme, et lui

permirent de faire rayonner au dehors la chaleur dont elle était embrasée. Cette guerre implacable qu'il livra tous les jours à une société corrompue, fut alimentée par les variétés infinies d'un thème inépuisable, que sa vive imagination enrichissait encore. Disciple de la scolastique, il sut s'affranchir assez de la tradition de ses maîtres, pour ne pas détourner cette précieuse source de développements oratoires qu'il avait reçue de la nature; et le besoin de mettre ses paroles d'accord avec la rigidité de sa doctrine, le conduisit à châtier ses expressions et ses pensées, et à introduire dans la chaire une décence, une dignité toutes nouvelles.

C'est ainsi que cet homme si dédaigneux de la forme fut conduit, presque malgré lui, à la corriger, pour la mettre en harmonie avec le fond. On vient d'indiquer la révolution profonde qu'il opéra. Ses contemporains ne le suivirent qu'à regret dans la voie qu'il avait tracée, et dont ils ne comprenaient pas toute la fécondité. Plus qu'aucun autre orateur, il montra la verité d'un des termes du vieil adage : *Poeta nascitur, orator fit.* Il ne fut pas sans doute un orateur sans défauts, et beaucoup d'entre les lecteurs modernes se rebuteraient peut-être ou seraient scandalisés à la lecture d'un de ses sermons; mais pour juger équitablement un homme, il ne faut jamais le séparer de ceux qui le précèdent et de ceux qui le suivent. On se fera une idée de la valeur relative de Savonarole comme orateur, en reportant sa pensée sur saint Antoine de Padoue, Fra Roberto de Lecce, saint Vincent Ferrier, Maillart et Menot, si l'on veut comprendre ce qu'il a fait pour l'éloquence ; sur Cornelio Musso, évêque de Bitonte (1553), et sur le bénédictin André Valladier (1612), si l'on veut savoir combien ceux qui suivirent restèrent loin de lui ; enfin, sur Bourda

ue et Bossuet, pour se rendre compte de ce qu'il y rait encore à faire.

Mais indépendamment de cette valeur relative, Savo-arole a, comme orateur, une valeur réelle et une rare riginalité. Interprétation allégorique de l'Écriture et pplication des principales figures qu'elle contient au emps présent ou à l'avenir le plus rapproché; prophétie les fléaux et de la réforme, qui atteste la continuation le l'esprit prophétique dans l'Église et fait de Savona-ole le successeur de Fra Giovacchino de Calabre, de Ioachim de Flore, de sainte Brigitte; tableaux éloquents les vices de l'Église et de la chrétienté; apologie de sa propre doctrine; exposition savante des dogmes reli-gieux et philosophiques, d'après Aristote ou saint Tho-mas, telle fut sa prédication. L'art lui manqua trop sou-vent, et même la méthode. Il n'a pas de style, et, ne rencontre pas toujours la véritable éloquence. Il se bor-nait à prendre un texte dans la Bible, et, après l'avoir médité, à le suivre pas à pas dans tous les développe-ments, dans toutes les digressions que l'improvisation li suggérait. Au surplus, ce n'est pas par le style et des roportions parfaites qu'on remue les peuples, et Savo-arole, uniquement occupé de poursuivre son but, avait our l'art d'écrire un injuste dédain, qu'il serait inutile e dissimuler. On a vu par quels moyens il avait assis a domination morale sur Florence; la nouveanté des rmes et des idées, l'intérêt actuel de toutes ses paroles, . singularité de beaucoup d'entre elles, mais surtout la assion qui débordait en lui, telles furent, sans parler e la considération qui s'attachait à sa personne, les rincipaux éléments d'un si éclatant succès. La passion ut sa principale force, parce qu'elle était partout: dans es pensées, dans ses expressions, dans son geste,

dans sa voix. Loin de se maîtriser, Jérôme cédait à ses impressions, à sa colère, à sa joie, à son att sement. Il prenait à la lettre le précepte que Des traduisant Horace, enfermait plus tard dans ce ve

Pour me tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez.

Il pleurait donc à chaudes larmes, il riait, il se m genoux lorsqu'il parlait à Dieu, se relevait pour cer du poing les incrédules. Érasme nous appren dominé par une sainte colère contre les pécheu corruption de son temps, il descendait brusquem la chaire sans terminer son discours, comme s'il r vait plus continuer, ou comme si son auditoire é digne de l'entendre. Un si risible mouvement fais tant d'effet que ses paroles mêmes. Il faut donc au caractère impressionnable des Florentins la pa dut avoir dans le genre de prédication adopté pa narole. Ce genre était sans doute dans le génie de teur; mais si Jérôme eût trouvé des esprits plus fr d'un goût plus châtié, peut-être eût-il cherché so cès à des sources plus pures. Avec des facultés lantes, il l'eût trouvé sans doute non moins rete parmi les contemporains et plus durable dans la po

Ses écrits ne valent pas sa parole. Homme d'ac ne voulut se servir de la plume que pour la lutt soutenait, et ne travailla ce qu'il publiait qu'auta le fallait pour atteindre son but. Qu'importaient à formateur si empressé de changer la force de la quelques pages plus ou moins achevées et les a dissements des connaisseurs, puisqu'ils n'étaient plus nombreux? Chacun de ses livres, chacune lettres fut un acte, et il ne donna au style que to le soin nécessaire pour être clair et concluant. Fu

ı de la forme ou par impuissance qu'il ne réussit s à être qu'un méchant écrivain? Aucune de ces causes n'est peut-être étrangère à son infériorité l'art d'écrire; mais on est forcé de convenir qu'il de la première pour l'expliquer. Les œuvres de it ne vivent pas sans le style, c'est pourquoi celles vonarole sont tombées dans l'oubli; cependant cet a peut-être été trop complet. Les écrits de notre r ne méritent point d'être cités comme des mo-; mais si l'absence de l'art les déprécie, ils se re-t par la solidité et la pureté du fond. La religion elle ou révélée, la morale, la politique y peuvent r plus d'une page utile ou éloquente, l'histoire plus renseignement. Ils ont surtout une importance ne, lorsqu'on veut parfaitement connaître leur au-t son temps, dont ils offrent en plus d'un endroit dèle image. Si on les prend comme Savonarole es a donnés, c'est-à-dire comme autant d'actes de publique, ils méritent plus d'attention qu'on ne n a accordé jusqu'ici.

·éforme religieuse, morale et politique, seul but ;rôme se proposait en écrivant, constitue l'unité ouvrages, et le centre commun auquel il faut les ıer tous. Mais, pour plus de clarté, on peut les ;er en deux séries. Ils furent composés, les uns lémontrer la justesse ou la légitimité des actes pu-lu frère, les autres pour enseigner directement les ɜns, et leur donner un corps de doctrines conforme ıveau genre de vie qu'ils adoptaient. Les premiers ıtrent l'excellence de la vérité prophétique, théolo-politique, telle que Savonarole l'avait enseignée; ·niers roulent sur la philosophie et les pratiques ·ie chrétienne. Il faut joindre à ceux-ci quelques

poésies de peu d'importance, composées pour en
cer d'autres que l'austérité nouvelle des don
trouvait pernicieuses, et pour donner l'exe
genre de littérature dans lequel les chrétiens
s'exercer.

Quelques-uns dans le nombre méritent une
particulière.

L'*Abrégé des révélations* (*Compendium revelati*
Savonarole raconte lui-même quelques faits int
de sa vie et son voyage imaginaire au paradis, e
irrégulière, la plus fantastique, mais peut-être
plus poétique de ses conceptions. Œuvre sans u
proportions, assemblage confus de notes his
de confidences écourtées, de raisonnements
ques et de grossières machines poétiques où la
cence a plus de part que l'imagination, s'il tient l
rang parmi les écrits de Savonarole, c'est pa
est celui de tous qui fait le mieux connaître so

Le *Traité de la vérité prophétique* (*De veritat*
tica) est le complément de cet ouvrage. Savon
treprend d'y exposer, sous la forme du dialogue
trine prophétique, c'est-à-dire de montrer que l
encore, comme au temps de la Judée, envoyer
phètes sur la terre, et qu'il est lui-même un de

Si l'on demande ce que prouve ce traité, il est
répondre : Tout ou rien. Tout, si l'on consent à
dans l'ordre d'idées où vivait Savonarole, c'est-
l'on croit que Dieu envoie à quelques élus des
spéciales pour guider l'humanité dans la voie
et qu'il suffise de vivre saintement et de vouloi
ment, pour faire descendre sur soi ce don de Di
si l'on pense que Dieu ne se manifeste plus aux
par la parole de quelques-uns de leurs sen

is par les merveilles de la création, ou même si l'on ıse d'admettre que le plus saint homme du monde qu'à demander pour obtenir. L'Église est-elle de cet s? On serait tenté de le croire, puisque de tous les rages de Savonarole, celui-là est le seul qu'elle ait ppé de l'interdit.

Nous ne dirons rien du *Traité contre l'astrologie* (*Opera gulare contra l'astrologia divinatrice*), écrit dans les mes et les idées déjà vieillies de l'école, et le *Triomphe la croix* même (*Triumphus crucis*) ne nous arrêtera s longtemps, bien qu'il soit l'œuvre capitale de Savorole. L'auteur se propose dans ce livre de démontrer foi aux incrédules par des arguments rationnels et ıpruntés à la philosophie. Des motifs indépendants de volonté retardèrent la publication de cet écrit, et il parut qu'en 1497, alors que l'auteur, malgré des préoccupations de toute nature, sentit le besoin de se défene, par une exposition orthodoxe et méthodique de ses ctrines, contre les accusations d'hérésie qu'une excommunication récente semblait faire peser sur lui. Ainsi, de rement spéculatif qu'il devait être, le nouvel ouvrage vint un acte; mais il eut la bonne fortune de dégui r ce qu'il y avait de personnel dans les intentions us les dehors de l'intérêt général. C'est pour cela 'après la mort de Savonarole il ne tomba pas dans ıbli, comme ses autres ouvrages. La Compagnie de us, dont il flattait la secrète faiblesse, en mettant la ilosophie au service de la religion, l'accueillit avec e faveur constante, et le fit imprimer à plusieurs édiıs dans les *Annales de la propagation de la foi*. Aurd'hui même, on le traduit encore comme un des illeurs abrégés qui existent de philosophie catholique.

a en effet deux parties dans le *Triomphe de la croix* :

l'une où Savonarole expose les vérités religieuses de la philosophie, et surtout la théodicée, d'après les idées d'Aristote, rectifiées par saint Thomas; l'autre où il essaye de démontrer les dogmes catholiques selon les lois de la raison. Dans la première, Savonarole montre un esprit très-versé dans ces matières, et satisfait les juges les plus difficiles. Dans la seconde, au contraire, il rencontre à chaque pas des objections qu'il ne peut résoudre; et, pour en triompher, il est réduit à cette réponse, qui revient sans cesse: Rien n'est impossible à Dieu. Mieux eût valu prendre la foi simplement, comme il le prescrit si souvent lui-même, et dire avec saint Augustin : *Credo quia absurdum*, ou avec Pascal: *Abêtissez-vous.*

Le *Traité sur le gouvernement de Florence* (*Trattato circa il reggimento e governo della città di Firenze*) n'est que l'exposition méthodique des idées dont nous avons vu l'application dans le deuxième livre de cet ouvrage. Savonarole prend la question de haut: il remonte à Aristote et à saint Thomas, dont il procède en politique, comme en philosophie et en religion. Il justifie à la fois sa préférence théorique pour le gouvernement d'un seul, et celle qu'il accorde, dans la pratique, à la démocratie. Malgré des erreurs inévitables, ce traité est au nombre des meilleures productions de Savonarole; on y remarque un plan net et vivement conçu; une certaine profondeur d'observation, une grande verve et un style plus châtié qu'à l'ordinaire. Ce n'est pas un médiocre mérite d'avoir su être tout ensemble un politique sérieux et un pamphlétaire éloquent.

Les ouvrages que Savonarole publia pour l'enseignement des chrétiens n'offrent pas le même intérêt. Ses résumés des sciences naturelles, physiques, philosophi-

ues, morales, sont rédigés dans la vieille forme scolasque, et les erreurs y abondent; çà et là cependant on trouve des pages éloquentes. Ses conseils sur les prinpales vertus chrétiennes ou sur la conduite à suivre ans les diverses conditions de la vie, dans le veuvage, ar exemple, ont conservé plus de valeur. Toutefois on e les lit guère aujourd'hui: ce ne sont plus que des cuiosités littéraires.

Un seul de ces traités, peut-être, mérite une mention part. C'est, sous le prétexte d'une division méthodique es sciences, une dissertation sur leur utilité respective, t une apologie des opinions de Savonarole sur la poésie t les auteurs profanes. On connaît ces opinions. Quelues hommes devraient être appelés à apprendre les ciences, afin de conserver la tradition des connaisances humaines et surtout d'avoir des athlètes en état de éfuter les arguties des hérétiques sur ce terrain comme ur celui de la théologie; mais ils devraient être en petit ombre. Le reste de l'humanité n'a besoin de savoir que a grammaire, les bonnes mœurs et la littérature sacrée.

Il est clair que, par un tel système, les théologiens resque seuls, c'est-à-dire les religieux cloîtrés, deviendraient dépositaires du précieux héritage des lettres et les sciences. Or, comme, d'après les idées de notre aueur, les plus éclairés et les plus saints devraient être chargés du gouvernement des empires, les moines théoogiens se trouveraient appelés à gouverner le monde. Cette conséquence échappa très-certainement à Savonarole. Quoiqu'on l'ait accusé souvent de rêver l'établissement d'une puissante théocratie, rien ne fut plus loin de sa pensée. S'il prit part aux affaires publiques, il ne voulait pas d'une exception faire la règle, et c'était sans aucun dessein caché qu'il prêchait l'ignorance.

Par ce qu'il dit de la poésie, on voit bien clairement qu'il n'en eut jamais l'intelligence. Il la distingue avec soin de la versification, mais c'est pour la confondre avec le syllogisme. Forcé de reconnaître que les prophètes en firent usage, il voyait dans cette forme donnée à la parole de Dieu une concession à la vanité des hommes assez dépravés pour l'aimer, et un stratagème pour leur faire accepter les plus terribles vérités en les recouvrant d'un voile agréable. Mais comme c'est surtout l'usage profane qu'on fait de la poésie qui la transforme en un instrument de perdition, Savonarole déclare que le législateur devrait, à l'exemple de Platon, bannir les poëtes; cependant il ne veut pas, comme le philosophe, les couronner de roses. S'il borne à un exil sans honneur ses sévérités contre les personnes, il maintient contre les ouvrages les rigueurs du bûcher.

Ce qu'il y a d'excessif dans sa pensée ou dans ses paroles, vient de l'ardeur d'une lutte qui ne lui permettait pas de mesurer la portée de ses coups. Il n'est pas étonnant qu'il ait manqué le but par l'excès même de ses efforts pour l'atteindre; mais on a peine à comprendre comment la clairvoyance avec laquelle il envisage tous les vices, toutes les fautes de ceux qui représentaient l'Église, et la nécessité d'un châtiment, ne lui firent pas comprendre, en même temps, que la réaction de l'esprit païen était inévitable, et qu'elle offrait peut-être un moyen de salut.

Au reste ses blasphèmes contre la poésie et les poëtes ne lui portèrent pas bonheur. Il voulut s'essayer dans cet art qu'il ne comprenait pas, et donner aux chrétiens des chants populaires propres à remplacer, dans l'austérité des mœurs nouvelles, les chants du carnaval. Il éussit pour quelques jours, mais il échoua devant la

Ce n'est pas qu'il manque d'images ; l'homme
pandait à profusion dans ses discours, ne pou-
ınnir de ses vers; mais il les y accumule sans
mesure, et surtout il paraît croire que la poésie
t entière. Il ne prenait aucun souci du goût, de
r et de la vie. Quoiqu'il écrivît dans sa langue
le, il ne saurait soutenir la comparaison avec
ıes latines de Santeuil ou de Coffin, et encore
ec les chants gracieux de Laurent de Médicis. Il
peine de son dédain pour les Muses : elles se
t cruellement, en lui refusant l'inspiration
fois qu'il la chercha. Si l'on veut trouver chez
ıe trace du génie poétique, ce sont les sermons
feuilleter.

effet, nous retrouvons Savonarole; là seulement
entier. Ainsi sont les vrais orateurs: grands à
e ou dans la chaire, gênés, inferieurs à eux-
ans le cabinet et la plume à la main. Hommes
ls ne valent que par la lutte et pour la lutte, et,
le redire une dernière fois, leurs ouvrages ne
pas être considérés comme des livres, mais
es actes ou comme des armes pour le combat.



CONCLUSION.

Savonarole prétend être prophète. — Fausses prédictions de Savonarole — Savonarole ne fut pas un imposteur. — Il s'est trompé de bonne foi. — Causes de son erreur. — De l'extase. — De quelle manière Savonarole communique avec Dieu. — Son erreur est-elle une cause de folie? — De l'hallucination. — De la vision. — Savonarole ne fut ni malade ni fou. — Il subit l'influence des préjugés de son temps. — Ses visions furent un effet de sa volonté. — Opinions des historiens sur Savonarole. — Leur commune erreur. — Opinion de M. É. Rubieri. — Vrai caractère de Savonarole.

Nous ne terminerons pas ces études sans essayer de débrouiller une question que le lecteur a dû se poser à chaque page, mais qu'il convenait d'ajourner, tant que nous avions à apprendre quelque chose sur Savonarole. On a pu apprécier successivement en lui l'homme d'État, le réformateur, le théologien, le philosophe, l'orateur, l'écrivain; mais fut-il un prophète ou un imposteur? Tel est le problème que ses historiens et ses biographes se sont donné la tâche de résoudre, et qu'ils ont résolu par l'affirmation de l'un de ces deux termes extrêmes, sans soupçonner qu'il pût y avoir d'opinion intermédiaire. Ainsi, les uns ont implicitement condamné l'Église, en proclamant que Savonarole fut un prophète méconnu; les autres ont flétri sa mémoire, en l'accusant d'imposture.

Aucune de ces deux conclusions n'est la nôtre, et nous aurions reproduit bien infidèlement la vérité qui nous paraît évidente, si le lecteur hésitait encore sur le vrai

:tère de Savonarole. Il ne fut ni ange ni démon, ni . ni réprouvé, ni prophète ni imposteur; il fut un me sincère mais abusé, et l'on peut voir en lui les ıdeurs de la nature humaine à côté de ses faiblesses : ›urage et la peur, l'amour et la haine, la vertu et la e, la plus grande suite dans les idées et les plus frap- tes contradictions. Mais, sur un point tant de fois troversé et cependant si obscur encore, il ne suffit d'affirmer, il faut prouver.

. est hors de doute que Savonarole voulut passer r prophète aux yeux de ses contemporains. Il s'en ənd quelquefois, et déclare qu'il ne s'est jamais dit phète ni fils de prophète ; mais ne niait-il pas éga- .ent d'avoir jamais parlé du pape? Ne prétendait-il n'avoir reçu aucun bref, aucune interdiction de cher avant l'excommunication? N'affirmait-il pas s'être jamais mêlé des affaires d'État? Des textes si nombreux et plus décisifs prouvent qu'il tâchait donner à ses paroles un caractère prophétique de se faire passer lui-même pour l'envoyé de u.

)uand il s'emportait contre les faux prophètes, ajou- t qu'il fallait les lapider, il est évident qu'il n'aurait ; voulu être confondu avec eux. Quand il osait dire :, s'il se trompait, son erreur était celle de Dieu me, il ne pouvait affirmer sa mission plus audacieu- nent. Quand il réfute ceux qui prétendent qu'on ne t pas croire à la mission d'un prophète qui ne fait ; de miracles, il est clair qu'il parle pour lui-même, sque, d'une part, il reconnaît ne pas faire de mira- ;, et que, de l'autre, il prétend être le porte-voix Dieu. Quand il prouvait qu'il avait le droit de pro- ;tiser, il ajoutait que ce que ses ennemis appelaient

des songes était des révélations. Il se faisait proclamer prophète par la Vierge Marie. Enfin, ce mot qu'il n'avait jamais voulu dire dans tout le cours de ses prédications : *Je suis prophète*, il le dit expressément dans son *Traité de la vérité prophétique*, et il déclare que c'est une faveur spéciale que Dieu lui a faite.

Ainsi il est certain que Savonarole a voulu passer pour prophète et faire croire qu'il recevait de Dieu des lumières surnaturelles. Il ne l'est pas moins que cette prétention était insensée, et personne, ce semble, ne peut la prendre au sérieux. Mais comme on trouve encore, ne fût-ce qu'en Italie, de fervents catholiques disposés à admettre que Dieu envoie de temps à autre des prophètes au monde, et que Savonarole fut au nombre de ces hommes privilégiés, nous leur demanderons, avec l'évêque Catarino, si, pour prouver qu'un homme n'est pas prophète, il ne suffit pas de démontrer la fausseté d'une seule de ses prophéties. Cela ne saurait être contesté. Or, Savonarole prédit, en tant que prophète, le bonheur à Florence républicaine; il lui promit qu'elle soumettrait avant peu toute l'Italie, et, trente-deux ans après sa mort, la république florentine s'est abîmée pour ne plus se relever. Il annonça à maintes reprises que les Turcs et les infidèles se convertiraient avant dix ans à la religion chrétienne. L'homme qui se trompait aussi gravement et qui ne pressentait pas même qu'au lieu de faire des néophytes le catholicisme était à la veille de perdre la moitié de l'Europe, ne peut être regardé comme un prophète. Faut-il donc le ranger parmi les imposteurs?

Sa vie, ses sermons, ses ouvrages s'élèvent contre une si grande injustice. Les imposteurs cherchent à s'insinuer et se gardent le plus souvent de la violence:

onarole voulut s'imposer, il ne fit jamais de conces-
is et ne mit pas de bornes à ses emportements. Si
vie pure ne suffit pas pour prouver que celui qui
nène a reçu de Dieu des lumières surnaturelles, elle
fit au moins pour faire croire qu'il ne fut pas un
pocrite. Le but élevé que Savonarole se proposait,
moyens mêmes qu'il employa pour l'atteindre ne
mettent pas de l'accuser de fourberie. On ne peut
r qu'il ait commis des fautes et demandé quelquefois
a supercherie le triomphe de ses doctrines; mais
el est donc l'homme qui n'a pas agi, une fois en sa
, comme si la fin justifiait les moyens? Savonarole a
quelquefois, voyant l'autorité qu'avaient ses paroles,
squ'il les donnait comme le Verbe de la sagesse di-
ne, rattacher à cette origine sacrée des prescriptions
litiques ou morales que sa raison ou son imagina-
n lui avait inspirées, de même qu'il avait donné
ur des textes de l'Écriture certaines phrases sensées
profondes qui ne s'y trouvaient pas, mais qui ne
uraient pas déparée. Il ne fut pas pour cela un im-
steur, car ces supercheries eurent toujours pour but
bien public : elles ne nuisaient à personne, et ne sont
ailleurs qu'une exception dans sa vie. Presque tou-
urs, lorsqu'il dit que Dieu parlait par sa bouche, il le
ut très-sincèrement : sa bonne foi ressort à chaque
stant de ses paroles, et la lecture de ses sermons ne
isse aucun doute à cet égard. Comment soupçonner
sincérité d'un homme qui prononçait les paroles
ivantes au moment où, poursuivi par ses supérieurs
Rome, par ses adversaires à Florence, il n'avait qu'à
re amende honorable, ou même une simple soumis-
on, pour assurer son crédit et ses jours menacés :
« Croyez-vous que si je voulais sortir d'ici, fouler ma

conscience aux pieds et ne pas obéir à ce qui m'a été dit, je ne saurais pas, même par les voies humaines, me mettre hors de ce jeu difficile? Vous pourriez me persécuter ensuite tant qu'il vous plairait. Mais je sais que tout ce que je vous dis vient de Dieu. J'en suis certain, plus que je ne le suis d'être ici, dans cette chaire; oui, mille fois plus certain que je ne le suis de la blancheur de ce scapulaire que je porte sur ma poitrine. »

Ces paroles énergiques, il les prononça cent fois avec de légères variantes. Elles portent l'empreinte d'une parfaite sincérité. La droiture et l'unité des vues de Savonarole leur donnent en outre une certaine autorité. Ce réformateur convaincu ne s'écarta jamais du plan qu'il avait adopté pour arracher Florence et la chrétienté à une ruine imminente, et quand il fallut payer de sa vie une si noble ténacité, il sut mourir. « Je crois, dit Pascal, les histoires dont les témoins se font égorger. » Par son sacrifice, Savonarole mérite qu'on croie, sinon à la vérité de sa doctrine, au moins à la pureté de ses intentions. Il est trop facile d'accuser d'imposture ceux qu'on n'aime pas, et trop souvent ceux qu'on étudie peu et qu'on connaît à peine. Plus de justice est dû à ces hommes qui n'agitèrent le monde que pour le rendre meilleur, et qui, victimes de leur zèle, n'ont point dérobé le secret de leurs systèmes au jugement de la postérité. Il faut y réfléchir avant de les accuser de faire des maximes pour justifier leurs pratiques. Le temps n'est plus où l'on avait tout dit sur Mahomet en l'accusant de scélératesse et de fourberie, et l'on croirait difficilement aujourd'hui qu'une si grande révolution religieuse que la naissance de l'islamisme eût pu être accomplie par un misérable sans conviction.

Pour avoir échoué, Savonarole ne mérite pas qu'on se à son égard d'une moindre réserve. La trop courte urée de son triomphe, car c'est en cela que consiste on échec, ne saurait être un grief contre lui. La pete république de Florence ne pouvait défendre sa réorme politique contre les armes des souverains étraners, ni sa réforme religieuse contre les fureurs d'un ape qui avait sous la main dix princes tout prêts à servir sa colère.

Il serait souverainement injuste de reprocher à Savoarole d'avoir fondé un gouvernement qui ne pouvait e soutenir. Ce n'est pas lui qui fut cause de l'expulsion les Médicis et de la révolution. Appelé à en diriger 'essor, il s'attacha à le comprimer, et ne fit autre chose ue de rétablir un gouvernement dont Florence s'était ien trouvée pendant des siècles. Il sacrifia même, dans ette circonstance solennelle, ses propres convictions, our se plier aux habitudes et aux goûts du peuple qui emblait lui demander son salut. Ce fut un malheur our ce grand homme de venir dans un temps et dans es conjonctures où la réforme politique se compliquait e la réforme religieuse et en compromettait le succès. 'il eût eu à catéchiser l'Allemagne au lieu de l'Italie, il eût pu, comme Luther, concentrer ses efforts, il ût peut-être retardé de bien des années le terrible échirement qui allait éclater. En admettant même que, ar suite d'une tendance naturelle à la synthèse, il soit esponsable d'avoir trop embrassé, la grandeur de on but, l'honnêteté de sa vie, la fatalité qui s'attacha à ui doivent lui faire tenir compte de la double révoluon qu'il accomplit, comme si le succès en avait duré es siècles. Après tout, son œuvre lui survécut et remlit le monde du bruit de sa chute.

Si, malgré ses affirmations réitérées, il n est pas vra que Savonarole ait été prophète, et si l'on ne peut croire cependant qu'il fût un imposteur, il reste qu'il ait été trompé lui-même, c'est-à dire qu'il se soit cru véritablement inspiré. Cette inévitable alternative n'a rien d'invraisemblable. Tout le monde, au moyen âge, sans en excepter ceux qui regimbaient à la foi, croyait aux esprits, aux apparitions, en un mot, aux phénomènes surnaturels. C'était pour eux un ordre de faits non moins incontestables et presque aussi communs que ceux de la vie réelle. Cette croyance générale était cause que chacun prenait pour des réalités tous les rêves de son imagination, et ces visions, produit de la croyance générale, contribuaient à la fortifier et à l'entretenir.

Il était donc très-difficile à ceux-là même qui s'étourdissaient dans le tourbillon des affaires, de résister au courant de l'opinion qui portait alors tous les hommes à croire et à aimer le merveilleux ; mais cela devenait tout à fait impossible à ceux qui, retirés au fond de leur cellule, se plongeaient tout le jour, et souvent toute la nuit, dans l'étude et la méditation, et demandaient à Dieu de se dévoiler à eux face à face. Disposés par les idées où l'on avait élevé leur enfance à croire les choses les plus extraordinaires, il devait leur arriver, dans la contemplation, de prendre pour des réalités les fantaisies de leur esprit. De même que l'homme le plus sain d'esprit et de corps, s'il fixe trop longtemps ses regards sur un objet, finit par le voir s'agiter sous ses yeux, de même la raison cédait aux fantasmagories de l'imagination, et l'on avait ainsi mille récits merveilleux dont l'humanité se fit une habitude, et que le progrès des lumières n'avait pas encore dépouillés de leurs séduc-

ıns. Ces apparitions des êtres bienheureux, anges ou ints, étaient devenues si communes, que celle de eu même, qui aurait dû rester l'apanage de quelques ivilégiés, appartenait à tous les chrétiens, pourvu l'ils voulussent se placer dans les conditions convebles. Les moyens d'obtenir ces visions formaient une rte de science : il ne s'agissait que de se mettre en tase.

A la condition d'aimer Dieu, on est sûr d'obtenir de lui précieux don de l'extase ; et si l'extase est un état ıpérieur, il est clair qu'elle cesse d'être, aux yeux de ux qui admettaient la théorie de Savonarole, un nénomène extraordinaire. Sans doute il n'est pas onné à tous les chrétiens de le ressentir aussi complément que sainte Thérèse, et d'en décrire comme elle utes les phases, mais chacun peut prendre sa part du leste banquet, et cette part est d'autant plus grande ue nous avons plus de foi et plus d'aptitude à nous straire du monde extérieur.

Mais s'il suffit de prier avec ferveur pour que Dieu se vèle à sa créature, si le Seigneur ne peut se refuser x supplications des bons chrétiens, combien l'intuin de la divinité ne doit-elle pas être plus parfaite ez ceux dont l'unique occupation est de prier et d'engner la foi aux autres hommes ! Pénétré de ces idées, i n'étaient que le développement logique des prines généralement admis de son temps, Savonarole t bientôt se croire exaucé. Il eut des visions, des paritions ; il entendit des voix qui lui annonçaient venir et qui lui expliquaient le vrai sens de l'Écriture. En général, Savonarole admettait que Dieu ne fait nais aucune grande chose dans le monde sans la re auparavant annoncer aux hommes par ses pro-

phètes. Quant à la manière dont ces communications avaient lieu, il pensait que les prophètes voyaient quelquefois la Divinité face à face, mais qu'elle se servait le plus souvent des anges comme intermédiaires entre elle et eux. C'étaient, en effet, des anges qui portaient ordinairement à Jérôme la parole de Dieu pour la transmettre aux hommes : il les voyait sous les formes les plus diverses et les plus étranges, comme nous l'apprend le *Compendium*. Ces visions avaient toujours un rapport immédiat avec les principaux points de la doctrine qu'il prêchait chaque jour, et il ne faut pas s'en étonner, car il ne pouvait voir dans son imagination que ce qu'il y mettait et ce dont il était constamment occupé. Or, cet homme extraordinaire voyait à travers un verre grossissant les faits mêmes de la vie réelle auxquels il avait eu le plus de part. C'est ainsi que, deux mois à peine après son ambassade à Charles VIII, il se figurait avoir été menaçant et terrible pour ce prince, quoique le discours qu'il avait prononcé dans cette circonstance, et publié peu après dans le *Compendium*, ne contînt rien que de fort respectueux. On peut croire que si Savonarole était sujet à de pareilles illusions sur des faits connus du public, il dut l'être bien davantage dans la solitude, alors que le recueillement, la prière, les macérations, le jeûne, la privation de sommeil exaltaient les puissances de son âme et domptaient momentanément celles de son corps. Dans cette vie intérieure, toutes les fantaisies de l'imagination devinrent des réalités pour le cénobite. La nuit, il allait au-devant de ces visions et de ces révélations ; le jour, il cherchait à s'en expliquer le sens mystérieux. Il en était presque toujours occupé, et elles devinrent pour lui une habitude.

parole subit
ment admis
lammer port
à volonté
Dieu. C'est ains
ensuite les autres
médecine
maginaires
s variétés
s. De même
é de
ins
des termes
Savon
ne
e
s. de
en.

d'avoir un des cinq sens frappé de quelque sensation, sans intervention de l'objet qui la procure ordinairement, s'est appelée hallucination. Le sens vague de ce mot a permis aux médecins de ranger parmi les hallucinés les plus grands hommes de tous les temps, et de dire qu'il n'y a pas de génie sans un grain de folie. Mais en admettant comme reconnues les erreurs qu'on prête à ces hommes célèbres, quoiqu'elles aient été contestées pour un certain nombre d'entre eux, il est positif que souvent elles proviennent de l'imagination plutôt que des sens. Cela est vrai particulièrement de Savonarole, qui déclare que ses visions étaient imaginaires. L'imagination en effet, lui représentait les anges, d'autres êtres encore, mais toujours sous les formes que les sens lui avaient fait connaître dans la vie réelle. C'est à quoi se bornait le rôle de ceux-ci dans la production de ces phénomènes fantastiques : ils procuraient des réminiscences qui servaient de base et d'élément aux visions. Il y a donc lieu de distinguer la vision proprement dite, produite presque exclusivement par l'imagination, de l'hallucination, qui est une pure erreur des sens. On ne saurait confondre l'illusion de Malebranche, désespéré du boudin qui pendait au bout de son nez, avec celle de sainte Catherine de Sienne, croyant recevoir la visite du Sauveur, son divin époux. Aussi ceux-là même qui veulent conserver à tous ces phénomènes le nom générique d'hallucination, ont-ils été conduits, par une étude plus exacte de la matière, à reconnaître des « hallucinations intuitives, où la personne s'efface, s'élève dans l'espace, oublie la terre et semble étrangère au monde extérieur. »

Si donc on laisse de côté l'hallucination proprement dite, qui est un dérangement des organes, pour ne s'oc-

es visions, ou, comme M. Macario les appelle, ations intuitives, est-il permis de dire qu'elles nier ou le second degré de la folie ? On ne le heurter à la difficulté qu'il y a de taxer de rs siècles, le moyen âge tout entier, et l'ane, où les apparitions étaient si fréquentes ralement admises ; secondement, à cette thodoxe qu'elles ne sont point toujours l'erveau malade, mais quelquefois une réalité, ial de la grâce de Dieu. Telle était, comme opinion de Savonarole ; ce fut celle de Pase ce grand homme ne soutînt cette thèse s de mesure. « Dieu, dit-il, se fait pales coups extraordinaires..., mais cela n'arr exception ; il se cache ordinairement, et à ceux qu'il veut engager à son service. » eau appeler les imaginations de Pascal *ægri* inion d'un si glorieux malade nous préseroins de partager cette triste croyance que les génies dont l'humanité s'honore étaient des es.

ons les choses à un point de vue purement vonarole croyait aux apparitions comme les prits de son temps, subissant ainsi le joug du plus grand nombre, dont les plus sues ne s'affranchissent jamais entièrement. Il r fidélité à la tradition catholique, et parce imagination le portait à se représenter le et à l'admettre sans difficulté. S'il fut malade, nme tous ses contemporains, les plus forts plus faibles. Or, la médecine n'a jamais prédoute que les préjugés fussent une *maladie* sans quoi l'humanité entière, dans tous

les temps et dans tous les lieux, serait atteinte de folie.

Si l'on admet, au contraire, que les peuples, comme les enfants, ont d'autant plus de préjugés qu'ils sont moins instruits, et que les préjugés sont une preuve d'ignorance, non de folie, Savonarole n'est ni fou ni malade. En partant de cette croyance à la possibilité des apparitions et des révélations, il paye un tribut à la faiblesse de notre nature ; mais, pour le reste, ses idées et sa conduite sont explicables suivant les lois de la raison. Que disait-il, en effet, et que faisait-il ? Il disait que le chrétien n'a qu'à s'abstraire du monde extérieur, à se replier sur lui-même par la prière et la méditation, pour voir des choses qu'il ne voit pas dans l'état ordinaire. Or, qu'y a-t-il non-seulement de plus raisonnable, mais encore de plus vrai ? Qui ne sait que les sens fixés trop longtemps sur le même objet sont exposés à d'étranges hallucinations ? Qui n'a éprouvé sur soi-même l'effet d'une pensée trop suivie, trop concentrée, et n'a vu les fantômes de son imagination revêtir des formes corporelles ?

C'était par un effet de sa volonté que Savonarole se plaçait dans les conditions nécessaires pour avoir des visions. Il en avait alors, cela n'est pas douteux. Ce qui serait étonnant, c'est qu'il n'eût pas obtenu ces apparitions, ces révélations qu'il poursuivait si résolûment. Malgré leur fréquence, de tels phénomènes ne constituent point une maladie, puisqu'ils furent toujours le résultat naturel, le produit volontaire de la solitude, de l'obscurité, du silence, du recueillement, de la méditation, de la prière et de tous les procédés propres à ravir en extase les chrétiens vertueux.

Nous insistons sur ce point, qui explique clairement

selon nous, ce qu'il y a de plus mystérieux dans cet homme extraordinaire. Il partagea une croyance de son temps, et il lui fit produire des conséquences rigoureuses qu'on ne peut contester qu'en attaquant le principe. C'est parce que les médecins n'admettent pas ce principe, qu'ils ont rangé Savonarole parmi les fous, ou au moins parmi les hallucinés. Les théologiens, au contraire, s'il eût été plus soumis au pape, en eussent fait un saint. Quoi qu'il en soit, il suffit de reconnaître que Jérôme a pu se tromper avec son siècle sur la possibilité et la fréquence des apparitions, sans avoir l'esprit dérangé, pour que toute sa conduite, par rapport à ses visions et aux révélations prophétiques qui en étaient le complément, paraisse conforme à la raison et pleine de bonne foi.

Une suite d'idées si naturelle trouva cependant des incrédules, même parmi les contemporains de Savonarole. Guicciardin, Machiavel, Rinaldi ne crurent point à ses extases. La conséquence de cette incrédulité fut d'accuser ce grand homme d'imposture, ce qui est toujours plus facile que de se dépouiller un instant de ses propres idées pour se mettre à la place d'un adversaire. Il appartient à la postérité de rendre aux intentions la justice qui leur est due; mais Savonarole a eu cette mauvaise fortune qu'en cessant d'être un imposteur il est devenu un fou. Nous espérons avoir prouvé qu'il ne fut ni l'un ni l'autre, mais qu'il faut croire à sa bonne foi jusque dans ses erreurs et dans ses fautes, et admettre que si sa raison nous paraît s'être égarée quelquefois, c'est qu'elle était assiégée par les préjugés de ce temps-là.

Nous nous séparons, par cette double conclusion, de tous ceux qui ont écrit sur Savonarole. Les uns, comme Burlamacchi, Pic de La Mirandole et les auteurs qui s'ap-

puyèrent sur leur autorité, ont célébré la gloire du prophète, et n'ont voulu laisser aucune tache sur sa renommée. Là où nous voyons l'action funeste des préjugés, ils prétendent voir la main de Dieu. D'autres, tels que Burchard, Delfino, Rastrelli, adversaires déclarés de cette grande mémoire, ne voulurent ou ne surent trouver dans Savonarole qu'un scélérat. Dans un milieu plus sage se sont placés les annalistes et les historiens, inclinant à droite ou à gauche, suivant leurs convictions, leurs intérêts ou leurs relations. A côté de Comines et de Nardi, qui laissent percer des sentiments favorables au célèbre dominicain, on voit Guicciardin et Rinaldi plus hostiles. Dans la suite, à différentes époques, Tarcagnota, Muratori, Pignotti expriment des opinions diverses, ou du moins se font l'écho de celles qui avaient eu cours avant eux. Mais ils se sont tous arrêtés à la surface. Aucun n'a songé à se demander comment un homme qui vivait si saintement put tromper ses semblables, ou comment un prophète de Dieu put commettre des fautes si graves et de si profondes erreurs.

Au fond, toutes ces opinions si diversement exprimées se ramènent à un blâme unique. On reconnaît à Savonarole de rares talents comme orateur ; mais on lui reproche de s'être mêlé aux affaires publiques, sans se douter que c'est lui reprocher d'être lui-même, et qu'il était impossible d'opérer une réforme religieuse et sociale au xv[e] siècle, si l'on ne prenait la politique pour levier. D'ailleurs, Savonarole n'exerça jamais de fonctions publiques, et n'eut d'autorité que celle de ses talents supérieurs. Les religieux des ordres rivaux faisaient de même de leur côté, et ce ne fut pas leur faute si leur médiocrité obtint moins de crédit. Quoique cette

sation soit bien peu fondée, elle est le seul point lequel les historiens tombent d'accord. Pour tout este, ils semblent indécis et se gardent de con-
e.

puis quelques années, une hypothèse nouvelle a été rdée pour expliquer le caractère si peu compris de narole. On a supposé qu'il s'était servi de la reli- comme d'un instrument pour assurer le triomphe . liberté politique et de la démocratie. Ce paradoxe uvé dans un jeune poëte florentin, M. Ermolao Ru- , un éloquent propagateur. Dans son beau drame, ılé *Francesco Valori*, M. Rubieri nous peint Savona- sous les couleurs les plus séduisantes. Mais le poëte mépris. Une étude plus approfondie de la personne s écrits du dominicain lui aurait montré qu'il ne être regardé ni comme un martyr de la liberté, ni ne un indifférent en matière de religion. La liberté it, en effet, pour Jérôme, que l'instrument qu'il it le plus propre à consolider sa réforme religieuse iale.

is il eut le bonheur, et ce bonheur fut une partie n génie, de servir deux causes pour lesquelles les nes se passionnent : la patrie et la religion. Sa vie e fut d'une pureté au-dessus de tout éloge ; l'unité, sintéressement de sa vie publique lui assurent une durable. Il n'eut jamais qu'une pensée : le retour chrétienté aux mœurs de la primitive Église. Ce l le poursuivit par tous les moyens : d'abord, par orme des ordres religieux destinés à porter aux ıes la parole de Dieu ; puis, par la réforme mo- lu peuple que la Providence avait placé sous sa pour en faire le modèle de tous les autres et comme émorable exemple du vrai bonheur, fruit de la

vertu et de la foi; enfin, par la réforme poli
comme moyen d'accomplir les deux autres.

Les circonstances vinrent à son aide; mais c'est
que le doigt de Dieu apparaît dans la vie des hom
qui il est donné d'influer sur les destinées de l'hun
C'est à peine si les dangers qu'il courut purent
tourner du but sacré auquel il avait voué sa vie,
avait rattaché à lui l'avenir du monde, pensée ex
sans doute, mais de celles qui enfantent les g
choses. Au prix d'un but si noble et si glorieu
atteint, qu'importent quelques fautes? Savonar
despote, orgueilleux. S'il eût été timide et docile,
il pas cédé à la première tempête? D'ailleurs,
fauts qu'on lui reproche, non sans raison, furen
de l'homme public; le cénobite sut s'en affranchi
pourtant comme religieux que Fra Girolamo me
plus d'être attaqué. Il est certain, en effet, qu'il
fils insubordonné de l'Église, et que l'Église ne
lui pardonner le scandale dont il fut cause, les
tives trop fondées dont il poursuivit le clergé. Mais
térité impartiale ne peut oublier que le pape con
tonna une voix si éloquente se nommait Alexand
et que la réforme de Savonarole supposait cette
lion, puisque le pontife et sa cour s'opposaient de
leurs forces à ceux qui faisaient honte à leur corr
et à leur inertie.

S'il est vrai, comme l'a dit le poëte, que la ca
vainqueurs plaise aux dieux, on a peine à s'ex
pourquoi Savonarole a été poursuivi, de son vi
après sa mort, de tant d'injustice et de malédicti
personne périt dans la lutte, mais il s'ensevelit da
triomphe, et jamais triomphe ne fut plus éclatant
complet que le sien. Il transforma un peuple vic

amolli par le luxe en une société austère et simple ; il remplaça la tyrannie par les institutions les plus populaires que Florence ait jamais eues ; il gouverna cette grande cité sans donner un ordre, sans avoir un soldat à sa disposition. Humble moine, il fit trembler ses ennemis, alors même qu'ils portaient la tiare ou la couronne. Si ce triomphe fut de courte durée, il faut s'en prendre aux limites trop étroites du théâtre où il fut donné à Savonarole de se mouvoir, et à l'impossibilité où se trouva Florence, après sa mort, de résister longtemps à ses terribles et implacables ennemis. Après tout, la réforme survécut au réformateur. Une constitution religieuse, politique et morale, qui renaît de ses cendres trente ans après la mort de son fondateur, qui inspire le plus héroïque patriotisme aux fils de ceux qui l'avaient vue naître, et qui ne succombe que devant des forces supérieures, décuplées par la trahison, n'est pas de celles qu'aucun souffle de vie ne soutient.

Savonarole mérite donc d'être rangé parmi les réformateurs illustres qui ont versé leur sang ou usé leur vie à la défense d'une cause qu'ils croyaient sainte. Il a sa place entre Arnaud de Brescia, Giordano Bruno et Campanella. Moins agitateur que le premier, moins philosophe que le second, moins organisateur mais aussi moins utopiste que le troisième, il n'essaya ni de bouleverser par les armes l'Italie entière, ni de renverser le vieil édifice aristotélique et de semer sur ses ruines les prémisses du panthéisme, ni de fonder une société nouvelle, pure création de son cerveau. Son but fut plus pratique, sans être moins élevé. Pour ramener les hommes à la sainteté des premiers chrétiens, il essaya de tirer parti de ce qu'il trouvait autour de lui, plutôt que de tout détruire *et de tout* remplacer. Il fut donc un habile po-

litique, et quoiqu'il ne nous offre pas le modèle du parfait chrétien, on peut ajouter qu'à part quelques défauts de caractère et quelques erreurs de conduite, il fut un fidèle disciple de l'Évangile. Jamais il ne songea à faire de la propagande par les armes; il n'espéra qu'en la sainte propagande de l'exemple. Il crut qu'en voyant la vie pure et le bonheur des Florentins convertis, toute la chrétienté, éclairée par les fléaux de Dieu, se rendrait successivement à ses doctrines. Vaine, mais touchante illusion! Il ne savait pas que, pour rendre efficace la propagande de l'exemple, il faut que le peuple qui la fait possède assez de forces matérielles sinon pour imposer la vérité aux autres, du moins pour la faire respecter chez lui. Ce sera sa gloire d'avoir cru à la puissance du vrai et du bien sur les hommes. Il restera surtout admirable pour avoir résisté aux entraînements de l'orgueil blessé et aux ressentiments de la droiture méconnue. Si l'Église ne permet pas de le ranger parmi les saints, on doit encore moins faire de lui un hérésiarque, et, dans tous les cas, l'Italie doit le mettre au nombre des grands hommes dont elle s'honore. Savonarole lui appartient par les croyances et par le génie autant que par la naissance. Il ne fut pas sans doute de ceux en qui une société se personnifie, puisqu'il aspirait à transformer ses contemporains; mais, ayant vécu sur la limite de deux civilisations, il est un des plus curieux représentants de la lutte encore indécise que l'esprit de l'avenir livrait alors à l'esprit du passé.

[redacted]

APPENDICE.

TEXTES ET DOCUMENTS.



APPENDICE.

TEXTES ET DOCUMENTS.

I.

SUMÉ DE L'ANALYSE DES JOURNÉES (GIORNATE) DE SER LORENZO VIVOLI, NOTAIRE FLORENTIN (OUVRAGE PERDU), PAR FRA SERAFINO RAZZI.

(Magliabechiana, manuscrit de Saint-Marc, VIII, 25.)

Cette analyse porte ce titre : *Difensione generale delle cose del* *ostro profeta, ricavata da un dialogo di Messer Lorenzo Vivoli.*

Les interlocuteurs de ce dialogue sont *Didimo*, c'est-à-dire un ceptique, et *Sofia,* c'est-à-dire la Sagesse.

Dans la préface se trouve la classification des sermons de Savonarole en sept volumes.

Première journée. — Arrivée de Savonarole à Florence, en 1489. – Il prêche à Saint-Marc. — 1491, il prêche au Dôme sur la Geèse. — 1492, il prêche à Saint-Laurent et commence à exposer 'arche. Il commence à montrer l'épée de Dieu. — 1493, il prêche e carême à Bologne. — Il revient à Florence. — 1494, il prêche u Dôme. Il poursuit l'histoire de l'arche, et arrive au déluge uand Charles VIII entre en Italie. — Exposition de la réforme : hangement des mœurs publiques, simplicité chrétienne, fréuence des sacrements, restitution des biens mal acquis. — Il

prêche pendant quatre ans. — De 1494 à 1498, persécut
commencent à la fuite des Médicis. — Exposition de la
politique.

Seconde journée. — Savonarole fut un vrai prophète :
la mort de Laurent le Magnifique, celle de Charles VIII, la
D'autres prophéties se sont vérifiées après sa mort. Énur
de ses principales prédictions.

Troisième journée. — Deux causes principales de la h
Florentins pour le serviteur de Dieu : chez les grands,
ambitieux de dominer, et la soif de la vengeance dans l
du peuple, deux sentiments auxquels Savonarole était un c
« Dove è da sapere che se in quella mutazione di gove
fossero state le predicazioni del nostro Padre, si sareb
nella città molto sangue; ma il suo dire e l'autorità s
allora era grande, quietò ogni cosa e impedì che non si
sero mani alle vendette....

« L'odio s'accrebbe dalle sante leggi che per consigli
furono fatte....

« Il capo coperto e palese de' Compagnacci fu Dolfo S
si teneva che n'avevano un altro de' grandi, ma occult
Parione (*rue derrière l'église de la Sainte-Trinité*), in
Antonio di Bindo Altoviti, detta la casa grande del p
dove si consultò il modo di levarsi dinnanzi Fra Girol
pensarono prima a questo modo, cioè di far capere al p
mezzo de' Frati Zoccolanti, come Fra Girolamo era suo
e la rovina della città. » De là vient la défense de préc
Francesco di Puglia fut mis à Sainte-Croix par les Frères
pour combattre la doctrine de Savonarole.

Quatrième journée. — L'assaut de Saint-Marc. Savona
sonnier.

« Dicesi che la causa onde nasce il tumulto di quella f
avversarii aveano divulgato che perciò i Frati del Zoc
vollono venire allo esperimento del fuoco, perochè il Sa
voleva che Fra Domenico portasse seco un' ostia cor
acciochè si bruciasse Cristo nel fuoco. — Risponde il V

simo a questa calunnia : 1° che il P. Savonarola non disse i assolutamente di volere che si portasse il sacramento nel co, ma rispondendo a coloro i quali non volevano che vi si rtasse il crocifisso, disse che aveva tanta fede che quando che vi si fosse portato il sacramento, nè pure il velo che lo copriva avrebbe patito danno dal fuoco. Poscia disse essere a sciocchezza il dire che Cristo possa ardere, quando anche rdessero quelle specie. Dice 3° che S. Antonio di Padova, dell' rdine de' Fra Minori, per convertire certo eretico, pose l'ostia cra davanti a un mulo con pericolo che la mangiasse, e miraigliosamente quella bestia l'adorò.

« Dicesi ancora che la sua disubbidienza al papa fu un' altra usa della sua cattura, e risponde il Vivoli che molti santi hanno subbidito al papa, come S. Giovanni Crisostomo, che non volle mparire a un concilio fatto in Alessandria, perchè v' erano i oi nemici. » On rapporte la même chose de saint Eusèbe de rceil.

« Dice Vivoli che fu fatto stampare un processo tanto sciocco, e bisognò subito mandare un bando che chiunque l'avea comro sotto pena di gravi pene lo riportasse al libraio, e così lo ppressero, perchè era gran vergogna delli esaminatori, e dieno nome che il papa lo voleva nelle mani, e che ad instanza di i lo tenevano prigione....

« Narra ancora come nella camera del comune di Firenze in i si serbano tutte le sentenzie capitali, non è altra sentenzia i tre servi di Dio che quella degli otto di guardia, i quali dicono me avendo veduto i processi e quello che n' aveano giudicato, commissari apostolici gli condennavano alla morte, di maniera he la sententia riferisce i processi, e questi non si trovano. E arra il Vivoli come gli otto di guardia si chiamano di guardia erchè erano eletti come ministri della signoria, a guardia della ittà, e per istare vigilanti, acciò che in quella non occorrissero candoli, e se nati vi fossero per riferirgli alla signoria, e insieme on quella porvi rimedio. E la prima mattina che entravano in ffizio questi signori otto di guardia, si presentavano alla signoia, ella dava loro l' autorità e la balia, o assoluta o limitata

come a lei pareva, sopra le sentenzie capitali, e allora si chiamavano gli Otto di balia e di guardia.

« Narra ancora il Vivoli come la signoria che entrò nel mese di maggio del 1498, come egli afferma di aver letto nel libro originale de' partiti della prefata signoria, nel fare il partito per mano di notaio agl' otto di guardia, gli diede balia, eccetto che sopra i tre frati i quali erano allora in palazzo prigioni. Onde si vede che i signori otto di quel mese non potevano condannargli alla morte, non avendo la balia sopra di loro. »

Cinquième journée. — Vie, mœurs, conversations de Savonarole; réforme de Saint-Marc.

Sixième journée. — Les procès. Jean Berlinghieri était détenteur du premier, le seul authentique; il le brûla. Le second fut celui que Ser Ceccone falsifia, et qui fut ensuite retiré de la circulation. Le troisième fut fait le 19 avril, « e stampato di poi fu, anch' egli come il secondo, falsificato, e la sua falsità si conobbe dagli originali che dopo la morte di Ser Ceccone si trovarono, non avendo egli, come la sapienza umana richiedeva, abbruciatigli. Lo confessa il diligente Vivoli d'aver egli veduti e letti detti originali, e consequentemente conosciuto in quello che detto processo fosse falsificato da Ser Ceccone, allora cancelliere de'Dieci, ma assunto da sedici esaminatori cancelliere ancora nella causa del Padre. »

Vivoli énumère les contradictions des trois procès.

« Un' altra falsità si conosce ancora in questo terzo processo stampato, e è questa che dicano non aver dato al P. Savonarola più che tre tratti di fune e mezzo, e che tutte le altre esamine furon fatte senza tormenti e a semplici parole. E nondimeno uno de' signori di quel tempo confessò alla mensa di un vescovo come gliene davano quattro o sei tratti per volta. E nella cronica del Botticelli (a carte 436) dice il Vivoli d'aver letto come detto Simone Botticelli aveva parlato a un degno di fede, il qual si era trovato presente una sera, quando gli diedero quattordici tratti di fune, dalla canucola fino a terra, onde lo lacerarono in modo che non potendo servirsi delle braccia, bisognava che un tavolaccino, quando aveva a mangiare, lo imboccasse. »

e quatrième procès fut celui do Romolino, des 20, 21 et mai. Ce prélat l'emporta à Rome, sans en laisser copie, et on jamais pu le retrouver.

Septième journée. — Vivoli essaye de prouver que Savonarole s'est jamais rétracté ni contredit dans ses interrogatoires.

Huitième journée. — Discussion sur l'époque qu'il convient assigner à la réalisation des prophéties du frère. — On démontre la cause de l'erreur de ses adversaires.

Relativement à toutes les prédictions non encore vérifiées, mme celle de la conversion des Turcs, de la réforme de l'Ése, etc., Vivoli dit qu'elles sont « quanto al tempo condiziote. »

« Dov' è da notare e da capere come egli avea due lumi, cioè profetico e il naturale. Col primo conosceva certo il tempo eve, con quella conditione : se tu farai bene; e col secondo a capia certo il tempo lungo, ma lo conjetturava da quello e suol fare Iddio, cioè di prolungare le grazie agl' indegni e creduli, e però non dice di capirlo certo ma che ne temeva. »

Neuvième journée. — Sur le fléau.

Dixième journée. — Sur la rénovation de l'Église. Elle a déjà t lieu quatre fois : 1° au temps du déluge; — 2° à la venue du rist; — 3° au temps des saints docteurs Augustin, Jérôme, mbroise, et de leur lutte contre les hérétiques; — 4° au temps saint Dominique et de saint François d'Assise, qui eurent pour ccesseurs saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure. — La novation de Savonarole sera la cinquième : elle aura lieu par ée ; elle causera la félicité de l'Église. — Le commencement cette réforme a d'abord été sensible à Florence, grâce à Savorole.

Onzième journée. — Des affaires et des destinées de Florence.

« Notisi ancora come detto governo fu guasto nel 1512 e un' ra volta nel 1530. E nel 1527, alli 18 di maggio, parve che si erasse la profezia fatta nella predica 27ª sopra Amos, della arazione del governo popolare fatta in tre dì, quando il car-

dinale Cortona, venuto in Firenze dal papa al governo Stato, con i due giovanetti, Ippolito e Alessandro, levatosi tumulto in piazza, sene fuggì della città in giorno di sal onde ne' due giorni conseguenti fu fatta sgombrare la grande, e furono guaste le cassette e gli alloggiamenti erano de' soldati, e il terzo di ciò è a 21 maggio, in m dopo una messa cantata dello Spirito Santo, vi si ragunò i siglio nel quale furono annoverati 2262 cittadini, e così verno risuscitato in tre giorni, durò tre anni, cioè fino al quando dopo l'assedio di nuovo fu tolto via. »

Conclusion de cette journée : Florence recouvrera sa li

Douzième journée. — Des tribulations de Florence et délivrance.

« E qui narra il Vivoli come nell' assedio di Firenze i b devoti di questa dottrina se ne stavano tanto allegri e gio frequentando le orazioni e processioni che i soldati non si davano che in città assediata fosse stata tanta allegrezza c in questa nostra città di Firenze. »

Treizième et dernière journée. — Des facultés de Flo grâces spirituelles, puissance temporelle.

« E qui noti il benigno lettore come il Vivoli essendo v oltre a ottant' anni, d'improvviso divenne cieco, onde non finire questo suo dialogo.

« Conobbi io Fra Serafino Razzi, recensore delle prese morie, questo santo vecchio di messer Lorenzo Vivoli, ess fatto religioso in Santo Marco di Firenze, l'anno 1549. volte lo vidi al convento di Santo Domenico di Fiesole, do se ne stava a certa sua villa, e anche gli parlai et udii r tare alcune cose del Padre. »

II.

DE LA MAIN DE SAVONAROLE, A LA MARGE D'UNE DE SES BIBLES.

(Bibl. de Saint-Marc à Venise, manuscrit[1].)

ie III februarii MCCCC lxxxxi.

nocte n. v. Vir. et pu. vo. osc. et unus ut arb. b. d. post n. c. et alius ait indignus es. Quid faciam ut sim dignus? — sol. leg. leg. or. or. me. me. Ita sis humilis ut non fias neg. ita xerc. ut non fias sup. Vis me in h. v? f. non. e. h. v. t. — er. vi? Ex. ur. ubi ha. Ego ad te non red. nisi cum ppe. et. Vid. Th. et in fine conf. et. corpus ife. bis. Somnia.; q. v. v. o. fu. sed a. b. cog. ore. Dic hic ppe. Quid e. v. b. e. s. so.

Tous les documents que nous empruntons au précieux manuscrit de bliothèque Marcienne à Venise, nous ont été communiqués par l'hono- abbé Bernardi, préfet des études au séminaire de Pinerolo (Piémont). aractère de ce savant met notre responsabilité à couvert; mais, afin ne pût exister aucun doute sur l'origine des textes que nous publions l'abbé Bernardi a bien voulu nous envoyer la déclaration suivante, qui ntre nos mains, et que nous transcrivons textuellement :

« Torino, 28 novembre 1852.

Il sottoscritto certifica di aver tratto fedelmente da un manoscritto ch' te nella Marciana e porta a titolo : *Savonarola : Documenti*, la copia di li comunicati al prof. Paravia perchè li trasmettesse al chiariss. amico il Perrens, che stava per dettare la storia dell' eloquentissimo oratore ll' illustre e sventurato Italiano. Il manoscritto è in sedicesimo piccolo : rteneva alla Biblioteca di S. Marco di Firenze : come passasse alla ciana è incerto. Dopo i documenti vi hanno legati insieme nel medesimo metto varii altri opuscoli risguardanti il Savonarola, scritti con diversi tteri, da' quali trassi gli altri appunti, che non sono la parte documen- . Oltre a quelli da me trascritti se ne ritrovano parecchi, già conosciuti, io ommisi. Avvertii in alcun luogo la scorrettezza dell' apografo. Mi ri- avo ad apporvi le mie annotazioni qualora avessi dettato quella vita, le circostanze e le varie mie occupazioni m' impedirono di dettare.

« PROF. AB. JACOPO DOTT. BERNARDI. »

non e. cr. s. ille q. cre. b. d. et. e. adhuc 7. a. et. ve. g. et
3 i. re. e.

Voici maintenant de quelle manière cette note est interpré
dans le ms. :

In nocte Natalis vidi Virginem et puerum. Volebam osculari,
unus, ut arbitror beatus Dominicus, post quem erat et alius,
Indignus es. — Quid faciam ût sim dignus? — Vigila, sollic
lege, lege, ora, ora, meditare, meditare. Ita sis humilis ut
fias negligens. Ita te excita ut non fias superbus. Vis me in
vita? Forte non est hæc voluntas tua. — Ubi ergo vis?
urbem ubi habitas. Ego ad te non redibo, nisi cum prope
tempûs. Vidi Thomam et in fine confabulationis etiam co
inferbuit bis. Somnia quæ vidisti vera tibi somnia fuerunt;
alia bona cogitabis ore. Dic hic prope : Quid enim verum
est? Sed solus non eris crematus. Sanctus ille qui credeb
beatus Dominicus erat. — Adhuc septem anni et venit gloria,
post tria ipsorum renovatio erit.

III.

POST-SCRIPTUM AJOUTÉ PAR SAVONAROLE A UNE LETTRE ADRESSÉE P
JACOPO SALVIATI A PIERRE DE MÉDICIS, LE 26 MAI 1493, AU SU
DE LA SÉPARATION DE SAINT-MARC.

(*Archivio Mediceo*, cod. 133, già Strozziano 937, f° 23. Florence.)

Magnifico Piero, io dissi a qlli nri Padri che la mia intentio
et qlla del conuento era di fare tuto qllo che uoleua nostra
gnificentia secondo qlla dichiaratione de la ura intentione la
intesi io essere in ql modo come dissi a qlli padri essendo se
parati fare ogni ura uoglia. ricomandandouj el conuento nro.
Dni Yhu uobisq. Amen.

FRA HIERONYMO.

IV.

TEXTES NÉCESSAIRES POUR ÉTABLIR L'HISTOIRE DES RELATIONS DE SAVONAROLE AVEC LE SAINT-SIÉGE EN 1495.

1° *Lorenzo Vivoli*, *Terza Giornata* (*ouvrage perdu*).

(Cité par le P. Barsanti, liv. II, ch. XXXVI.)

Un altro modo tennero per icsacciare di quà il Frate questi avversarj, e questo fu, che predicando lui comme ho detto, sempre toccando questa renovazione della Chiesa, e in questa occasione mostrando il vivere del cristianesimo quanto gli era fuori del giusto, e dell' onesto, e massime del clero, e de' prelati, e la vita loro quanto era difforme alla vita de' santi passati : questi tali presero a scrivere a Roma, e fatto intendere a papa Alexandro VI come questo Frate era nemico del papa, e de' prelati della Chiesa, et che diceva ogni male di loro, e che era ben farlo desistere, e chiamarlo a se, e levarlo di quà. Questo ambasciatore per Roma fu uno dei detti religiosi acciò fosse meglio loro creduto, e se tu vuoi sapere questi, e gli altri suoi persecutori sono tutti notati in quella cronica del Botticello in più luoghi. Seguì, che il papa scrisse un breve a Fra Jeronimo in questo principio molto adulatorio, e con laudi, e con lusinghe infinite, come aveva inteso del suo fervente predicare e sua dottrina, e che aveva caro d'udirlo in voce, e voleva che andasse fin là a Roma; onde conosciuto l'umore Fra Hieronimo de' suoi avversarj, che altro non cercavano, che levarlo di quà per ammazzarlo, non a Roma, anzi a mezza via, non sarebbe giunto; rispose al papa, e giustificossi, monstrandogli massime il frutto dell' anime, che qui si faceva per questa predica, e che non si doveva per il pastore, ch' era obbligato pascere il gregge, torre il suo cibo alle pecorelle, che ne facevano frutto; per la cui risposta il pontefice si fermò alquanto, ma di poi instigato di nuovo da questi medesimi avversarj, che gli dicevano che il Frate sempre diceva peggio della corte e de' prelati, cominciò a fulminare nuovi brevi, al contrario

dei primi, dicendo che intendeva essere la sua dottrina sediz
e scandalosa, e che gli comandava che desistesse, et andar
Roma; per il che il Frate fermò il suo predicare per qu
mese, e riscrisse al papa, e mostrolli che Sua Santità era
informata, et in fatti usò tutti que' termini, che pongono i s
dotti teologi, quando il superiore è male informato a giustif
con lui, per non incorrere poi in censure alcune.

2° *Sermon de la Sexagésime* 1498 (18 *février*).

Récit fait par Savonarole de ses relations avec le saint-siè

(Venise, 1540, fol. 20-22.)

Hora ch' el papa in questo nostro caso sia stato circon
per false persuasioni, io te lo dimostro; ne la bolla della es
munica il dice: *Quod predicavit falsum seu perversum do*
cioè ch' io ho predicato cose heretiche, et falsa religione, e qu
è manifestamente falso, perchè li nostri scritti e il libro che
biamo mandato fuora l'hanno notificato a tutto il mondo,
popolo lo sa che io non ho mai predicato se non cose bu
adunque tu vedi che il papa è stato circonvento da false per
sioni. Item dice in quella bolla che havendomi cittato a Ro
purgare li miei errori, io non sono voluto comparire. Questo
chora è falsissimo, perchè io non sono mai stato citato nè ha
simile breve. Cerchino bene li registi, non troverrano ch
habbi mai havuto questo breve. Egli è ben vero, acciochè t
tenda ogni cosa, chi egli mi mandò un breve già sono due
e più, con molte laude, non dico già questo per dire le laude
Christo sa bene lui, e s' el sarà vero, mi retribuirà, ma lo
per narrarti la cosa come è, diceva dunque il breve: *Dilecte*
noi abbiamo inteso che tu tra gli altri operatori della vign
Christo hai fatto non poco frutto e dette molte cose nuove
parte di Dio, del che ti laudiamo grandemente, e desider
parlare teco, e cosi ti comandiamo in virtute sante obedien
che venga insino qua. Io risposi a la Sua Santità che ero cont
alla obedientia, e paratissimo, ma che per allhora non pot

la, per trovarmi essere infermo, e cosi era vero, domandane medico. Secondo gli dissi non potere andare allhora per gli versari e inimici che havevo per rispetto di questa predica, di elli dello stato, e che per la via porterei pericolo della morte, atti li testi dicono *quia ubi imminet periculum vitæ*, non è lo mo tenuto ad alcuna obedientia. Tertio risposi non potere lora andare, perchè la città si trovava in grande alteratione, n allhora quando ci erano tra li cittadini molti dissensioni, e predicava la pace, et però dissi non potere andare, ma esser ressario la stanza mia qui per tenere salda e ferma la unione. li accettò la escusatione molto bene, si che vedi adunque che 'l eve è falso et fatto per false persuasioni, perchè il dice che io no stato cittato e richiesto a Roma ad escusarmi delli miei rori, e non sono voluto andare nè comparire. Vedesi adunque nifestamente che 'l papa è stato circonvento, perchè non è da dere che lui dicesse una tanta bugia, e però vedi che questo eve e stato fatto sotto il banco; io l' ho bene questo breve eco, e possolo mostrare. E poi passati alcuni giorni, cioè uno ese, e circa mezzo di uno altro, perchè il breve predetto fu to circa il fine di luglio, venne uno altro breve fatto a di VIII di ttembre, o circa pieno di vituperi, nel quale non erano più che ciotto errori. Et il primo era che il breve era inscritto al monsterio di Santa Croce, e così andava il breve a Santa Croce e volevano che andassi a San Marco. Dipoi diceva in quel eve: *Quemdam Gieronymum Savonarolam*, cioè uno certo Gienimo Savonarola, come se non mi conoscesse; e non era anlora quasi uno mese e mezzo che mi haveva scritto cosi amoreolmente. Di poi vi era molte altre bagattelle, che per honore m voglio dire qua : si che tu puoi vedere che il pontefice è stato rconvento per tante mutationi che tu vedi nelli suoi brevi in poco tempo. E fu una volta a Brescia uno potestà in quale uando veniva uno che diceva : Io ho havere da costui, lui dieva : Hor va, e pagalo ; et quello altro diceva : O Messere, non vero, e lui si voltava al primo e diceva : Perchè mi dì tu le ugie? Et quando lui replicava : Anzi mi debbe dare, si voltava l debitore dicendo : Tu hai torto, hor va e paga, et quando lui

si escusava gli dava ragione; e cosi credeva a chi parlava, e dava ragione ad ogn'uno. Vuoi tu dunque che 'l papa sia come questo podestà? Perchè nel primo breve dice che ha inteso da molti, et nel secondo dice anchora che ha inteso da molti; dunque crederia a quelli che dicono bene, et poi incontinente a quelli che dicono male, et però non è questo secondo breve fatto dal papa, ma da maligni. Di poi venne un altro breve dicendo che io havevo seminato dottrina da mettere zinzania in ogni popolo pacifico, e moltre altre cose false, et però mi suspendeva dalla predica, e tutto il mondo sa che io ho predicato e con la gratia di Dio posta la pace in questa città, hor vedi che questo breve non viene dal papa, o se viene, è stato circonvento. Io risposi dunque e dissi che gli era stato circonvento; ma non furono udite le mie escusationi, e però predicai liberamente, e fu in quello tempo che io montai quassù e dissi che io non era mandato a predicarti da huomo del mondo, nè da signore alcuno, ma da colui che è Signore delli signori, e dalla Santa Trinità. Di poi venne uno breve che tutti li conventi di Toscana se congiugnessino et facessino una congregatione nella quale dovessi entrare San Marco con gli altri suoi conventi, et prima nell' altro breve voleva che entrassimo nella congregatione di Lombardia dalla quale prima ci haveva separati, et hora vogliono che noi entriamo in quella di Toscana, et hora qua e hora là, questo mi pare il giuoco degli scacchi nella defesa del re, che quando è rinchiuso si leva d'uno scacco e poi torna a quel medesimo, si che sono manifesti le circonventioni delli maligni. Item venne poi l'altro breve con la escommunica, per non essere entrato nella congregatione di Toscana.

3° *Bref du pape Alexandre VI à Savonarole.*

Il l'invite à venir à Rome rendre compte de ses prétendues révélations.

(Bibliothèque de Saint-Marc à Venise, manuscrit.)

Dilecte fili, salutem et apostolicam benedictionem. Inter ceteros vineæ Domini Sabaoth operarios te plurimum laborare mul-

florum relatu percepimus, de quo valde lætamur et laudes omnipotenti Deo referimus, quod talem gratiam in humanis sensibus præbuerit, nec dubitamus eam divino spiritu qui gratias inter mortales distribuit et posse in populo christiano verbum Dei seminare et fructum centuplum lucrifacere, quemadmodum proximis diebus per tuas litteras hujus te animi atque propositi esse intelleximus, item ea te in tuis predicationibus populo indicare quæ servitutis Dei esse cognoscis. Et quum nuper populo nobis relatum est te postmodum in publicis sermonibus dixisse ea quæ etiam futura nuntias non a te ipso aut humana sapientia sed divina revelatione dicere; idcirco cupientes sicut nostro pastorali officio expedit super his tecum loqui, et ex ore tuo audire, ut quod placitum est Deo, melius per te cognoscentes peragamus, hortamur atque mandamus in virtute sanctæ obedientiæ ut quam primum ad nos venias. Videbimus enim te prius amore et charitate.

Datum Romæ apud S. Petrum, die XXI julii MCCCCXCV.

B. FLORIDUS.

4° *Réponse de Savonarole à Alexandre VI.*

Il expose les motifs qui l'empêchent de se rendre à Rome, et demande un délai.

(Bibliothèque de Saint-Marc à Venise, manuscrit.)

Beatissime Pater, post pedum oscula beatorum. Etsi majorum semper mandatis obtemperandum esse novi, cum scriptum sit : *Qui vos audit me audit*, scio tamen eorum potius mentem quam verba pensanda.... Ego igitur qui dudum cupio visere Romam quam numquam vidi, ut limina apostolorum Petri et Pauli aliorumque sanctorum reliquias ac Beatitudinem Vestram coram venerari queam, majori nunc succensus sum desiderio ex occasione mandati Sanctitatis Vestræ, quæ minimum homiculum ad se vocari dignata sit. Tum quia plurima obstant, causas illi rationabiles afferre conabor, ut sciat me necessitate, non voluntate *detineri, quominus* in præsentia pareap mandatis a me libentis-

sime ac reverenter susceptis. Primum igitur vetat corpor
mitas, febris scilicet et dissenteriæ, quas modo pass
deinde propter assiduos corporis et animi æstus pro hujus c
salute hoc præsertim anno susceptos, adeo stomacho cet
vitalibus membris debilitatus, ut aliquid laboris amplius to
nequeam. Quinimo a prædicationibus et studiis ipsis ab
oportet ex consilio medicorum. Quorum atque aliorum c
communi sententia nisi oportunis remediis me curandum
dero, brevi mortis periculum incurram. Primum cum ci
hanc a non mediocri sanguinis effusione et a multis aliis
mea opera Dominus liberaverit et ad concordias legesque
revocaverit, infesti facti sunt mihi tam in civitate quam ex
qui homines, cum cives tum alienigenæ sanguinem h
sitientes, qui extollere cornu suum et in prædam atque s
civitatem hanc occupare ardentissime affectabant, et op
frustrati, vehementissime ingrati odio habuerunt me gra
quoque nunc veneno, nunc gladio in perditionem mear
rarunt, ita ut extra limen sine custodibus tute ferre p
possim. Atque imo ubi me ad regem Francorum contuli
sima custodia munitum, non passi sunt cives hi qui ren
suam diligunt, me suæ jurisdictionis limites transire.
quam in Domino confido, tamen ne tentare Deum videa
cautiones non contemnendas judicavi, cum scriptum s
persecuti sunt in una civitate, fugite in aliam. Ins
hujus civitatis reformatio, quam Dominus operatus est
adhuc radices habet, et nisi quotidie roboretur et elime
anhelantibus pessimis hominibus, detrimentum et evers
curreret. Cum itaque judicio omnium prudentium et
virorum discessus meus maximæ jacturæ huic populo,
istic utilitatis foret, credo Sanctitatem Vestram exigui
dilationem non moleste habituram, dum hic cœptum
opus, cujus gratia hæc impedimenta ne proficiscar nu
accidisse et quidem certus sum : non enim est voluntas
præsens hinc abeam. Spero autem brevi tempore adfu
Quod si forte nunc de rebus futuris circa Italiæ ex
Ecclesiæ renovationem a me publice publicatis Sanctit

riate in modo, che juxta al porte vostro, a questo popol piaciuto, che la paternità sua possi in questa propria qua con le sue predicationi satisfare et consolarlo. Non potre che a tutti i vostri cittadini più fussi grata et accept sempre dalla prudentia di tutto questo popolo riconosc viamne alla Reverendissima Signoria del cardinale di l la solita nostra fiducia, sperando quella, persua hun questo etiam, come sempre ha fatto in tutte le a doverci compiacere; come per la copia in questa potete vedere : la qual nostro nomine sommamenl tierete della opera sua buona circa la reformatione Maria del Carmino, pregandola strectissimamente, ch nostro desiderio che habbiamo, per satisfactione di tu popolo, non voglia mancare. E se vi paressi di sc alla Santità del papa, o ad altri, ne darete celer scrivendo etiam quanto fussi fino a quel giorno seguit chè volentieri sempre prestiamo favore a tutti quelli rano al ben fare, vogliamo raccomandiate a sua Revei Signoria la causa, la quale da' Vener. Padri D. Gabb bate di Poppi, et D. Innocentio, abbate di Sancto vi fia exposta, e nostro nomine la preghiate gli pr favore e subsidio, di che pur più nostre lettere l richiesto.

Ex palatio nostro, die XXVIII iannuari MCCCCLXXXXV (st en réalité, 1496.)

V.

LETTRE DE JÉROME SAVONAROLE A UN AUTRE FRÈRE DE SC

Il le prie d'intercéder pour lui auprès du cardinal de l'ordre, parce qu'il était en butte aux persécutions nombre de méchants.

(Bibliothèque de Saint-Marc à Venise, manuscrit.)

Reverende in Christo Pater, salutem et pacem in Cl Omnes qui pie vivere volunt in Christo Jesu persecu

ıtur. Si ego sportellas facerem, nullus mihi molestus esset, ıc autem quia operor cibum qui non perit et studeo tota die rare egenum de manu iniqui omnes maledicunt mihi. Audivi m quod abierunt Pharisæi et inierunt consilium cum Herodnis, hoc est quidam religiosi cum quibusdam civibus florenis qui nomen pacis audire non possunt, et inierunt consilium versum me suggerentes pontifici multa falsa, et eum contra provocantes, qui me et totum conventum nostrum falsis um suggestionibus commotus breve misit, quod fere in quali causa multa continet apertissima mendacia. Quæ credo si i pontifici nota essent, non dubito Sanctitatem Suam et breve um annullaturam, et suggestores hujusmodi punituram. Quia n non solum publicum sit sed et notorium in urbe florentina ea quæ mihi imposuerunt nec dixisse nec fecisse, quod terit dicere hic populus tenore brevis agnito, nisi quod Roma nocentes et justos persequitur? Et erit infamia magna his dalis et civitati romanæ. Scripsimus enim Sanctitati Domini stri litteras quarum copiam Vestræ Reverendæ Paternitati tto rogans eum ut cum Revdmo protectore loqui velit, ut ipse tegat causam nostram apud pontificem ne injuste opprintur innocentes. Religiosos illos nominare possem, similiter cives de quibus miror quomodo audeant hoc facere mihi, qui riæ eorum tot et tanta beneficia contuli, non autem ego, sed tia Dei mecum, præsertim cum non ignorare debeant, quod velle eos et eorum domos periclitarer cum sciam eos hæc nia facere in rempublicam suam. Sed ego volo eis reddere num pro malo, et secundum Evangelium orare pro ipsis. neo tamen ne eis eveniat quod non sperant, et ne incidant in eam quam fecerunt, quia aliquis rumor in populo de eis est. c scribo ut significetur eis quod nihil est occultum quod non reletur. Quidam enim fuerunt præsentes consilio eorum et ntiaverunt hoc in civitate nostra; qui tum dum complices illi ctarent non fuerunt ab eis visi. De Tua Paternitate etiam aliid locuti sunt, de qua re mirati sumus valde, et nihilominus c audito confisus de amicitia antiqua statui ad te hæc scribere quæ male gesta sunt tuo opere revocentur. Mittam et res-

ponsionem meam, quæ amplissima est, domino Philino, ut et ipse videat quam injuste contra nos processum sit. Rogo Paternitatem Tuam ut cum eo nostram* defendas innocentiam. Quod si hæc non proderunt, paratus sum pro Domino Jesu omnia sustinere. Ego quippe expectabo tribunal ejus patienter. Scio enim et certus sum quod sine causa procedunt contra me. Quin imo de bono opere me lapidant. Sed eos non timeo, nec etiam gratia Dei timeo gladium eorum. Sufficit enim gratia Dei et conscientia tua bona apud Dominum. Veniet autem tempus cum Deus manifestabit abscondita tenebrarum, et tunc laus erit unicuique a Deo. Et si ego solus essem, certe de his visis mihi insidiis riderem, nec aliquam defensionem facerem, quia, ut dicit Gelasius papa : Cui justa inlata est pœnitentia deponat errorem, et vacua est. Sed si injusta est, tanto curare eam non debet quanto apud Deum et Ecclesiam neminem potest ligare iniqua sententia. Ita ergo a [sententia] se non absolvi desideret qua se nullatenus percipit obligatum. Et Augustinus : *Quid abest huic ignorantia si de libro viventium non eum deleat iniqua conscientia!* Verum scio radicem harum insidiarum procedere a perversis civibus qui tyrannidem sibi usurpare cupiebant, et cum quibusdam Italiæ potentatibus quæ eos adjuvant: et omnes isti me interficere cupiunt, ut a civitate me removeant, putantes me eis impedimento esse, unde in quolibet angulo insidiantur. Quo fit ut sine armatis domum egredi mihi non liceat.... Reformatio civitatis adhuc nova est et reformatio congregationis nostræ, et certus sum, et omnes confitentur, ita judicant prudentes et justi homines, quod recessus meus esset causa subversionis civitatis et nostrorum conventuum, non videntes qua conscientia possim hinc recedere....

Certe si Sanctitas Domini nostri hic esset et videret, non me ad se vocasset. Cum ergo sit magis sequenda intentio legislatoris quam verba, cupio a te scire cum hæc quæ scribo verba sint: quid putas agendum esse secundum Deum. Rogo ergo Revdam paternitatem tuam ut ostendas te non fuisse eorum consiliarium. Sed cum protectore Revdmo innocentes defende, ne ex hoc multa scandala in civitate oriantur et sequantur, et per consequens mul-

[illegible]

[illegible]

[illegible] de Ferraria.

Au lieu de 1496 il faut lire 1495, comme nous l'avons fait voir plus haut (liv. II, ch. 4). Savonarole parlait de la réforme de Florence et même de Saint-Marc comme de faits passés (*reformatio civitatis adhuc* [illegible] *reformatio congregationis nostræ*). Il est d'ailleurs impossible que cette lettre ait été écrite en 1494. Une erreur n'a rien qui puisse surprendre, à la suite d'un texte aussi incorrect et aussi évidemment corrompu que celui qui précède.

VI.

FRAGMENT DU DOUZIÈME SERMON SUR AMOS.

(Venise 1519. Arrivabene, fol. 43.)

Le douzième sermon sur Amos (28 février 1496) est au nombre de ceux qui furent prohibés par la Congrégation à Rome, sous le pape Paul IV. Un seul passage a sans doute été cause de cette mesure, car tout le reste du discours ne sort point des limites de ce que Savonarole se permet ordinairement; mais la crudité de ces quelques lignes est telle, que, pour les faire disparaître plus sûrement, on a arraché le sermon tout entier des exemplaires où il se trouvait. Nous en avons parcouru six : deux à la Riccardiana, trois à la Magliabechiana, et un que l'illustre et vénérable M. Gino Capponi avait bien voulu mettre à notre disposition; cinq de ces volumes ne contenaient pas *le sermon que nous y* cherchions. Nous l'avons enfin trouvé

dans le sixième (Magliab.), et nous pensons qu'on ne lira pas sans intérêt la page étrange que tant de pieux lecteurs voulaient anéantir, et qui est aujourd'hui d'une extrême rareté.

O vaccæ pingues quæ estis in monte Samariæ! O vacche grasse che siete ne' monti di Samaria, che vuol ella dire questa Scrittura? Tu mi risponderai e dirai queste profetie e le Scritture sacre sono finite in Cristo e non vanno più là, e furono verificate a tempi loro. Io ti rispondo che non ci bisogneria più adunque el testamento vecchio a noi, e si espose pure dalli santi dottori al tempo delli eretici le Scritture, secondo quelli tempi d'allora per li eretici, e tamen fu dopo Cristo, va dimandane li dottori ad me adunque questa Scrittura e queste vacche grasse vogliono dire le meretrice.... Io ti dico che le vacche grasse di Samaria sono le meretrici d'Italia e di Roma (io non dico delle donne da bene, io dico di chi è); eccene nessuna in Italia e in Roma? Mille sono poche a Roma, dieci mila sono poche, dodici mila sono poche, quattordici mila sono poche a Roma. Udite adunque queste parole, o vacche di Samaria, udite nell' orecchio: la vacca è uno animale insulso e grosso e proprio come uno pezzo di carne colli occhi. Donne, fate ch' elle vostre fanciulle non siano vacche, fate che le vadino coperte el petto; non portino la coda come le vacche, fatele posare queste veliere, io non dico già che voi andiate col velo torto e male acconcio, ma assetate come donne da bene e oneste. Queste che sono come io v'ho detto un pezzo di carne con due occhi, non si vergognano di niente, può essere che voi non vi vergogniate? Che voi non solamente siate concubine, ma concubine di preti e di frati, e questo fate ancora pubblicamente. Può essere che voi non vi vergogniate, o vacche di Samaria? Perdonatemi, donne, io uso el vocabolo del profeta, e non dico se non di chi è. Il toro che ha le vacche è di questa natura che insino che non è castrato è sempre superbo e sta sempre dissepato un poco dalle vacche, non si discosta però molto, perchè non vuol perderle d'occhio, e ha sempre l'occhio alle vacche, e guai se nessuno altro toro gli venisse. Ma che dirò io che e cynedi? E li garzoni sono diventati vacche e sono come vacche. Che diresti tu ancora se tori fussino

che in agendo e patiendo? Tu mi intendi bene, tu sai se ene di questi, comincia pure a Roma, e va pertutto e dove vuoi. Io mi vergogno a dirtelo, e tu mi intendi bene..... »

VII.

TTRE DE MESSER RICCIARDO BECCHI AUX DIX DE LIBERTÉ ET DE BALIE.

l leur rend compte d'une consulation de théologiens domini-ns contre Savonarole, laquelle avait eu lieu à Rome en pré-ce d'Alexandre VI.

(*Lettere inedite*, etc. Recueil du P. Marchese, Document nº 4.)

Magnifici Domini mei obser^{mi} Commendat., etc.
)uesta, solo per advisare V. S. circa el fatto di Fra Ieronimo. papa hebbe, domenicha dopo pranzo, XIIII maestri in theologia, ondo ho inteso tutti dell' ordine di San Domenicho, a quali pose questa cosa di Fra Ieronimo, con molte altre parole, et nostratione di volerlo al tutto punire et gastigare, come here-, scismaticho et inobediente alla Sedia Apostolica, et super-ioso : et non solo voleva punire lui, ma tutti quelli che per lui ino. Uno maestro Nicholò, che sta in casa Napoli, cominciò rima dal protestare ; et parmi si portassi assai honestamente. uirono gli altri molto mordacemente et gagliardi contro a Fra-nimo, tutti in una opinione che si dovessi fare ogni provisione tro di lui excepto uno giovane, che molto altamente defese ausa di Fra Ieronimo, et pigliò la parte sua ; el quale fu pocho to a nostro Signore. Et dixesi pel papa, o per un de' maestri contendero, appunto Fra Ieronimo essere suto cagione di tutto ale di Piero, per essergli inimico et perseguitarlo. Restorono, onclusesi ciascheduno pensassi de' rimedi et provisioni fussi fare contro a detto Fra Ieronimo : et così partirono. Havendo iù giorni inteso questa materia, et informato il cardinale di ugia et Segobricence, el vescovo di Capaccio, et molti altri essino confortare nostro Signore a soprasedere et pensare bene sta cosa, mostrando ne potrebbe uscire qualche grande scan-

dolo per molte evidente ragione; in modo che, parlandone
Beatitudine col vescovo di Capaccio, et quello gli pareva da f
confortò Sua Santità come l'avevo persuaso, in modo lo plac
dispose a volere soprasedere, et impose a detto Capaccio, el q
è più affectionato alla ciptà et natione nostra che huomo ch
cognoscha, dovessi dirmi, che io facessi intendere a V. S.,
Sua Paternità dovessi modestamente parlare di Sua Beatitu
de' reverendissimi cardinali et degli altri prelati, et non vo
excedere el modo degli altri eccellenti et optimi predicato
porre boccha a quelle cose non si appartenevano a lui, nè er
offitio, et così non volessi impacciarsi di cose secolare et de'
di stato. Così ne prego V. S., alle quali mi rimecto, ne di
lo suo parere come pare a quelle, che in verità non è poch
Beatitudine l'abbia sopportato insino qui, essendo riferito
Beatitudine tante novelle da vostri et di costi et di qui. R
mandomi a V. S.

E vostro devotissimo servitore,

RICCIARDO DE BECCI

Ex Urbe, xv aprilis 1496, cursim.

VIII.

BREF D'ALEXANDRE VI AUX FRÈRES DE LA TRÈS-SAINTE ANNONC
DE FLORENCE.

Il leur apprend que Savonarole est excommunié, et il les c
de publier cette sentence en chaire, le prochain jour de fête

(Bibliothèque de Saint-Marc à Venise, manuscrit.)

Dilecti filii, salutem et apostolicam benedictionem. Cum
numero a quamplurimis et fide dignis et doctis viris tam
siasticis quam sæcularibus intellexerimus quemdam Fr
Hieronymum Savonarolam Ferrariensem ordinis Prædicator
S. Marci de Florentia ad præsens vicarium seminasse quo
erniciosum dogma in civitate Florentiæ in scandalum et jac
perniciem simplicium animarum Christi sanguine redem

. certe non sine animi nostri displicentia audivimus. Sed bamus ipsum brevi, cognito suo errore, a periculosa ahere, et vera cordis simplicitate ad Christum sanctam- siam humili et debita cum reverentia redire, litteris forma brevis dicto Fratri Hieronymo in virtute sanctæ jussimus ut ad nos veniret et se excusaret de quibus- bus contra eum adductis, ac etiam quædam observaret, 'æcipiebamus, ut omnino a prædicando cessaret, quibus rere voluit. Nos vero bonis respectibus moti mitius se- əs quam forsitan res postularet, tolleravimus quasdam es per eum adductas, ac insuper sustinuimus inobe- uam in perseverando suis predicationibus contra præ- hibitionem nostram, expectantes eum nostra clementia bedientiæ viam convertere. Quod cum, eo in sua du- stente, secus eveniret, aliis nostris litteris in forma data septima novembris pontificatus nostri anno quinto is in virtute sanctæ obedientiæ et sub pœna excommu- latæ sententiæ ipso facto incurrenda ut obediret in nventum S. Marci de Florentia, cuidam novæ congre- nanæ et Thusciæ provinciæ proxime nuncupatæ nuper eatæ et institutæ; quod minime effecit, nec parere o modo litteris nostris, negligendo censuram ecclesias- uam ipso facto incidit, et continuo pertinaciter ac dam- ısordescit. Quapropter nos volentes saluti animarum lia opportuna præbere, quibus tenemur pro debito pas- :ii nobis injuncti, ne earum sanguis de manibus nostris ıi judicii requiratur nobis et cujuslibet vestri; in vir- æ obedientiæ et sub pœna excommunicationis latæ ›ræcipimus et mandamus quatenus in vestris eccle- festivis, dum populi multitudo aderit, declaretis et is dictum Fratrem Hieronymum excommunicatum et nunicato haberi et censeri ab omnibus eo quod nos- icis monitis ac mandatis non paruerit, ac etiam sub nmunicationis pœna moneatis omnes et singulo utrius- am clericos quam sæculares, tam præsbiteros quam ujuscumque ordinis, et quoscumque in dignitate eccle-

siastica constituti, ut dictum Fratrem Hieronymum excommunicatum et de heresi suspectum penitus evitent; nec secum conversentur aut loquantur, nec in predicationis quibus eum interdiximus, aut quibuscumque aliis modis ipsum audiant, nec sibi auxilium seu favorem directe aut indirecte præstent quomodocumque et qualitercumque nec accedant ad loca aut monasteria ubi ipsemet residere contigerit. Mandantes vobis et cujuslibet vestrum, ut dilecto filio Joannis Victorio de Camerino sacræ theologiæ professori familiari et commissario nostro his quæ sibi contra prædictum Fratrem Hieronymum commisimus et mandavimus in omnibus assistatis et pareatis, prout ab eo fueritis requisiti.

B. Floridus.

Datum Romæ apud S. Petrum sub annulo Piscatoris die xii maii mccccxcvii.

IX.

LETTRE DE SAVONAROLE A ALEXANDRE VI.

Il adresse au pontife des compliments de condoléance, au sujet de la mort de Jean Borgia, duc de Candie, son fils.

(Bibliothèque de Saint-Marc à Venise, manuscrit)

Beatissime Pater, post pedum oscula beatorum. Fides innumeris fulta miraculis et præclarissimorum divinis operibus, præconiis rationibusque et doctrinis et sanguine infinitorum martyrum perpetuo roborata, sola et unica est cordis humani vera tranquillitas et consolatio. Dum enim sensum rationemque transcendit, et divinæ potentiæ ac bonitati innititur, ad invisibilia animum transferens, facit ut non in hoc mundo simus, nobisque animi magnitudinem impartitur. Qua non solum patienter adversa omnia tolleramus, sed etiam in tribulationibus gloriamur, scriptum quippe est: *Non contristabit justum quidquid ei acciderit;* justus autem est qui in fide vivit, Domino attestante, qui ait : *Justus meus in fide sua vivet*. Beatus ergo qui ad hanc fidei gratiam ve

atur a Domino, sine qua nemo pacem habere potest, dicente aia: *Non est pax impiis, dicit Dominus Deus meus.* Respondeat aque Sanctitas Tua, Beatissime Pater, quam repente tristitia ertatur in gaudium: dulcis est enim Dominus, qui nostra pecata sua bonitate in immensum transcendit. Omnis alia consolatio levis et fallax est, quia *tempus breve est, et ad perpetuum transmigramus.* Fides sola lætitiam affert de terra longinqua. uod audivi et oculis meis vidi ac contrectavi hæc loquor, pro ho persecutione libenter patior ut Christum lucrifaciam et pœnas rpetuas evadam, sciens quia horrendum est incidere in manu ei viventis. Adjuvet ergo Beatitudo Tua opus fidei pro quo jugir laboro usque ad vincula, nec impiis aures præbeat, et dabit Dominum oleum gaudii pro spiritu mœroris. Quæ enim prædixi ra sunt. Quis autem resistit Deo et pacem habuit? Hæc, Beassime Pater, tibi (sapienti pauca), duce charitate, humiliter ribo, cupiens Tuam Beatitudinem vere et non fallaciter in Domino consolari, quia cum exarserit in brevi ira ejus, beati omnes ui confidunt in eo. Deus autem totius consolationis, qui eduxit mortuis pastorem magnum ovium in sanguine testamenti æterni ominum nostrum Jesum Christum, consoletur te in omni tributione tua. Vale.

Florentiæ, VII kal. jul. MCCCCXCVII.

X.

LETTRE DE MESSER DOMENICO BONSI AUX DIX DE BALIE.

Il annonce aux premiers magistrats de la République l'intention t est Alexandre VI de jeter l'interdit sur la ville de Florence, elle ne défend pas à Savonarole de prêcher.

(*Lettere inedite e docum.*, Recueil du P. Marchese, Doc. nº 20.)

Dominis Decem, die 7 martii 1497 (vieux style; lisez 1498).

Haranno avuto Vostre Signorie le mie de' 27 del passato, primo, e e sei del presente; et a quanto accade facto risposta. Di poi iersera al tardi hebbi due di Vostre Signorie de' dì 3, con una

lettera de nostri excelsi Signori al papa, et con una copia d'epsa.
Stamane, per exeguire quanto mi commectono le Signorie Vostre,
Ser Alexandro et io, ci transferimo a palazo, et havendo trovat
per via il cardinale di Perugia, et conferitali così a parole il con-
tenuto della risposta a' brevi della Santità del papa, dicendo prim
la sua Reverendissima Signoria parergli che mal si possa per quest
satisfare a quello ricerca nostro Signore, ci confortò fussimo a
papa et li dessimo la lettera et li exponessimo la nostra commi
sione. Così facemo; et essendo intromessi nella chamera del pap
pagallo, dove era Sua Santità, con la quale era il veschovo
Parma, oratore di Milano; dopo pocho spatio di tempo, nel qua
decto oratore communichò certe lettere alla Sua Beatitudin
quella ci chiamò, et alla presentia dello oratore predecto ci d
mandò, che risposta havevamo al breve suo. Rispondemoli s
condo la commissione vostra, et presentamoli la lettera de' nos
excelsi Signori. La quale fe leggere da decto oratore; et di poi
dixe, maravigliarsi assai di tale risposta insino a dire che li p
reva una trista lettera, e che per essa non poteva comprehend
nostro buono animo in verso Sua Santità; subiungendo, che n
si poteva dire lui essere male informato, quanto a quello c
contro alla Santità Sua et la Sede Apostolica haveva predicato F
Girolamo ne' dì precedenti, conciossiacosa che di questo ne
parivono scripti in forma et mandati di costì, ne' quali have
lecto, come Fra Girolamo spregiava la censura contro a di
dalla Apostolica Sede promulghata, chiamandolo ferro rocto;
che piutosto voleva andare allo inferno, che chiedere l'absolutio
et che li rimproverava la morte del figliuolo. Et che di questo
si poteva dire la Sua Santità esserne male informata; et a que
diceva nè per la lettera de' vostri excelsi Signori, nè per qu
si narrava per parte vostra, justificarsi o potersi justificare
Girolamo havere bene decto et predicato, et voi così tollera
et in effecto conchiuse, per questa lettera de' Signori non vede
costì essersi facto segnio alcuno di stimare Sua Santità et pa
alcuna di quello che pe' brevi vi haveva ricercho; pondera
ancora per la lettera predecta non si poter dire che e Signori h
vessino facto cosa alcuna di quello che la Sua Santità aspect

le volentieri et presto havessino exeguito; et maxime del fare tardare le prediche, mentre perseverava la excommunica. Et anchè nel principio della lettera della Signoria si dicha Fra Girolamo, come s'ebbe notitia del breve, si partì di Santa Liperata ritornossi a S. Marcho; nondimeno non apparisce che tal partita fusse per comandamento o volontà de' Signori. Insuper agiunse, che però non appariva che lui in San Marcho non predicasse, et Signoria pure doveva sapere (come dice il breve), che la volontà di Nostro Signore expressa in decti brevi era, che in nessuno modo predicassi; et che ancora non appariva per decte lettere che così più tempo avessi a perseverare di non venire a Liperata: immo per decte lettere appariva expressamente la Signoria non essere disposta a provedere et operare secondo il tenore de' brevi. Il che dixi non havrebbe mai creduto, et nondimeno benchè li paressi ragionevolmente al presente poter porre interdetto contro alla città, con danno gravissimo del publico d'ogni privato; tamen voleva di nuovo significarvi, che se altrimenti voi non provedessi, overo che Fra Girolamo havessi predicato poi si partì di S. Liperata, a ogni modo verrebbe alla intera executione dello interdecto; usando intorno acciò parole gravi e severe mostrandoci (come ancora tocchiamo con mano), per relatione di molti amici, che così seguirà senza riguardo alcuno. Noi ingegniammo quanto potemo mitighare la Sua Beatitudine, pregandola volessi andare in questa cosa adagio, dicendoli delle qualità et conditioni buone di Fra Girolamo: et intorno acciò havemo tempo et commodità assai. In che si fece molte repliche; et lui ultimamente subiunse, che del predicare buona doctrina non lo condannava; ma bene biasimava che essendo scomunicato et non volendo domandare absolutione, così in evidente dispregio suo et della Sede Apostolica et in malo exemplo d'altri, lui fusse lasciato predicare contro ancora la expressa volontà di Sua Santità. Et facevasi beffe d'ogni ragione si alleghassi a mostrare non valere la excommunica. Però hora non veggiamo essersi potuto optenere se non una breve dilatione al procedere contro alla città allo interdecto; ma non dubitiamo quello dovere seguire, quando non si seghua, secondo che di sopra ho riferito. Et il veschovo di

Parma, il quale dopo noi rimase col papa alquanto tempo, così ci riferì con giuramento, dicendo vedere venire un gravissimo male contro al publico et al privato, et che ne tremava di paura per le parole che dopo la partita nostra si aspramente haveva usato il papa; et che lo conosceva di natura da riuscire una volta a simili effecti. Et però exortava, che e' si facesse qualche segnio di resistere al predicare qualche tempo, o in qualche modo humiliarsi Fra Girolamo a chiedere l'habsolutione; la quale quando seguisse, non dinegherebbe mai a Fra Girolamo poi il predicare. Intendino hora le Signorie Vostre dove si riduce questa cosa; nella quale havete a tenere per fermo, che tucti e cardinali et ogni altro prelato di questa corte, non potrebbono essere più contrarj alla causa nostra. Et in fra le altre cose, Monsignore di Parma ci dixe, in su questa cosa, contro a di voi essersi levato Piero de' Medici, offerendo al papa partiti; et similmente lo oratore vinitiano per questo mezo in quanta disgratia vuole, vi cercha mectere col pontefice: oltre a che etiam tucti li altri inimici nostri pigliono di qui occasione di nuocere alle cose nostre.

Non voglio obmectere, che havendo facto il papa di nuovo rileggiere la lettera de' nostri excelsi Signori, Sua Santità et due suoi scretarj si accordarono che la dectatura fusse tucta di Fra Girolamo et suo stile: di che ancora più mostrarono maravigliarsi, benchè noi dicessimo nol credere in alcuno modo.

Sommi suti grati li advisi, et li userò al tempo et dove bisognerà. Di quello mi persi in casa per essere ancora della percossa malato, non se' potuto ritrarre più oltre. Intendo ha favore; et perchè io ne parli, da parole in fuori non ne ho altro. Et crediatemi, Magnifici Signori miei, chel al continuo qui siamo di manchare di reputatione et gratia, non concordandovi altrimenti con la mente del pontefice, et noi non ci stiamo senza grandissimo pericolo, per molti adversarii ci sono et di mala ragione: et quando quelle fussino in sul facto, conoscerebbono essere molto maggiore non scrivo.

XI.

LETTRE D'ALEXANDRE VI AUX FLORENTINS POUR SE PLAINDRE DE CE QU'ILS N'ONT PAS ENVOYÉ SAVONAROLE A ROME.

(Bibliothèque de Saint-Marc à Venise, manuscrit.)

Nunquam putavimus eo deveniendum esse ut in rebus Hieronymi Savonarolæ adeo insurgeretis ut in disputatione super executionem præceptorum nostrorum, quasi litem contestando veniretis. Vestrum enim est quæ sunt Cæsaris Cæsari, quæ sunt Dei Deo reddere, gubernare vestram rempublicam, temporalem statum diligere. Rerum vero ecclesiasticarum curam nobis, quibus sinceram fidei obedientiam promisistis dimittere, nostris præceptis obtemperere, et qualiacumque a nobis in rebus ecclesiasticis præciperentur, omni responsione et excusatione rejecta, effectui mancipare. Ita exigit vestra erga nos et hanc Sanctam Sedem consueta debitaque devotio. Ita nos jusserunt antecessorum vestigia, ita postulant quæ a nobis hoc tempore consequi desideratis. Jussimus ut aut Fratrem Hieronymum ad nos dirigeretis, aut eum ita induceretis ut hominum commertio careret. Exspectantes ex his alterum habemus vestras litteras fucatis quibusdam, Hieronymo, ut credimus, auctore, rationibus coloratas, quibus opera multa et sancta et devotionem in eum populi florentini, et periculum in eo cohercendo commemoratis. Nolumus in judicium intrare cum servo nostro, neque rationibus respondere. Vilesceret enim auctoritas nostra, et epistolarum et brevium multiplicatione in infinitum procederetur. Hoc tam pro gravitate hujus Sanctæ Sedis dixerimus, quam pro peremptorio haberi a nobis volumus. Statuimus enim ulterius nil amplius in ista rescribere. De bono opere non lapidamus Hieronymum. Si in populo florentino multa bona operatus est, lætamur, et optamus ut Deo bene juvante sua semina fructus habeant perpetuos bonorum hominum in eo credentium et eum imitantium devotionem in Domino commendamus. Neque eos scandalizare, ut vos timetis, ullatenus intendimus. Nostra omnis in hoc versatur in-

tentio, ut Hieronymi Savonarolæ petulantiam, superbia
dientiam omni severitate ita compescamus, ut ad cor r
ad pedes nostros humiliatus, veniam postulet. Quam cu
scimus enim quod petet, et vobis impellentibus et
elargiemur et cor contritum et humiliatum non despic
bonis operibus eum commendabimus. Quæcumque a n
errorum suorum veram emendationem, petierit auxilia,
quæ vobiscum cœpit ad perseverantiam et incrementu
tur et radicentur facillime concedemus, et cuncta qu
ad vestram ædificationem spiritualem et in consolation
sui populi florentini petierit, utique se impetrasse
Non sit qui nos interroget quomodo et qualiter, qua
excommunicatis et nobis inobedientissimus habendus s
runt enim ista judiciariam telam, ut litteræ nostræ q
in forma brevis in hac causa ultro decrevimus discutia
propter absente, et per litteras ex integro fieri nequ
pro constantia habetote in verbo nostro sine ulla e
Hieronymum nostra auctoritate excomunicatum esse
ciatum ex eo præsertim capite quod litteris nostris p
ut se et conventum S. Marci ubi moram trahit, uniret
tioni duodecim conventuum ordinis Prædicatorum quo
univimus et ad observantiam reduximus : nam præci
pœna excomunicationis latæ sententiæ. Intimatum es
per dilectum filium Matheum Rausinum, fratrem ordi
catorum, qui nobis et intimasse et cum Hieronymo h
fuisse retulit. Non paruit Hieronymus, imo libellum
vituperium ejus unionis, ac si auctoritas Sedis Aposto
in eo intervenisset. Obmittimus quod sub simili pœna
pimus ut ad nos veniret, et aliis item litteris præce
prædicaret, ubique censura de more apponi jussimu
fretus ipse aura et favore populi florentini omnium cre
neque unioni consensit, neque ad nos venire curavit
prædicatione abstinuit. Per quam iteratam inobed
excomunicationis sententiam se sæpius scienter imp
[illegible] irregularitatem incurrit, nostram et hu
[illegible] verbo, opere et exemplo inaudita

nifeste contemnens ut per priores nostras litteras intelligere tuistis. Quinimo insanire non desinens errores suos ad proidum malorum ducens, his diebus etiam in ecclesia cathedrali rentina sæpius prædicare ausus est, ac si non solum excomnicatum non esset, sed adeo tanquam angelus missus esset, iil in sermonibus suis obmittens quæ ad vilipendium censuram nostrarum excogitare potuerit. Quod prædicaverit sciens se comunicatum et publice nuntiatum neque vos negatis, neque ator apud nos vester diffitetur. Hoc non sufficit ut hominis orrigibilitatem et levitatem vestra populari aura nutritam mes plane cognoscant, mirentur et damnent. Magis et ad nauam vel potius ad risum non inducunt quæ ab impressoribus stris emanarunt : ubi sermones aut verius subsanationes ejus verbo ad verbum transcriptæ sunt : in quibus stupentibus bis et pluribus ex fratribus nostris sanctæ Ecclesiæ cardinalis hominis levitatem compatientibus, Deum nostrum omnipontem Hieronymus rogat se ad infernum post mortem perpetuo idi, si a nobis unquam solutionem petat ab his censuris quibus m subjecimus, imo ipse nos suis deliramentis subjecit. Et imessoribus semi plene credidimus, sed vidimus litteras proborm virorum, qui sermonibus suis interfuerant, et nostris domesis ita eum palam dixisse conscribunt, addentes eum dixisse n ligari in cœlis quæ nos contra ipsum decernimus in terris. viti et cum displicentia hæc credimus parati certe more Salvaris nostri omnia audire et tollerare quæ personam nostram ncernunt; sed quæ honorem et potestatem hujus Sanctæ dis, cui divina Providentia præsidemus tam acriter ulcerant, nquam tollerabimus. De Hieronymo qui sensu alieno ducitur hementer miramur, de vobis autem qui ejus reipublicæ gunacula tenetis.... nondum miramur et obstupescimus, imo te conquerimur et ex vestra nimia tollerantia, ne dicamus fa'e illi præstito, ita turbamur ut quieturi non simus donec iorem Sanctæ hujus Sedis tot modis a tenui isto vermiculo ore vestro ulceratum opportune consuluerimus. Curare vos nino volumus quod in superioribus litteris vobis injunximus, ctum sortiamur, penitus deponentes vestram illam opinio-

nem omni veritate carentem, qua existimare videmini rem hanc ad aliorum subgestionem nos persequi. Neque enim nostri aut Hieronymi æmulatores, neque mens ulla erga vos sinistra nos movet, sed solum zelus honoris nostri, quem in ea re eo magnificamus quod propter hominem gregis nostri ecclesiastici obedientiam suis majoribus professam ita provocamur ac si a maximo quopiam potente mandato nostro aperta rebellione repellerent. Sermonibus Hieronymi populum vestrum non privavimus, ipse suis obstinationibus se privatum reddidit vestra audientia satis, quotiens a vobis publico edicto vetari obtinuerit, ne quis præter eum evangelizaret populo vestro verbum Dei, volens unicus pro Apollineo quodam Florentinorum oraculo haberi satis. Quot celebres Evangelii præcones ab urbe vestra expuleritis ut solum Hieronymum adoraretis, nec haberetur qui cæco populo suas fatuitates declararet satis in quolibet conventu florentino? Verbum Dei nunc declamari juvate alios predicatores. Permittite ut quilibet efferat in horreo Domini quod potest, ferte patienter ut Hieronymi anathematizati lingua coherceatur, non quidem de perpetuo, sed donec post debitam humiliationem os ejus a nobis aperiatur. Consulite rebus vestris, et per interventum simplicis Fratris ne cadat, ut ajunt, musca in lac quod inter nos et vos bonis rationibus sensim coagulat. Sicuti enim in rebus nostram auctoritatem concernentibus obedientes eritis; ita erimus et nos proni et inclinati ad ea quæ gratiositatem et commoda hujus vestræ reipublicæ concernent. Valete, nihil nobis super his per litteras sed operibus tantum respondentes: alioquin reiteratam inobedientiam vestram amplius non ferendam ulturi, totam civitatem Florentiæ ecclesiastico interdicto incunctanter subjiciemus tamdiu duraturo quamdiu vestro isti monstruoso idolo favorem prestabitis.

, lettre ne porte point de date; mais elle est écrite en ré- …elle de la seigneurie en date du 4 mars 1498 (voyez . Rec. March., p. 93, et Quétif, t. II, p. 122), et se …ment à celle de Bonsi qui précède immediate-

XII.

ETTRE DE SAVONAROLE A L'EMPEREUR, POUR L'ENGAGER A ASSEMBLER UN CONCILE CONTRE LE PAPE.

La traduction italienne a été publiée dans les *Miscellanées* de aluze, éd. Mansi, t. I, p. 583.

(Bibliothèque de Saint-Marc à Venise, manuscrit.)

Serenissime imperator, immensæ largitatis pater et totius fons origo bonitatis Deus, singularem perpetuamque erga humanum nus providentiam atque clementiam declarans, per Amos proetam suum promisit non facturum se Verbum nisi revelaverit cretum suum ad servos suos prophetas. Cum ergo novissime dicium et misericordiam in terra facere decreverit, scilicet aboinationem in templo suo regnantem per flagella vindicare ipusque Ecclesiam extirpatis ministris pessimis pristinæ dignitati staurare; infideles vero pia restauratione ad se convertere: idue mihi licet inutili revelare dignatus sit; non destiti octo jam nnis in corde Italiæ, uti fama late pervulgata est, et ad pœnintiam peccatores vocare instantemque desuper iram nuntiare. Hinc multis præconiis validissimisque argumentis fidem Domini ostri Jesu Christi extollere, et ad veram religionem ac pietatem riter vitia insectando mortales excitare: verum pravis odiosa mis veritas multos offendit et multos contra me concitavit. Qui in alis gloriantes justos usquequaque persequuntur, ne scelerum orum exprobratione confundantur. Sed Dominus irridebit et ubsanabit eos. Appropinquante igitur ultionis tempore, nunc me cretiora quædam vobis regibus et principibus reipublicæ chrisanæ aperire jubet, ut sciatis quanto in discrimine propter tollentiam et culpam necnon discordias vestras navicula Petri modo tur. Quam ob causam in virga furoris sui.... et reges ad os præcipue remedium pertinebat, charissimis eorum pignorius peremptis. Nullum et enim sub cœlo gravius quam divinæ

uelli che in verità gli domanderanno ajuto [1].] Tu ergo, Serenissime Imperator, mandatum Dei tui damno ne contempseris, sed balteo Jesu Christi accinctus quod dignitatis et officii ac pietatis tuæ in Deum est viriliter exsequere; ut expugnatis prius Christi hostibus, quibus nihil perniciosius est, facile de externis postmodum victoriam consequaris, quam pro benemeritis in manu amplissima Deus reponet. Ac postremo adducam jam nihil ad majestatem et amplitudinem tuam convenientius, nihil gloriosius, nihil sanctius accedere posse, etsi universum orbem Christi imperio adjeceris, quam cum ab enormi injuria Domini Dei tui honorem cunctis rebus præferendum, ejusque sanctuarium a fœdissima pollutione vindicaveris. Cui Dominus noster Jesus Christus spiritualem gratiam perpetuamque felicitatem donare dignetur. Vale.

XIII.

LETTRE DE SAVONAROLE AU ROI DE FRANCE SUR LE MÊME SUJET QUE LA PRÉCÉDENTE.

(Bibliothèque de Saint-Marc à Venise, manuscrit.)

Rex, in æternum vive. Quantam tibi omnipotens Deus promerendi et bene gerendi occasionem et facultatem præstiterit, Rex christianorum potentissime, non ignoras. Proinde si ingratitudinis labe, quæ sola pietatis et misericordiæ fontem exsiccat non evitaberis, tanto gravioris noxæ in die judicii reus eris. Quis enim fidelis servus et prudens Domini sui honorem contemnat et per pretiosam illius suppellectilem diripi et dilapidari, etsi obsistere possit, impune patiatur? Tu igitur cum Christianissimus voceris, quem Dominus ministrum elegit, cui vires et gladium ancipitem dedit; cui tot beneficia contulit, pluraque insuper se collaturum ostendit, si in præceptis ejus ambulaveris, ipsiusque Domini Dei tui honorem religionemque profanari haud turpiter consenties. Consensit enim qui improbis ubi potest non

1. Les mots placés entre crochets manquent dans le texte latin.

ac convertendos fidei maumethanos facile superabis; et per te icis vexillum magnifice exaltabitur. Exurge itaque ad para- n tibi Domini victoriam gloriamque perennem, nec diutius morare. Spes tecum erit et confringet vectes ferreos, et ape- t coram te januas, et portæ non claudentur, et quocumque is, ipse anteibit, et humiliabis gloriosos terræ. Alioquin aufe- ur a te vocatio tua et dabitur genti facienti voluntatem ejus. se autem in cujus manu est cor regis, inluminet oculos tuos ut leas et sequaris viam quæ per justitiam, fidem et pietatem ducit vitam et beatitudinem sempiternam. Vale feliciter in Domino.

XIV.

LETTRE DE SAVONAROLE AU ROI ET A LA REINE D'ESPAGNE SUR LE MÊME SUJET QUE LES DEUX PRÉCÉDENTES.

La traduction italienne a été publiée dans les *Miscellanées* de lluze, éd. Mansi, t. I, p. 583 et suiv.

(Bibliothèque de Saint-Marc à Venise, manuscrit.)

Serenissimi conjuges, audivi sæpe præclara opera et gesta ves- a in profligandis expurgandisque infidelibus necnon eliminandis hristi hostibus et perniciosis fidei subversoribus. Quapropter b zelum domus Dei mirifice lætatus sum cum nihil magis quam hristianæ religionis decus defensionem propagationemque, uti giam decet majestatem, sub limitibus vestris cordi esse per- pexerim. Verum si quantum vos in Ecclesia Dei exterius ædi- icatis, alii sint qui multo magis intrinsecus demoliantur et astent; nihil in ea stabile, nihil solidum construi poterit; uum quidem labefacto fundamento supra gesta omnia gravi psu corruant necesse sit. Cum ergo omnipotens Deus inter alios rvos suos inutili mihi revelare dignatus sit, se Ecclesiam suam r flagella renovare velle; octo jam annis in medio Italiæ pœni- ntiam vociferando hæc nuntiavi. Veritati vero parcens multa criminа pertuli, quæ quotidie invalescentia ob amorem risti insuavia sunt. Quicumque enim in Christo vivere volunt

persecutionem patientur ut reminiscantur et quærantur ad ipsum universi fines terræ, cujus vasta totius Africæ pars sese vobis offert. Nunc itaque Dominus me altius intonare palamque facere jubet quanto in discrimine propter peccata hominum, regum et principum christianorum incuriam et tollerantiam Ecclesia versetur : ad quos maxime pertinebat dissipatores et vastatores vineæ Domini Sabaoth atque ipsos vinitores totius mali auctores minime ferre, cum omnibus de excolenda et custodienda Domini hæreditate mandatum sit, neque alii propter reges tanto errori obviare possent. Quod quia hactenus neglexistis, potissima causa fuit ut indignatio Domini præsertim in filios vestros, sicut in primogenitos olim Egypti deferbuerit. Neque enim leve peccatum putandum est lesæ majestatis divinæ crimen leniter pertransire. Inclementer enim facit qui propter impunitatem negligentiamve peccandi licentiam præbet; præsertim si in Romana Sede regnet abusio : ubi pro religione, sanctimonia et pietate, superbia, avaritia et omne flagitiorum ac impietatis genus alta cervice et aperta fronte dominantur. Hæc igitur abominatus Dominus jamdiu fluctuantem Ecclesiam pontifice et rectore destitutam reliquit. Quod nunc tandem propalare necessum est. Scitote enim hunc Alexandrum VI minime pontificem esse, qui nec potest, non modo ob simoniacam sacrilegamque pontificatus usurpationem et manifesta ejus scelera; sed propter secreta facinora a nobis loco et tempore proferenda, quæ universus mirabitur et obsecrabitur orbis. Ex quibus hoc primum Deo jubente aperio et certissime affirmo ipsum non esse christianum, neque ullam prorsus fidem vel informem habere. Quapropter omnipotentis Dei mandatum vobis nuntio et testor futurum in gravamen animarum nostrarum, nisi credideritis ut omnibus aliis posthabitis curis, necnon dissentionibus solemne concilium idoneo et libero loco fieri maturetis, ne tam exitiale reipublicæ christianæ detrimentum diutius tolleretur. Ego vero offero et promitto non solum argumentis certissimis coram sacrosancto concilio prædicta me probaturum, sed et Dominus ea supernaturalibus signis miraculisque ostensurum. Quum ita indubitanter eo accepimus quod si per incuriam et inconsiderationem

hactenus in hoc defecistis, existimo enim vos religiosissimos esse, nunc postquam resciveritis tanto vigilantius et instantius rem tam honestam, tam piam, tam necessariam cum aliis regibus christianis procurate; quibus, eadem jubente, denuo significavi S. Serenissimo Imperatori, Christianissimo regi Francorum, sacrisque regibus Brittaniæ insulæ, Pannoniæ, tanquam inter christianos primariis. Porro plus laudis et meriti undique reportabitis, intestinam pestem curando, quam Barbaros omnes foris expugnando. Quos insuper in manus vestras Dominus tradet, et super ante natos reges vestros felicitatem gloriamque cumulabitis in cœlo et in universa terra: vestrique nominis decus nulla unquam posteritas conticescet. Dominus autem Jesus Christus vos tam religiosos perrarosque conjuges dirigat, foveat, conservet. In ipso demum qui est vestra salus feliciter valete.

A la suite de cette lettre, on trouve dans le manuscrit quelques pages en blanc, qui attendaient sans doute les lettres écrites par Savonarole au roi de la Grande-Bretagne et au roi de Hongrie.

XV.

EXTRAITS DE QUELQUES LETTRES INÉDITES DE LÉONARD STROZZI.

(*Arch. delle Riform.*— Carteggio Mediceo avanti il principato, filza 69.)

1° *F°* 16. — *Léonard Strozzi à Messer Francesco Fortunati Pievano di Cascina, ami des Médicis.*

Padre Piovano, avendovi ultimamente mandato alcune cose di Fra Hieronymo, e massime la prima predica, essendosi stampata la seconda di Santa Reparata di domenica passata, non dico quella del giovedì dinanzi in S. Marco, che non fu predica publica, ma sermone, vela mando sotto questa; mettetela con l'altre. A Roma s'è cominciato a sentire il suo nuovo predicare, e fannone gran caso, e dubito di più serrata guerra,

che comincieranno a venire ad arme corte, e il nostro ambasciatore che si trova là ne comincia a aver paura, tanto più presto si chiarirà chi dubita se questa è opera di Dio o del diavolo.

24 febbrajo 1498 (1497, vieux style).

2° F° 18. — *Du même au même.*

La cosa quando raffredda, quando riscalda, e le Signorie fattone due volte pratica, conclusono di lasciare deliberarlo'a Frati medesimi; solamente se avessi cura alli scandali, facendosi la prova. Ora questi di S. Domenico ci sono molto caldi e fatto fare efficacissime orazioni. Intendo esser dato il guanto per domani, e questa sera si delibererà il luogo dentro o fuori della terra. Vedremo che fia, e Dio aiuti la verità e l'opera sua. Io per me nol posso credere.

5 aprile 1498 (1497, vieux style).

3° F° 19. — *Du même au même.*

È uscita oggi fuora nuovamente stampata le medesime conclusioni con aggiunta delle soscrizioni di quelli Frati che da ogni banda si offeriscono al cimento del fuoco e con un' aggiunta di Fra Girolamo, rispondendo a certe obiezioni come vedrete, e in fine la festa è preparata per domani, e qui si parla e pensa poco d'altro. Dieci cittadini sono stati deputati dalla signoria per ordinare: Guidantonio Vespucci, Ant. Malegonnetti, Franc. Gualterotti, Ant. Strozzi, Luca Corsini, Franc. Valori, Pier degli Alberti, Pippo Giugni, G.-B. Ridolfi, Benedetto de' Nerli.

Les Frères de Saint-Marc sont en prières. Demain Savonarole prêchera, puis ils iront sur la place pour l'épreuve, à moins qu'il n'arrive d'ici là un bref du pape pour l'empêcher.

5 mars (par erreur pour avril) 1498 (1497, vieux style).

4° F° 20. — *Du même au même.*

Dne Plebane, avendovi iersera scritto e accompagnato in dua ettere che l'ha portata stamani Pasquino di Costi e dettovi come

a preparato per oggi il fuoco, è avvenuto quello che io e molti tri hanno stimato; che ieri sera a notte per la signoria o per ii altri se l'abbi potuto fare è stato ordinato che la cosa sopraga. Credo sia per aspettare che da Roma sopravvenga breve o ltro impedimento della banda di costoro era ed è ordinato tutto, se si farà, che stimo oramai di no, sarà non manco bello a veere l'ordine che il miracolo. Stamane ha predicato Fra Hieronimo n S. Marco, e molto vivamente offerto di nuovo o vero confernato il miracolo evidentissimo e risposto a molte obbiezioni si anno o si potrebbero fare. E massime contro a chi volesse dire he per opera diabolica o arte magica si farà questo miracolo che stata bella materia, e che quando questo non si faccia ora si he per loro sono presti, si farà a ogni modo miracoli, e presto se non prima al dare volta a la chiavetta non mancherà. Il che a presto e sentirassi cose grandi e stupende. Mi racommandovi voi.

6 aprile 1498 (1497, vieux style).

XVI.

DÉPOSITIONS DES TÉMOINS AU PROCÈS.

rch. delle Riform. — Instruzioni e lettere esterne dal 1491 al 1502, Classe 10. distinzione 1, nº 87, stanza 3ᵉ, armadio 13.)

1.

Frater Robertus Ubaldinus de Gaglano, frater professus, ordiis Prædicatorum, alla signoria. In secreto aulæ Magni Conlii.

Chargé de faire signer, en juin ou en juillet 1497, la pétition e Saint-Marc au pape pour obtenir l'absolution de Savonarole, s'acquitta autant qu'il le put de sa mission. Les Frères s'éaient engagés à faire signer, s'il le fallait, des milliers de ciyens. Silvestre Maruffi gronda Fra Roberto pour avoir laissé gner des hommes du peuple, disant qu'on ne voulait que des

signatures importantes. J'en renvoyai donc plusieurs, dit le témoin; mais de peur qu'ils ne se fâchassent, je fus obligé de laisser signer toutes sortes de gens.

Les uns arrivaient d'eux-mêmes, les autres étaient conduits par des Frères.

Roberto donne le nom d'une foule de citoyens qui devaient venir et qu'on attendit inutilement. En revanche, il en vint beaucoup d'autres « che non avremmo mai credutolo. »

« Fra Silvestro condusse Giannozzo Pucci, il quale a me parve che la soscrivesse forzato et molto mal volentieri.

« Erano soscritti forse 200 o più. Non si finì tal cosa, et rimasse imperfetta, perchè la pestilentia ci venne in convento appunto allhora. »

Valori voulait brûler la pétition.

« Io sapevo che la dottrina del Savonarola era solida et sana, et non heretica.

« Io era adjutore a Fra Girolamo a scrivere, maxime quando componeva alcuna causa et opera, o trattati, della fede et *de simplicitate christianæ vitæ*, et tutte le altre sue opere. »

J'écrivais aussi ses lettres dans le commencement, du moins celles qui n'avaient pas d'importance; je le suivais et je l'accompagnais. Depuis deux ou trois ans je ne me suis plus mêlé de sa correspondance. Fra Niccolò de Melano m'a remplacé.

Le témoin énumère les promesses de Savonarole; puis il ajoute: « Non mi parendo a me vedere a tante promesse larghissime rispondere così larghi effetti quali me lo havevo concetti.

« Vedendo io maxime una cosa di scandolo, cioè essersi fatti tre gran maestri in casa, lui, Fra Domenico et Fra Silvestro, et haversi usurpato ogni dominio et libertà et exentione, nè essere in alcun modo subjecti, come si richiedeva, alla professione loro. Et poi vi si aggiunse un quarto, con cui si consigliavano molto, Fra Antonio di Olandia, Tedesco, padre di religiosa vita. »

Je me plaignais de cela et l'appelais une tyrannie, ainsi que beaucoup d'autres; mais je n'osais pas protester, « vedendo « molti buoni frutti et unione d'animi et religiosa vita in comuni. »

J'avais des scrupules de conscience et me tenais tranquille. Savonarole me grondait, et je lui demandais pardon.

« Vedevo Fra Silvestro tutto il dì consumare pe' chiostri, con circoli di cittadini attorno et chiacchere, di che mormoravo con molti.

« Fra Domenico, il quale, credo, fu huomo di buona purità, ma di dura cervice, et troppo credulo a rivelatione et sogni di donne, et di capi deboli et stolti, et chi non li credeva era tra noi in continuo martirio. »

Je n'ai jamais prêché sur les affaires d'État. Il est vrai que, croyant aux prophéties de Fra Girolamo, j'ai exposé beaucoup d'allégories, me gardant de toute interprétation forcée, et je disais que l'excommunication était nulle. Je serais allé dans le feu si notre vicaire général me l'avait commandé.

« Credevo che Fra Girolamo fusse mandato da Dio, di che mi dolgo et pento, et ho domandato la absolutione. »

Quant à la souscription pécuniaire (*soscrizione di denari*), j'en entends parler pour la première fois. Je sais bien qu'ayant fait un achat de livres pour 3000 ducats, nous n'en avions payé que 2000, et que Bernard Nasi s'engagea pour nous, auprès de Comines, à une échéance de dix-huit mois. Nous avions intention, pour payer ces derniers 1000 ducats, de nous adresser à nos amis; il se pourrait, mais je n'en sais rien, que Fra Domenico ou un autre se fût adressé déjà pour cela à quelqu'un d'entre eux.

Je ne me suis jamais aperçu qu'il y eût des intelligences entre Savonarole et les citoyens, quoique je fusse ordinairement auprès de lui. « In vero, Fra Hieronimo sapeva pochi nomi di cittadini, ma Fra Silvestro era quello che ne aveva sempre attorno uno cerchio, piena la cella, o chiostri, o l'orto. » Cela déplaisait à tout le monde.

Ceux qu'on voyait le plus souvent avec Fra Silvestro étaient : Benedetto Bonvanni, Andrea Cambini, Lionardo Cambini, Mazeo Mazei, Ruberto Ridolfi, Antonio Giraldi, Messer Francesco da Casi, ser Niccolò Michelozzi, Francesco Davanzati, Antonio Berlinghieri, Lionello et Francesco Boni, Francesco del Pu-

gliese, Bernardo Carnesecchi, Messer Luca Corsini, Girolamo de' Rossi, Giovanni Carnesecchi, Bernardo Martini, Messer Bartolommeo Redditi, Marcello Vernacci, Raffaello Pitti, Piero Federighi, « et quasi innumerabili huomini da bene erano quivi tutto el dì. »

« Io non potetti mai notare Fra Hieronimo di nulla; ma sempre vidi in lui gran segni di santità, divotione, humiltà, oratione, buone parole et optimi costumi et exempli, conversatione mirabili et doctrina sana et firma et solida. Ma poichè si sottilmente ci ha simulato et ingannato, ringratio Dio et la Signoria che ci ha chiariti, et preghiamo che vogliate mantenere il bene cominciato insino al fine. Et perchè hieri ci fu decto che V. S. volevano rimandarci a casa Fra Domenico et Fra Silvestro, sappino V. S. che noi facemmo consiglio tutti insieme di non gli rivolere più, perchè sono scandolosi. Tenetegli voi, et fate quel che vi pare bene. »

2.

18 avril 1498. Luc della Robbia, première déposition.

Fra Luca d'Andrea della Robbia déclare que les Frères étaient avec des séculiers dans le chœur, au moment de l'assaut du couvent, munis de torches. Lui-même était armé, ainsi que Lionello Boni, Francesco Davanzati, Jacopo della Bientina, Girolamo Gini, Pagolo della Robbia, et beaucoup d'autres dont il ignore le nom.

Savonarole était avec le saint-sacrement dans le chœur. Ceux qui s'y trouvaient avec lui étaient pour la plupart désarmés et ne portaient que des torches. Quelques-uns cependant avaient des armes, quatre ou six environ, dont Pagolo della Robbia et Nicholò le bonnetier.

Le peuple entre : nous prenons des épées et courons à sa rencontre. Je vais dans le second cloître : je blesse un assaillant aux reins, je donne un coup de pommeau de mon épée à un autre sur le visage, j'en dépouille deux, et je donne leurs armes à nos deux frères.

déposition :

ours avant l'attaque, je fus invité par Fra Francesco à venir quelquefois à Saint-Marc le soir, parce qu'il it qu'on pourrait bien faire quelque entreprise contre . Nous y allions un soir sur trois; j'y portai une épée, sane, etc. Le témoin énumère les armes qu'il y trouva de soixante environ, de différente nature.

3.

onimus Andrea de Ginis déclare que Fra Ruberto l'in- ompagner Savonarole au sermon; il demanda si l'on oir des armes, pensant que la seigneurie ne s'y opposait ue des domestiques en portaient.

ncesco de Médicis m'invita souvent à coucher à Saint- ce qu'ils avaient des soupçons. J'y vis sept ou huit qu'on avait convoquées comme moi : Bartolommeo iei le mercier, Nicholaio le bonnetier, Luca d'Andrea ia, Jacopo del Bientina, Lazerello da Filicaia, Diofebo a, Zanobi le fripier. Tous les soirs, depuis environ rs, on faisait ainsi garder le couvent.

porter des armes chez Davanzati. Le dimanche des au moment du combat, j'ai vu des caisses d'armes.

in raconte le combat à peu près dans les mêmes termes cédent; il fut blessé à la tête.

ième déposition de Fra Andrea de Ginis contient les oses, et de plus cette déclaration : « Disse Fra Girolamo esse deponere l'arme. ».

4.

1498. — Fra Francesco de Médicis fait une déposition , qui ne diffère des précédentes que sur le nombre des

5.

1498, Andrea Cambini, première déposition.

econnaissait que l'État avait besoin de quelques réfor-

mes, mais il ne pensait pas que le moment fût opportun; il était d'un caractère difficile et sauvage.

Le témoin s'étend fort au long sur les amitiés de Valori. Il était dit-il, plein de bonne volonté pour Savonarole et pour Saint-Marc mais Cambini ne se rappelle pas qu'il ait jamais envoyé d'ambassade au vicaire général pour les affaires publiques.

« Ricordomi anchora che l'anno passato, la vigilia dell'Ascensione, sendo altercatione circa al predicare, Fr. Valori mi mandò a intendere se voleva a ogni modo predicare, et lui dixe di sì et uscita la pratica, gli fece intendere come era determinato per la signore (sic), che la matina predicasse, et che lo poteva sicuramente fare.

« Che Francesco Valori andato a casa cittadini privati, dico che io non ho notitia; ma mi pare havere inteso che un dì di festa andassi con Niccolò Machiavelli et Tommaso Guidetti et Francesco dello Scarfa, ma non lo affermerei, dicendo così ito molte volte a visitare Antonio Canigiani malato, etc....

« Sono circa 15 dì che Fra Salvestro di Santo Marcho mi dette una poliza havuta da uno suo Frate, sulla quale era scripto come Tommaso Capponi mi havea decto sullo sportello della bottega sua che innanzi passassino molti giorni, le cose si chiarirebbero, et che haveva parlato con molti giovani de' Compagnacci, et io la mostrai a Fr. Valori, il quale dixe: Questa sarebbe mala poliza, se fusse d'altri che di Tommaso; ma si vorrebbe che i Dieci la vedessino, et io gli dixi: Io non voglio questo uficio, et così mi resi la poliza, et stracciaila....

« Et essendo, più tempo fa, Fr. Valori in mala opinione di molti di quelli frequentano Sancto Marcho, che mostravono temere della grandezza et volontà sua circa le cose pubbliche, mi ricordo ch' io ne parlai già con Fra Salvestro....

« Circa alle intelligenze si dicesse essere in San Marcho, io non intesi mai che vi fusse altra intelligentia che una inclinatione di animi a benevolentia l'uno verso l'altro di quelli a quali piaceva questa opera, ma che mai vi si facesse ordine o ristrignimento alcuno....

« Circa alla soscritione si fe' questo maggio et giugno passato

San Marcho a richiesta di quelli Frati, come dixi hieri a bocca ' era nata da lettera di Ser Alessandro da Roma (*Alessandro ısi*), che scriveva che intendeva là era suto mandato certa sositione di citadini contro al Frate, et confortava a fare loro fare stimonianza delle cose sue et facte nella cità et Frati ne chiesno parere a Fr. Valori et G. B. et furono confortati a farla et sì i Frati medesimi la portarono et feciono sottoscrivere, et io sottoscrivessi infra gri altri, et nè mai ne tenni conto da poi. ; intensi quello che ce ne fussi ; che vi era d'ogni sorta d'huoini secolari, religiosi et forestieri. Le lettere erano di Ser Alessandro addirette a Ser Bastiano suo genere et a Mannelli. »

Il n'a pas eu connaissance des armes et de l'artillerie sur lesuelles on l'interroge; mais, dit il : « M' è venuto alla memoria ıe, circa uno mese fa, domandandomi Ruberto Ridolfi se havevo rmi in casa, gli risposi non haveo che poco, e lo domandai uello ne voleva fare. Dixemi che i Frati erano ogni dì minacciati d'essere arsi in casa, et che però crederebbe fusse bene che in uelle case intorno et nel convento fusse qualche armi.

« Rachomandomi umilmente alle signorie et clementie vostre, t le prego che se non vogliono havere riguardo a me che conesso non lo merito per essere entrato in pratiche non conveiente a me, et per havere voluto meglio ad altri che a me, voliate havere compassione di cinque figliuoli mi trovo restati alla matonata, et condurli, havendo perduto il loro andare all' more d'altri. »

27 avril, seconde déposition.

Andrea Cambini raconte qu'un soir pendant l'avent, Savonarole un petit sermon à plusieurs personnes qui étaient présentes. Si dolse che havendo provato con tante ragioni la verità pre- 'ata, li huomini ogni dì diventavano più duri, et che però essino oratione... Di poi si volse a tutti quelli che v' erano, impose loro non dovessino parlare di queste cose, ma facessin secrete. »

Valori étant gonfalonier, me dit un jour qu'il voudrait être remcé par Antonio Canigiani. J'allai donc trouver Silvestre pour

lui faire l'éloge de ce citoyen et le déterminer à parler en sa faveur. Mais Silvestre préférait Bernard del Nero.

Cambini a dit un jour à Messer Giovanni Bentivogli que Savonarole ne se mêlait pas des affaires d'État.

6.

23 avril, Domenico Mazzinghi.

Savonarole l'avait prié d'écrire à Giovacchino, et d'insérer dan cette lettre celle qu'il écrivait au pape. Mazzinghi obéit et pri Giovacchino de montrer ces lettres au roi de France, ce qui aurai eu lieu si ce prince n'était pas mort.

Il a signé la pétition à Rome, déjà chargée de 200 signatures mais il ne sait rien de plus sur ce sujet.

« Di soldati che Fra Silvestro mi habbi racomandato che s soldassino, dico non mi ricorda, se non d'uno da Ferrara, del quale non si fece poi altro.

« Francesco di Lorenzo Davanzati, circa 20 giorni innanzi che Fra Girolamo fu preso, mi dixe havrebbe bene mandate a San Marcho due pezzi d'artiglieria per difesa di quelli Frati, et io gli riposi : Non me ne voglio impacciare. »

7.

14 avril. In curia Bariselli (Bargelli).

Francesco di Lorenzo Davanzati dit : « Che è circa tre settimane in circa, che Francesco de' Medici gli richiesse qualche pezzo d'arme, perchè noi habbiamo sospetto di essere offesi, il che mandò 12 partigiani, 10 mezze teste, 6 rotelle, 3 targoni, coll' arme sua, 7 targoni bianchi. Ebbe da Matteo Strozzi una corazza, dixe per accompagnare il Frate ; di poi non potendo havere la lasciolla. »

Au-dessous de cette déposition, on trouve ce qui suit, de la main d'un des magistrats ou des notaires :

Interroghisi delle parole che usò con Piero Corsini del tagliare il capo a 20 cittadini. »

26 avril, seconde déposition.

Il raconte qu'il fut envoyé à la seigneurie avec Giovanni di

acopo di Dino, afin d'obtenir pour les dominicains la *Loggia de' anzi*, au lieu de la *ringhiera*, pendant l'épreuve du feu.

Détail sur les armes et la pétition.

« Attestato che quando io fui de' signori et mi fu decto la sera linanzi che io sarei dei signori, et la mattina io andai in San. larcho a udire messa, trovai Fra Salvestro ; io gli dissi ch' io timavo la mattina essere de' signori, et che facessi fare l'oraione per me, et lui mi menò a Fra Girolamo, che questa fu la rima volta ch' io gli parlai, et dissigli che pregassi Iddio per ne, come io stimavo essere de' signori. E Dio 'l volessi, che io non l' havessi mai conosciuto. »

8.

23 avril, interrogatoire secret et verbal.

Giovanni di Niccolò Cambi, interrogé sur la lettre écrite par ui à l'empereur au sujet du concile, répond ainsi qu'il suit :

Il avait voulu écrire à l'empereur pour lui envoyer le *Triumbus crucis*, lui faire l'éloge de Savonarole, lui représenter que Eglise allait de mal en pis et que c'était à lui qu'il appartenait la redresser. Il y a environ quarante jours, « andai con tal ia lettera in San Marcho, non per trovare Fra Girolamo, ma r fare scrivere tal mia lettera in latino. Vi trovaivi Fra Salvestro Girolamo Benivieni. La lessi loro, di poi la lasciai a Benivieni, rchè la facesse latina, et lui così mi promesse di fare. Dipoi a giorni andai in San Marcho, et mi fu decto ch' io facessi motto Fra Salvestro, che mi voleva parlare, et così andai a lui, et ginocchiatomegli innanzi, ei mi dixe : Io ho visto la boza della a lettera allo imperatore, sia contento non l'havere per male. i soggiunse : La sta secundo il gusto mio, o poco manca, et e vi voleva aggiugnere alcune parole et darmi copia di una letra ch' havea scripta al papa, perchè vela inchiudessi. Et io rissi : Mi contento a tutto. Di poi non gli ho parlato, et tornatovi po alcuni dì, trovai fatta la lettera, et soscrissila, et quivi la sciai a Frati, i quali la mandorono secondo intesi di poi per via Vinegia, col decto libro del Triompho. Et questo fu circa 20 orni innanzi a Pasqua. Questa cosa io non la communicai con

persona, eccetto la donna mia, perchè Fra Girolamo mi decto ch' io non la communicassi con persona. »

Il a signé, comme tous les autres, la pétition à Rome.

Au-dessous de cette déposition :

« Hassi a mandare per lui et farsi dare copia delle lettere s allo imperatore. »

9.

23 avril, interrogatoire de Simone del Nero, au sujet de la écrite pour le concile à Niccolò, son frère.

« A di 24 marzo passato, Giovanni Spina venne a me a et dixemi, per parte di Fra Girolamo, che io gli facessi n onde io subito andai a San Marcho, et andato nella infer trovai Fra Girolamo coll' imbasciatore di Ferrara ; et lui, la decto oratore, si voltò a me, et dixe, dopo alcune parole: che io ho predicato la rinovatione della Chiesa et la conve degli infideli. Dio vuole che questa opera vada innanzi ; io che tu scriva una lettera a Niccolò, tuo fratello, oratore vo Ispagna, della quale tene darò una minuta, affine che hav a mostrare poi là, la sia di qualità che si possa mostrare, e anchora ti darò copia di una lettera che ho scripta al papa chè la mandi con decta tua lettera. Risposigli : Niccolò n sarà, perchè sono più mesi gli mandai la licenza ; oltra c Niccolò mi ha scripto che quelli ve sono volti all' impre Africa (*l'Amérique*), et Fra Girolamo mi replicò : Et bisogn e faccino prima questa. In fine, io gli promisi di scrivere e quanto mi havea decto, secondo quella minuta. Et così mi Di poi, la sera medesima, Fra Girolamo mi mandò per uno il quale io non conobbi, la decta minuta con la copia della l scripta al papa, che io ne feci due copie, et mandaile a N per le due vie. Questa cosa non communicai mai con per perchè Fra Girolamo me la commisse in confessione. »

Il n'a signé la pétition qu'à regret ; mais il n'a aucune naissance des intelligences qu'on prétend qu'il y avait à S Marc.

10.

Sommaire des interrogatoires de Francesco del Pugliese (ces interrogatoires manquent dans le manuscrit, sans qu'il y ait de lacune dans la pagination) :

Sur la lettre écrite en Angleterre pour le concile;

Sur sa présence à Saint-Marc le jour de l'attaque;

Sur quelques propos qu'il tint en voyage à Pandolfo Corbinelli;

Sur les intelligences de Saint-Marc et la pétition;

Sur le gouvernement au temps où le témoin était des seigneurs;

Par quels moyens il espérait être nommé si promptement gonfalonier de justice.

11.

23 avril. Baldo di Francesco Inghirami, dottore di legge.

Il dément la déclaration qu'on a fait faire à Savonarole dans le procès touchant certains conseils d'intrigue qu'il lui aurait donnés.

« Circa al vicario Perugino, come a bocha dissi alla vostra prestantia, pigliando scusa che Fra Hieronimo in sulla sua disamina diceva che mi dixe che facessi favore al vicario Perugino, di tal cosa non mi parlò et maravigliomene; ma che o fu Messer Bartolommeo Redditi, o uno Ser Gabriello di vescodavo, o un altro, non mi ricordo chi che mi parlorono, che non essendo rimosso il vicario Perugino, et sovastando a Roma, che io parlassi a qualcuno de signori che scrivessino di nuovo in suo favore allo arcivescovo, che lo rimandasse. »

Les intelligences à Saint-Marc furent toujours honnêtes.

Le dimanche des Rameaux, il était à vêpres à Saint-Marc. « Volendo uscire dopo il vespro che si levò il romore sulla piazza da certi, mi ritornai drento nel chiostro, et uscendo certi armati che v'erano fuora, operai che ritornassino drento, a posare l'armi, dicendo loro che facevano male et davano carico a San Marcho, che le cose di Dio non si difendevano coll' armi, per quello vi stetti come potete intendere da chi v' era. Non adoprai mai armi alcuna, et come prima potetti il dì con un mazziere et tre tavolaccini et con certi cittadini usci dall' uscio dell'

orto et andai a casá, et d'ordine o di nulla vi fusse, non seppi nulla. »

Sur la pétition il sait peu de chose. Il proteste n'être jamais allé à Saint-Marc, au sermon, que pour le salut de son âme.

12.

12 avril. Piero Cinozzi, perruquier (*che fa i capegli in piazza.*)

Résumé de la déposition, écrit par le greffier. Le témoin se défend de rien savoir. Il avoue cependant qu'il connaissait tous les frères. Il parle d'une procession faite à Saint-Marc : « Andò a San Marcho circa ore una di nocte, et stettevi infino alle sei, a che fecero una processione che vi era sei persone, fra quali era Francesco, Davanzati, Ser Niccolò Michelozzi, Antonio Berlinghieri et Filippo da Gagliano, et fu el dì dopo la Epiphania.

« Dico che mai hebbi ambasciate dal converso » (*Fra Pellegrino, qu'il connaissait mieux que les autres*) « nè da persona, nè lettere, et quando l'havessi havute, l'havrei portate a Signori, et fatto quello che richiede nostro debito. »

16 avril, interrogatoire secret du même: il reproduit sa déposition.

27 avril, nouvel interrogatoire, au Bargello, avec la torture.

« Pietro decto domandato circa più cose, confessò haver decto a Fra Salvestro che non darebbe fave se non a quelli che credevano al Frate, et questo dixe in presentia di Fra Salvestro che gli diceva gliene haveva decto più volte, et dixe : Io non me ne ricordo. »

13.

22 avril. Bartolomeo di Cristofano Mei, marchand de soie au détail. — Première déposition.

Il déclare qu'il serait entré dans le feu si Savonarole le lui avait commandé.

Il passait souvent la nuit à Saint-Marc. Il y avait sa cotte de mailles, et il s'en revêtit, le dimanche des Rameaux, pour le combat. Il se servit aussi d'autres armes.

Dans le temps, Silvestre lui avait dit d'accompagner Savonarole dans la rue, parce que le maître courait risque de la vie.

Seconde déposition.

Le témoin ajoute que les serviteurs des Huit se joignaient à eux pour escorter Savonarole quand il sortirait dans la rue.

Il raconte la bataille et l'assaut du couvent.

14.

24 avril. Alessandro di Antonio Pucci. — Interrogatoire verbal et secret.

Il y a vingt jours environ que Francesco Davanzati lui a dit de prendre les armes pour défendre, au besoin, le couvent.

Il a vu prendre les armes à Lionello Boni, Deifebo della Stufa, Pagolo della Robbia, Francesco Davanzati, Pagolo le cirier, qui prit une arquebuse sur le lutrin, dans l'église, et d'autres encore. Il vit aussi Francesco del Pugliese qui soufflait comme un bœuf, « che soffiava come un toro ».

15.

12 avril. Pagolo le cirier.

Il donne les noms de ceux qu'il a vus en armes le dimanche des Rameaux.

16.

20 avril, au Bargello. Nicholaio le bonnetier, interrogé verbalement, après avoir été mis à la torture (il dì dinnanzi havendo havuto... tratti di fune), répond ce qui suit :

« A San Marcho ho cominciato a praticare otto anni fa. Et un giorno, ora fa tre quaresime, essendo io in bottega mia, vennero alcuni cittadini, tra quali Leonardo da Empoli, Francesco Boni et Lorenzo di Antonio di Sandro Ruccellai. Et dixeromi : Vuoi tu morire per la fede di Christo? A quali risposi di sì, ma che non n' ero degno. Et loro soggiunsono : Or vogliamo che tu accompagni Fra Hieronimo, quando va a predicare. Et così io cominciai ad accompagnarlo armato, et ho seguitato fino al presente tempo.

« Circa alla provisione delle armi facta a San Marcho, dico che poi entrò questa quaresima, Fra Francesco de' Medici mi dixe: Il vicario (*Savonarole*) m' ha decto che ce n' era un poco di sospecto, et bisogna fare qualche guardia. Io dirò a Francesco di Lorenzo Davanzati che ci provegga d'armi, faraigli motto. Di poi, l' altro dì, io parlai a Francesco in San Marcho, et dissigli: Fra Francesco m'ha decto vi facci motto. Havvegli decto nulla? Et lui mi rispose : Sì, io farò il bisogno. »

Davanzati pensait qu'il n'y avait rien à craindre. Fra Franceso, moins rassuré, insistait auprès de Nicholaio, qui porta des armes à Saint-Marc quinze jours environ avant Pâques.

« Anchora mi abbattè in S. Marcho di questa quaresima che in dua sere vi vennono 13 corazze che le mandò Giovanni di Filippo Cappelli che le arrecò a uno tessitore di via S. Gallo, per ordine di Giovanni di Leonardo Carnesecchi.... Anchora esso Giovanni Capelli vi mandò uno bariglione di polvere, et delle pallottole di piombo.

« Il dì del caso, dico che di quelli io vidi Jacopo da Firenzuola, Stefano miniatore, Candela legnaiuolo, et uno Tedesco quale non conosco traevano detti archibusi. Deifebo della Stufa si armò.

« Quelli che la domenica si armorono et presono l'armi in S. Marcho, che io me ne ricordo, Jacopo Orlandini, Lionello Boni, che mandò per la corazza a casa sua, Francesco Davanzati che haveva la corazza; Buonaccorso Mei, merciaio; Buonaccorso da Filicaia decto Azerello; il Rosso Panciatichi, che fu morto; Antonio da Marcialla; Alesso Baldovinetti; Marco del Tasso, legnaiuolo; uno Pratese, che non lo conobbi; dua Corsi che non conobbi; Ugolino cimatore; Giovanni Canini; Zanobi rigattiere; Luca della Robbia s'armò in S. Marcho, Pagolo della Robbia andò a armarsi a casa, Pagolo ceraiuolo; Baldo Inghirami et Davanzati comandavono et ordinavono le factioni. Uno figliuolo di Giovanni Centellini. Di Frati circa 16 presono l'armi. »

17.

24 avril. Tomaso comandatore.

Il rapporte un propos : « Messer Bartolomeo Cini et Messer

Alfani dicevano; Bartolomeo: Se correranno a S. Marcho fuoco, correremo al palagio col fuoco; et Alfani: Non ate per prudentia. »

XVII.

TTRE DES FRÈRES DOMINICAINS DE SAINT-MARC A ALEXANDRE VI.

; le supplient de lever l'excommunication qui pèse sur eux use de Savonarole.

(Bibliothèque de Saint-Marc à Venise, manuscrit.)

›atissime Pater, post pedum oscula beatorum. Quantum omnipotentem Deum Beatitudini Vestræ debeamus, quæ a profunda erroris caligine Fratris Hieronymi Ferrariensis dissimo astu deceptos sedula sollicitudine et instantia) pii parentis officio prætermisso liberavit, nec calamus, lingua sufficere possunt. Atque utinam hic error non infi- ; prope occupasset, nec in tantum christianæ religionis imentum involvisset! Sub spe pietatis seducti fuimus, pec- mus, inique egimus, non obtemperando Beatitudini Vestræ non reverendissimi protectoris et cardinalis nostri præcep- cum maxime nos obsequium Deo præstare arbitraremur. ;iquidem fuit sagacissimi hominis investigando astutia, ut ima quæque ingenia obtenebrari et confundi potuerint. tissima enim ipsius doctrina, recte vivendi institutio, um et sanctitatis species, simulata devotio, multorum a ; revocatio, fœnorum.... scortorum flagitiorumque aboli- unusque animorum omnium in Deo consensus, variique m eventus supra vires hominis prospecti, et vaticinio a ex illius ore prodita, fidem quodammodo adstruere visa, mali causa fuere, ut nisi ipsemet Frater Hieronymus quæ Domino accepisse pluries et a se veracissime attestatus .t proprio ore retractasset, nunquam aliter nobis persua- potuisset; qui ad ejus jussa singuli propria corpora rogis nere parati eramus, tantum illi tribuebamus. Sed corruit

Lucifer ille magnus de cœlo, nec passus est pientissimus Deus tot sinceros servos suos diutius aberrare. Tantumque abest, Beatissime Pater, ut sinistra intentione a nobis quidpiam factum sit, quantum nemo se ipsum odisse potest. Prostrati itaque in terram et supplices veniam petimus et obsecramus fatemurque nos graviter coram Deo et hominibus peccasse nec dignos esse quod Beatitudinis Vestræ filii appellemur. Sed frustra tantam de nobis sollicitudinem suscepisset, nisi etiam ad sanitatem redire volentes, paterna pietate amplecteretur, dicente Domino cujus ipse vices gerit : *Nolo mortem peccatoris, sed ut ipse magis convertatur et vivat.* Supplicamus itaque Beatitudini Vestræ ut nos imprimis sacrosanctæ Ecclesiæ communioni et integritati misericorditer restituere dignetur, absolvendo nos ab omni excommunicatione tam a Sanctitate Vestra quam a reverendissimo domino nostro generali contra nos hactenus.... Quovis modo labe, aut in quam ullo pacto incidissemus propter participationem in divinis cum Fratre Hieronymo et cum quibuscumque aliis excommunicatis de facto vel de jure aut sententia lata. Item per administrationem extremæ unctionis et eucharistiæ nonnullis infirmis et aliis diversarum parochiarum exhibitæ suasu Fratris Hieronymi dicentis id licere auctoritate privilegiorum ordinis nostri in eo quod malitiose et proterve sacramenta ipsis infirmis et aliis ab eorum parochianis denegari dicebat, nec debere hos fideles parochianos ipsis veritati manifeste adversantibus fide sua fraudari. Item supplicamus absolvi, dispensari ac habiles reddi super quacumque irregularitate per nos contracta ob divinorum celebrationem, seu exsecutionem, aut sacrorum ordinum receptionem, dum prædictis excommunicationibus et vinculis apostolicis irretiti fuimus, necnon supra quacumque irregularitate propter arma a nonnullis Fratribus nostris junioribus proprio nutu et fervido zelo assumpta ob vim populi repellendam et propter quamcumque mutilationem sive homicidia commissa in ipso fervore defensionis conventus S. Marci et protectione Fratris Hieronymi et capitum nostrorum ne simul populi furore et impetu opprimeremur. Quanquam res ipsa senioribus

jori parti vehementer displicebat. Sed uti evenit in flam-
urbine rerum omnia confunduntur, neque jam auctoritati
est et quod sibi quisque consilii capit id optimum putat,
tum divino judicio factum putamus ne ipse Frater Hiero-
s mox trucidatus rem indiscussam relinqueret: nam ...o
to nullum examen fieri potuisset. Demum, Beatissime
, pro erratis nos omni correctioni humiliter subjicimus,
ulla pœna majori plecti possumus quam plenitudinis
s nostræ afflictione. Hoc tantum nobis superest ut recte
di desiderium et sanctissimæ professionis inviolabile stu-
, qua plurimi prudentia, doctrina et nobilitate pollentes
i sunt.... qui nullo pacto sui alieno commertio, nec com-
one religionis, hujus ingressum allentassent, nec in ea
anendum putarent, si digressuri et alienis sociari cogeren-
Plures insuper nondum professi ad proprios lares remea-
Ne patiatur igitur, Beatissime Pater, Sanctitas Vestra
itos fere omnes nobilitate et ab honestis facultatibus per-
a tam sancto proposito distrahi et disperdi; sed sicut
nus fuimus nos immediate reverendissimis domino protec-
t generali nostro subjectos esse permittat, concedatque
atem eligendi nobis ex gremio nostro vicarium, ea qua
auctoritate et prærogativa a Sanctitate Vestra, sive ab
reverendissimis domino protectore et generale nostris
matum immediate ratum et acceptum ut devotioni et quieti
s et saluti animarum vacare possimus. Et quia jamdiu per
n et ultra nonnulli Fratres arctioris vitæ studio ex congre-
e Lombardiæ absque licentia prælatorum suorum huc se
lerunt et adhuc manent, possint non obstante ulla censura
aut ab homine lata nobiscum tute et quiete permanere.
t Sanctitas Vestra totius erroris caput et fomitem Fratrem
nymum. Ille pœnas luat, si quæ tanto scellere satis dignæ
itari possunt. Nos errantes oves et pecudes ad verum pas-
, scilicet ad Beatitudinem Vestram confugimus, quam per
a misericordiæ Dei nostri Jesu Christi suppliciter rogamus
bis filiolis suis pro conservatione hujus sanctissimæ unionis
e sapienter et salubriter consultum esse velit, quemadmo-

dum ejus benignitate confidimus, cui nos dèvotissime commen damus.

Ex conventu S. Marci Florentiæ, die XXI aprilis MCCCCXCVIII Beatitudinis Vestræ devotissimi filii Fratres totius congregationi ordinis Prædicatorum S. Marci de Florentia.

XVIII.

BREF D'ALEXANDRE VI AUX FRÈRES DE SAINT-MARC, EN RÉPONSE A LA PRÉCÉDENTE.

(Bibliothèque de Saint-Marc à Venise, manuscrit.)

Dilecti filii, salutem et apostolicam benedictionem. Quanto fuimus antea contristati ex inobedientia vestra, quæ vos secutos superbiam et temeritatem perditionis filii, Hieronymi Ferrariensis, usque ad mortem contumaces adversus mandata apostolica et superiorum vestrorum in pernitiem perduxerat, tanto nos postea salutem vestram exoptantes litteræ vestræ quibus auxiliante Domino resipuisse intelligimus; nam ad cor tandem reversi pro paternis monitis nobis gratias egistis et vos fallaciis ipsius Fratris Hieronymi deceptos plane fatentes veniam petitis unionique catholicorum reddi humillime supplicatis. Nimis diu ipse Frater Hieronymus animas vestras magnis erroribus irretitas tenuit. Qui etsi erat vir callidissimus prophetiæ spiritum sibi impudentissime arrogans non debuit tum plus apud vos valere quam protectoris et generalis vestri recta consilia, quam denique hujus Sanctæ Apostolicæ Sedis, quæ veritatis magistra est, auctoritas. Sed errantes vos ad viam rectam revocare paterna charitate studuimus ita conversos et pœnitentes in gremio pietatis accipimus. Solet enim apostolica mansuetudo impietatem, non homines abhorrere et pravis resistere ut resipiscant. Litteræ ipsæ supplicibus verbis scriptæ et duo Fratres ex vestris testantur pro erratis vos dolere ab intimis. Quæ res nos procliviores ad veniam reddidit. Estote igitur securi. Nunc istuc venit dilectus filius Joachim ordinis vestri generalis magister a nobis destinatus, qui vos pœniten-
militer petentes auctoritate nostra excommunicationis vi-

lis et aliis pœnis solvat, catholicorum communio restituat injunctaque pœnitentia salutari, omnem inhabilitatis et infamiæ maculam a vobis, prout supplicatis, abstergat, vobisque ubicumque oportuerit dispenset; quæ admodum per aliud breve nostrum sibi injunximus. Quod autem spectat ad congregationem vestram ad quam multi nobilitate, divitiis et doctrina insignes religionis zelo, bene vivendi studio se (ut scribitis) contulerunt; cupimus illam et quæ sunt sub vicario congregationis Thusciæ coalescere, nec vos ab istis conventibus vestris invitos distrahi patiemur, nisi de consilio seniorum ac discretorum vestrorum, sicut in ipso brevi præfato generali directo plenius continetur. Cum enim vicarius generalis Thusciæ matura deliberatione rationalibusque de causis fuerit institutus, ne deceat membra discrepare a capite, sub illius cura recte poteritis Altissimo famulari. Superest ut diligenter cavere velitis ne quis in posterum vos seducat. Id autem facile assequimini si in obedientia prælatorum ordinis et Apostolicæ Sedis devotione non declinabitis.

Datum Romæ apud S. Petrum, sub anulo piscatoris. Die XIII maii MCCCCXCVIII, Pontificatus nostri A. VI.

XIX.

BREF D'ALEXANDRE VI A L'ÉVÊQUE DE VAISON, AU SUJET DE LA DÉGRADATION ET DU SUPPLICE DE SAVONAROLE.

(Bibliothèque de Saint-Marc à Venise, manuscrit.)

Venerabilis Frater, salutem et apostolicam benedictionem. Cum in præsentiarum dilectos filios Joachimum Turrianum ordinis Fratrum Prædicatorum in theologia magistrum et Franciscum de Romulis clericum Ilerdensem utriusque juris doctorem ad civitatem florentinam commissarios nostros destinemus cum facultate de excessibus, erroribus et delictis iniquitatis filii et perditionis alumni, populi seductoris Hieronymi Savonarolæ Ferrariensis dicti ordinis professoris, necnon, (Dominici) et Silvestri etiam dicti ordinis professorum complicum suorum, qui in presbiteratus *ordinem constituti existunt*, inquirendi ac eos examinandi et de-

bitum processum desuper faciendi ac usque ad definitivam sententiam etiam juxta tenorem processuum jam formatorum inclusive procedendi eos juxta suorum exigentiam demeritorum condemnandi et si opus fuerit ipsos degradari faciendi ac curiæ sæculari tradendi, prout in aliis, nostris desuper in forma brevis confectis litteris plenius continetur : nos nolentes si ad degradationem et traditionem curiæ sæcularis hujusmodi deveniendum est ne justitia derieratur ac delicta hujusmodi impunita remaneant debite providere ; Fraternitati tuæ per præsentes in virtute sanctæ obedientiæ et sub excommunicationis latæ sententiæ pœna, quam eo ipso si contrafeceris incurras, districte præcipiendo mandamus ac committimus ut ad omnes dictorum commissariorum nostrorum requisitionem ad degradationem hujusmodi et non convocato personarum numero ad degradationem faciendam a canonibus constituto auctoritate nostra procedas super quo tibi plene libera et omnimoda harum series conceditur, non obstantibus ordinationibus apostolicis, necnon omnibus illisque in aliis nostris in forma brevis litteris facultate dictis commissariis concessa manetis, non obstantibus ceterisque contrariis quibuscumque.

Datum Romæ apud S. Petrum, sub anulo piscatoris. Die XI maii MCCCCXCVIII.

XX.

LES FLORENTINS ACCORDENT UNE RÉCOMPENSE AUX FRANCISCAINS POUR LA PART QU'ILS ONT PRISE A LA CHUTE DE SAVONAROLE.

(Bibliothèque de Saint-Marc à Venise, manuscrit.)

Considerantes Magnifici Domini beneficium grande quod per medium Fratrum Observantiæ S. Francisci sub die septimo præsentis mensis aprilis recepit nostra civitas discooperiendo aliquas res, quæ non paucam turbationem dabant populo et volentes dare illis aliquam remunerationem propter memoriam talis beneficii, idcirco providerunt et ordinaverunt quod per virtutem præsentis provisionis camarlingus montis teneatur et debeat omni anno a

dicto die septimo aprilis dare et solvere conventui et Fratribus Sancti Salvatoris extra portam ad Sanctum Miniatem Observantibus S. Francisci libra sexaginta *piccioli* pro una pictantia solvendo dictos denarios sine ullo stantiamento ; visa solum præsenti provisione, et hoc duret per tempus et terminum annorum viginti quinque proxime futurorum.

Nota. Civis quidam nobilis Florentinus camerarius montis, venientibus Fratibus Minoribus pro precunia dictæ pictantiæ solvendo dixit : *Accipite pretium sanguinis justi, quem tradidisti*. Tunc illi, accepta pecunia, sicut muti, verecunde disceserunt.

EXTRAIT D'UN SERMON PRONONCÉ PAR SAVONAROLE LE 9 MARS 1496.

(*Prediche sopra Amos.*)

« O Italie ! ô Rome ! je vous mettrai entre les mains de gens qui vous bouleverseront jusque dans vos fondements. Je sèmerai parmi vous la peste, une peste si terrible, que peu de monde y résistera. Je conduirai en Italie et à Rome des hommes aux passions brutales, des hommes cruels, affamés comme des lions et des ours, et il y aura tant de morts, que chacun en sera épouvanté. Croyez celui qui vous parle, il n'y aura plus personne pour ensevelir les morts. *Quod si relicti fuerint decem viri in domo una, et ipsi morientur. Et tollet eum propinquus suus, et comburet eum ut afferat ossa de domo, et dicet ei qui in penetralibus domus est : Numquid ad hoc est penes te? Et respondebit Finis est.* C'est-à-dire : S'il y a dix hommes dans une maison, ils mourront, ils seront brûlés, et l'on n'aura pas besoin de pourvoir à leur sépulture. Quand ce fléau fondra sur vous, il y aura tant de morts dans les maisons, qu'on criera dans les rues : Jetez vos cadavres dehors. On les mettra sur des voitures et sur des chevaux ; on en fera des montagnes et on les brûlera. On n'entendra plus dans la ville que ce cri lugubre : Qui a des morts? *Qui a des morts?* Que tous ceux qui ont des morts les descen-

dent sur leurs portes ! Une foule de gens sortiront sur leurs maisons. Voici mon fils, dira l'un ; voilà mon m mon frère, dira l'autre. Et l'on fera de grandes et hor ses pour y enterrer tous ces cadavres. Puis les même parcourront de nouveau les rues; ils crieront : N'y a de morts par ici? Quelqu'un a-t-il des morts? Et les citoyens s'éclairciront, au point qu'il restera à peine personnes. L'herbe croîtra dans les rues, les routes ser les bois et les forêts; l'Italie se remplira de barbiers tions étrangères. Enfin, ce terrible fléau s'apaisera ; bons et quelques méchants auront survécu. Italie, c fois ces malheurs t'ont-ils été prédits! Je t'ai exhortée, de Dieu, à faire pénitence. Rome, je t'ai dit de faire Milan, je t'ai dit de faire pénitence. Je l'ai dit à tous les monde : il n'y a d'autre remède que la pénitence. Mais voulez pas croire ; vous ne voulez pas prêter l'oreille; moquez de tous les avertissements. C'est pourquoi Dieu « déteste votre orgueil et je hais vos demeures. Elle se « lées et rasées; et vous irez à la maison du diable. » Ita veux pas croire : Bah ! dis-tu, Amos parlait ainsi pour s et non pas pour le nôtre! Et moi je vous répète que le d'Amos s'accompliront de nos jours, exactement comm l'ai annoncé; car sachez-le bien, de même qu'Amos a la mission de prédire ces choses, moi, je l'ai aujourd'hui comme lui, avec une entière certitude, et c'est avec le des mêmes lumières dont il était éclairé que je vous p malheurs; mais vous ne voulez rien croire, vous ne vo comprendre. »

EXTRAIT D'UN SERMON PRONONCÉ PAR SAVONAROI LE 13 MARS 1496.

(*Prediche sopra Amos.*)

« Vous dites que je ne prophétiserai pas. Et pourquo phétiserais-je pas? Quel mal y a-t-il à le faire ? Et

m'en empêchez-vous ? Si cela n'est contraire ni à Dieu ni à la foi, ni aux bonnes mœurs, ni à aucune loi, comment serait-il défendu de prophétiser? Qui vous a dit que ce fût mal ? — Oh ! c'est la loi de l'Ancien Testament qui le dit. — Lisez-la bien : cette loi dit qu'un prophète qui pousse le peuple à mal faire doit être lapidé. Si conseiller la simplicité est mal faire, si maintenir le peuple en paix est mal faire, si réformer la jeunesse et purger la ville de tous les vices est mal faire, assurément il ne faut pas prophétiser. L'Ancien Testament ajoute que si un prophète dit : Telle chose arrivera dans un temps déterminé, et qu'elle n'arrive pas, il ne faut pas avoir foi en lui. Mais moi, je ne vous ai jamais dit aucun mensonge : je n'ai rien annoncé qui ne soit arrivé en son temps, ou qui ne doive arriver. Qui défend donc de prophétiser ? Ce n'est pas la loi évangélique, ce n'est pas non plus la loi naturelle, puisque les philosophes disent *quod de futuris contingentibus non est determinata veritas*, c'est-à-dire qu'on ne peut rien prouver des futurs contingents. Ce n'est pas non plus la loi canonique, ni la loi civile. Il est bien défendu de prêcher à qui n'en a pas reçu la mission ; mais, la loi dit *prêcher* et non *prophétiser*, et quiconque voudrait monter en chaire sans la permission de l'Église, devrait prouver par des miracles ou par l'Écriture qu'il a reçu de Dieu sa mission. Il n'y a donc point de loi qui défende de prophétiser. Je demande maintenant s'il serait possible d'en faire une, et je réponds que non, sauf meilleur avis, parce que ce serait ôter à Dieu le droit d'avoir des prophètes. Je sais bien que vous écrirez à Rome : vous prétendrez que j'ai nommé le pape, que je lui refuse le droit de dire ceci ou de faire cela. Écrivez, si vous voulez ; mais rapportez fidèlement mes paroles : Ce frère prétend que personne ne peut faire de loi pour empêcher de prophétiser, pas même le pape. Moi aussi j'ai écrit à Rome. Quel mal ai-je donc fait par mes prophéties, dit Amos, s'il n'y a pas de loi qui défende d'en faire ? D'autres disent : Ce sont des songes. Qu'en savez-vous ? Si vous parlez sans fondement, vous êtes fous ; si vous parlez avec fondement, dites donc sur quoi vous vous fondez. Vous ne pouvez savoir si ce sont des songes ; vous ne pouvez découvrir le secret de mon cœur.

Vous direz : Je le sais par révélation. Voici ma réponse : Si vous ne croyez pas en moi, je ne crois pas en vous. Comment voulez-vous que je croie à vos révélations, si vous dites que les révélations sont des songes ? Pourquoi donc ne voulez vous pas que je prophétise ? *Tu dicis : Non prophetabis*, et je prophétiserai, dit Amos. Lisez tant qu'il vous plaira, vous ne trouverez que de méchants rois et de méchants hommes qui aient défendu de prophétiser, et à tous il leur est arrivé malheur. Le prophète Amos dit au prêtre Amasias : « Tu ne veux pas que je prophétise ? Écoute « la parole du Seigneur. C'est contre toi maintenant que je veux « prophétiser. Ta femme sera outragée, violée par les Assyriens ; « tes enfants périront sous le couteau ; tes possessions seront mesu- « rées au cordeau, c'est-à-dire données à d'autres, tu mourras, et « le peuple même sera mené en captivité. » Amasias disait alors : « Va-t'en, lourdaud ; va prophétiser à tes paysans. » Eh bien ! que signifie pour nous ce texte ? *Audite igitur verbum Domini.* Vous ne voulez pas m'entendre : je vous dis que vos épouses seront déshonorées, c'est-à-dire vos concubines qui vous tiennent lieu d'épouses ; je vous dis que le fruit de vos péchés vous sera enlevé et sera donné à d'autres. Tièdes, votre épouse, c'est-à-dire votre conscience, sera déshonorée, c'est-à-dire endurcie, et vous ne vous convertirez jamais. Prêtres, vos fils, que vous faites passer pour vos neveux, seront tués avec l'épée. Rome et prélats, vos bénéfices et vos dignités vous seront enlevés, pour être donnés à d'autres, en châtiment de vos ignominies. Et vous, tyrans, princes de l'Italie, vos épouses, c'est-à-dire vos États, vous seront enlevées, pour être données à d'autres. Vous mourrez dans une terre souillée, c'est-à-dire dans vos péchés, et vous irez à la maison du diable. Le peuple chrétien sera mené en captivité sur une terre étrangère, c'est-à-dire à la maison du diable. Pourquoi donc ne voulez-vous pas que je parle ? Pourquoi ne voulez-vous pas que je prophétise ? Vous devriez me remercier de ce que je vous montre les maux qui vous attendent et le remède que vous pouvez y opposer. Que chacun donc se convertisse et retourne au Seigneur. »

EXTRAIT D'UN SERMON PRONONCÉ PAR SAVONAROLE

LE 17 MARS 1498.

(*Prediche sopra Exodo.*)

« On se plaint de ne pouvoir jamais me parler. Je me plains, de mon côté, de ce que je ne puis me parler à moi-même. C'est pourquoi, ce matin, j'ai fait choix de ce psaume[1]. Je ne veux point m'entretenir avec vous. Je veux me figurer que je suis dans ma cellule, je veux faire le fou, je veux m'enivrer, mais vous m'entendez bien, d'une sainte ivresse. Peut-être n'avez-vous jamais vu pareille chose : vous allez le voir ce matin....

« Mon cœur errait d'abord parmi les biens du monde; il ne trouvait rien qui pût le fixer et lui donner le repos. Mon cœur était déjà l'esclave du péché; il se sentait à l'étroit entre ces deux biens qu'on appelle la richesse et l'honneur. Mon Dieu ! tu l'as fait grand, ce cœur; il s'est dilaté, il est devenu fort, il s'est réjoui en Dieu vivant. Seigneur, dans les premiers temps, j'ignorais ma misère : je souffrais, et je ne comprenais pas que ce cœur courait à sa perte. Mais tu l'as sauvé par ta grâce, tu l'as arraché à la servitude, tu lui as ouvert les portes de sa prison, et ainsi il s'est tant exalté, il s'est tant réjoui, il s'est tant dilaté qu'il ne peut plus tenir dans cette poitrine : il éclate et bondit au dehors. O mon cœur, où vas-tu ? O mon cœur, où es-tu ? Il s'en est allé. *Et caro mea exultavit in Deum vivum.* Ma chair aussi s'est réjouie en Dieu vivant, et sentant que le cœur est parti, elle se met à sa suite. Mon œil ne veut plus contempler des vanités, mon oreille ne veut plus écouter les bruits de ce monde, ma langue ne peut plus parler que de Dieu, mon corps aime mieux mourir que de rester ici-bas sans son cœur, et le cœur l'attire à lui. Seigneur, mon cœur et ma chair ne se soucient plus des dignités ni des biens de fortune. Ils ne veulent

1. « Quam dilecta tabernacula tua, Domine virtutum, concupiscit et deficit anima, etc. » *Ps. 83.*

plus rester sans toi. Privés de toi, ils ne se soucient ni des anges ni des archanges; ils ne se reposent que dans le Dieu vivant. Si mon cœur est capable de te posséder, si tu l'as dilaté au point qu'aucune créature ne peut le rassasier et le remplir, que ferais-je d'autre chose que de toi? Seigneur, c'est toi seul que je veux, et sans toi je ne veux rien. Si tu étais dans l'enfer, j'y voudrais être avec toi; en toi, j'ai trouvé ma demeure, en toi j'ai trouvé mon nid. *Etenim passer invenit sibi nidum.* O heureux petit oiseau qui as trouvé ton nid! Cet oiseau est la raison et la lumière de l'entendement; c'est lui qui sait extraire le grain des épis et de la paille, c'est cette raison et cette lumière de l'entendement qui saisit le sens des Écritures. O heureux petit oiseau qui as trouvé ton nid et qui as pris demeure dans la maison du Seigneur! Cet oiseau voltigeait tout le jour dans le monde, tantôt sur une chose, tantôt sur une autre. Cette intelligence volait à travers le ciel, cette raison cherchait dans la philosophie les lois des choses naturelles et l'influence du ciel sur ces êtres inférieurs. O petit oiseau, ô raison de mon entendement, que voulais-tu faire de tout cela? Dieu te suffit. Tu as trouvé ton nid, ne cherche plus, ne vole plus, puisque tu as trouvé le lieu du repos. Allons, vole là-haut vers Dieu, petit oiseau! vole vers ton nid. O mon Seigneur! avant d'avoir trouvé ta maison, le trou de ton côté, avant d'avoir embrassé ta bonté, ton amour ta sagesse, ta sublimité, il ne trouvait jamais le repos. A peine arrivé ici, il a trouvé sa demeure; dans ton sein il a placé son nid. La tourterelle, c'est-à-dire la volonté, a aussi trouvé son nid. Pendant qu'elle courait après les choses de ce monde, ma tourterelle avait perdu son époux, son bien-aimé, c'est-à-dire toi, mon Seigneur. C'est pourquoi elle buvait l'eau trouble de ce monde, elle buvait l'eau de la sagesse humaine et non celle de ta divine sagesse. Mais depuis qu'elle a retrouvé son bien-aimé, depuis qu'elle a entendu la voix de son époux, elle ne veut plus d'eau trouble. Le printemps est venu; elle s'est unie à son bien-aimé, elle a fait son nid, elle y a placé ses enfants, c'est-à-dire ses œuvres et ses désirs. Ainsi, mon intelligence et ma volonté, Seigneur, reposent en toi. Altaria tua, Domine

virtutum. J'ai voulu parcourir tes autels, Seigneur ! J'ai vu l'autel de la croix où tu as été cloué, où tu t'es offert en sacrifice, où tu as répandu ton sang, où tu es mort pour moi. O digne autel, ô précieux sacrifice ! J'ai vu ton autre autel où mon Dieu est venu sous la forme du sacrement et s'est fait ma nourriture, ma récompense, mon bonheur. Cet autel m'a montré la voie du salut; c'est l'autel vénérable, l'autel plein de douceur, l'autel plein d'amour. Cet autel de ta croix et de ton sacrement ont fait depuis tant de martyrs, qui se sont volontairement immolés pour l'amour de toi ! Voici l'autel de saint Pierre, l'autel de saint Paul, l'autel de saint Étienne, l'autel de saint Laurent : j'ai regardé tout autour de moi, et j'ai vu tant d'autels, tant de martyrs sur leurs autels, je me suis tant enflammé à les contempler avec amour, que j'ai dit : Malheureux que je suis ! ne veux-je point, à mon tour, monter sur ces autels ? De grâce, Seigneur, place-moi aussi sur un autel, fais que je meure sur ta croix ! Me voici les mains liées, je m'offre à toi, ne permets pas que je meure ailleurs que sur ton autel. Quant à l'autre autel, celui de ton sacrement, du pain de ton corps, c'est lui qui nous soutiendra. O suave et délicieux autel ! O douce, ô délectable nourriture ! *Rex meus et Deus meus !* Tu es mon roi, tu es mon Dieu, tu es celui qui nous gouverne dans nos tribulations, tu es notre protecteur, tu es notre soutien, Seigneur ! Ne t'éloigne pas de nous, ne permets pas que nous nous éloignions de toi et nous serons éternellement heureux. *Beati qui habitant in domo tua.* Heureux ceux qui habitent dans ta maison. Il ne leur manque rien, car ils te possèdent, et tu les nourris de tes délices. Ils te voient : leur amour, leurs désirs sont rassasiés. C'est pourquoi l'on dit : Heureux tes serviteurs ! *In secula seculorum laudabunt te.* Ceux qui demeureront dans ta maison te loueront éternellement : ils n'iront point amasser du bien pour leurs enfants; ils ne songeront qu'à glorifier ton nom, à exalter ta gloire ta bonté, ta miséricorde; ils seront toujours joyeux et contents. O mon bien-aimé, que ne dois-je pas faire pour te voir, pour t'acquérir et te posséder ! C'est à toi que j'aspire, et je craindrai de perdre mes biens, mon honneur et ma vie ! Que le monde

entier me persécute, viennent contre moi tous les empires, viennent contre mon corps toutes les persécutions, viennent toutes les infirmités, viennent mille morts, je ne crains rien pour l'amour de toi, je ne veux rien négliger pour venir dans ta maison. Il faut mourir; ce monde s'évanouit comme un souffle; les persécutions dureront peu, et dans ta maison, Seigneur, on vit *in secula seculorum*. Heureux donc ceux qui habitent ta maison, parce qu'ils seront avec toi et te loueront toute l'éternité! Maintenant laissez-moi reposer un peu. »

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

LIVRE III.

DEPUIS L'EXCOMMUNICATION DE SAVONAROLE JUSQU'A SA MORT, 1497-1498.

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CONCLUSION.

APPENDICE.

TEXTES ET DOCUMENTS.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.







